

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

**LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMÉS ET LEURS  
INCIDENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT AU TCHAD  
(1965-2018)**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement le 24 Juin 2022, en vue de l'obtention du Diplôme  
de Master en Histoire*

*Spécialité : Histoire des Relations Internationales*

Par :

**ABOUBAKAR Abdelkerim Chiguefat**

*Titulaire d'une Licence en Histoire*



**MEMBRES DU JURY**

Président :	BELLA Achille Elvice (MC)	ENS Yaoundé
Examineur :	KUM George FUH (MC)	Université de Yaoundé I
Rapporteur :	KENNE Faustin (MC)	Université de Yaoundé I

Janvier 2022

**A**

Mon défunt père Abdelkerim Chiguefat pour le soutien qu'il m'a apporté durant mon parcours académique. Et ma mère Fatimé Mahamat, par qui tout a commencé et pour qui mon destin scolaire et social constituait un objet de juste fierté.

## REMERCIEMENTS

Nous devons la réalisation de ce travail au concours et soutien de plusieurs personnes à qui nous nous avons l'obligation et le plaisir d'adresser nos remerciements les plus sincères.

Nous tenons d'abord à exprimer notre profonde gratitude au Pr Faustin Kenné pour la disponibilité constante avec laquelle il a guidé nos travaux de recherche. Nos remerciements vont ensuite à l'endroit des responsables administratifs et de tous les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1 pour leurs enseignements, conseils, et rigueurs qui ont contribué à notre formation.

Nous remercions aussi Dr. Souleymane Abdoulaye Adoum, Al hadj Garondé Djarma et Sabre Ibet pour leur accueil chaleureux et fraternel, et leurs conseils qui nous ont permis d'avoir constamment un esprit paisible sans lequel ce travail n'aurait pas été facile.

Nous tenons à remercier sincèrement nos informateurs pour leur courtoisie, leur disponibilité et l'incalculable concours sans lequel ce mémoire aurait manqué de témoignages forts pertinents. Nous remercions infiniment notre famille pour leur amour, leurs encouragements et leur appui et assistances. Nos vifs remerciements vont aussi à tous nos amis et nos camarades de promotion pour l'esprit de collaboration et d'encouragement. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tous ceux dont les noms ne figurent pas. Que tous ceux dont le soutien moral et financier a rendu possible ce travail, trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

# SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> -----	i
<b>REMERCIEMENTS</b> -----	ii
<b>SOMMAIRE</b> -----	iii
<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS</b> -----	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> -----	vi
<b>RÉSUMÉ</b> -----	vii
<b>ABSTRACT</b> -----	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> -----	1
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE CREATION ET FONCTIONNEMENT DES MOUVEMENTS D’OPPOSITION ARMES AU TCHAD</b> -----	23
<b>I. GENERALITE</b> -----	23
<b>II. IDEOLOGIES, OBJECTIFS ET ACTIONS DES MOUVEMENTS ARMES AU TCHAD DEPUIS 1965 JUSQU’A 2018</b> -----	48
<b>CHAPITRE 2 : LES GRANDES FIGURES EMBLEMATIQUES DES MOUVEMENTS D’OPPOSITION ARMES ET LEURS ACTIVITES AU TCHAD</b> -----	58
<b>I. LES GRANDES FIGURES DE L’OPPOSITION ARMEE AYANT MARQUE L’HISTOIRE DU TCHAD DE 1965 A 1982</b> -----	58
<b>II. LES GRANDES FIGURES DE L’OPPOSITION ARMEE AU TCHAD DE 1982 A 2018</b>	71
<b>CHAPITRE 3 : LES MOUVEMENTS D’OPPOSITION ARMES AU TCHAD ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE</b> -----	95
<b>I. LES INGERENCES EXTERIEURES</b> -----	95
<b>II. POLITIQUE DE RECONCILIATION NATIONALE AU TCHAD</b> -----	108
<b>CHAPITRE 4 : IMPACTS DES MOUVEMENTS D’OPPOSITION ARMES SUR LE DEVELOPPEMENT AU TCHAD</b> -----	129
<b>I. IMPACTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES</b> -----	129
<b>II. IMPACT SOCIO-CULTUREL</b> -----	138
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> -----	148
<b>ANNEXES</b> -----	151
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> -----	172
<b>TABLE DES MATIERES</b> -----	181

## LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

**AN** : Alliance Nationale

**ANR** : Alliance Nationale de la Résistance

**BET** : Borkou-Ennedi-Tibesti

**CCFAN** : Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord

**CDR** : Conseil Démocratique Révolutionnaire

**CEE** : Communauté Economique des Etats

**CEFOD** : Centre d'Etude et de Formation pour le Développement

**CEMGA** : Chef d'Etat-Major Général des Armées

**CHGA** : Cercle d'Histoire-Géographie et Archéologie

**CMU** : Commandement Militaire Unifié

**CNDP** : Cadre National de Dialogue Politique

**CNRD** : Concorde Nationale de la Résistance pour la Démocratie

**CNT** : Concorde Nationale Tchadienne

**CPAL** : Comité Politique d'Action et de Liaison

**CSM** : Conseil Supérieur Militaire

**CTS** : Compagnies Tchadiennes de Sécurité

**DDS** : Direction de la Documentation et de la Sécurité

**FACT** : Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad

**FAN** : Forces Armées du Nord

**FANT** : Forces Armées Nationales du Tchad

**FAP** : Forces Armées Populaires

**FLT** : Front de Libération du Tchad

**FROLINAT** : Front de Libération Nationale du Tchad

**FSR** : Front du Salut pour la République

**FUC** : Front Uni pour le Changement

**GONUBA** : Groupe d'Observateurs des Nations Unies dans la Bande d'Aouzou

**GUNT** : Gouvernement d'Union Nationale de Transition

**MDJT** : Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad

**MNLT** : Mouvement National pour la Libération du Tchad

**MNR** : Mouvement National pour le Redressement

**MPLT** : Mouvement Populaire pour la Libération du Tchad

**MPS** : Mouvement Patriotique du Salut

**MSA** : Mouvement Socialiste Africain

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**OUA** : Organisation de l'Unité Africaine

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PPT/RDA** : Parti Progressiste Tchadien/Rassemblement Démocratique Africain

**RDL** : Rassemblement pour la Démocratie et la Liberté

**RFC** : Rassemblement des Forces pour le Changement

**UA** : Union Africaine

**UE** : Union Européenne

**UFC** : Union des Forces du Changement

**UFCD** : Union des Forces pour le Changement et la Démocratie

**UFCD** : Union des Forces pour le Changement et la Démocratie

**UFDD** : Union des Forces pour la Démocratie et le Développement

**UFDD/F** : Union des Forces pour la Démocratie et le Développement/Fondamentale

**UFPD** : Union des Forces pour le Progrès et la Démocratie

**UFR** : Union des Forces de la Résistance

**UNIR** : Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution

**UNT** : Union Nationale Tchadienne

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Carte administrative du Tchad donnant des précisions sur les limites des régions et départements.....	5
Photo 1 : Ibrahim Abatcha-----	59
Photo 2 : Felix Malloum -----	61
Photo 3 : Wadal Abdelkader Kamougué -----	63
Photo 4 : Acyl Ahmat Akhabach -----	64
Photo 5 : Goukouni Weddye -----	67
Photo 6 : Hisseine Habré -----	70
Photo 7 : Lol Mahamat Choua -----	70
Photo 8 : Idriss Deby Itno -----	75
Photo 9 : Youssouf Togoimi -----	77
Photo 10 : Timan Erdimi -----	83
Photo 11 : Mahamat Nour Abdelkerim -----	83
Photo 12 : Mahamat Nouri Allatchi-----	94

## RÉSUMÉ

La recherche menée dans ce travail se situe dans le cadre de l'étude des mouvements d'opposition armés et leurs incidences sur le développement au Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018. Cependant, les mouvements rebelles ont considérablement impacté l'histoire du Tchad à cause leurs contextes de création, leurs grandes figures avec leurs actions, l'implication de la communauté internationale et leurs incidences sur le développement. Cependant, plusieurs résultats ont été observé après la réalisation de ce travail, parmi lesquels, les injustices, les figures de l'opposition armée au Tchad et leurs actions, les ingérences extérieures et les impacts sur le développement. Pour y parvenir, il a été question sur le plan méthodologique de l'association des différents champs conventionnels en Histoire, notamment les sources écrites, orales et iconographiques. L'approche descriptive et analytique a été privilégiée afin de réaliser ce travail. Au terme de ce travail, on peut dire qu'en 1965, le Tchad a connu la naissance et l'évolution des révolutions et des mouvements rebelles à cause des injustices, la dérive autoritaire et l'accaparement du pouvoir par les élites chrétiennes du Sud au détriment du Nord musulman. Cette situation d'injustice et des créations des mouvements rebelles se poursuit jusqu'à nos jours tout en causant d'énormes actions et événements de guerre qui ont terriblement impacté l'histoire du Tchad. Les mouvements d'opposition armés ont toujours formé des coalitions afin de bien lutter contre le pouvoir central. Ces différents mouvements d'opposition armés se caractérisent par les actions et la présence de plusieurs personnalités ou figures qui ont lutté contre les différents régimes en place depuis 1965 jusqu'à 2018. Néanmoins, depuis 1965 jusqu'à nos jours, les crises tchadiennes et les rébellions ont suscité l'implication de la communauté internationale. Ceci se justifie par les ingérences de certains pays dans les conflits tchadiens ou encore la politique de médiation et de gestion des conflits dirigées par des nombreux pays et organisations. En effet, toutes ces crises et rébellions que le Tchad a connues ont causé des nombreuses conséquences que ça soit sur le plan politique et économique ou encore sur le plan humain et culturel.



## ABSTRACT

*This study examines armed opposition movements and their impact on development in Chad from 1965 to 2018. Rebel movements have significantly impacted the history of Chad in the cause of their creative contexts, actors and their actions, the involvement of the international community and their impact on development. In fact, several results have been observed after on this work such as: the injustices, the figures of the opposite army in chad, its extern intervention and the impacts on the development. To achieve this a methodology was adapted in association with the various conventional fields in History, in particular written, oral and iconographic sources. The descriptive and analytical approach was used to carry out this work. Indeed, at the end of the research several results have been obtained, in particular on the question the Chadian rebellion, their great figures of the armed opposition, external interference and its impact on development. Thus, in 1965, Chad experienced the birth and evolution of revolutions and rebel movements because of injustices, authoritarian drift and the seizure of power by the Christian elites of the South to the detriment of the Muslim North. And this situation of injustice and the creations of rebel movements continues to this day while causing enormous actions and events of war which have terribly impacted the history of Chad. The armed opposition movements have always formed coalitions in order to fight well against the central power. These various armed opposition movements are characterized by the actions and the presence of several personalities or figures who fought against the various regimes in place from 1965 to 2018. However, from 1965 to the present day, the Chadian crises and the rebellions sparked the involvement of the international community. This is justified by the interference of certain countries in the Chadian conflicts or the policy of mediation and conflict management led by many countries and organizations. Indeed, all these crises and rebellions that Chad has known have caused many consequences, whether on the political and economic level or on the human and cultural level.*

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 1- Contexte général de l'étude

Depuis son indépendance le 11 août 1960, le Tchad est caractérisé par une longue période d'instabilité et de soubresauts politiques. Le pays a connu un long conflit entre le Nord et le Sud, l'occupation d'une partie du territoire par l'armée libyenne, plusieurs interventions de l'armée française, des régimes autoritaires, et une multitude de groupes armés qui fluctuent entre lutte armée sporadique et négociation de paix. Après une période dite d'ouverture démocratique, une nouvelle crise politique majeure a marqué le retour des rébellions armées et des tensions sous régionales. Le renforcement et la modernisation des forces armées tchadiennes (notamment par accroissement de ses capacités de défense avec le soutien de plusieurs pays partenaires) apparaissent donc comme une nouvelle réponse aux défis politico-sécuritaires. L'accès au pouvoir et à la rente de l'Etat a été toujours un moteur des conflits internes au Tchad. Cette situation a atteint son paroxysme en 2003, lorsque le pays commence à exploiter ses richesses pétrolières. Toutefois, cette rébellion a considérablement impacté le développement du pays tout en occasionnant des ingérences extérieures diverses.

Le Tchad fait partie des pays d'Afrique où la question du développement et de la stabilité politique pose un énorme problème depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Un pays qui a connu plusieurs années de guerres et qui ont considérablement impacté la vie politique et le développement national<sup>1</sup>. Les mouvements d'opposition armés au Tchad à travers leurs naissances, évolutions constituent un élément important dans l'historiographie tchadienne<sup>2</sup>. De nos jours, l'histoire rentre dans les disciplines scientifiques de construction et reconstructions des sociétés humaines. C'est pourquoi notre thème d'étude trouve une grande place sur l'axe de l'histoire politique et des relations internationales d'où le sujet est : « les mouvements d'opposition armés et leurs incidences sur le développement au Tchad (1965-2018) ».

## 2- Motivations du choix du sujet

Plusieurs arguments justifient le choix du sujet. Ils sont d'ordres scientifiques, personnels, académiques. Les raisons scientifiques qui justifient le choix sur ce thème relèvent

---

<sup>1</sup> M. Ousmane, « Le Mouvement Patriotique du Salut, du mouvement politico-militaire au parti politique : 1990-2018 », Mémoire de Master recherche en Histoire, université de N'gaoundéré, 2019, p.14

<sup>2</sup> B.I.Haggar, *Tchad : les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.37

du désir d'apporter notre contribution à la science et à l'histoire politique et militaire du Tchad. Il existe aussi une abondante littérature sur la vie politique et militaire du Tchad. Toutefois, des figures politiques et auteurs tels que Bichara Idriss Haggar, Jean Chappelle, Goukouni Weddeye, A Kulamallah, etc., se sont consacrés à l'étude de la vie politique, des partis politiques et de l'opposition armée et leurs actions au Tchad depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Il s'agit alors d'apporter une contribution afin d'enrichir la connaissance scientifique.

En plus, il y a des raisons académiques qui s'expliquent à travers la réforme pédagogique du système LMD qui stipule qu'à la fin des études de Master, l'étudiant doit fondamentalement s'initier à la recherche en se spécialisant dans un domaine précis d'où la nécessité de soutenir un mémoire.

S'agissant des raisons personnelles, elles se justifient par notre volonté et passion ou du moins de l'engouement que nous avons à étudier l'histoire de l'opposition armée au Tchad et ses grandes figures ainsi que son influence dans le développement du pays. Notons également que ce pays apparait comme une référence d'instabilité politique récurrente. Cependant, plusieurs auteurs et hommes politiques se sont intéressés beaucoup plus à la démocratie et aux partis politiques.

### **3- Intérêt du sujet**

Les questions concernant l'opposition armée sont des préoccupations qui suscitent l'intérêt des chercheurs en histoire politique et des relations internationales. De cette manière, cette étude pourrait apporter un plus dans la science et dans la connaissance de l'histoire contemporaine du Tchad. Ce mémoire une fois achevé, présentera les intérêts suivants :

Sur le plan scientifique, ce sujet contribuera à l'enrichissement de l'historiographie tchadienne tout en apportant d'importants éléments qui vont contribuer considérablement à l'histoire politique et militaire du Tchad. Cette étude peut-être aussi une valeur ajoutée à la compréhension de la vie politique du Tchad à travers une analyse critique et scientifique des pratiques de ces mouvements.

Sous l'angle politique, ce travail doit permettre d'exposer à l'Etat et à la conscience collective nationale et internationale les rôles et les actions des mouvements d'opposition armés. Les hommes politiques et les mouvements d'opposition peuvent aussi trouver ce travail important, notamment, dans la mesure où ils peuvent s'y référer et corriger leurs erreurs et tirer

des leçons. L'intérêt d'une telle étude n'est probablement pas négligeable. Elle pourrait permettre aux Etats de revisiter ou repenser à moyen terme leurs politiques de gestion.

Sur le plan pratique et didactique : En effet, depuis un certain temps, le gouvernement tchadien est entrain de prôner la politique selon laquelle les travaux universitaires doivent apporter un plus à la dynamique du développement de l'Afrique et la promotion de la paix. C'est dans cette logique que s'inscrit cette analyse et démarche.

En somme, ce travail peut permettre d'avoir une meilleure lisibilité sur les mouvements d'opposition armés et leurs impacts sur le développement du pays. Il permettrait aussi de lutter contre les violences et guerres au sein de la nation et aussi, à promouvoir des initiatives de développement au Tchad.

#### **4- Cadre géographique et humain**

Le cadre spatial de notre étude est le Tchad. C'est un pays situé au centre de l'Afrique, sur la partie orientale du bassin du lac Tchad. Le Tchad est un vaste Etat qui a une superficie de 1 284 000 Km<sup>2</sup> qui s'étend sur 1 700 Km du nord, sur 1000 Km de l'est à l'ouest<sup>3</sup>. Il occupe pour l'essentiel le Sud-Ouest de la cuvette tchadienne drainé par le Chari et le Logone et présente des reliefs, de plaines peu marquées qui se relèvent sur certaines périphéries du bassin<sup>4</sup>. Trois recensements de la population et de l'habitat ont été réalisés dans l'histoire du Tchad. Avant les indépendances, en 1921 un recensement de l'administration coloniale française avait dénombré 1 271 700 habitants, un autre en 1950 recensait 2 238 000 habitants. Ensuite en 1993, 6 280 000 habitants ont été recensés<sup>5</sup>. Et enfin, 11 176 000 habitants selon le recensement général d'habitat en 2009<sup>6</sup>. Il a comme pays limitrophes au sud la République Centrafricaine, au nord la Libye, à l'est le Soudan, à l'ouest le Cameroun, le Niger et le Nigeria. Il est parmi les cinq pays les plus vastes de l'Afrique et vingtième sur le rang mondial<sup>7</sup>.

Le Tchad est caractérisé par trois zones climatiques à savoir :

La zone saharienne ou désertique au Nord et couvre la moitié de la superficie du pays avec plus de 600 00 km<sup>2</sup>. Elle est une zone aride sans couverture végétale et sans pluie. En effet, l'uniformité du désert est rompue par les oasis de Faya, Bardai et Fada dans lequel on

---

<sup>3</sup>Atlas de l'Afrique : Tchad, les éditions du Jagar, 2011, p.76

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.,p.94

<sup>7</sup> Ibid.,p.94

pratique un système d'irrigation traditionnel de la culture maraichère et de datte. Les principaux peuples de cette région sont les Toubou, les Gouranes et les Zakhawa. Ils sont des nomades et l'élevage des chameaux reste leur activité principale.

La zone sahélienne est au centre du Tchad. Elle est faiblement arrosée par la pluie, mais elle est favorable à des cultures diverses telles que le mil, le sorgho ou l'arachide. La faiblesse de la pluie occasionne dans cette zone la famine et la sécheresse. Cette zone est habitée par une mosaïque de peuples, de cultures et de langues différentes parmi lesquels il y a les Kanembou, les Arabes, les Ouaddaiens, les kotoko etc.<sup>8</sup>.

Enfin, la zone soudanienne est la plus arrosée du pays par une forte pluie. C'est une zone de rizière, de la savane arborée, de forêt et traversée par les deux fleuves Logone et Chari qui se jettent dans le Lac Tchad. Elle est habitée par des sédentaires qui ont pour activité principale l'agriculture. A part la culture vivrière le coton occupe une place considérable dans l'agriculture<sup>9</sup>. Ce sont les Sara qui dominent les peuples de cette région mais on y retrouve aussi les Moundang, Toupouri, Massa etc.

Depuis l'exploitation du pétrole, cette zone est devenue le poumon de l'économie du pays. Cette étude est cadrée dans une période précise, entre 1965 à 2018. Que représentent ces années ?

---

<sup>8</sup> D.Gérard-Francois., « Géopolitique et population au Tchad », *Outre-Terre*, 2007, n°20, pp.263-288

<sup>9</sup> *Atlas de l'Afrique : Tchad* les Editions du Jagar, 2011, pp. 76-94

Carte 1 : Carte administrative du Tchad donnant des précisions sur les limites des régions et départements



Source : CNAR, Ministère de l'Intérieur

## 5- Cadre temporel

Dans ce travail intitulé : « Les mouvements d'opposition armés et leurs incidences sur le développement au Tchad (1965-2018) », les bornes chronologiques utilisées sont 1965 et 2018. Les bornes en amont 1965 et en aval 2018, indiquent des événements concrets et autrement dit, elles sont expressives.

L'année 1965 pour la borne inférieure est une année qui symbolise la première guerre civile tchadienne ou encore la révolution de Mangalmé contre le régime de François Tombalbaye<sup>10</sup>. Cette révolution débuta à la fin de l'année 1965. En octobre 1965, les populations dans le département de Mangalmé se soulevèrent contre un emprunt forcé payable en bétail et le quadruplement de la taxe civique. A cela s'ajoute l'abus de pouvoir des administrateurs et des forces de l'ordre qui n'hésitaient pas à humilier le paisible citoyen. Tout cela a poussé les paysans à refuser de payer l'impôt et l'emprunt national. Face à ce refus, le régime de Tombalbaye a dépêché une délégation ministérielle pour persuader mais les paysans ont préféré affronter l'autorité de l'État. Une dizaine de fonctionnaires sont tués. En représailles, l'armée rase plusieurs villages. Cet affrontement a pour conséquences des morts de deux côtés. Les manifestations des Moubis 'éclatent en 1965. La répression immédiate des forces de l'ordre a causé des dégâts considérables. La même année, des soulèvements éclatent régulièrement.

A la suite de ces émeutes paysannes, l'opposition s'unit au sein de l'Union nationale tchadienne dirigée par Ibrahim Abatcha qui fonde ensuite une organisation politico-militaire, le Frolinat dont l'objectif est le renversement par la force du régime de Tombalbaye<sup>11</sup>. Avant la création de FROLINAT, un autre mouvement voit le jour au Soudan, c'est le Front de libération du Tchad (FLT) dirigé par Hassan Ahmed Moussa un originaire du Ouaddai. Ces mouvements s'opèrent déjà dans la partie Est du Tchad en avril 1965. L'année 1965 marquera donc un tournant décisif dans cette voie. C'est en effet l'année où les paysans de Mangalmé dans le centre-est, excédés par le zèle des collecteurs d'impôts, se révoltent. Ibrahim Abatcha, ancien commis des Finances, devait dès l'année suivante, donner un contenu politique à cette opposition en canalisant tous les mouvements de mécontentements des populations nordistes. Voilà comment naquit le 22 juin 1966 à Nyala au Soudan le Front de Libération Nationale du

---

<sup>10</sup> Entretien avec Garondé Djarma, Homme, 81 ans, Ecrivain, N'Djamena le 15/9/2021.

<sup>11</sup> Entretien avec Foksia Etienne, homme, 45 ans, Enseignant, N'Djamena le 15/09/2021

Tchad (Frolinat) sous la houlette d'Ibrahim Abatcha<sup>12</sup>. C'est pourquoi l'année 1965 occupe une place de choix et déterminante dans ce travail.

L'année 2018 est la borne supérieure. Elle fait référence, chronologiquement à la tenue d'un forum national inclusif sur les réformes constitutionnelles au Tchad<sup>13</sup>. Cette rencontre des hommes politiques avait pour but d'examiner et d'adopter le rapport du haut comité axé sur les réformes de l'État, le réaménagement des grandes institutions de la république, le régime parlementaire et surtout le passage de la troisième à la quatrième République. Selon l'opposition, ce forum qui au début a un caractère inclusif national, prend le sens d'un congrès du parti au pouvoir. Au deuxième jour, ce dernier impose des directives pour diriger le débat et l'opposition (Saleh Kebzabo, Djimet Clemat et bien d'autres), y compris les mouvements révolutionnaires quittent la salle parce que selon eux, le choix n'est pas consensuel. Ce forum marque le début de l'histoire de la quatrième république prônée par le chef de l'état. Pour le parti au pouvoir, l'opposition doit participer à la construction et à la reconstruction du pays.

Nos bornes chronologiques en amont et en aval, justifient des périodes et événements capitaux et importants dans ce travail, à savoir la toute première révolution et rébellion de Mangalmé ayant abouti à la naissance des plusieurs mouvements armés. Et aussi, le passage de la troisième à la quatrième république à travers un forum national inclusif qui est une promesse du chef de l'État lors de la campagne électorale d'avril 2016. Il Rassemblait toutes les couches sociales tchadiennes organisées par le chef de l'État dans le but de promouvoir le vivre ensemble entre les différents mouvements, partis politiques et bien d'autres organisations.

## **6- Clarification conceptuelle**

Selon Grawitz, « Le savant doit d'abord définir les choses dont il traite afin que l'on sache bien de quoi il est question... »<sup>14</sup>. Autrement dit, la définition des concepts est une étape qui permet une bonne compréhension du sujet en question<sup>15</sup>. Tout travail scientifique implique une définition et clarification des concepts pour l'éclaircissement du champ d'étude et la compréhension de ce que l'on veut apporter comme contribution à la science. Dans le cadre de notre étude, nous avons comme concepts : rébellion, guerre et développement.

---

<sup>12</sup> M.A.Koulbou, « La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en droit international », Thèse de Doctorat en Droit, Université de Nancy 2, 2002-2003, p.158

<sup>13</sup> Moustapha, « Le Mouvement Patriotique... », P.78.

<sup>14</sup> G.Madeleine, *Méthodes des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz, 1986, p.398

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.398



La rébellion se définit comme une résistance ouverte face à l'autorité, surtout la résistance armée organisée face à un gouvernement établi. En effet, la rébellion renvoie à une action de se rebeller, acte de rebelle ou une dissidence, une insurrection, une mutinerie, une révolte, une sédition, un soulèvement. Elle désigne aussi l'ensemble des rebelles.

L'action de se rebeller fait appel à l'état d'esprit du rebelle qui se traduit d'abord par une conviction : celle d'avoir raison, y compris contre l'ensemble du groupe ou contre un ordre établi accepté par tous, mais que le rebelle estime être un facteur de désordre car générateur d'inégalités, de misères matérielles et /ou morales. La rébellion fait appel à deux postures : La prise des armes et la propagande politique dans le but de recueillir l'adhésion d'une majorité de la population à sa cause.

Dans la littérature, le thème de rébellion et la figure de rebelle furent longtemps un terrain fertile pour les artistes et les écrivains<sup>16</sup>. Les exemples sont nombreux.

La rébellion à l'ordre et au pouvoir politique est toujours perçue comme romantique car répondant à un combat noble mais perdu d'avance, celui du désir de hurler sa désespérance face à l'obscurité du monde. Et l'homme révolté<sup>17</sup> d'Albert Camus en est la parfaite illustration. L'homme révolté écrit Camus ne défend pas seulement un bien qu'il ne possède pas ou dont on l'aurait frustré. Il vise à faire reconnaître quelque chose qu'il a, et qui a déjà été reconnu par lui dans presque tous les cas comme plus important que ce qu'il pourrait envier<sup>18</sup>. Les romans nous ont nourris et fascinés avec le mot « rébellion ».

Jean Nicolas constate que le mot titre rébellion touche d'abord l'affectivité du lecteur et déclenche avant toute réflexion une suite d'images immédiates liées au bruit à la fureur, au déclenchement de pulsions instinctives et sauvages. Il donne à voir et à sentir l'énergie vitale qui explose en élans de refus<sup>19</sup>.

Au miroir des sciences sociales, c'est l'histoire qui fut la première discipline à s'intéresser aux phénomènes de rébellions. L'approche historique procède à la description des rébellions. Elle permet de connaître les grandes rébellions, leurs évolutions, leurs stratégies et leurs figures de proues. C'est l'histoire des rébellions au début de l'Europe moderne. Cette

---

<sup>16</sup> N. Jean, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002, p.21.

<sup>17</sup> C. Albert, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, p.73.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.377.

<sup>19</sup> Nicolas Jean, *La rébellion française...*, p.19.

description historique montre les étapes de changements incroyables au niveau social, économique, religieux et politique à travers des douzaines de rébellions paysannes.

L'approche sociologique voit les rébellions comme des phénomènes d'actions collectives. Olivier Filleule et Cécile Pêchu<sup>20</sup> observent que c'est sous la poussée de l'histoire réelle que le champ de la sociologie des mobilisations s'est progressivement constitué, en particulier aux lendemains de la commune et au cours des turbulences des années 1960-1970. La perspective sociologique s'enrichit avec des recherches sur les spécialités des aires culturelles exotiques en montrant à travers la politique par le bas et les objets politiques non identifiés, que l'ordre peut prendre plusieurs visages. La contestation de l'ordre n'obéit pas aux canaux explicitement politiques organisés. Ainsi, la participation politique, dans les sociétés démocratiques ne se résume pas seulement au vote, grève, manifestation, occupations des locaux, séquestrations. Elle s'exprime sur le plan artistique grâce à la musique, au théâtre et au choix du mode de vie. En revanche dans les sociétés où la démocratie peine à trouver ancrage, la rébellion reste un moyen privilégié de contestation de l'ordre politique.

Le développement est une responsabilité primordiale de chaque pays, il doit être un processus intégral et permanent visant à la création d'un ordre économique et social juste, qui permette et favorise le plein épanouissement de la personne humaine. Les pays conviennent que l'égalité des chances, l'élimination de la pauvreté absolue et la répartition équitable des richesses et des revenus, ainsi que la participation totale de leurs peuples à la prise des décisions relatives à leur propre développement sont entre autres des objectifs essentiels du développement<sup>21</sup>.

En économie et sciences sociales, le développement est le processus de changement social, économique et également politique. C'est un phénomène qualitatif irréversible qui entraîne des changements de structures, des changements mentaux et sociaux, des changements politiques éventuels et enfin qui crée les conditions d'une croissance durable et cumulative. Ce concept a émergé dans les années 1950 au moment de la décolonisation et de l'émergence des pays du tiers-monde sur le plan géopolitique (le mouvement des non-alignés et la conférence de Bandoeng). On peut également analyser le développement comme un objectif à travers les notions de développement humain et développement durable, diffusées par le PNUD. La première de ces notions renvoie à la satisfaction des besoins fondamentaux et à la réduction des

---

<sup>20</sup> O.Filleule, C. Pechu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.14

<sup>21</sup> J.Bemba, *Dictionnaire de la justice internationale, de la paix et du développement*, Paris, L'harmattan, 2004, p.133

inégalités entre citoyen à l'intérieur d'un pays. Le développement est considéré officiellement comme un objectif mondial<sup>22</sup>.

Dans les sciences humaines, le terme développement désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être<sup>23</sup>.

Définir le développement implique de le distinguer de la croissance.

Et d'après les spécialistes sur la question du développement économique et social, le développement est l'ensemble des mutations positives que peut connaître une zone géographique<sup>24</sup>.

En géographie comme en économie, le développement, par métaphore, a pris le sens de stade supérieur de la croissance, atteint quand tout le programme a été accompli, quand l'équilibre stable et harmonieux a été atteint. Le terme s'est disjoint de l'idée de progrès quand peu après la Seconde Guerre mondiale, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont pris conscience de l'écart croissant qui les séparait des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Cet écart n'était pas nouveau et remonte au moins au début de la révolution industrielle. Mais il apparut alors insupportable et des spécialistes se mirent à chercher des explications en vue de remédier à cette situation. Le terme développement est de plus en plus employé pour évoquer une amélioration de la situation locale et régionale qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative, dans les domaines social et culturel, économique et politique<sup>25</sup>.

Le terme développement dans ce travail intègre les aspects politiques, économiques et socio-culturels.

La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté, la guerre surgit principalement des conflits entre individus et groupes sociaux, mais elle peut aussi se déployer à partir des rivalités entre Etats que la loi et le droit ne parviennent plus à enrayer à eux seuls. La guerre est alors conçue comme un mal qui déshonore le genre humain en l'aliénant à la poursuite de tactiques diverses et stratégies variables visant à s'assurer

---

<sup>22</sup>Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, paris, ellipses, 2010, pp.162-163

<sup>23</sup> <https://www.duckduckgo.com>, développement, consulté le 14/11/2021

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> B.Roger.. R .Ferras, T.Hervé. *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier, La Documentation française, 2003, p.157

l'hégémonie sur un territoire ou une nation aux dépens des velléités militaires, juridiques ou psychologiques de résistance rencontrées<sup>26</sup>.

Dans le langage courant, le mot « guerre » est souvent une situation souvent employée pour désigner les situations qui ne correspondent pas au concept juridique du même nom. Au sens du droit international, la guerre est un procédé de contrainte avec emploi de la force qui comprend obligatoirement deux aspects : un aspect militaire et un autre interétatique. La guerre est une lutte armée avec intention de guerre. En tant que telle, elle se distingue de la rétorsion et des représailles pacifiques qui excluent le recours aux armes et des représailles armées qui s'exercent sans intention de guerre<sup>27</sup>.

Pour sa part, Gaston Bouthoul propose la définition suivante : « la guerre est la lutte armée et sanglante entre groupement organisés<sup>28</sup>. Cette lutte, pour présenter un caractère guerrier, doit obligatoirement être armée et sanglante. Ce dernier trait permet selon l'auteur de distinguer la guerre des autres formes d'opposition ou de compétitions, comme la concurrence économique, les luttes sportives, la propagande politique ou religieuse et les discussions de toute sorte. Aussi, la lutte armée, pour mériter le nom de guerre, doit comporter des combats et des victimes.

En un mot, Gaston Bouthoul définit la guerre comme étant une forme de violence qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant aux groupes qui la font et aux manières dont ils la mènent. En outre, elle est limitée dans le temps et dans l'espace, et soumise à des règles juridiques particulières, extrêmement variables suivant les lieux et les époques. Tous ces traits découlent du caractère organisé des conflits guerriers<sup>29</sup>.

Utilisant le concept de « conflit armé » pour expliquer le phénomène de guerre, Rosemary Abi-Saab dit, quant à elle, que ces termes impliquent l'existence d'hostilités entre des forces armées organisées. Les hostilités sont comprises comme des opérations de guerre ou l'état de guerre lui-même. Divers critères, matériels ou subjectifs, ont été recherchés pour préciser le contenu de ces termes : les forces armées placées sous un commandement responsable, le contrôle territorial, le nombre de victimes, la durée et l'intensité des combats, etc. L'application stricte de ces critères exclurait cependant les troubles et les tensions internes,

---

<sup>26</sup> *Dictionnaire des idées politiques*, Paris, Sirey, 1998, p.154.

<sup>27</sup> N.Q. Dinh, *Droit international public*, Paris, LGDJ, 2<sup>e</sup> Edition, 1980, p.855.

<sup>28</sup> G. Bouthoul, *Traité de sociologie. Les guerres élément de polémologie*, Paris, Payot, 1951, p.25.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.37.

autrement dit des situations de conflits larvés malgré qu'ils causent des victimes qui ne sont pas moins nombreux pour autant.

De toutes les définitions proposées par les auteurs, il ressort que la guerre est une lutte armée, c'est-à-dire que tout différend surgissant entre deux groupes ou deux Etats ne peut être tranché que par le sort des armes et que les combats ne se déroulent qu'à moyens armés. Ensuite, ce conflit armé doit opposer des groupements organisés qui peuvent être des Etats indépendants ou des groupes politico-militaires se trouvant dans un même Etat. Enfin, ce conflit armé doit être sanglant, c'est-à-dire qu'il doit faire des victimes.

Dans le contexte de ce travail, « les mouvements d'opposition armés » désignent l'ensemble des groupes armés et rebelles qui se caractérisent par l'utilisation des armes dans le but de renverser le pouvoir central. Depuis le régime de Tombalbaye jusqu'à celui de Deby, le Tchad a connu plusieurs mouvements avec des différents objectifs et plusieurs grandes figures qui dirigent ces bateaux de guerres.

## **7- Revue de la littérature**

La rédaction de ce mémoire ne s'est pas seulement limitée à la consultation des mémoires, thèses et ouvrages ou encore des recherches sur le terrain. Les recherches ont été diversifiées. Mais le plus important est la consultation de la production scientifique des auteurs auxquels nous emboitons le pas.

Reconnaissons la valeur de quelques travaux qui abordent ou traitent des aspects de ce sujet et nous permettent d'élargir notre réflexion.

Haggar<sup>30</sup> traite dans son ouvrage en insistant sur les problèmes du multipartisme intégral qui existe au Tchad. Ce multipartisme ne cadre pas avec la réalité de la démocratie et qui est à l'origine de plusieurs partis politiques et mouvements armés. Cette œuvre peut servir dans ce travail dans la compréhension des différents partis politiques au Tchad, mais surtout identifier et faire connaître les groupes d'oppositions armés et leurs impacts dans leurs actions.

Encore Haggar<sup>31</sup> renchérit que l'année 1970 au Tchad représente un chaos total qui est consacré par la prise des armes par l'opposition politique et rebelle qui plonge le pays dans le désespoir. Le Frolinat qui est un groupe d'opposition formé par les élites musulmanes est à

---

<sup>30</sup> B.I.Haggar, *Tchad : les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, l'Harmattan, 2014

<sup>31</sup> B.I.Haggar, « La situation politique du Tchad de l'indépendance à la chute de Tombalbaye », Thèse de Doctorat en Science politique et Droit, Université de Poitier, Paris, 1982

l'origine de ce chaos qui plonge et influence le développement du pays à travers la guerre civile et en mettant à mal l'unité nationale. Cette guerre est à l'origine de la dispersion de la population tchadienne dans les pays voisins. Notons également l'ingérence des puissances étrangères et l'instabilité politique au Tchad dans les années 70 et 80 ont marqué l'histoire politique du Tchad par les différents événements qu'a connu le pays dans cette période, d'où nous pouvons consulter cet auteur pour mieux savoir les atrocités de cette période qui rentre dans le cadre de notre étude.

Ngangbet<sup>32</sup> dans son ouvrage : *Peut-on encore sauver le Tchad ?* traite la question historique des événements, parfois tragiques qui ont bouleversé le Tchad ces dernières années et d'autre part une tentative d'explication des faits exposés, suivie de propositions pour sauver le Tchad. Les cinq premiers chapitres traitent la question sur la rébellion, la guerre civile, l'intervention libyenne, le retour de Hisseine Habré, la double intervention libyenne et française, guérilla rurale. Il affirme que les conflits tchadiens découlent essentiellement des mobiles d'ordre tribal, régional, politique ou religieux, puis d'un régime présidentiel dont la gestion politique fut concentrée entre les mains d'un guide suprême.

A travers ses deux ouvrages, Weddeye<sup>33</sup> retrace son parcours depuis les contreforts du Tibesti, son entrée en résistance avec le Frolinat, son alliance puis sa rupture avec H. Habré, jusqu'à son accession à la tête de l'Etat puis son exil en Algérie.

Dans ces ouvrages, l'auteur parle des mouvements armés, partis politiques qui ont considérablement influencé l'histoire du Tchad, d'où l'importance de ce document dans notre étude.

La réflexion de Koulamallah<sup>34</sup>, est un récit que l'auteur raconte dans le parcours de la rébellion jusqu'à la prise de la ville de N'djamena en otage pendant quelques heures, le 02 février 2008 par la rébellion et le groupe d'opposition en coalition déterminée pour renverser le régime du Président Deby, les événements qui ont suivi et le repli de l'expédition. Cette bataille oppose les forces rebelles coalisées de l'UFDD de Mahamat Nourri, de l'UFDD-fondamental d'Abdelwahid About Makaye et d'Acheikh Ibn Oumar et du RFC de Timan Erdini, tous réunis sous le commandement militaire unifié commandé par le Colonel Fizani Mahadji contre l'armée nationale dirigée par Deby.

---

<sup>32</sup> M.Ngabet, *Peut-on encore sauver le Tchad*, Paris, Karthala, 1984.

<sup>33</sup> G.Weddeye, *Combattant, une vie pour le Tchad*, Paris, Espace signes, Tome1, 2, 2019.

<sup>34</sup> A.Koulamallah, *La bataille de N'Djamena, 02 février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Yacoub<sup>35</sup> dans son ouvrage intitulé : *Des rebelles aux seigneurs de guerre*, a exploré l'histoire politique et militaire du Tchad depuis le vingtième siècle. Ce document constitue une référence dans le domaine de notre sujet.

L'ouvrage de Kovana<sup>36</sup> portant : *Précis des guerres et conflits au Tchad*, démontre que depuis 1964 un an avant la création du FROLINAT à Nyala, le Tchad ne parvenait pas à se mettre à l'abri de la violence parce que la force y est considérée comme moyen de résolution des différends et que jamais les responsables de crime n'ont été jugés ou traduits devant les juridictions compétentes. Dans cet ouvrage, Kovana soutient que le Tchad souffre sous les poids des armes, rebellions et sous le nombre des jeunes qui chaque année entre dans la violence nationale. L'auteur souligne aussi la question économique et cela dit, l'économie est en faillite. Le Sud fertile, est en décadence car la manne pétrolière y a fait surgir de nouveaux protagonistes nordistes et sudistes qui s'affrontent par les armes.

Bangoura<sup>37</sup> établit le lien entre la violence et les conflits au Tchad depuis l'indépendance, ceci afin de bien cerner les contours du conflit tchadien. L'auteur s'intéresse aux causes précoloniales et coloniales. La violence politique en tant que violence d'Etat est à l'origine des conflits, du président Tombalbaye au président Deby, du fait de la dictature et de l'autoritarisme qui caractérisent les régimes successifs. En retour, la violence d'Etat engendre une violence contre l'Etat tantôt par le bas (désobéissance civile, révoltes, rebellions), tantôt par le haut (dissidences, désertion, mutinerie, tentatives de coups et coups d'Etat). La violence politique a atteint son apogée en 1979 1980 avec la guerre civile. Cette guerre en effet a provoqué une régionalisation et une internationalisation du conflit avec l'intervention militaire de la France et de la Libye tout en impactant énormément le sur développement du pays.

Nebardoum<sup>38</sup> tente d'illustrer le fait que l'instabilité politique au Tchad est un phénomène systématique, étant donné qu'elle est le résultat d'une articulation entre des options politiques précisément belliqueuses. Cette étude permet ainsi de mieux cerner les mécanismes d'instabilité générés tant par le système politique, par l'environnement national que par les effets conjugués de ces vecteurs. L'auteur s'est penché essentiellement sur la vie politique de l'Etat tchadien postcolonial, même si certains facteurs émanent de réalités plus anciennes. Pour l'auteur, le Tchad est un pays difficile à édifier dans sa structure administrative actuelle, unitaire

---

<sup>35</sup> M.S.Yacoub, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-Mouna, 2005.

<sup>36</sup> V. Kovana, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1994.

<sup>37</sup> M.T.Bangoura, *Violence politique et conflit en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2005.

<sup>38</sup> D.Nebardoum, *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1998.

et centralisée. Le fédéralisme constitue une option possible et engageante capable de permettre un développement authentique des entités régionales ou nationales et d'en favoriser une intégration à la fois plus dynamique dans le cadre d'un Etat tchadien résolument tourné vers l'avenir. Il s'agit d'une analyse politique documentaire qui s'appuie sur des sources multidisciplinaires nourrie par une connaissance empirique du pays.

Dadi Abdraman<sup>39</sup>aborde la question de la crise tchadienne en remontant aux périodes précoloniale et coloniale. Durant celles-ci, l'auteur analyse une situation conflictuelle entre le Nord et le Sud, caractérisée d'une part par l'esclavage et d'autre part par la disparité économique et culturelle. Il s'agit là d'une analyse importante à l'appréhension de notre thème.

Quant à Bernard Lanne<sup>40</sup>, il remonte les causes des conflits tchadiens depuis la période coloniale où les tracées anarchiques des frontières par les colonisateurs, ont réuni au Tchad, des peuples du Nord et du Sud n'ayant pas une même culture, ce qui ne va pas permettre une facile cohabitation. L'indépendance a vu accéder à la magistrature suprême un sudiste qui va gérer d'une main de fer la jeune république en écartant les nordistes musulmans des postes ministériels clés en 1963. Cette situation à laquelle s'ajoutent l'augmentation intempestive des impôts et l'emprunt obligatoire, va ouvrir la voix aux rébellions et guerres civiles tchadiennes. L'antagonisme Nord-Sud qui est la base du problème tchadien a été portée à son paroxysme au premier semestre de l'année 1979, avec la guerre civile qui a fait de nombreuses victimes. L'auteur termine son ouvrage en faisant un bilan des rébellions et guerres tchadiennes. Cet ouvrage nous est utile en ce sens qu'il nous permet de comprendre l'origine du conflit tchadien et son déroulement.

Pour Robert Buijtenhuijs<sup>41</sup>, précise que le problème politique tchadien remonte à la période coloniale. D'après lui, la dialectique Nord-Sud de l'histoire du Tchad a existé depuis la période précoloniale du fait que le Nord du Tchad, islamisé a créé des vastes empires et sultanats guerriers soumettant le Sud animiste, qui n'a développé que des structures politiques lignagères sans centralisation du pouvoir. Mais l'indépendance a inversé l'ordre des choses en promettant à la tête du nouvel Etat un sudiste qui va gérer le pays d'une main de fer en faisant remplacer les ministres nordistes par ceux du Sud. C'est ce qui va déclencher la révolte des élites du Nord ouvrant ainsi la voie à une rébellion politico-militaire, à travers le Frolinat dont l'objectif est la prise du pouvoir. Cet ouvrage est focalisé sur les activités du Frolinat de 1979 et 1980. Par

---

<sup>39</sup> A.Dadi, *Tchad : l'Etat retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1987.

<sup>40</sup> B.Lanne, *Rébellion et guerre civile au Tchad (1965-1983)*, Paris, CNRS, 1984.

<sup>41</sup> R.Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad*, Paris, Karthala, 1987.



conséquent, il nous intéresse en ce sens qu'il nous présente la situation politique, militaire, les blessés de guerre durant la deuxième guerre civile 1980.

Claude Soubeste<sup>42</sup> a pour sa part raconté son séjour au Tchad dans son ouvrage intitulé *Une saison au Tchad : juillet 1979-février 1985*, période pendant laquelle le Tchad a traversé des moments de guerres civiles. Il nous explique dans cet ouvrage la reprise de la guerre civile du 21 mars 1980, après une année de calme, les causes et les conséquences des mouvements armés et les déroulements des différents conflits qui ont secoué le pays.

Oumar Nadji<sup>43</sup> a fait un récit sur le déroulement de cette guerre en tant que témoin oculaire. Il relate ses propres tribulations et celles de ses compatriotes durant cette folie meurtrière. Ayant lui-même échappé de justesse à la mort, l'auteur raconte comment les obus et les balles tuaient et comment l'homme venait lui aussi à égorger et tuer par plaisir son semblable. La capitale était divisée entre deux groupes ennemis : ceux qui tentaient de protéger la légalité d'une part et les rebelles qui voulaient le pouvoir d'autre part. L'auteur aborde aussi la question de la souffrance de la population du Nord ainsi que celle du Sud du pays, en le décrivant de façon réaliste et écœurante : des hommes et des femmes sans sépulture, certains qui criaient voulant de l'aide. Cet ouvrage nous intéresse en ce sens qu'il nous permet de comprendre l'ampleur de cette guerre jusqu'à la destruction des structures étatiques.

Ainsi, nous avons de nombreux autres auteurs qui ont considérablement contribué à la rédaction de l'histoire du Tchad.

Nous avons aussi quelques thèses, mémoires, articles et journaux qui traitent la question des mouvements d'opposition armés au Tchad et qui occupent une place fondamentale dans la rédaction de ce travail. Tous Ces documents occupent une place importante dans notre étude parce qu'ils retracent tous les événements liés à notre travail.

## **8- Problématique**

La problématique est un questionnement, une interrogation, affirmation sur un objet de recherche, sa dynamique et l'ensemble des phénomènes qui sont susceptibles de l'influer. C'est la formation quasi-descriptive d'une question de recherche. Quivy et Campenhoutt la définissent comme : « L'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les

---

<sup>42</sup> C.Soubeste, *Une saison au Tchad : juillet 1979-février 1985*, Paris, L'Harmattan, 2012.

<sup>43</sup> O.Nadji, *La guerre de N'Djamena (1979-2006), un survivant raconte*, Paris, L'Harmattan, 2009.

phénomènes étudiés »<sup>44</sup>. C'est le moment où la question de départ est tournée de manière à formuler une question la plus appropriée. Elle consiste à envisager toutes les possibilités de traitement d'une question, d'un problème et retenir la plus précise, explicite à l'objet. C'est aussi faire resurgir le caché de l'objet. C'est dans ce sens que Gaston Bachelard disait « Il n'y a de science que du caché »<sup>45</sup>.

Toutefois au Tchad, l'opposition est un facteur déterminant et préoccupant pour le gouvernement. Cette opposition armée a été et reste au centre des préoccupations de tous les gouvernements depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, compte tenu des problèmes et les événements qu'a connus la population tchadienne dans son passé. Compte tenu de la dictature, l'oppression, l'autoritarisme que le Tchad a vécu depuis la période coloniale et la période postcoloniale, il s'agit ici d'une lutte contre la mauvaise gouvernance et pour les libertés, selon les opposants. Depuis les années 60 jusqu'à nos jours, le Tchad a connu de nombreux mouvements d'opposition armés qui caractérisent l'histoire politique et militaire du pays tout en influençant considérablement le développement au Tchad.

Alors dans le cadre de ce travail, la question que nous nous posons est celle de savoir : Dans quelle mesure les mouvements d'opposition armés ont impacté sur le développement au Tchad ? Autrement dit comment ces mouvements armés ont marqué l'histoire politique, militaire, diplomatique, culturelle et économique du Tchad de 1965 à 2018 ? A la suite de cette question principale, découlent des questions secondaires. Ainsi quel est le contexte historique de création de ces mouvements armés ? Quelles sont les grandes figures emblématiques des mouvements armés au Tchad ? Quel est le rôle de la communauté internationale concernant les mouvements armés au Tchad ? Et enfin quels sont les bilans ou impacts des mouvements d'opposition armés pour le développement au Tchad ?

## **10- Cadre théorique**

De prime abord, nous rappelons que la notion de "théorie" s'étend comme un ensemble des données, des énoncés, des paradigmes combinés et cohérents qui servent à expliquer un phénomène ou une situation<sup>46</sup>. Toute théorie part du postulat selon lequel, un événement social ou un phénomène social peut-être expliqué nécessairement à travers un certain nombre de règles, lois, principes propres et spécifiques à un domaine qu'il faut, au préalable en tenir

---

<sup>44</sup> R. Quivy, Van.Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, 2<sup>e</sup> Ed, p.287

<sup>45</sup> G. Bachelard, *Nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1968, 10<sup>e</sup> Ed, p.181

<sup>46</sup> *Lexique de Sociologie*, Paris, Dalloz, 2013, 4<sup>e</sup> édition, p.378.

compte et pouvant servir comme modèle d'explication pour analyser, comprendre et interpréter un fait ou un événement. C'est-à-dire faire adopter une théorie à notre champ d'étude afin de mieux comprendre et analyser.

Quelques approches théoriques ont permis d'expliquer et analyser les mouvements d'opposition armés au Tchad.

Dans ses études, le politologue soudanais Haydar Ibrahim a développé la théorie de la « securitocratie »<sup>47</sup>. Il explique comment la structure du pouvoir caractérisée par la dictature et les confiscations des libertés amène l'armée à se révolter et prendre le pouvoir et devient un parti politique. Cette situation plus récurrente en Egypte et Tunisie avec des services qui fonctionnent en réalité comme des Etats dans un Etat, dédiés à la protection des régimes en place contre ce que ces derniers considèrent comme leurs ennemis de l'intérieur. Cette théorie cadre parfaitement avec la réalité politique au Tchad. Au Tchad, du Frolinat jusqu'aux MPS cette théorie est d'actualité à cause de l'utilisation de la force pour faire partir les chefs d'Etats.

Duverger, homme politique, juriste et professeur d'Université de nationalité française a fait des études sur la théorie du fonctionnement des partis politiques et de l'opposition<sup>48</sup>. Selon lui, c'est la politique qui est à la base de la division et la domination dans la société, y compris l'opposition ainsi que la contradiction des idées dans l'espace politique. Cependant, le dominé cherche à changer la situation en agissant. Par contre, d'autres cherchent à lutter pour leurs intérêts. C'est ainsi que Maurice Duverger affirme :

Depuis que les hommes réfléchissent à la politique, ils oscillent entre deux interprétations diamétralement opposées. Pour les uns, la politique est essentiellement une lutte, un combat, le pouvoir permettant aux individus et aux groupes qui le détiennent d'assurer leur domination sur la société et d'en tirer profit. Pour les autres, la politique est un effort pour faire régner l'ordre et la justice, le pouvoir assurant l'intérêt général et le bien commun contre la pression des revendications particulières<sup>49</sup>.

Cette théorie est très importante dans ce travail dans la mesure où elle explique la situation politique du Tchad à travers le changement radical apporté par ces mouvements. Elle cadre avec notre champ d'étude par le fait que le dominé une fois subie les injustices des

---

<sup>47</sup> H.Ibrahim, «Al-amnuqratiya fi Soudan », in *Ouvrage collectif sur les « Sécuritocratie »*, ARI, 2011, p.19

<sup>48</sup> DL. Seiler, « Maurice Duverger et les partis politiques », *Revue international de comparée*, vol 17, <https://doi.org/10.3917/ripc.171.0055>, consulté le 20 décembre 2020.

<sup>49</sup> M. Duverger, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964, p.20.

politiciens, cherche à renverser la situation en agissant, c'est-à-dire en créant une rébellion pour faire chuter le pouvoir central.

Le *Foco* (foyer) ou Foquisme<sup>50</sup> est une théorie de guerre révolutionnaires formulée par Che Guevara qui déclarait vouloir faire « un, deux, plusieurs Vietnam... » afin de lutter contre l'impérialisme des Etats Unis. Cette théorie de la révolution est fondée sur la création de foyers de guérillas rurales. Elle a été à l'origine de plusieurs guérillas dans les années 1960 en Amérique latine, dont la plupart furent démantelées rapidement. L'idée est de s'appuyer sur des guérillas soutenues par la paysannerie, avant de s'attaquer aux villes pour renverser le pouvoir en place. Cette théorie se distingue par rapport à la stratégie alors adoptée notamment par les partis communistes, qui refusaient d'entamer la lutte armée tant qu'un parti révolutionnaire de masse n'avait pas été créé. Au contraire, Che Guevara et Debray préconisaient et sollicitaient la lutte armée, menée par un petit groupe de militants qui rallieraient progressivement les paysans aux alentours. Ainsi, cette théorie cadre et justifie convenablement la réalité du Tchad d'où la prise du pouvoir se focalise toujours par les mouvements armés.

## **11- Sources et Méthodologie**

Chaque travail scientifique nécessite des techniques et méthodes précises pour sa réalisation. Concernant la rédaction de ce mémoire de Master, nous avons les méthodes et techniques d'exploitation judicieuses des données et informations, des sources écrites, orales, iconographiques, et des autres sciences. Parmi les sources, nous avons les sources écrites caractérisées par des ouvrages, articles, mémoires et thèses ; nous avons aussi des sources orales, iconographiques, électroniques et des archives.

S'agissant des sources écrites, nous avons mené la recherche dans les endroits à savoir : La bibliothèque de la FALSH et le CHGA qui ont beaucoup facilité la tâche à travers les documents, Thèses, mémoires et les dictionnaires qui rentrent dans le cadre de notre sujet. Nous avons aussi la bibliothèque centrale de l'université de Yaoundé 1 et celle d'IRIC qui ont permis d'avoir une idée générale de ce travail à travers des articles et d'autres documents.

La bibliothèque nationale du Tchad a aussi grandement facilité la tâche concernant ce travail à travers différentes sortes sources.

---

<sup>50</sup><https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Foco>, consulté le 8/11/2021

Le CEFOD occupe aussi une importance capitale et de grande valeur scientifique notamment à travers sa documentation, informations, publications, journaux, archives nationales et décrets qui facilitent les recherches sur le terrain.

Le centre Almouna de Ndjamena qui est une grande maison de publication et aussi une bibliothèque nous a considérablement facilité la recherche en repérant facilement les documents. La bibliothèque d'ENA de Ndjamena a aussi des mémoires et autres documents qui aident considérablement dans la maîtrise des séquences de l'histoire politique du Tchad.

Concernant les sources orales, elles se caractérisent par des témoignages oraux qui sont venus confirmer, infirmer et compléter nos analyses. En effet, ces sources apportent des informations fiables qui peuvent nous faciliter la compréhension du passé historique. Elles constituent la source primaire dans la rédaction de l'histoire en Afrique d'une manière générale. C'est pourquoi disait Jan Vansina : « L'oralité apparaît comme un fait important des civilisations qui aura permis le savoir, le savoir-faire et l'ensemble des valeurs culturelles et morales »<sup>51</sup>. Autrement dit il met un accent particulier sur la place qu'occupent les sources orales dans l'historiographie africaine. Elle est un élément important dans la réécriture de l'histoire africaine. Dans le cadre de notre recherche, nous avons jugé utile de mener des entretiens dans la ville de Ndjamena, étant donné qu'elle est la capitale du Tchad et abrite tous les sièges des partis politiques avec des atouts favorables concernant la recherche.

Nous avons choisi des personnes cibles que nous avons interrogées en l'occurrence les administrateurs, opposants, enseignants, journalistes et diplomates. Notre échantillon d'enquête a pris en considération : l'âge, la profession et surtout l'expérience et l'expertise des séquences de la scène politique tchadienne.

Plusieurs informateurs ont requis l'anonymat.

Donc nous avons utilisé deux méthodes pour recueillir les informations à savoir la prise des notes et l'enregistrement.

S'agissant des sources iconographiques, elles sont des études des représentations figurées d'un sujet qui aident à décrire certaines images, tableaux et monuments de la capitale. Nous avons collecté des images des plus anciennes aux plus récentes à travers un appareil photo

---

<sup>51</sup> J. Vansina, *De la tradition orale, essai de méthode historique*, Paris, Tervuren, 1961, p.15

et quelques-unes prises de l'internet, lesquelles ont occupé un intérêt capital dans la rédaction de ce travail.

Les sources électroniques sont composées de tous les documents publiés et non publiés mis en ligne. Elles nous ont aidés à comparer et compléter nos informations et tirer leur quintessence.

Conformément à la règle, plusieurs approches ont été choisies dans le cadre de l'interprétation, l'analyse et le traitement des données et informations. C'est dans ce sens qu'une analyse empirique et diachronique ont permis de reconstituer et de régler notre sujet. L'analyse synchronique est une méthode qui présente des événements s'étant produits en même temps. C'est dans cette logique que celle-ci reste importante, car il est indispensable d'analyser les faits étudiés et les influences qu'ils subissent. L'analyse systémique est une méthode qui cherche ou traite un ensemble des choses dans sa globalité. Elle est incontournable, car chaque événement a été rapporté à la société tout entière. Celle-ci permet de ressortir l'impact des mouvements armés. Ce sujet fait appel à la géographie, à l'anthropologie, à la sociologie et bien d'autres sciences auxiliaires de l'histoire. Les données de ces disciplines compléteront les insuffisances des travaux historiques.

Bref, après la récolte de toutes les informations nous sommes passés à l'analyse et au traitement des sources. Dans cette partie, on est appelé à analyser, confronter et traiter les résultats de notre étude ou enquête. Il est question parfois de confronter et critiquer les sources pour parvenir à la vérité historique.

En effet, notons également qu'une recherche ne peut pas se baser sur une seule discipline. C'est pourquoi nous avons fait recours à d'autres disciplines connexes de l'histoire pour compléter nos informations.

## **12- Difficultés rencontrées**

Au cours de la réalisation de ce travail, un nombre de difficultés ont été rencontrées. En tout état de cause, ces difficultés sont inhérentes à la rareté de certains documents concernant la thématique dans les bibliothèques. Sur le plan de collecte des données, nous étions confrontés au manque de sources, l'indisponibilité, le refus des certains informateurs et aussi plusieurs informateurs ont requis l'anonymat. Compte tenu de la situation sanitaire due au phénomène du Covid 19, presque tous les centres et institutions de recherches scientifiques étaient ou irrecevables. Tout cela a impliqué le bon déroulement de nos travaux et enquêtes de recherches.

A cela s'ajoute l'indisponibilité de certains responsables administratifs, militaires, diplomates et chercheurs susceptibles de nous donner des informations fiables et relatives à notre problématique afin de réaliser notre travail. Ensuite, accéder aux archives du Ministère de la Défense et autres services n'a pas été possible. Cependant, malgré les multiples contraintes, nous avons acquis quelques atouts qui nous ont facilité le travail. Ainsi, ces atouts sont entre autres les bibliothèques, le CEFOD, certains centres de recherches scientifiques et la disponibilité des certains enseignants chercheurs.

### **13- Annonce du plan**

Les données collectées ont permis de conduire notre analyse et d'organiser les résultats de cette recherche en quatre chapitres répartis comme suit :

Le premier chapitre retrace le contexte de création et les fonctionnements des mouvements d'opposition armés au Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018.

Le deuxième chapitre porte sur les grandes figures emblématiques des mouvements d'opposition armés et leurs activités au Tchad.

Quant au troisième chapitre, il traite la question des mouvements d'opposition armés au Tchad et la communauté internationale.

Le quatrième et dernier chapitre est essentiellement lié à la question des bilans ou impacts des mouvements d'opposition armés sur le développement au Tchad.

## CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE CREATION ET FONCTIONNEMENT DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES AU TCHAD

Caractérisée par plusieurs mouvements armés, l'histoire politique du Tchad est considérablement influencée par cette opposition armée. Et cette rébellion a grandement entravé le développement du Tchad tout en causant de véritables hécatombes et un système économique agonisant. Ainsi le processus qui conduit le pays à l'indépendance n'a guère résolu la contradiction principale, à savoir, celle qui oppose d'un côté le système colonial français et de l'autre, les masses tchadiennes. Ce fut une décolonisation illusoire, car l'indépendance s'était traduite par la mise en place d'une équipe politique inféodée à l'ancien pouvoir et par le maintien sous des formes à peine déguisées, de la dépendance économique, politique, culturelle et financière<sup>52</sup>.

Ainsi depuis le régime de Tombalbaye jusqu'à celui de Deby, les mouvements armés sont nés à la suite d'une injustice d'une part ou d'un désaccord politique ou religieux d'autre part.

Ainsi tous ces mouvements fonctionnent et sont financés en armes tout comme en argent par d'autres pays notamment certains pays arabes et les occidentaux. Parfois ces mouvements appliquent la technique de coalition ou d'union pour faire périlcliter ou décliner l'ennemi d'où la célèbre phrase « L'union fait la force ». Ainsi dans ce chapitre nous allons aborder le contexte de création et fonctionnement des mouvements armés premièrement et ensuite nous allons explorer les objectifs, les idéologies et les différentes actions menées par les groupes rebelles au Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018.

### I. GENERALITE

Comme partout en Afrique néocoloniale, la bourgeoisie naissante ne pouvait régner que selon deux modèles à savoir : le libéralisme qui suppose l'existence d'une base économique adéquate ou la dictature. Les nouvelles autorités choisirent cette deuxième voie en s'engageant d'une part dans une politique de consolidation du pouvoir par la liquidation de tout germe de contestation et, d'autre part, dans une politique de développement inégal des régions<sup>53</sup>. Cela

---

<sup>52</sup> B.I.Haggar, « La situation politique du Tchad de l'indépendance à la chute de Tombalbaye », Thèse de Doctorat d'Etat en politique et Droit du développement, université de Poitiers, Paris, 1982, p.56.

<sup>53</sup> .Haggar, « La situation politique... », p.57



s'explique en grande partie par l'absence de volonté politique pour rechercher dans le calme et la concertation les solutions aux graves problèmes existentiels qui se posent, par le non-respect des dispositions constitutionnelles qui permettraient une alternance politique passant par la voie des urnes, par les violences et persécutions exercées contre les citoyens. Tous ces éléments conjugués <sup>54</sup>ajoutés à tant d'autres parfois personnels, poussent de nombreux citoyens à renoncer à la voie classique de la démocratie pour prendre le chemin de la lutte armée. Malheureusement, bon nombre de dissidents politiques longtemps immigrés dans le système Deby, en sont marqués de façon indélébile. Trop influencés par ces méthodes de division, de mépris de l'autre, de pillage, ils n'ont pas su les transcender ni s'en départir. On assiste alors à une pléthore insensée de mouvements armés, plus nombreux encore que les partis légalisés, tous imprégnés d'esprit ethnique ou clanique. Se retranchant derrière une phraséologie nationaliste, la plupart des opposants n'ont pas pour objectif de changer le système qu'ils prétendent combattre mais uniquement de prendre la place du président, suivre son exemple et se servir du pouvoir à des fins personnelles. Cette situation fait du Tchad l'un des pays au monde qui détient le record du nombre de mouvements rebelles et des partis politiques.

Dans cet incompréhensible prolifération on trouve d'une part des mouvements armés structurés qui mènent des activités politiques et militaires effectives sur le terrain et, par ailleurs, des fractions créées par un ou quelques individus sur la base d'une curieuse pratique : « un individu, un sigle, un communiqué=un mouvement ». Dans cette aventure, un bon nombre de ces factions est uniquement soutenues par les membres de la famille, du clan ou de la tribu. Par ce biais, certains opportunistes sans scrupule pensent également entrer sur la scène politique, non pas tellement pour défendre une cause, mais en nourrissant l'espoir de participer à une éventuelle négociation avec le pouvoir.

D'autre encore, animés des mêmes intentions, recherchent une possible grande union avec les mouvements politico-militaires ainsi qu'avec d'autres partis de l'opposition<sup>55</sup>. Dans cette partie, il est question d'énumérer premièrement les problèmes d'injustice qui ont favorisés la création de plusieurs mouvements d'opposition armés. Par la suite nous allons étudier sur les différentes tentatives de coalition des mouvements rebelles afin d'anéantir l'ennemi.

---

<sup>54</sup> B.I.Haggat, *Tchad : les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, L'harmattan, 2014, p.99.

<sup>55</sup> Haggat, « La situation politique... », p.13.

## 1. L'injustice sociale, économique et politique

Avant son accession à l'indépendance le 11 août 1960, le Tchad a connu à l'instar des autres pays d'Afrique colonisés par la France, un système de multipartisme « parrainé ». Mais rapidement le pays a évolué vers des pouvoirs politiques durs et autoritaires étouffant toute liberté. Ce type de gouvernance conduit infailliblement vers un cycle infernal où la violence et aux répressions répondent d'autres violences. Il en résulte une instabilité politique chronique comme nous connaissons depuis lors ou la dictature perdure, en étant néanmoins menacée par des mouvements rebelles qui naissent, meurent et renaissent sans cesse. Au Tchad, les premiers mouvements armés apparaissent en 1965, dont le Frolinat<sup>56</sup>. De tous les régimes politiques qu'a connus le Tchad, la gestion politique, administrative, économique et sociale des gouvernements est au centre des débats. Le partage et l'équilibre du pouvoir occasionnent des dissensions entre les tenants du pouvoir et l'opposition politique. Dès lors, on assiste à la prolifération des groupes politico-militaires sur la scène politique nationale<sup>57</sup>. Par rapport à la situation politique malsaine qui prévalait dans le pays, situation caractérisée par l'injustice, le népotisme et la purification ethnique, plusieurs cadres patriotes décidèrent de créer des mouvements armés<sup>58</sup>.

Dans l'ensemble, cette politique du favoritisme ne manque pas des conséquences néfastes. A la limite, on aboutit à des mécontentements généralisés qui conduisirent aux soulèvements contre les régimes en place. Ce qui n'évite pas d'ailleurs de créer des conditions de départ pour la rébellion et l'exil politique pour certains. Le cas le plus édifiant fut la création du Front de libération nationale du Tchad. Un mouvement de contestation émergea contre le régime de la première république face à l'exacerbation de l'injustice. Aussi avec le régime Habré les nominations systématiques des Goranes aux postes ministériels au détriment des autres cadres entraînent le départ pour la rébellion du président Idriss Deby et ses comparses en avril 1989<sup>59</sup>.

La prolifération des mouvements armés et groupes politiques s'explique en partie par la politique d'exclusion menée par les différents régimes qui se sont succédé au Tchad depuis l'indépendance. Une politique de favoritisme qui fait naître chez d'autres ethnies un sentiment d'abandon, de frustration, d'injustice, de mise à l'écart du pouvoir. Ceux qui se sentent victimes de cette pratique rumaient leur vengeance et attendaient impatiemment le moment propice

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p.15.

<sup>57</sup> M.M.Mahamat, « Les gouvernements du Tchad : hommes et enjeux (1959-2008) », Mémoire de Master en histoire politique, université de N'Gaoundéré, 2008-2009, p.24.

<sup>58</sup> A.G.Djarma, *Témoignage d'un militant du Frolinat*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.221.

<sup>59</sup> H.D. Moussa, *Le boulet tribal*, N'Djamena, Edition Sao, 2002, P.19.

pour se hisser au sommet de l'Etat et jouer à leur tour la même partition. Par ailleurs, dans les années 1980, l'expérience malheureuse des onze tendances armées qui ont gouverné le Tchad après la chute du régime militaire du général Felix Malloum a eu une influence désastreuse sur les milieux politiques tchadiens. Ces nouveaux parvenus aux affaires considèrent les biens publics comme un butin de guerre à partager, sans se soucier qu'ils sont la propriété de la communauté nationale. C'est une politique de pillage jamais connue au Tchad, que le pouvoir MPS continue selon certains, à mettre en œuvre. Depuis lors, les Tchadiens imprégnés des méthodes de ce régime quand ils entrent dans la résistance armée ou choisissent l'opposition démocratique, croient qu'il suffit de mobiliser quelques membres de leurs ethnies ou clan, de se doter d'un sigle et d'un programme politique, de publier un communiqué de presse et d'avoir des armes pour chasser facilement les chefs d'Etat et prendre leurs places, ou de constituer une commission préparatoire chargée de proposer dans les plus brefs délais les modalités pratiques d'une union avec d'autres groupes ou de concevoir la forme d'une transition après la victoire pour que les difficultés dressées sur le chemin du pouvoir soient levées<sup>60</sup>.

Au Tchad, quelques mois après l'indépendance, le régime politique de Tombalbaye bascule dans la violence en raison de luttes pour la consolidation du pouvoir et d'autres injustices. Les rivalités, les antagonismes qui surgissent entre partisans et opposants du chef de l'Etat durcissent le régime, ce dernier devenant de plus en plus autoritaire. Et ce, allant jusqu'à l'élimination de tout opposant (réel ou supposé) quelle que soit sa région d'origine. Cet autoritarisme s'est poursuivi avec son successeur au sommet de l'Etat, le général Malloum, même si ce militaire fait preuve d'un pouvoir hypotrophié par rapport au pouvoir hypertrophié de son prédécesseur<sup>61</sup>. Les caractéristiques de ce régime militaire empêchent la mise en œuvre d'une politique de réconciliation nationale, trop tardive et mal engagée.

Le pays de Toumai a connu plusieurs années de guerre et des luttes armées depuis l'arrivée des colonisateurs. Ces dernières accompagnées d'une forte dictature qui a commencé au lendemain de l'indépendance avec l'instauration du parti unique, le Parti Progressiste Tchadien/Rassemblement Démocratique Africain (PPT/RDA) par le président Tombalbaye qui plonge le pays par la suite dans une situation de guerre. Et cela en commençant par le Frolinat. Ce front crée à la fin de l'année 1965, par Ibrahim Abbatcha et ses compagnons au Soudan qui combattaient contre le régime de Tombalbaye. Suite à une frustration causée par le régime en place, tout commença par l'élimination de certaines élites musulmanes. C'est de là qu'est née

---

<sup>60</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...* pp.266-267.

<sup>61</sup> M.T.Bangoura, *Violence politique et conflit en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'harmattan, 2005, p-123.

la véritable révolte des Tchadiens du Nord contre le Sud, accélérée par la révolution culturelle de 1973 du président Tombalbaye. Ensuite le Frolinat s'éclate en plusieurs groupes armés et plonge le pays dans la guerre civile entre le Nord et le Sud. En effet, cette guerre a débuté dans un grand lycée de la capitale en l'occurrence le Lycée Felix Eboué.

Quelques années après, la situation se dégrade jusqu'à la naissance du mouvement politico-militaire au départ et qui deviendra le parti politique légalisé MPS avec la prise du pouvoir le 1<sup>er</sup> Décembre 1990 par le président Deby, lequel écarta le régime d'Hisseine Habré, le véritable dictateur prendra fuite par la ville de Kousseri (Cameroun) pour s'exiler au Sénégal<sup>62</sup>.

Les révoltes populaires au Tchad vont s'expliquer tant par des considérations politiques que par des considérations économiques, sociales et administratives.

Pendant le régime de Tombalbaye, né des révoltes des peuples du Nord du Tchad, le Frolinat va s'organiser pour conquérir le Nord du Tchad et viser N'Djamena la capitale pour prendre le pouvoir par la force des armes de la main des Sudistes. Pour le SG du Frolinat, Abba Sidick, le reproche soulevé contre le président Tombalbaye est d'ordre politique :

C'est d'abord le fait qu'il ne tient pas compte des réalités tchadiennes d'aujourd'hui. Lorsqu'on est un homme politique, on doit considérer les problèmes tels qu'ils se posent dans la réalité. Or, le chef du gouvernement tchadien actuel ne se pile pas à cette exigence fondamentale. Au lieu d'être président de toute la république du Tchad, il se pose en président d'une partie du Tchad. Cela est grave parce qu'il a créé le germe de la division. La politique pratiquée jusqu'ici au Tchad a été une politique de discrimination à l'égard de ce qu'au Tchad on nomme le Nord. Le Nord forme un bloc de civilisation arabo-musulmane. De cette réalité-là, le régime actuel refuse de tenir compte, on a même la nette impression qu'il tente de remettre en question des valeurs morales et spirituelles de cette civilisation spécifique<sup>63</sup>.

Les causes de la révolte tchadienne sont multiples et découlent de conditions tant subjectives qu'objectives vécues par les populations. Les causes d'une insurrection, notait Gerard Galiant, peuvent être politiques, sociales, religieuses ou économiques avec une combinaison de plusieurs de ces facteurs. En fait, le catalyseur est aussi d'une grande variété, il y a certes les facteurs classiques : impôts jugés excessifs, taxes prohibitives, oppression religieuse ou ethnique. Au Tchad, on peut dire sans exagérer que tous ces facteurs sont plus ou moins réunis. Les conditions de vie des populations tchadiennes se sont détériorées par rapport à ce qu'elles étaient sous l'occupation française. Et pourtant, les Tchadiens n'ont guère menagé

<sup>62</sup>M. Ousmane, « Le mouvement patriotique du salut, du mouvement politico-militaire au parti politique : 1990-2018 », Mémoire de Master recherche en Histoire, université de Ngaoundéré, 2019, p.67.

<sup>63</sup> G. N. Gatta, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence africaine, 1985, p.176.

leurs efforts. L'économie a relativement connu un essor, quelques industries de transformation ont fait leur apparition. Mais les populations n'en ont tiré aucun profit. Les sociétés étrangères en furent les bénéficiaires avec la complicité de la bourgeoisie politico-bureautique au pouvoir. Il ne fait aucun doute que l'existence d'une bourgeoisie nationale avec une assise économique renforce encore plus l'exploitation des populations par sa propre classe dirigeante. Parmi ces facteurs se trouvent les disparités régionales engendrées par le développement inégal poursuivi par le régime de Tombalbaye, le refus de toute forme d'opposition tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du parti et, enfin, les abus administratifs perpétrés par les agents de l'Etat qui ont pris la relève des colons. Ce déséquilibre économique n'est pas une fatalité, mais une politique sciemment voulue et poursuivie par le régime de Tombalbaye. Et ce n'est pas tout. Il y a des inégalités en matière de structures routières. Le peu de réseau que possède le pays se situe au Sud du pays où les liaisons sont plus faciles avec la capitale, alors que les zones dites islamisées étaient coupées de la capitale pendant la saison des pluies, périodes où les communications terrestres sont quasiment nulles. La ville d'Abéché située à 800 km de Fort Lamy est entièrement coupée pendant cette période de plus de trois mois chaque année.

Le régime de Tombalbaye a fait souffrir la population du centre et de l'est tout comme le nord, c'est-à-dire les musulmans du Tchad. J'ai été emprisonné et torturé pendant plusieurs mois. Tombalbaye en personne a fait passer le fer à repasser sur ma main tout en disant : « vous dites Allahou akbar toujours, faut qu'il vienne à votre secours (Dieu) », pour me faire souffrir. Tombalbaye à lancer la chasse à l'homme contre les musulmans, témoignait le célèbre écrivain tchadien Al hadj Garondé Djarma<sup>64</sup>.

Les années 1965 et 1966 furent parmi les plus sombres de l'histoire du Tchad. La combinaison explosive d'éléments économiques, politiques et sociaux agitaient le pays. Mais l'administration continuait sur sa lancée, n'apportant que tyrannie, corruption, concussion, alors que la population recherchait par tradition une justice sociale, une certaine équité, un charisme et un respect minimum des traditions, mais surtout un peu de dignité et de considération. Au lieu de tout cela, toutes les voies légales d'opposition politique étaient bloquées et les populations paysannes, particulièrement n'avaient aucun moyen de se faire entendre par les autorités tant au niveau local que national ou international<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> Entretien avec Alhadj Garondé Djarma, 81 ans, écrivain, N'Djamena le 15/09/21.

<sup>65</sup> Hagggar, « La situation politique... », p.93.

Les évènements de Mangalmé se sont produits en octobre 1965, dans une situation de pré-révolte. Déjà, l'administration territoriale commençait à être déficiente et la nomination à la tête du commandement des gens pour la plupart incapables et ignorants en matière d'administration n'avait fait que précipiter les choses. C'est alors que les populations déçues se sont adressées aux autorités en ces termes : « Qu'est-ce que vous voulez, vous, les autorités ? Vous nous chargez d'impôts, nous vous présentons un candidat et vous nous en imposez un autre. Alors, si vous voulez que nous vous payions les impôts de 1965, ramenez-le au taux de l'année dernière, c'est-à-dire de douze millions à trois millions de FCFA. Non seulement nous ne voulons pas mais nous ne pouvons pas payer les douze millions etc. Les populations de Mangalmé décidèrent d'envoyer alors une délégation pour rencontrer le président de la république, de lui soumettre leurs préoccupations puisque personne, à l'échelon d'Ati ne voulait les écouter<sup>66</sup>.

Lorsque la délégation Moubi arriva à Fort-Lamy, le président se trouvait dans le Sud, informé par son ministre de l'intérieur qui accusait la délégation d'être constituée de manifestants contre le régime. Le président ordonna de les garder en prison jusqu'à son retour. Or, à son retour, le chef de l'Etat n'a même pas reçu la délégation libérée de prison. Il leur a dit simplement qu'il enverrait quelqu'un pour donner des instructions.

Pour cette population, toutes les voies légales étant épuisées, elles décidèrent de persister dans leur refus de payer les douze millions d'impôts. L'envoi du ministre Michel Djidingar, chargé des Finances, n'a guère résolu le problème posé par ces populations de Mangalmé.

Les choses ont trainé presque sept mois. Puis le président décida d'envoyer une forte délégation pour négocier avec les Moubis. Elle était conduite par M.Dounia Marc, ministre d'Etat chargé du Tourisme et comprenait plusieurs autres cadres du pays.

Les discussions entre la délégation officielle et les populations durèrent trois jours, mais sans grand souci. La délégation ministérielle envoya un message pour demander de nouvelles instructions de Fort-Lamy. Tombalbaye leur annonça que le ministre de l'Intérieur, Silas Selingar, viendrait le lendemain pour régler cette question. Il faut noter que l'envoi de Silas à Mangalmé avait été décidé par Tombalbaye seul sans l'accord du gouvernement.

L'annonce de l'arrivée du ministre enthousiasma la population qui espérait enfin être entendue et comprise. Elle réserva un accueil chaleureux au ministre. Mais dès son arrivée Silas,

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 278.

au lieu de s'entretenir avec le chef de la délégation, écouta simplement quelques membres de la délégation qui lui dirent que la population était manipulée par Faki Abdoulaye, candidat malheureux<sup>67</sup>.

Sans prendre connaissance de l'état des discussions et devant une marée de gens heureux de voir leur ministre, ce dernier lança : « les femmes, rentrez à la case » et d'ajouter : « c'est Faki Abdoulaye qui fait le malin ? Bon allez, gardes, fouettez-le ».

La fusillade fit plusieurs morts et plusieurs blessés, que les parents s'empressèrent d'évacuer le village. Malgré le drame, le ministre tenait à faire son discours. La délégation a donc poursuivi la population jusque dans leurs propres maisons. Que pouvait faire une population désarmée, innocente et poursuivie jusque dans sa propre propriété ? Elle a préféré se défendre plutôt que se voir massacrer. Les gens venus à cheval pour l'accueil du ministre et qui ont vu tomber les leurs ont chargé la délégation. Un massacre se produisit et causa plusieurs morts. Les mesures prises par les autorités furent catastrophiques. Ni la répression, ni la destitution de certains chefs de cantons, considérés comme à l'origine des événements n'ont guère arrangé le pouvoir central <sup>68</sup> dans la mesure où les événements prirent la tournure d'un soulèvement général. Ainsi, des cantons entiers choisirent parfois de lier leur sort avec la rébellion et cela avant tout pour des raisons politiques. L'armée n'arrivait pas à bout de l'insurrection. Et c'est là que se situe la première nouveauté. Comme le soulignait un texte anonyme : « la révolte, de Mangalmé marque un changement... pour la première fois, une révolte, bien que durement réprimée, ne se terminait pas pour le peuple par un recul. L'armée tchadienne a dû s'affronter à des groupes d'auto-défense qui se créait spontanément dans les villages et ...c'est également la première fois dans l'histoire récente du Tchad, que la répression d'une manifestation durait plusieurs jours et se heurtait à une résistance armée. Une deuxième nouveauté résidait dans le fait que les populations n'envisageaient plus d'émigrer vers les pays voisins. Bientôt, la révolte des Moubis fit tache d'huile dans les régions du Guera, du Ouaddaï et du Salamat. Mais ce fut aussi l'entrée en scène d'autres acteurs, qui pour la plupart, étaient issus de l'opposition en exil. A la même période que le gouvernement de la république islamique en exil, très exactement le 20 avril, naquit le Front de Libération du Tchad (FLT) qui émanait lui-même du mouvement national de libération tchadien (M N L T). Le Front était dirigé par M. Hassan Ahmed Moussa qui lui-même aurait appartenu au MSA (Mouvement Socialiste Africain) de Ahmed Koulamallah et serait parti au Soudan après l'interdiction des

---

<sup>67</sup> Haggar, « La situation politique... », p.286.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.286.

partis politiques au Tchad en 1962. Bien que nous ne puissions pas affirmer qu'il y a eu relations entre ce front et le gouvernement en exil, le pouvoir fera plus tard une confusion pour la bonne cause. Malgré son existence antérieure à celle des autres acteurs, les éléments de l'Union Nationale Tchadienne (U N T) furent les derniers à rejoindre les révoltes paysannes. Cependant, l'UNT avait envisagé l'éventualité d'un affrontement armé avec le régime de Fort-Lamy plus tôt que les autres acteurs.

La nécessité pratique et immédiate d'un regroupement et d'un développement des forces d'opposition au régime de Fort-Lamy, malgré l'absence profonde de cadres révolutionnaires au moment où se développaient des luttes populaires spontanées conduisit alors l'UNT à s'associer avec les responsables du FLT et les personnalités politiques exilées au Soudan pour créer un front de lutte armée. Le fait que le Front de Libération du Tchad, mouvement à caractère régionalistes et confessionnel contrôlait déjà un mouvement armé à la frontière tchado-soudanaise expliquait la nécessité pour Ibrahim Abatcha de le prendre en compte dans le front uni national. Car le congrès constitutif pour Abatchad est avant tout celui de l'unité contre le régime dictatorial et tribaliste de Tombalbaye<sup>69</sup>.

Cette volonté de reprise en main du pouvoir chancelant se manifesta par un fait politique qui fut la dissolution du parti unique. Le président dissolvait le 27 août 1973 le P P T / R D A, rendu responsable de tous les malheurs du Tchad et le remplaça par le Mouvement National pour la Révolution Culturelle. Tombalbaye tenta de s'assurer par l'intermédiaire de son nouveau parti le contrôle du pouvoir. Tous les Tchadiens, même ceux qui viennent de naître ou qui naîtront demain son obligatoirement membre. Au service d'une idéologie créée de toutes pièces pour servir le président Tombalbaye. La révolution culturelle faisait partie en fait de l'appareil répressif .Le Yondo Sara, revalorisé et imposé à tous les originaires des régions méridionales fut l'occasion des mesures répressives contre les chrétiens et musulmans qui ne pouvaient pas accepter de se soumettre à des pratiques dont le véritable objet était de créer une confrérie qui servirait le pouvoir du président Tombalbaye seulement.

Le régime de T ombalbaye commença à décliner dès la fin de 1971. En effet, à la suite de la grève des élèves en Novembre 1971 ou avaient été lancés des slogans tels que « A bas la C T S, à bas la police, vive l'armée et la gendarmerie »<sup>70</sup>. Le régime commença à paniquer car

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Bangoura, *Violence politique...*, p.322



ces événements avaient fini par jeter un trouble dans l'esprit des responsables politiques, à commencer par le chef de l'état qui a cru à une tentative de coup d'état.

Ainsi après le coup d'état du 13 Avril 1975 le président Tombalbaye fut tué cédant la place au militaire Felix Malloum<sup>71</sup>.

Comme au temps de Tombalbaye, la politique tribaliste et régionaliste va se perpétuer et même s'accroître au temps de Malloum. En effet, sur les neuf membres du C.S.M, deux seulement sont du Nord sur les sept du Sud, quatre sont originaires de la seule région du Moyen Chari. Il faut d'ailleurs noter que le C S M présidé symboliquement par le général Malloum reste en réalité sous l'autorité du chef d'escadron Kamougué, ministre des affaires étrangères qui exerce ainsi le pouvoir.<sup>72</sup>

En arrivant au pouvoir par la force en avril 1975, sans expérience et sans projet politiques, le président Malloum a connu vite l'échec concernant la politique de réconciliation nationale. Cet échec est considéré comme le résultat d'une injustice sociale, économique et politique par les différents opposants du Frolinat. Et cette situation a favorisé la montée en puissance et la naissance des autres mouvements armés dans le but de renverser le pouvoir central et prendre le contrôle de l'Etat<sup>73</sup>.

Concernant les injustices sociales, économiques et politiques sous le régime Habré, malgré des styles différents de pouvoir personnel entre l'ancien président Tombalbaye et Habré, les deux régimes se caractérisent par une hypertrophie du pouvoir, c'est-à-dire par une forte autorité du pouvoir exécutif détenu exclusivement par le chef de l'Etat. Sur le plan institutionnel, Hisseine Habré annonce tout d'abord que le conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (CCFAN) qu'il préside est l'autorité suprême du Tchad. Durant son règne, Habré a créé des nombreuses institutions (répressives, parti unique) afin de mieux consolider son pouvoir. Il a mis en place la DDS (organe principal de la terreur et de la répression) avec ses organes supplétifs<sup>74</sup>.

Durant le régime de Hisseine Habré, plusieurs exécutions sommaires collectives et individuelles ont privé à jamais des familles d'un père, d'un fils, d'un oncle. Des enfants ont vécu la violence. Des adolescents sont devenus soldats. Des femmes et des filles des opposants ont été violées. Certaines d'entre elles ont été épousées par des militaires qui avaient

---

<sup>71</sup> Entretien avec Abdoulaye Adam, 67 ans, commerçant et ancien rebelle, N'Djamena le 26/09/21

<sup>72</sup> Bangouea, *Violence politique...* p.397.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.322.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p.322.

précédemment tué leurs maris. Les personnes exécutées ont disparu sans laisser de traces. Ainsi tous ces éléments ont contribué grandement à la révolte et la naissance des plusieurs mouvements d'opposition armés<sup>75</sup>.

La période d'Hisseine Habré allant de 1982 à 1990, est une période de l'histoire du Tchad marquée par la terreur dictatoriale avec pour conséquence l'élimination physique de paisibles citoyens et hommes politiques. Il transforme la tendance en un parti politique unique UNIR (Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution) qui est créé le 24 juin 1984 et la FANT (Forces Armées Nationales du Tchad) avec des gardes aux contours flous et ne reposant sur aucun cadre légal et juridique et ne dispose aussi aucun avantage financier<sup>76</sup>. L'UNIR est caractérisé par la confiscation des libertés et la radicalisation du pouvoir public. Le parti unique emprisonne les populations qui ne jurent que de loyauté et la fidélité avec le soutien solide au guide éclairé que la providence dans sa grande miséricorde leur a envoyé<sup>77</sup>. Pour asseoir son pouvoir et veiller à toutes contestations, le président Hisseine Habré ne s'attarda pas à mettre sur place une police politique, d'où la fameuse DDS (Direction de la Documentation et de la Sécurité) qui est un organe chargé du renseignement et de l'élimination physique des citoyens que l'on compte aujourd'hui 40 000 âmes furent envoyées dans l'au-delà par sa police politique<sup>78</sup>.

Ainsi tous les autres mouvements armés de Tombalbaye jusqu'à celui de Deby ont presque les mêmes arguments quand il s'agit de justifier leurs prises des armes contre les régimes. Au Tchad, la quasi-totalité des mouvements armés sont nés sous le régime du président Deby. Cela s'explique en grande partie par l'absence de volonté politique pour rechercher dans le calme et la concertation les solutions aux graves problèmes existentiels qui se posent par le non-respect des dispositions constitutionnelles qui permettraient une alternance politique passant par la voie des urnes, par les violences et persécutions exercées contre les citoyens. Les problèmes sécuritaires furent permanents dans la période Deby. Les arrestations arbitraires n'ont pas cessé depuis l'arrivée de Deby au pouvoir, même si le nombre et la violence qui les accompagnait n'étaient en rien comparables aux pratiques du régime d'Hisseine Habré. Certains hommes politiques ou leurs parents, des journalistes et des responsables d'organisations de la société civile en furent les cibles habituelles sans qu'il y ait une

---

<sup>75</sup> M.A. Mahamat, *Le camion à cabine jaune de Hisseine Habré*, Paris, L'harmattan, 2014, p.13.

<sup>76</sup> M.T.Goukouni, *L'osmose ou le miracle d'Idriss Deby Ito Tchad : de l'Etat néant à l'Etat émergent*, N°Djamena, Al Mouna, 2018, p.20.

<sup>77</sup> A.Ngardiguina, *Tchad : Radioscopie des médias*, Yaoundé, Ifriqiya, 2013, p.23.

<sup>78</sup> *Journal le temps* n° 329, 15 janvier 2003, p.11.

quelconque inculpation et un procès en bonne et due forme. Cependant, plusieurs aspects du fonctionnement du pouvoir tchadien ont certainement incité les groupes d'opposition armée à utiliser la voie armée afin de rétablir la justice<sup>79</sup>.

Tous ces éléments conjugués ajoutés à tant d'autres, parfois personnels, poussent de nombreux citoyens à renoncer à la voie classique de la démocratie pour prendre le chemin de la lutte armée. Malheureusement, bon nombre de dissidents politiques longtemps immigrés dans le système Deby en sont marqués de façon inflexible. Trop influencés par ses méthodes de division, de mépris de l'autre, de pillage, ils n'ont pas su les transcender ni s'en départir. On assiste alors à une pléthore insensée de mouvements armés, plus nombreux encore que les partis légalisés, tous imprégnés d'esprit ethnique ou clanique. Se retranchant derrière une phraséologie nationaliste, la plupart des opposants n'ont pas pour objectif de changer le système qu'ils prétendent combattre mais uniquement de prendre la place de Deby, suivre son exemple et se servir du pouvoir à des fins personnelles. Cette situation fait du Tchad l'un des pays au monde qui détient le record du nombre de mouvements rebelles et des partis politiques. Dans cet incompréhensible prolifération, on trouve d'une part des mouvements armés structurés qui mènent des activités politiques et militaires effectives sur le terrain et, par ailleurs, des fractions créées par un ou quelques individus sur la base d'une curieuse pratique : « un individu, un sigle, un communiqué = un mouvement ». Dans cette aventure nombre de ces factions sont uniquement soutenues par les membres de la famille, du clan ou de la tribu. Par ce biais, certains opportunistes sans scrupule pensent également entrer sur la scène politique, non pas tellement pour défendre une cause, mais en nourrissant l'espoir de participer à une éventuelle négociation avec le pouvoir. D'autres encore, animés des mêmes intentions, recherchent une possible grande union avec les mouvements politico-militaires ainsi qu'avec d'autres partis de l'opposition<sup>80</sup>.

Le Tchad avait subi la guerre presque en permanence depuis l'indépendance, un clan ou un groupe ayant toujours accaparé le pouvoir. Ce fut au début François Tombalbaye devenu N'Garta Tombalbaye, que des élections libres portèrent au pouvoir, qui s'illustra par la répression politique la plus terrible de toute l'histoire du pays et provoqua la naissance du premier mouvement armé, le Frolinat. Tombalbaye était alors soutenu par les pays étrangers, son ethnie, les Saras, originaires du Sud et, pour la plupart, chrétiens qui dominaient la vie politique et bénéficiaient de privilèges de la part du régime. Après la victoire des forces issues

---

<sup>79</sup> B.I.Haggar, *Tchad, témoignage et combat politique d'un exilé*, Paris, L'harmattan, 2003, pp.76-98

<sup>80</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques*, p.99.

du Frolinat, février 1979, ce furent les nordistes musulmans qui parvinrent au pouvoir, et les présidents qui se succédèrent à la tête du pays ne dérogeaient pas à la règle : favoriser leur clan et déclencher un mécontentement chez les autres, qui prenaient régulièrement les armes. Citons parmi eux Hisseine Habré, Goukouni Weddeye, anciens présidents, qui étaient des Gouranes. Le règne de Hisseine Habré, de plus de sept ans, favorisa l'émergence de son groupe ethnique et le mécontentement des Zaghawa, qui se rebellent et le renversèrent pour porter au pouvoir leur nouveau chef Idriss Deby, avec l'appui de la France, de la Libye et, plus particulièrement, du Soudan qui mit à la disposition de son poulain son propre territoire et une aide logistique sans précédent pour renverser le pouvoir de Hisseine Habré, ce qui arriva le 1<sup>er</sup> décembre 1990, date qui correspond également à la naissance d'un processus démocratique inédit instauré par le Mouvement Patriotique du Salut(MPS), le parti du nouveau président Idriss Déby<sup>81</sup>.

Mais très vite, le processus démocratique se heurta à ses limites car le pouvoir fut vite accaparé par le clan du président, composé de Bideyate appartenant à l'ethnie Zaghawa. Les mécontentements s'exprimèrent au grand jour et gagnèrent même les proches du régime, un groupe de militaires de l'ethnie Bideyate se rebellent et s'alliant avec les Goranes, les Arabes et les Ouaddaiens, tous originaires du nord musulman, qui décidèrent de renverser le régime grâce à l'appui du Soudan<sup>82</sup>. Ce fut le début d'une longue et permanente défection des militaires gouvernementaux qui grossirent les rangs des rebelles.

Garondé Djarma de renchérir, en soutenant qu'une des raisons qui a fait pousser les gens à se rebeller sous le régime de Deby, c'est le problème de la justice sociale. Les zaghawa se permettent de dire que tout est pour eux. J'ai été arrêté et emprisonné pendant six mois le 8 novembre 2000 par ce que je critiquais leur programme politique, économique et social, témoignait G. Djarma. C'est pourquoi il disait souvent que : « les tchadiens sont des primitifs qui n'ont pas encore atteint le stade de la sauvagerie ». Pour lui (G.Djarma) au temps de Deby, les gens se rebellent parce qu'ils veulent leurs intérêts (il faut partir en rébellion puis revenir se rallier afin de trouver et occuper des postes importantes et gagner l'argent comme primes. Donc la rébellion ou le maquis est devenu comme un bon marché pour ces analphabètes<sup>83</sup>.

Foksia de renchérir, même l'accès à un travail se fait parfois sans diplôme ou par népotisme<sup>84</sup>.

---

<sup>81</sup> A.Koulamallah, *La bataille de N'Djamena, 02 février 2008*, Paris, L'harmattan, 2014, pp.21-22

<sup>82</sup> *Ibid.*, p.23.

<sup>83</sup> Entretien avec Alhadj Garondé Djarma, 81 ans, écrivain, N'Djamena le 15/09/2021.

<sup>84</sup> Entretien avec Foksia Etienne, Homme, 45 ans, enseignant, N'Djamena le 15/09/2021.

De tous les régimes politiques qu'a connus le Tchad, la gestion politique, administrative, économique et sociale des gouvernements est au centre des débats. Le partage et l'équilibre du pouvoir occasionnent des dissensions entre les tenants du pouvoir et l'opposition politique. Dès lors on assiste à la prolifération des mouvements politico-militaires sur la scène politique nationale.

La période allant de 1982 à nos jours est marquée par des péripéties militaires qu'a connues le Tchad. Elle imprime le sacre du régime sans partage des militaires au pouvoir<sup>85</sup>.

La fin de l'année 2005 est marquée par un scénario-catastrophe. Alors que les suites du référendum constitutionnel avaient été gérées sans faire de casse et qu'Idriss Deby semble se diriger vers la mise en œuvre du processus devant lui assurer une reconduction à la tête de l'Etat, la situation politique s'est sérieusement dégradée vers la fin de l'année 2005<sup>86</sup>.

Enfin, dans cette partie il était question d'étudier les problèmes d'injustice sociale, économique et politique qui ont causé ou occasionner la naissance des plusieurs mouvements de rébellions pour mettre terme à cette situation. Par la suite nous allons aborder de la politique de coalition adoptée par la rébellion tchadienne dans la partie suivante.

## **2. Coalition entre les différents mouvements d'opposition armés pour la conquête du pouvoir**

Les conflits du Tchad découlent avant tout de son histoire politique, militaire, économique et sociale. Pour bien mener leurs actions et mettre l'ennemi ( Etat ) dans un état chaotique, les forces armées rebelles pratiquent le plus souvent la politique d'union pour anéantir l'adversaire, c'est-à-dire faire une coalition avec les autres mouvements armés afin de mieux lutter contre le pouvoir central qui est caractérisé par une importante force armée qui est très développée que ce soit en ressources humaines ou logistiques. Cette politique d'union ou de coalition se caractérise par la désignation d'un seul chef considéré comme le futur chef de l'Etat. Tous les autres chefs des mouvements doivent lui soumettre et mettre à sa disposition leurs troupes tout en respectant la hiérarchie. Les opposants tchadiens sont bien conscients que, sans l'union, il est illusoire de réaliser un changement de régime au Tchad. Malheureusement pour les populations en attente de changement, chaque chef de parti ou de mouvement armé

---

<sup>85</sup> M.M.Mahamat, « Les gouvernements du Tchad : hommes et enjeux (1959-2008) », Mémoire de Master en histoire politique, université de Ngaoundéré, 2009, pp.24-25.

<sup>86</sup> G. Djiminguem, « L'Union Européenne dans le dialogue politique au Tchad de 2000 à 2013 », Mémoire de Master en histoire, université de Yaoundé 1, 2016, p.27.

n'envisage d'entrer dans un cadre unitaire qu'à la condition qu'il en soit le président ou à la rigueur que le poste revienne à un membre de son clan. Sinon, il préfère faire cavalier seul même s'il sait pertinemment qu'il s'achemine vers un suicide politique. Cela explique pourquoi les tchadiens ne cessent de se retrouver pour essayer de s'allier sans jamais pourtant parvenir à s'unir dans un ensemble plus vaste et plus important. Cette impossibilité d'union explique en partie la prolifération des alliances inefficaces, souvent sans lendemain, qui font surtout le jeu du pouvoir en place<sup>87</sup>.

Ainsi, l'arrivée au pouvoir, au Tchad, de certains leaders du Frolinat (Front de Libération Nationale du Tchad) constitue un fait politique majeur. C'est en effet la première fois, en Afrique noire indépendante, qu'un mouvement révolutionnaire ou réputé tel réussit à s'imposer par une guerre de guérilla de longue durée, les autres guerres de libération couronnées de succès s'étant déroulées dans un contexte colonial. Fin octobre 1965, cinq ans à peine après l'indépendance octroyée par la France en août 1960, une crise éclate au Tchad : les paysans moubi de région de Mangalmé outrés d'avoir à payer des impôts trop lourds qu'exigent, plusieurs fois par an, des fonctionnaires corrompus, investissent le chef-lieu de la préfecture et y massacrent quelques dignitaires ainsi que plusieurs gendarmes. Malgré une répression sévère et immédiate, cette rébellion fait tache d'huile, pour toucher, en quelques mois de grandes parties du centre et de l'Est du Tchad. Bientôt, les paysans en armes sont rejoints par de jeunes révolutionnaires, déjà actifs en exil depuis plusieurs années qui fondent au Soudan en Juin 1966 le Frolinat. Cette organisation politico-militaire encadre désormais la révolte sur le terrain et s'en fait le porte-parole à l'étranger<sup>88</sup>.

Ainsi, pour les différentes tendances de l'opposition, il est question d'avoir les mêmes intentions, idéologies et objectifs pour les mêmes revendications. C'est ainsi qu'un congrès constitutif sera tenu à Nyala au Soudan le 22 Juin 1966 lors duquel, il y aura coalition entre l'UNT (Union Nationale du Tchad) d'Ibrahim Abatcha et le FLT( Front de Libération du Tchad) d'Ahamat Hassan Moussa pour créer le Frolinat et une meilleure alliance afin de mettre en débandade le régime de Tombalbaye qui est considéré comme une menace pour le développement des musulmans et du Tchad aussi<sup>89</sup>.

---

<sup>87</sup> Haggar, « La situation politique... », p.197.

<sup>88</sup> R., Buijtenhuijs, *Le frolinat et les guerres civiles au Tchad*, Paris, Karthala, 1987, p.15.

<sup>89</sup> D., Yanlomtouloum, « L'analyse sur la dimension nord-sud des rebellions et guerres civiles au Tchad : de 1960-1983 », Mémoire de Maitrise en Histoire, université de Ndjamena, 2002, p.20.

Dans le cadre de la recherche de l'unité des factions se trouvant à N'Djamena et qui se proclament indépendantes ou proches du Frolinat, un groupe de cadres issu des trois mouvements souhaite mettre en place une commission pour chercher les voies et moyens de parvenir à une unité réelle des forces révolutionnaires. Cette commission est constituée à la suite de plusieurs réunions de concertation entre les cadres initiateurs des FAP, du MPLT et des FAN. La commission, dite « Al massahil hamida » en arabe, a pour but d'entreprendre des démarches salutaires auprès des responsables politiques et militaires en vue de fusionner les trois factions sous une direction unique<sup>90</sup>. Elle est composée, du côté FAP par Saleh Barkai, Hassan Mardégué, Maina Touka et Mahamat Issa Idriss, du côté FAN de Moumine Hamidi, Ali Taher et du côté MPLT de Zegbada Ali Alifei, Issack Mahamat et Abakar Mahamat Younous. Après avoir désigné ses membres, la commission tient sa première réunion chez Abderahman Nahar, militant des FAN, pour désigner son président et arrêter un programme de travail. Il s'agit d'unir toutes les forces et de les doter d'un seul sigle, d'une seule dénomination et de les faire évoluer dans un cadre unitaire afin de mieux lutter contre le régime central. Après plusieurs semaines de discussions, ils décident de rencontrer tous les chefs de tendances pour les exhorter à faciliter l'unité du Frolinat et de requérir en même temps leurs conseils<sup>91</sup>.

De même au temps de Deby les mouvements d'opposition armés se sont réunis afin de mieux combattre le régime en place. C'est pourquoi nous avons plusieurs tentatives de coalition. Parmi ces tentatives nous avons :

#### **a- Alliance Nationale de la Résistance**

L'ANR qui regroupe plusieurs mouvements d'opposition était à l'origine une initiative du CNR. En effet, les dirigeants du CNR, en majorité Zaghawa, sont bien conscients de leur situation de chauve-souris : « d'un côté, Idriss Deby leur reproche d'être opposés à son régime et leur voue une haine sans merci ; de l'autre, les membres de nombreux mouvements de l'opposition leur reprochent d'être des Zaghawa, donc forcément partisans d'Idriss Deby ». Etant mal assis entre les deux, les plus faibles de caractère tombent dans les bras du dictateur. Il n'en est pourtant pas ainsi de tous les Zaghawa. Les responsables du CNR tiennent à prouver aux tchadiens qu'on peut appartenir à un même groupe ethnique et s'en distancer en ayant ses propres convictions politiques. Il n'existe nulle part d'unanimité en matière de pensée politique, surtout quand il s'agit de l'organisation de la cité<sup>92</sup>.

<sup>90</sup> G., Weddeye, *Combattant, une vie pour le Tchad*, tome 2, Paris, Espace signes, 2019, p-27.

<sup>91</sup> Bangoura, *Violence politique...*, p.175

<sup>92</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.198.

Aussi, pour convaincre les mouvements d'opposition de s'engager dans un front uni, le CNR a-t-il proposé un programme politique clair, prévoyant des garde-fous et des structures de fonctionnement fiables aussi bien pendant la période de la lutte que durant une éventuelle transition. Ces dispositions sont destinées à rassurer les tchadiens et à rendre l'opposition dans son ensemble sérieuse et crédible tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est pourquoi le CNR, en tirant les leçons des différentes expériences de luttes africaines et en s'inspirant de certains exemples d'union incorporant la diversité des oppositions, a élaboré le projet d'alliance nationale de la résistance (ANR) et proposé un texte de consensus à l'ensemble de l'opposition politico-militaire tchadienne, en prenant également en compte l'opposition démocratique et la société civile, afin qu'il serve de document de base de travail dans les négociations futures. L'ANR a fait la première tentative d'unification de résistance armée tchadienne. C'est une contribution exclusive du CNR à la recherche d'une formule susceptible de recueillir l'accord des mouvements politico-militaires, des partis de l'opposition démocratique, des organisations de la société civile et des opposants indépendants, en vue de combattre efficacement la dictature clanique d'Idriss Deby, de mieux gérer la transition et d'éviter qu'un groupe accapare à son seul profit le pouvoir après la victoire des forces démocratiques<sup>93</sup>.

#### **b- Du Comité Politique d'Action et de Liaison (CPAL) à l'Union des forces du Changement (UFC)**

Le comité politique d'action et de liaison, a été formé le 07 Décembre 1999 par plusieurs mouvements d'opposition armés et coordonné par Acheikh Ibn Oumar Tirant les leçons des expériences passées de regroupement au sein de l'opposition et constatant la dispersion actuelle des forces pour le changement, le CPAL s'élargit et devient l'UFC, Union des Forces du Changement, en 2004. Ainsi, après de longues concertations, les six mouvements décident-ils de la création d'une structure unitaire d'action dénommée : l'Union des Forces pour le Changement. Toutefois, chacun des mouvements garde son autonomie tout en menant une action commune<sup>94</sup>. Fédérés autour d'un programme commun de gouvernement de transition permettant le rétablissement progressif de l'unité nationale, la sécurité des citoyens et la paix débouchant sur des élections réellement libres et transparentes, les cosignataires de l'union des forces pour le changement s'engagent « à lutter par tous les moyens légitimes pour mettre fin au pouvoir dictatorial en place et infléchir le processus démocratique vers son accomplissement dans des conditions justes, équitables et transparentes ». Une fois que sera

<sup>93</sup> Entretien avec Adoum Oumar, 35 ans, enseignant, Abeché, 11/8/2021.

<sup>94</sup> Moussa, *Le boulet...*, pp.37-56.



mis fin à la dérive dictatoriale du général Deby, l'UFC « propose une conférence pour le dialogue et la reconstruction à laquelle participeront non seulement toutes les forces vives tchadiennes mais aussi les partenaires extérieurs (...). Les six mouvements mettent en place une direction collégiale ou tout se fait par la concertation pour arriver à une confiance totale et à un échange de points de vue assez harmonieux avant de passer à la phase supérieur d'une structure définitive. Malgré la solidarité de sa fondation, l'UFC, comme les autres coalitions avant elle, a connu des exclusions, des démissions, des ralliements au régime liés aux aléas de la lutte et à l'évolution de la situation politique du pays. En effet, en 2005, suite à l'accord séparé signé par le mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) avec le gouvernement, l'UFC a définitivement exclu de ses rangs le MDJT d'Hassan Mardégué, pour avoir rompu la lutte contre la dictature militaro-clanique en s'engageant dans une voie de non-retour par son ralliement au régime<sup>95</sup>.

### **c- Front Uni pour le Changement Démocratique**

Les mouvements signataires décident la dissolution de toutes leurs organisations et leur intégration dans le Front uni pour le Changement Démocratique, avec la mise en commun de toutes leurs ressources matérielles, humaines et intellectuelles, et la mise sur pied d'un commandement unique. Le congrès extraordinaire du FUC tenu à Moudeina du 10 au 14 Juillet 2006 adopte les textes statutaires et réglementaires, élit un Conseil national du changement de soixante –un membres et un bureau exécutif de trente-trois membres, deux organes présidés l'un et l'autre par le capitaine Mahamat Nour. Le FUC est présidé par Mahamat Nour, secondé par Hassan Saleh Algamam dit Aldjineidi, premier vice-président et Abakar Tollimi, deuxième vice-président. Disposant d'une armée fortement soutenue, entraînée et suréquipée par le Soudan, le FUC représente en 2006 le plus grand et plus puissant regroupement placé sous le commandement du Colonel Mahamat Issa<sup>96</sup>.

C'est dans cette atmosphère empreinte de rivalités que la coalition lance le 13 avril 2006 un raid éclair qui l'amène dans les faubourgs de N'Djamena. Il a fallu l'intervention de l'aviation française, en violation flagrante des accords de coopération, pour stopper les assaillants et sauver le régime de Deby. Le FUC est contraint de se replier sur ses bases au Darfour où resurgissent les vieux démons de la division toujours latents. La défaite subie par le FUC a coïncidé avec l'arrivée au Soudan en mai 2006 du général Mahamat Nouri, considéré par les autorités soudanaises comme leur nouveau cheval de Troie. Cette situation aussi

<sup>95</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.199

<sup>96</sup> Communiqué de presse N°001/FUC/05, fait à Moudeina le 28 Décembre 2005.

nouvelle qu'inattendue marque le début de l'érosion du FUC. Cette grande coalition a failli renverser la dictature installée au Tchad mais a échoué à cause de son absence de cohésion, de l'esprit tribal de ses leaders plus enclins à se trahir, à faire des calculs machiavéliques et à se livrer à des intrigues qu'à vouloir pour le Tchad un vrai changement véritablement démocratique. Après les accords de Tripoli du 24 décembre 2006, le capitaine Mahamat Nour rentra au Tchad et rencontra le président Deby à Guéreda, sa ville natale où étaient stationnés ses éléments. En mars 2007, promu au grade de général de corps d'armée, il entre au gouvernement comme ministre de la défense nationale. Peut-être pense-t-il, qu'une fois dans la place il pourra combattre le système de l'intérieur<sup>97</sup> ?

Trahi par les siens, craignant pour sa sécurité, le général Mahamat Nour se réfugia à l'ambassade de Libye à N'Djamena avant de solliciter un sauf-conduit pour s'exiler dans le Golfe persique. N'eut été la protection du guide libyen, le général Mahamat Nour aurait été exécuté comme l'avait été avant lui le colonel Abbas Koty, Ketté Moïse, Louakein Bardé et bien d'autres leaders de l'opposition. En dépit des rafistolages et des colmatages, le FUC n'a pas survécu ni au ralliement de Mahamat Nouri et encore moins au coup du boutoir du RFC de Timan Erdimi. La désignation d'Abdelwahid Aboud Makaye à la présidence de ce qui restait encore du RFC n'a pas évité au mouvement de se désagréger selon les ethnies, clans et familles. Le reste a fini par rejoindre l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) du général Mhamat Nouri.<sup>98</sup>

#### **d- Union des Forces pour la Démocratie et le Développement**

L'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement, UFDD, a été créée le 22 Octobre 2006 à la suite de l'unification totale et immédiate de trois mouvements armés : le CDR d'Acheikh Ibn-Oumar, le FUC d'Abdelwahid Aboud Mackaye et l'UFPD du général Mahamat Nouri Alatchi. D'autres factions sont venues s'y associer le 02 Novembre 2006 pour renforcer la démarche unitaire, en fusionnant avec l'UFDD et en procédant au brassage immédiat et effectif de leurs forces combattantes sous un seul et unique commandement militaire. Le ralliement du général Nouri Alatchi à la rébellion provoque une série de défections au sein des forces gouvernementales dont la plus significative est celle du général Tahir Guinassou, des colonels Rozi Orolli, Egreye Boloki, Ali Abdiguine et de beaucoup d'autres. Tant et si bien que se sont regroupés autour du général Nouri diverses ethnies du Tchad, Gorane, Borogat, Arabes, Ouaddains, Boulala et plusieurs autres, ce qui a donné à ce regroupement un caractère

<sup>97</sup> Entretien avec Ibrahim Hassan, 43 ans, enseignant, N'Djamena le 17/12/2021.

<sup>98</sup> Entretien avec Issakha Atteib, 57 ans, historien, N'Djamena le 16/12/2021.

national crédible et porteur d'espoir pour beaucoup des tchadiens. Bien équipée en armes et autres matériels et constituant un regroupement de plus de cinq mille hommes, l'UFDD devient ainsi la plus importante force de l'opposition armée opérant à l'Est du Tchad<sup>99</sup>.

De 2006 à Novembre 2007, elle affronte les forces gouvernementales dans les batailles d'Abougouleme, Hadjer Marfaine, Hadjer Meram, Goz-Beida, Adré, Abeché, Biltine, Am-zoer et d'autres localités. Devenue une force militaire puissante, la coalition fait prématurément tourner la tête à certains de ses dirigeants qui manifestent à l'égard de leurs compagnons d'armes appartenant à d'autres ethnies des comportements tribalistes empreints d'arrogances et de mépris. Un tel comportement ne manque pas de heurter les sentiments de nombreux combattants et de faire éloigner de l'UFDD les cadres arabes et Ouaddaiens partis créer leurs propres mouvements. Déjà la faction ouaddaïenne, la plus forte et la plus nombreuse en combattants, s'est lésée dans la distribution des postes de responsabilité au sein des instances dirigeantes de l'UFDD<sup>100</sup>. Aussi, réclame-t-elle à cor et à cri le poste de vice-président attribué à Acheikh Ibn Oumar. Le général Nouri en voulant satisfaire cette revendication géo-ethnique, provoque le départ de l'UFDD des éléments arabes du CDR et du FUC qui vont former leur propre organisation dénommée l'UFDD-Fondamentale dirigée par Abdelwahid Aboud Mackaye, au grand dam des amis soudanais. A la suite de ce chamboulement, apparaissent trois mouvements aux ambitions politiques différentes : l'UFDD du général Mahamat Nouri, le plus nombreux, le plus composite et le mieux équipé ; puis, le RFC de Timan Erdimi ; le deuxième en nombre de combattants suffisamment entraînés ; et enfin l'UFDD-Fondamentale qui consciente qu'aucun des trois mouvements ne peut seul affronter l'armée de Deby fortement équipée en hélicoptères pilotés par des mercenaires payés au prix fort, l'UFDD se rapproche de ses rivaux d'hier pour créer un commandement militaire unifié, mais sans pour autant régler préalablement la question fondamentale de la direction. Malheureusement, après la libération de la quasi-totalité de la ville de N'djamena le 02 Février 2008, la mésentente entre le général Nouri et Timan sur la lancinante question « qui prendra la place de Deby » fait perdre la victoire à la rébellion. Revenue de cette malheureuse aventure et se sentant revigorée à la suite de quelques ralliements d'autres groupes, l'UFDD prend les devants et désigne le général Mahamat Nouri président de la CMU et Timan Erdimi vice-président. Cette proposition fermement soutenue par les soudanais est catégoriquement rejetée par Timan Erdimi. La

---

<sup>99</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.226.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p.227.

débâcle de Février a eu également d'autres conséquences fâcheuses pour le mouvement du général Nouri<sup>101</sup>.

En effet, le 09 Mars 2008, la faction ouaddaïenne dirigée par le colonel Adouma Hassaballah et ses alliés quittent l'UFDD du général Nouri à cause du favoritisme que celui-ci pratique au profit de son clan au détriment des autres ethnies, pour créer l'UFCD ( Union des forces pour le changement et la démocratie) Cette nouvelle formation s'allie avec les éléments du Mosanat, transfuges du RFC. Il y eut encore une série d'autres défections dont les plus remarquées furent celles du colonel Barkai Hamid , chef d'état-major et 1<sup>e</sup> Adjoint qui exprime son ras- le-bol pour le pilotage à vue du mouvement, du chef d'état-major Ordjei Wargoula et d'autres petits groupes qui déposèrent les armes sans tambour ni trompette et disparurent dans la nature .La défection du groupe majoritaire ouaddaïen a considérablement affaibli le mouvement du général Nouri. Aussi s'approche-il du FSR, d'Ahmat Soubiane Hassaballah, un nouveau venu sur la scène de la rébellion armée et de l'FDD/F d'Abdelwahid Aboud pour créer le 25 Février 2008 une nouvelle alliance politico-militaire dénommée : Alliance Nationale, AN présidé par le général Mahamat Nouri<sup>102</sup>.

#### **e- Union des Forces pour la Démocratie et le Développement Fondamentale**

Basé à la frontière tchado-soudanaise, l'UFDD/F, le quatrième grand mouvement, dispose d'un effectif d'environ un millier de combattants bien formés en Libye et expérimentés, pour la plupart appartenant au CDR<sup>103</sup>. L'accord signé entre les trois leaders met en place une coordination à présidence tournante par la période de trois mois. Elle est dirigée par un conseil présidentiel tournant, composé d'Abdelwahid Aboud, d'Acheikh Ibn Oumar et d'Amine Ben Barka, un triumvirat présidé par Abdelwahid. La nouvelle union est renforcée d'une part, par les ralliements du colonel Almastour Moudallal, commandant du bataillon militaire d'Adré, du général Abdel-Moumine Tahir, ex directeur de cabinet militaire de Deby et bien d'autres<sup>104</sup>.L'UFDD/F a pratiquement fait partie de toutes les alliances telles que le Front Uni pour le Changement Démocratique, le Commandement Militaire Unifié (CMU), l'Alliance nationale et l'Union des forces de la résistance (UFR). Cette pratique d'une politique d'équilibriste permet à Abdelwahid Aboud d'occuper souvent le poste de vice-président et d'être en bons termes avec les soudanais. Tout comme d'autres mouvements politico-militaires, l'UFDD/F a, elle aussi connu des crises, des mésententes et des divisions. Les exemples qui

<sup>101</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques*, p.228.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.230.

<sup>103</sup>*Ibid.*, p.231.

<sup>104</sup> *Ibid.*,p.231.

suivent le démontrent à souhait : d'abord, à la fin du mandat de trois mois qu'il a fini d'assumer ; Abdelwahid refuse de céder la présidence à Acheikh, avec le consentement bienveillant des parrains soudanais qui estiment que ce dernier se montre très peu manipulable ; ce refus d'Abdelwahid d'accepter l'alternance crée un climat délétère au sein du mouvement. Ensuite, après l'accord de Syrte du 25 octobre 2007, c'est au tour d'Amine Ben Barka, membre du conseil présidentiel, chef de la délégation de l'UFDD/F cosignataire des accords de paix de Syrte et Koma Manoufi, l'ancien directeur général des services du cadastre, commissaire aux finances de l'UFDD/F de ; « rallier sans consulter les autres le régime de N'Djamena » le 17 Novembre 2007<sup>105</sup>.

En 2010, à la suite de la normalisation de ses relations avec le Tchad pour rétablir la paix et le calme au Darfour, le Soudan a été contraint de sacrifier l'opposition tchadienne. Aussi, à l'exception d'Abdelwahid Aboud, devenu président par intérim de l'UFR, a choisi de désarmer ses éléments en échange d'avantages pécuniaires. Tel est le dernier coup de grâce donnée à la résistance armée tchadienne.

#### **f- Le commandement militaire unifié**

L'accord de paix signé le 25 Octobre 2007 à Syrte en Libye entre le gouvernement tchadien et les différents factions de l'opposition armée est resté lettre morte, ce qui a permis la reprise des hostilités. Après les affrontements meurtriers de Novembre 2007, les mouvements de la résistance prennent conscience qu'il est dangereux, voire suicidaire, de combattre les troupes d'Idriss Deby en ordre dispersé. Pour s'opposer avec quelques chances de succès à l'armée gouvernementale soutenue par la France et la Libye, il apparaît indispensable aux chefs rebelles d'unir leurs unités combattantes<sup>106</sup>. C'est d'ailleurs le vœu ardent de soudanais, leurs principaux pourvoyeurs en armement et autre logistique<sup>107</sup>.

Malheureusement, l'unification politique et militaire de la résistance armée se révèle difficile, chaque chef de mouvement ménageant ses ambitions personnelles ne se presse guère de former avec d'autres front uni indispensable pour provoquer la chute d'Idriss Deby. Ils s'y résignent sans enthousiasme. C'est de cette manière que les chefs de l'opposition choisissent souvent une plate-forme minimum d'entente militaire lorsqu'ils décident d'affronter ensemble les forces de Deby. C'est dans cette situation tendue d'impréparation notoire et trop pressés d'en découdre avec le régime de N'Djamena que les trois mouvements, notamment le RFC de

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.232.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p.233.

<sup>107</sup> M.S.Yacoub, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-Mouna, 2005, p.37.

Timan Erdimi sorti victorieux des combats de Kapka, l'UFDD du général Mahamat Nouri affaiblie par les deux batailles successives d'Abougouleme et de Hadjer Marfaine au cours desquelles elle a perdu 70 pourcent de son matériel, aussitôt rééquipée par les soudanais, et l'UFDD/F d'Abdelwahid Aboud, se sont retrouvées le 12 décembre 2007 à khoka pour se choisir un chef. Malheureusement en vain, car ils n'ont pu réussir à s'entendre sur un nom. Finalement, la rupture entre le RFC accusé de trahison et les autres groupes est consommée<sup>108</sup>. La formation de Timan Erdimi connaît après cela une série de défections. Quant au général Nouri, son mouvement revenu au Soudan se voit malgré tout renforcé par d'autres ralliements. Il en profite pour s'imposer comme le chef du CMU, en laissant à Timan le poste de vice-président. Une démarche fermement soutenue par le Soudan mais rejetée par le RFC qui tient le général Nouri responsable de la débâcle de N'Djamena. De cet éclatement est née une nouvelle alliance politico-militaire : l'AN, présidé par le général Nouri<sup>109</sup>.

#### **g- Alliance nationale**

L'AN est ouverte à toute organisation politique et militaire poursuivant les mêmes objectifs. Ainsi, le 06 Avril 2008, y adhèrent l'UFDC d'Adouma Hassaballah et l'UDC d'Abderaman Khoulamallah. Ces adhésions sont suivies peu après par celles de la CNT, du FJCS, du MNR et du MDJT de Choua Dazi. Ce dernier met immédiatement et sans condition son potentiel humain et son matériel à la disposition de la coalition<sup>110</sup>. D'autres petits groupes se sont également joints à l'AN. Mais cet effort de regroupement pour l'unité de la résistance ne convainc toujours pas le RFC de Timan, fermement opposé à la désignation du général Mahamat Nouri à la tête de l'AN. Il refuse d'intégrer la coalition et continue à faire cavalier seul alors qu'il clame partout qu'aucun changement ne peut se faire au Tchad sans la participation du RFC. Il ne cesse de prêcher l'unité de la résistance, toutefois à la condition qu'elle soit placée sous son patronage. Devant l'inévitable déclin de l'AN et après les durs combats d'Amzoer, le général Nouri tente de trouver une solution négociée avec le régime, en réitérant sa disponibilité pour toute résolution pacifique de la question tchadienne. Mais Deby qui connaît parfaitement l'état affligeant de l'AN réduite à l'UFDD et au FSR, rejette avec mépris la demande de négociation. Ce refus de dialogue met le général Nouri devant un dilemme : soit se rallier purement et simplement au régime, soit admettre son échec et accepter de s'unir aux autres mouvements pour continuer la lutte<sup>111</sup>. C'est l'intransigeance et l'arrogance

<sup>108</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.240.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p.245.

<sup>110</sup> *Ibid.*p.247.

<sup>111</sup> Haggar, *Tchad : les partis...*p.247.

de Deby qui poussent le général Nouri à se résigner aux choix de la deuxième option. C'est pourquoi l'AN faisant mauvaise fortune bon cœur, finit par accepter une union élargie à tous les autres mouvements. Ainsi, après l'effritement de l'AN, est créée en Janvier 2009 l'UFR. A cette occasion le général Nouri s'est autorisé à signer le document d'accord au nom de l'UFDD qu'il représente et du FSR de Soubiane. Depuis lors, personne n'a entendu parler de l'AN<sup>112</sup>.

### **h- Union des Forces de la Résistance**

Après la malheureuse débâcle de février 2008 et l'échec de l'Alliance Nationale, l'atmosphère au sein de la résistance s'est sérieusement dégradée. La dislocation, le morcellement des alliances semblent être la tendance générale que vivent les mouvements armés. Plus d'union en perspective, plus d'unité, au grand désespoir des patriotes tchadiens et des parrains soudanais. Face à ce choc qui ébranle la résistance, le président du FPRN prend l'initiative d'écrire, le 24 juillet 2008, aux autres leaders des mouvements pour leur proposer une réunion de concertation ayant pour but de trouver un cadre de dialogue entre les différents groupes de l'opposition armés pour diagnostiquer sereinement les raisons de la désunion, rechercher les éléments d'un consensus politique intégrant tous les efforts de lutte contre le régime clanique calamiteux, arrogant et sanguinaire de N'Djamena<sup>113</sup>.

Au même moment, les soudanais dont la fourberie et la manipulation dépassent l'entendement, exigent des opposants la mise en place d'une nième union. C'est ainsi qu'a été constituée par les cinq mouvements politico-militaires stationnés à l'Est, à l'exclusion du FPRN, une commission chargée d'étudier et de proposer le meilleur moyen de réaliser l'unité des organisations de la résistance<sup>114</sup>.

Présidée par Mahamat Djarma Khater de l'UFCD assisté d'Ali Gadaye du FSR en qualité de vice-président, la commission après cinq mois de tractations difficiles, laborieuses, émaillées d'atermoiements d'hésitation et de méfiance, est parvenue à élaborer et faire adopter par consensus un programme politique qu'elle a présenté le 15 Décembre 2008 aux parties concernées sous la forme d'un manifeste qui doit régir la résistance<sup>115</sup>. Signé par les cinq mouvements, le manifeste a pour objectif d'instaurer au Tchad un Etat de droit, de démocratie et de paix. Pour réaliser l'objectif, les mouvements signataires décident de s'unir autour du

---

<sup>112</sup> Ibid., p.248

<sup>113</sup> Interview de M.Acheikh Ibn-Oumar, Alwihda du 14 Février 2009

<sup>114</sup> Entretien avec Djido Mahamat, 45 ans, Journaliste, N'Djamena, le 18/12/2021.

<sup>115</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.249.

présent manifeste afin de jeter les bases d'une unité d'action pour un véritable changement conforme aux aspirations du peuple.

### **i- Concorde Nationale de la Résistance pour la Démocratie**

La Concorde Nationale de la Résistance pour la Démocratie est la dernière tentative d'unification de l'opposition politico-militaire réalisée en 2010, à la suite de l'échec suivi de la désintégration de l'UFR. L'originalité de cette concorde réside dans le fait qu'elle n'est pas l'œuvre d'un groupe de chefs, mais plutôt celle des hommes de troupe appartenant aux différents mouvements armés membres de l'UFR. C'est une initiative des combattants et responsables militaires qui rejettent le leadership de Timan Erdimi<sup>116</sup>. Ils lui reprochent de n'avoir pas mis en place un cadre de réflexion et de discussion destiné à la résolution des conflits internes<sup>117</sup>.

Parmi ces frondeurs, on trouve à la fois les partisans d'Abakar Tollimi du RPJ, du général Tahir Guinassou de l'UFDD etc. Considérant la gravité de la situation sur le front et l'infiltration de la résistance par certains éléments ennemis pour saborder la lutte, les combattants issus de différents mouvements réunis en assemblée le 28 Septembre à Ain Siro au Soudan ont décidé la mise en place d'un mouvement dénommé : concorde nationale de la résistance pour la démocratie (CNRD) et la désignation à l'unanimité du camarade Abakar Tollimi comme président de cette alliance, considéré comme le seul chef capable de les amener à poursuivre une lutte légitime. La CNRD se fixe comme objectif principal : d'instaurer un Etat de droit fondé sur un régime démocratique respectant les droits de l'homme, la justice et la bonne gouvernance. Pendant la période de transition, la CNRD proposera, en concertation avec les forces vives du Tchad, la tenue d'un forum national qui débattrait de tous les sujets concernant la vie politique du pays<sup>118</sup>.

Toute personne ou groupe de personnes voulant adhérer à la CNRD doit accepter de se fondre sans condition au sein de celle-ci. La concorde nationale compte environ plus de cinq cents à six cents hommes. Mais, par manque d'une volonté d'union clairement affirmée, les quatre leaders n'arrivent pas à s'entendre pour donner une solide consistance à leur nouvelle coalition. Au fur et à mesure que les gouvernements soudanais et tchadien exercent des pressions de plus en plus fortes sur les mouvements armés, les anciens réflexes ethniques et égocentriques resurgissent avec plus de vigueur. Comme le montre si bien l'exemple observé

---

<sup>116</sup> Ibid, p.261.

<sup>117</sup> Bangoura, *Violence politique et conflit...* p.93.

<sup>118</sup> Haggar, *Tchad: les partis politiques...* p.262.



au moment de la désignation des dirigeants de la CNRD. Quatre candidats représentant les différentes composantes de cette coalition entraient en lice. Mais deux s'étaient retirés pour faciliter les arrangements<sup>119</sup>. Il s'agit de Tahir Guinassou et Albadour Ahmat Acyl. Quant aux deux autres prétendants encore en course, à savoir Abakar Tollimi et Djibrine Assali Hamdallah, aucun ne voulait se désister en faveur de l'autre. Cependant, ils avaient convenu de s'en remettre à l'assemblée générale des combattants pour départager. Un comité de six membres constitué à cet effet désigna à l'issue de ses travaux Abakar Tollimi président du CNRD et Djibrine Assali, vice-président. Mais ce dernier contesta la décision, accusant le comité de s'être livré à des magouilles et manipulations qu'il ne pouvait cautionner. Il refusa donc le poste de vice-président et se retira du CNRD, suivi d'une grande partie de ses hommes. Abakar Tollimi, l'ancien secrétaire général de l'UFR, est devenu l'unique dirigeant de cette coalition réduite à ses seuls partisans, lesquels ne tarderont d'ailleurs pas à se rallier au régime de N'Djamena<sup>120</sup>.

Cette analyse dénombre des nombreux mouvements politico-militaires et groupements politiques, faisant du Tchad le pays qui détient le record des mouvements armés de la planète. Tous ces mouvements et unions politiques, grands ou petits, puissants ou insignifiants, présentent des caractéristiques similaires et souffrent des mêmes carences.

Ainsi après avoir parlé sur les différentes tentatives de coalitions des mouvements d'opposition armés au Tchad depuis le régime de Tombalbaye jusqu'à celui de Deby, il est temps d'énumérer les idéologies, objectifs et les actions de ces mouvements rebelles à la suite de notre travail.

## **II. IDEOLOGIES, OBJECTIFS ET ACTIONS DES MOUVEMENTS ARMES AU TCHAD DEPUIS 1965 JUSQU'À 2018**

Depuis son indépendance le 11 août 1960, le Tchad est caractérisé par une longue période d'instabilité et de soubresauts politiques à cause des idéologies et objectifs différents. Le pays a connu un long conflit entre le Nord et le Sud, plusieurs interventions de l'armée française, des régimes autoritaires et une multitude de groupes armés qui fluctuent entre lutte armée sporadique et négociation de paix. Après une période dite d'ouverture démocratique, une nouvelle crise politique majeure en 2004-2005 a marqué le retour des rébellions armées et des tensions sous régionales. Ainsi, dans cette partie il sera question de ressortir les objectifs,

---

<sup>119</sup> *Ibid*, p.263.

<sup>120</sup> *Ibid*. pp.262-264.

idéologies et les différentes actions des mouvements d'opposition armés au Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018.

### 1. Idéologies et objectifs

Avant la création du Frolinat, un autre mouvement voit le jour au Soudan, c'est le Front de libération du Tchad (FLT) dirigé par Hassan Ahmat Moussa un originaire du Ouaddai. Ces mouvements opéraient déjà dans la partie Est du Tchad en avril 1965. Dans cette même logique de lutte, un autre mouvement plus structuré voit le jour le 22 juin 1966 à Nyalla, c'est le Frolinat dirigé par Ibrahim Abatcha ancien militant de l'UNT. La création du Frolinat est le fruit de la fusion entre les éléments de l'UNT et du FLT qui s'entendent sur un programme politique commun rédigé en huit points essentiels. Le nouveau mouvement se fixe comme objectif et idéologie de renverser le régime de Tombalbaye qu'il considère comme de néocolonialisme et dictatorial. Il envisage aussi d'instaurer la démocratie, l'égalité et s'occuper du développement du pays<sup>121</sup>

Selon les sources, le programme politique du Frolinat se structure autour de huit points ci-après :

1-Lutter par tous les moyens pour renverser le régime néo-colonialiste que la France a imposé à notre peuple depuis le 11 Aout 1960, après avoir hissé et maintenu au pouvoir une clique des marionnettes dociles à exécuter sa nouvelle politique tendant à perpétuer la domination, l'oppression et l'exploitation extrême de notre peuple sous une nouvelle forme la plus barbare et subtile. La plus dangereuse et la plus barbare mais qui n'en demeure pas- la dernière. Le néo-colonialisme en vue de reconquérir une indépendance nationale et totale de notre peuple.

2- Evacuer toutes les bases et troupes étrangères stationnées sur le sol de notre patrie et qui constitue par la même occasion un grand danger permanent non seulement pour la sécurité intérieure de notre souveraineté mais aussi une menace et un danger permanent pour les autres pays africains comme l'a si bien prouvé l'envoi de ces troupes du Tchad durant les événements du Cameroun et d'ailleurs.

3-Instaurer un gouvernement de coalition nationale démocratique et populaire.

Réaliser une large démocratie progressiste en promulguant les libertés de presse, de parole, de réunion, de croyance, de circulation, d'association et d'amnistier tous les détenus politiques.

---

<sup>121</sup> N. Abbo, *La révolte des moubis*, Paris, Sépia, 1977, pp.67-98.

4- Appliquer une politique conséquente à la campagne. Réaliser une réforme agraire radicale et en se basant sur le principe : « la terre appartient à ceux qui la travaillent ». Distribuer gratuitement la terre aux paysans pauvres.

Aider et soutenir efficacement les pays africains dans les domaines politiques, sociaux et culturels .Augmenter, assurer et stabiliser les prix de l'écoulement des produits agricoles.

5-Augmenter d'un tiers les salaires des ouvriers, relever les salaires, traitements des fonctionnaires, supprimer toutes les taxes et les amendes arbitraires, diminuer l'impôt personnel, procurer du travail aux chômeurs, réaliser l'égalité des sexes, procurer des soins gratuits aux malades et améliorer constamment les conditions de vie du peuple<sup>122</sup>.

6- Encourager et protéger les petits et les moyens commerçants des grosses firmes étrangères, supprimer le monopole économique des pays impérialistes, notamment la France et des autres pays membres de la C E E (Communauté économique des états). Nationaliser les secteurs clés de l'économie nationale et appliquer une politique de fiscalité raisonnable.

7-Edifier une culture et l'éducation démocratique progressiste et à caractère national, adopter l'arabe et le français comme langues officielles, lutter efficacement contre l'analphabétisme en vue de sa radiation complète<sup>123</sup>.

8- Etablir des réalisations diplomatiques avec tout pays sauf l'Israël et l'Afrique du Sud sur la base de dix principes de la conférence de la coexistence pacifique. Appliquer une politique extérieure de neutralisme positive, soutenir les mouvements de libération nationale, défendre activement la paix mondiale.

En effet, au regard de ce programme politique du Frolinat et après examen objectif, on conviendra qu'il ne ressort contrairement aux préjugés et imaginations gratuites, aucun signe d'opposition à caractère ethnique, tribal, moins encore régional. Nous ne disons pas plus qu'il n'y a pas conflit ou opposition. Cependant, opposition s'il y a, elle mettra ici en face deux parties : la première (régime de Tombalbaye) qui est assimilé au colonisateur et qui pense que l'indépendance est le simple fait d'un transfert de pouvoir longtemps détenu par les étrangers aux nationaux. Par contre l'autre partie (le Frolinat) anticolonialiste pense que l'indépendance signifie la fin de la présence de l'influence d'une puissance extérieure (France) d'où le renversement de tout le système mis en place par cette puissance. Du terme Frolinat, il ressort

---

<sup>122</sup> D., Yanlomtouloum, « L'analyse sur la dimension nord-sud des rebelles et guerres civiles au Tchad : de 1960-1983 », Mémoire de Maîtrise en histoire, université de N'Djamena, 2002, p.20.

<sup>123</sup> Ibid.p.21.

un paradoxe « encombrant » mais peut être révélateur d'un système politique exclusif et agaçant<sup>124</sup>.

Au fait, les attitudes divergentes du Frolinat et de l'administration de Fort- Lamy sont du reste le reflet des sentiments avec lesquels l'une ou l'autre partie soit en majorité sudiste, soit en majorité nordiste a accueilli les français à leur arrivée dans ce pays. Les français eux-mêmes ne se trompaient nullement de l'aspect quelque peu « civilisationnel » du conflit<sup>125</sup>

Nous n'en disconvenons pas à ce sujet et dénonçons toutefois la nature régionaliste du Frolinat. Nous ne disons pas que c'est un régionalisme gratuit et qu'ils en avaient tort car dans certaines conditions il s'avait été contraint de créer le Frolinat. C'est la raison pour laquelle certaines langues s'offrent l'audace de dire que même si on ne l'avait pas créé, le Frolinat naitrait lui-même. Ce qui explique un peu comment le régime de Fort – Lamy agissait à cette époque : le partage de pouvoir après les indépendances très inéquitables, la dissolution des partis politiques (dont la plupart d'entre eux sont des partis politiques nordistes)... témoignent à suffisance que de nombreux mécontents nordistes résultent de l'entreprise malsaine du régime des Kirdi Sudistes<sup>126</sup>.

Cette idéologie est plus développée à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays. En revers, la réalité qui prône une lutte religieuse, ethnique et tribale est cachée de l'extérieur mais développée à l'intérieur afin d'inciter les opinions et convaincre d'autres combattants pour la cause. Ce programme adhère explicitement à un pouvoir démocratique, laïc, populaire et progressiste. Même chose encore quant au programme du conseil du commandement des FAN, du temps ou Goukouni Weddeye et Hissein Habré coopéraient ensemble en son sein<sup>127</sup>.

L'action politique des Baministes entreprise depuis mars 1990, a pour objectifs de transformer la scène politique tchadienne, de lutter contre le régime de Hisseine Habré et de promouvoir la démocratisation du pouvoir politique au Tchad à travers la mise en place du multipartisme.

Après avoir énuméré la question sur les idéologies et les objectifs, il est très important de parler sur les différentes actions de la rébellion tchadienne dans la partie suivante.

---

<sup>124</sup> Yanlontoloum, « L'analyse sur la dimension... », p.22.

<sup>125</sup> *Ibid.* p.23.

<sup>126</sup> *Ibid.* p.24.

<sup>127</sup> R.Buijtenhuijs, *L'Islam au Tchad*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 1990, p.131.

## 2. Les différentes actions des mouvements armés au Tchad depuis 1965 à 2018

Les vagues des événements et putschs qui ont déferlé en Afrique a rendu toutes les armées africaines suspectes. Les dirigeants politiques considèrent leurs armées comme étant pestiférées et s'en méfient. Cette méfiance s'est étendue à tous les corps d'assistance militaire. Tous les régimes du Tchad ont connu des malentendus politico-militaires avec les mouvements d'opposition armés. C'est ainsi qu'après l'indépendance du Tchad le 11 août 1960, des séries de coups d'Etat dont le tout premier date du 13 avril 1975 mettant terme à la vie du président Tombalbaye par les militaires putschistes, le second en 1979 où le président Malloum sera évincé du pouvoir et remplacé par Goukouni Weddeye, le troisième quant à lui est le coup d'Etat de 1982 ayant abouti à la destitution du président Goukouni Weddeye et portant le président Hisseine Habré au pouvoir, celui de 1990 où l'homme fort Hisseine Habré est défait par Idriss Déby Itno et enfin plusieurs autres tentatives (rebellions, guerres etc.) depuis 1990 à 2018 ont véritablement impacté la vie politique et économique du pays<sup>128</sup>.

Après soixante années de domination française, le Tchad accédé à l'indépendance le 11 Août 1960. Depuis cette date, le Tchad a connu de multiples soubresauts et guerres sur le plan politique et sécuritaire, qui ont contribué à reconfigurer son paysage politique et militaire actuel. Ainsi, de 1965 à 2018, les différents mouvements d'opposition armés au Tchad ont considérablement impacté la scène politique et sécuritaire du pays avec les plusieurs attaques et conflits armés contre le pouvoir central dans le but de renverser les différents chefs-d'Etat en place.

C'est ainsi qu'on pourrait dénombrer plusieurs événements depuis 1965 à 2018. On relève entre autres :

Concernant la révolte des Moubis, les prélèvements répétés de l'impôt et l'emprunt lancés nationalement obligatoires. A cela s'ajoute l'abus de pouvoir des administrateurs et des forces de l'ordre qui n'hésitaient pas à humilier de paisibles citoyens. Tout cela a poussé les paysans moubis à refuser de payer l'impôt et l'emprunt national. Face à ce refus, le régime de Tombalbaye a dépêché une délégation ministérielle pour persuader mais les paysans ont préféré affronter l'autorité de l'Etat. Cet affrontement a pour conséquences des morts de deux cotés. Les manifestations des Moubis a éclaté en 1965. La répression immédiate des forces de l'ordre a causé des dégâts considérables. Après les événements de Mangalmé de 1965, d'autres

---

<sup>128</sup> M., Djimrabaye, « La présence de l'armée française au Tchad de 1960 à 2011 », Mémoire de Master en Histoire, université de N'Gaoundéré, 2011-2012, p.79.

mécontentements vont surgir dans le pays entraînant la création des mouvements politico-militaires en l'occurrence le Frolinat<sup>129</sup>. Fin Octobre 1965, cinq ans après l'indépendance octroyée par la France en août 1960, une crise éclate au Tchad : les pays moubis de région de Mangalmé outrés d'avoir à payer les impôts trop lourds qu'exigent, plusieurs fois par an, des fonctionnaires corrompus, investissent le chef-lieu de la préfecture et y massacrent quelques dignitaires ainsi que plusieurs gendarmes. Malgré une répression sévère et immédiate, cette rébellion fait tache d'huile pour toucher en quelques mois de grandes parties du centre et de l'Est du Tchad. Bientôt, les paysans en armes sont rejoints par des jeunes révolutionnaires, déjà actifs en exil depuis plusieurs années qui fondent au Soudan le Frolinat. Cette organisation politico-militaire encadre désormais la révolte sur le terrain et s'en fait le porte-parole à l'étranger<sup>130</sup>.

D'autre part, la révolte Toubou avait pour causes, l'humiliation, la répression et l'arbitraire de l'administration. Ce comportement de l'administration a obligé le chef spirituel des Toubous, le Derdei à s'exiler en Libye en 1966. Il a été suivi par la population de Bardai. Le 05 Mars 1968 les gardes nomades d'Aouzou tous des Toubous se révoltèrent puis attaquèrent par surprise la garnison de l'ANT. Cette attaque a causé des nombreux morts du côté de l'ANT et les survivants s'enfermèrent dans leur poste et alertèrent Bardai pour les secours. Après avoir reçu le message, le poste de Bardai dépêcha une colonne pour secourir mais elle fut bloquée par les rebelles dans les rochers avoisinants d'Aouzou. À part cette colonne d'autres interventions de l'ANT furent organisées pour libérer Aouzou des mains des rebelles mais les tentatives furent vaines ou sans succès. Alors Tombalbaye se réfère aux accords signés entre le Tchad et la France demandant l'aide ou une intervention de l'armée française. Cette intervention a eu lieu en Août 1968 sous forme logistique<sup>131</sup>.

S'agissant du coup d'Etat militaire du 13 avril 1975, lequel avait entraîné la mort du président Tombalbaye. Le 13 avril 1975, les officiers supérieurs avec à leur tête le général Kamougué encerclent la présidence où les coups de canon retentissent dès l'aube Tombalbaye va ainsi perdre en ce matin du 13 avril 1975 à la fois sa vie et son pouvoir, tout simplement du fait qu'il a compromis, non pas à l'évolution du Tchad mais les intérêts de la France pour s'être tourné vers d'autres puissances, notamment vers les Etats Unis<sup>132</sup>. Un Conseil militaire présidé

<sup>129</sup> A.G. Djarma, *Témoignage d'un militant du frolinat*, Paris, L'harmattan, 2003, p.76.

<sup>130</sup> R. Buijtenhuijs, *Le frolinat et les guerres civiles du Tchad*, Paris, Karthala, 1987, p.89.

<sup>131</sup> C.Bouquet, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, L'harmattan, 1982, p.56.

<sup>132</sup> Djimrabaye, « La présence de l'armée... », p. 80.

par le général Malloum avait été créé. Mais la situation politique et militaire ne s'améliora pas malgré les appels du général Malloum à la réconciliation nationale.

La dictature du président Tombalbaye s'acheva le 13 avril 1975 selon un scénario maintes fois reproduit en Afrique noire : un groupe d'officiers prit le pouvoir et chercha à faire croire qu'il apporterait le changement<sup>133</sup>. Le général Malloum fut sorti de sa geôle pour devenir président du Conseil Supérieur Militaire et chef de l'Etat et annonça d'entrée le point fort du programme de 2<sup>e</sup> république : la réconciliation nationale.

De 1974 à 1976 l'affaire Claustre se déroula naturellement dans le secret, secret sur la situation générale et sur les rapports réels entre Hissène Habré, chef des ravisseurs, d'une part, le gouvernement français et le gouvernement tchadien d'autre part. S'il y eu en Septembre 1975 l'explosion d'une campagne de presse en France, c'est que celle-ci était apparue comme le seul moyen possible pour empêcher que l'otage ne risque d'être victime des aléas de la diplomatie secrète, comme l'avait été le commandant Galopin, exécuté par les rebelles le 14 Avril 1975<sup>134</sup>.

La guerre civile de 1979, l'inévitable déchirement se produisit le 12 février 1979 avec l'éclatement de la première guerre civile. Depuis, la capitale a été presque entièrement détruite par les luttes fratricides. Jusqu'à ce que les légions islamiques du colonel Khadafi s'y installent pour préparer la fusion entre la Libye et le Tchad. A la suite d'un nouveau mot de grève lancé par les partisans d'Hissène Habré, le marché de N'Djamena ne fut empêché que le 11 février 1979. Le lendemain allait être un test : les établissements scolaires suivraient-ils ? Pas vraiment, et les combattants des FAN se tinrent prêts à intervenir si des affrontements se produisaient. C'était incontestablement une provocation, et elle réussit. Dès les premiers coups de feu, le Lundi 12 vers 10 heures, les soldats d'Habré se répartirent dans la ville avec de grandes ambitions : prendre le camp de la gendarmerie et celui de la garde nomade. La maison de la radio brula tout de suite et cet incident fut lourd de conséquences pour les liaisons avec le reste du pays, ou même pour les appels au calme qui auraient pu être lancés. Les loyalistes du colonel Kamougué prirent position dans les quartiers sudistes (Mourssal et Chagoua notamment) et protégèrent les camps. De guérilla, l'affrontement devint guerre civile. Car, les quartiers de la ville sont relativement homogènes du point de vue ethnique. Or, les anciens maquisards étaient partout, ils disposaient d'armes plus légères mais étaient très mobiles. Une fois de plus, le rôle de la France allait s'avérer déterminant. Le général donna l'ordre à l'aviation de pilonner les

---

<sup>133</sup> Djimrabaye, « La présence de l'armée... », p.150.

<sup>134</sup> Bouquet, *Tchad, genèse...*, p.11.

PC des FAN situé à Sabangali et dans la cuvette Saint-Martin. Or, cette aviation était entre les mains de militaires français contractuels, communément désignés sous le nom de mercenaires. Le bombardement commença le 12 et reprit le 13 au matin. Toute la ville était à sa merci. Habré demanda alors au général Forest, qui commandait l'armée française de faire taire les mercenaires, sinon il ne garantirait plus la sécurité des ressortissants français, dont il avait pris soin jusque-là<sup>135</sup>.

Le 14 mars 1980, des affrontements éclatent à Bokoro entre des éléments FAN et ceux de la 1<sup>re</sup> armée. Les deux forces cohabitent depuis longtemps dans des camps séparés sous des commandements différents. La 1<sup>re</sup> armée réside dans le camp de la gendarmerie, sous le commandement de Manzoul Abdel Bachar, et les FAN sont hébergées dans le camp de la Garde Nationale basé au centre-ville, sous le commandement du sergent Bineyé. L'entente qui était parfaite au départ est gâchée par un malentendu provoqué par le choix du drapeau à arborer sur tous les bâtiments publics<sup>136</sup>.

Avec le coup d'Etat de 1982, le même sort fut réservé à Goukouni Weddeye, président du GUNT qui vit le jour le 10 Novembre 1979. Le président Malloum prit sa retraite et se rendit au Nigeria, Habré devint ministre de la Défense. Mais le 21 mars 1980, le ministre de la Défense mécontent déclara la guerre aux forces loyales du GUNT à travers son armée secrète qu'il avait pourtant promis de démanteler, les fameux FAN. Le GUNT fut vainqueur de ce combat fratricide, mais s'ouvrit à l'influence totale de la Libye. Habré et ses combattants s'enfuirent en décembre 1980 à Kousséri au Cameroun. En moins de deux semaines d'offensives, le 7 juin 1982, les FAN de Hisseine Habré feront leur entrée à N'Djamena sous l'œil bienveillant de forces interafricaines après avoir fait sauter les verrous « Guntistes » sur leur passage<sup>137</sup>.

C'est donc cette force interafricaine qui a dû préparer en l'absence de l'armée française, occasionnant la sortie de Goukouni le 7 juin 1982 et favorisant l'arrivée de Hisseine Habré au pouvoir. Après les dissensions internes au sein de GUNT, Habré quitte et repart au Soudan. Avec l'appui de ses pralin s'organise au Darfour matériellement et militairement et renverse le régime de GUNT de Weddeye le 07 juin 1982. Fort de son soutien extérieur notamment soudanais, égyptien, américain et autres, s'installe à N'Djamena et gère le pays pendant huit ans. Pendant son règne en plus des défis économiques et socio-culturels, il fait face aux grands voisins du Nord qu'est la Libye de Ghadafi. Le conflit avec la Libye porte sur la visée

<sup>135</sup> Djimrabaye, « La présence de l'armée... », pp.156-157.

<sup>136</sup> G.Weddeye, *Combattant, une vie pour le Tchad*, Paris, Espaces Signes, 2019, tome 2, p.50.

<sup>137</sup> F.Soudan, « Tchad ce qui va se passer », *Jeune Afrique* n° 942 du 24 janvier 1983, p.37.



expansionniste territoriale de la Libye. Cette guerre avec la Libye a permis de libérer l'ensemble du grand nord jusqu'à Aouzou avant d'être réoccupée par les libyens. Le Tchad porte plainte contre la Libye devant la justice internationale qui tranche en faveur du Tchad. La Libye se soumet aux verdicts de la cour et restitue officiellement en 1994 Aouzou au Tchad<sup>138</sup>.

Très vite, les perspectives du retour de l'armée française au Tchad ont été ouvertes. Goukouni Weddeye, le défaitiste qui ne peut compter ni sur l'appui libyen ni sur celui de Kamougué a pris la fuite vers le Mayo-Kébbi, puis Yagoua pour gagner l'exil politique en Algérie où il continue de nourrir des ambitions politiques pour ce pays qui a tant souffert<sup>139</sup>.

Lors du coup d'Etat de 1990, l'ancien maquisard Hisseine Habré sitôt installé au pouvoir en 1982, a dû se rapprocher davantage de Washington en signe de reconnaissance aux américains au détriment de Paris, en dépit de la présence militaire française au Tchad. En effet c'étaient aux américains que Habré préfère vendre le matériel militaire d'origine Soviétique récupéré des troupes libyennes. Fort de ce soutien américain, il se montre de plus en plus indépendant tout en affichant une fierté et une arrogance superbes qui froissent et humilie la France. Ainsi, en 1989, une rébellion a vu le jour au Soudan connu sous l'appellation du mouvement patriotique du salut, dirigé par le colonel Idriss Deby. Cette rébellion a renversé le 1<sup>er</sup> décembre 1990 le régime dictatorial d'Hissein Habré, et va diriger le Tchad jusqu'à 2021. En décembre 1990, un entrepreneur politico-militaire en chasse un autre. Alors que Habré a déjà pris la fuite au Cameroun, le MPS entre triomphalement dans N'Djamena<sup>140</sup>. C'est ainsi qu'en 1990, le colonel Deby et plusieurs autres rebelles ont après avoir livré autant des batailles ont pris le pouvoir tout en causant la chute du président Habré<sup>141</sup>. Sous ce régime dit de démocratie, le pays a sombré dans des moments de troubles similaires à l'époque dictatoriale. C'est ainsi que plusieurs partis politiques et des mouvements armés de lutte pour la démocratie véritable ont vu le jour.

En avril 2006, le Tchad a failli basculer à nouveau dans la guerre civile. Les opérations militaires menées par les différents groupes armés d'opposition et la réponse des forces gouvernementales ont créé une insécurité sur la zone frontalière avec le Soudan et la République centrafricaine. Bien que l'offensive menée par le Front Uni pour le Changement démocratique à partir de sa base arrière au Darfour jusqu'aux portes de la capitale tchadienne se soit soldée

---

<sup>138</sup> P. Claustre, *L'affaire claustre, anthropologie d'une prise d'otage*, Paris, Karthala, 1990, p.

<sup>139</sup> V. Kovana, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, l'Harmattan, 1994, pp.54-55.

<sup>140</sup> M. Debos, *Le métier des armes au Tchad*, Paris, Karthala, 2013, p.88.

<sup>141</sup> Djimrabaye, « La présence de l'armée... », pp.89.

par une victoire pour le président Deby, elle n'a véritablement rien réglé sur le front militaire et a souligné la grande faiblesse politique du régime. Le succès de la contre-offensive de l'armée tchadienne était dû pour une part non-négligeable à l'aide cruciale en logistique et renseignements que lui fournissent ses alliés français du dispositif Epervier. Paradoxalement, cette défaite militaire pourrait inciter les mouvements armés d'opposition à se rapprocher les uns des autres et à débiter une guerre d'usure au nord, à l'est et à la frontière avec la République centrafricaine. La crise semble donc loin d'être résolue et pourrait s'installer dans la durée. Les tentatives de coup d'état et d'assassinats, tout comme l'incursion du mois d'avril du FUCD visaient à empêcher Deby de briguer un troisième mandat aux élections<sup>142</sup>.

En 2008, une coalition de plusieurs mouvements armés appuyés par le Soudan avait presque réussi à faire tomber le régime de Deby. L'attaque a duré du 28 janvier au 3 février et a permis aux rebelles de remporter plusieurs batailles face à l'Armée Nationale Tchadienne (ANT), notamment à Massaguet au nord-ouest de N'Djamena et d'atteindre les portes du palais présidentiel. Grâce à l'appui de la France et de la Libye, le président Deby sauve son régime. Il a su profiter des divisions entre les leaders rebelles incapables de s'entendre sur le partage qu'ils feraient du pouvoir. Ceci a d'ailleurs constitué un élément déterminant dans le choix de la France d'apporter son soutien décisif au régime vacillant d'Idriss Deby. Les divisions des rebelles tchadiens sont aussi à l'origine des doutes émis sur leur fiabilité par leur mentor soudanais. Les événements de 2008 marquent donc ainsi dans la guerre civile et régionale un tournant<sup>143</sup>.

Enfin, dans ce chapitre, il était question de travailler sur les différents contextes de création et fonctionnements de la rébellion tchadienne en première position, avant de broser la question de l'idéologie, des objectifs et les actions de cette dernière. Ainsi nous allons explorer les grandes figures qui ont marqué ces rébellions tchadiennes dans le chapitre suivant.

---

<sup>142</sup> Entretien avec Dr Souleymane Abdoulaye Adoum, 50 ans, historien et enseignant, N'Djamena le 09/09/21.

<sup>143</sup> T.Jérôme, *Laisser tomber les rebelles : dimensions locales et régionales du rapprochement Tchad-Soudan*, Small arms survey, Genève, mars 2011

## **CHAPITRE 2 : LES GRANDES FIGURES EMBLEMATIQUES DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES ET LEURS ACTIVITES AU TCHAD**

L'histoire politique et militaire du Tchad est ponctuée de nombreuses personnalités ayant marqué les esprits. Celles-ci trouvent place dans la mémoire collective de la population tchadienne de par leurs visions, détermination, actions et leurs victoires multiformes et multidimensionnelles pour la cause nationale. Mais d'autres, souvent moins connus du grand public ont également révolutionné l'opposition armée d'autant plus qu'elles avaient choisi de servir ou de réaliser des actions éclatantes. Cependant, pour mieux connaître la question de la rébellion et son évolution dans le temps, il serait judicieux d'étudier les pionniers de celle-ci. Dans ce chapitre il sera question pour nous de retracer la vie et le parcours ainsi que les œuvres de quelques grandes figures emblématiques de l'opposition armée et aussi certains membres du gouvernement qui ont mené des luttes acharnées afin de pallier les problèmes d'injustice et prendre le pouvoir central.

Ainsi, ces figures sont nombreuses parmi lesquelles nous avons : Ibrahim Abatcha, Felix Malloum, Wadal Abdelkader Kamougué, Acyl Ahamat Akhabache, Lol Mahamat Choua, Goukouni Weddeye, Hisseine Habré, Idriss Deby Itno, Youssouf Togoimi, Mahamat Nour Abdelkerim et Mahamat Nouri

### **I. LES GRANDES FIGURES DE L'OPPOSITION ARMEE AYANT MARQUE L'HISTOIRE DU TCHAD DE 1965 A 1982**

Caractérisée par plusieurs personnalités, l'histoire politique et militaire du Tchad est considérablement influencée par différents mouvements d'opposition armés et leurs actions.

Ainsi, il sera question dans cette partie de retracer les parcours de quelques figures ou personnalités ayant marqués l'histoire du Tchad de 1965 à 1982.

#### **1. Les personnages d'Ibrahim Abatcha, Felix Malloum, Wadel Abdelkader Kamougué et Acyl Ahamat Akhabach et leurs activités au Tchad**

##### **1.1. Ibrahim Abatcha**

Ibrahim Abatcha est né en 1938 à N'Djamena et mort en 1968, était un homme politique tchadien réputé pour ses idées marxistes. Son activité politique commence pendant le processus

de décolonisation du Tchad par la France mais après l'indépendance du pays, il est contraint de s'exiler en raison de l'autoritarisme croissant du premier président du pays François Tombalbaye. Il fonde au Soudan en 1966 le FROLINAT, dont il est le premier chef et commandant. Deux ans plus tard, il est tué dans un affrontement avec l'armée tchadienne<sup>144</sup>.

Le lancement de l'emprunt national en avril 1964 fut mal accueilli dans les campagnes. Les paysans et éleveurs, notamment dans le nord, l'est et le centre du pays, subissaient déjà les comportements abusifs des fonctionnaires majoritairement issus du Sud. En Octobre 1965, les paysans de Mangalmé, dans Centre du Tchad se révoltèrent contre les collecteurs d'impôts qui profitaient de la levée des taxes pour les dépouiller. D'autres jacqueries paysannes éclatèrent dans le centre et à l'Est. C'est dans ce contexte de révolte qu'Ibrahim Abatcha créa le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) à Nyala, ville du Darfour au Soudan. Ce mouvement qui ne recrutait que quelques personnalités sudistes adopta une plate-forme révolutionnaire et anti-impérialiste à forte connotation religieuse. Initialement implantée dans le centre et l'Est, la rébellion gagna du terrain et s'étendit en 1968 à la région désertique du Borkou- Ennedi-Tibesti (B.E.T) qui avait été administré par l'armée française jusqu'en 1964. La répression brutale de l'armée, loin d'écraser la rébellion, suscitait de nouvelles résistances. Les dissensions qui minaient néanmoins le mouvement s'aggravèrent en février 1968 avec la mort de son fondateur qui fut remplacé par Abba Siddick<sup>145</sup>.

**Photo 1 : Ibrahim Abatcha**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

---

<sup>144</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Ibrahim-Abatcha>, consulté le 06 novembre 2021

<sup>145</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/tchad/3-evolution-politique-depuis-l-independance/>, consulté le 06 novembre 2021

Ainsi après avoir brièvement abordé le cas sur Ibrahim Abatcha, nous prendrons l'exemple du général Felix Malloum qui a considérablement influencé l'histoire du Tchad.

## **1.2. Félix Malloum**

Le général Felix Malloum est né à Fort Archambault (actuel Sarh) en 1932, homme d'Etat et militaire de carrière, après ses études primaires, il est admis en 1947 au centre pédagogique de Bongor mais son goût précoce pour le métier des armes l'amène à passer le concours d'entrée à l'Ecole des Enfants de Troupes du général Leclerc de Brazzaville où il est admis. Titulaire d'un BEPCT en 1949, il fait son entrée en service dans l'armée française en 1951 comme engagé volontaire et affecté au bataillon Congo Océan. En 1952, le sergent Felix Malloum s'embarque de Pointe-Noire pour le Centre de Formation des Troupes de Marine de Fréjus en France. En janvier 1953, c'est le départ d'Indochine. Après avoir combattu pendant la guerre de l'Indochine au sein de l'armée française, il est promu au grade de sergent-chef, il est reçu au concours d'entrée à l'Ecole des Officiers de Fréjus. Après deux ans de formation, il en sort en juillet 1959 major de sa promotion. Il est nommé sous-lieutenant la même année<sup>146</sup>.

En 1962, il fut recruté dans la jeune armée tchadienne avec le grade de capitaine. Dès lors, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire. C'est ainsi qu'il est promu au grade de colonel en octobre 1968 et celui de général en janvier 1973. Ce dernier bénéficia de l'expérience au sein de cette armée. Au lendemain de l'indépendance, avec la formation d'une armée nationale tchadienne, le général Felix Malloum continua à prouver ses talents par son expérience et son abnégation. Il fut le deuxième chef d'état-major de l'Armée Nationale Tchadienne après l'arrestation du général Jacques Doumro par le président Tombalbaye. Le coup d'Etat du 13 avril 1975 le porta à la magistrature suprême. Président du Conseil Supérieur Militaire (CSM), son régime est marqué par des instabilités politiques engendrées par des guerres civiles. Tout au long de son règne de 1975 à 1979, le général Felix Malloum met l'accent sur la réconciliation nationale comme cheval de bataille. Le Tchad a traversé un moment sombre de son histoire caractérisé par des invasions extérieures libyennes et des oppositions armées, des guerres civiles, les violences anarchiques, des guérillas urbains etc.

A cette situation, le président Felix Malloum entreprit plusieurs initiatives de paix avec ses opposants en passant par des accords de paix de Lagos, de Khartoum et de Sebha puis de Benghazi. Ces initiatives n'ont pas empêché la première bataille de N'Djamena. Le général

---

<sup>146</sup> B.A., Adoum, « La diplomatie militaire tchadienne dans l'espace CEMAC de 1960 à 2015 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2020-2021, p.33.

Felix Malloum se retire définitivement de la scène politique et s'exile au Nigeria. Le 31 mai 2002, il regagne le pays pour y jouer un rôle de sage aux côtés du président Idriss Deby. Le général Felix Malloum meurt le 12 juin 2009 suite d'un arrêt cardiaque à l'hôpital Américain de Neuilly, en France<sup>147</sup>.

**Photo 2 :Felix Malloum**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Après avoir parlé sur la vie et le parcours de Malloum, nous allons essayer de travailler sur le parcours de Kamougué Wadal Abdelkader dans la partie suivante.

### **1.3. Kamougué Wadal Abdelkader**

Le général Kamougué Wadal Abdelkader est né le 20 mai 1939 à Bitam (Gabon). Ancien élève de Saint-Cyr, de l'Ecole d'Administration Militaire de Montpellier, de l'école des Officiers de Gendarmerie de Melun et de l'Institut de Criminologie de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, cet officier de la gendarmerie nationale, originaire de Moissala (Moyen-Chari) a été commandant de compagnie de gendarmerie à Abeché (1968), puis à Moundou avant d'être rappelé à l'état-major à N'Djamena pour diriger le bureau des opérations, poste qu'il a occupé jusqu'au coup d'Etat du 13 avril 1975 dont il a été le principal artisan.

Après le renversement du président Tombalbaye, le commandant Kamougué Abdelkader, l'homme fort du Conseil Supérieur Militaire (CSM) a joué un rôle politique de

---

<sup>147</sup> Ibid., p.34.

premier plan en cumulant à la fois le poste de commandant de la Gendarmerie Nationale et celui de ministre des affaires étrangères jusqu'en août 1978.

A l'arrivée de Hisseine Habré à la primature en août 1978, le général Kamougué quitte le gouvernement mais conserve le commandement de la gendarmerie grâce à laquelle il a pu s'opposer aux combattants du Premier ministre Habré lors des affrontements du 12 février 1979. A l'issue de ce conflit, retiré dans la zone méridionale, surnommé « lion du Sud », il est de 1979 à 1982 le président du comité permanent qui en l'absence d'un Etat central provisoirement moribond, administre de Moundou les régions du Sud-Tchad<sup>148</sup>.

Après les accords de Lagos au Nigeria de novembre 1979, le général Kamougué devient vice-président du GUNT dirigé par Goukouni Weddeye, poste qu'il a conservé jusqu'au 7 juin 1982<sup>149</sup>.

A la chute du GUNT, il se réfugie au Gabon avant de regagner le pays en février 1987. Il est alors successivement nommé : ministre de l'agriculture (août 1987), ministre de la justice, garde des sceaux (mars 1989) et ministre du commerce et de l'industrie (octobre 1990).

A l'arrivée d'Idriss Deby au pouvoir en décembre 1990, le général Kamougué crée l'Union pour le renouveau et la démocratie. Il en est le président et se situe dans l'opposition.

Après la conférence nationale souveraine de 1993, le général Kamougué est nommé ministre de la fonction publique et du travail dans le gouvernement de transition du docteur Fidel Mounzar (avril 1993), puis dans celui de Kassiré Coummakoye (novembre 1993 à mai 1994).

Bien que son parti n'ait qu'une douzaine de députés aux législatives de 1997, le 9 mai Kamougué est élu au perchoir. L'accord politique signé le 13 août 2007. Ce qui lui permet en avril 2008 de revenir au gouvernement en qualité de ministre de la Défense nationale, puis conseiller à la présidence de la République.

Il se présente aux élections présidentielles de 1996, parvient au 2<sup>e</sup> tour où il obtient 30.9% des voix. Il n'a pas la même chance durant celles de 2001 puisque son score n'atteint que 6% des suffrages exprimés. Il boycotte la consultation électorale de 2011. Député de Sarh, le général Kamougué s'est éteint à Koumra le 9 mai 2011 à l'âge de 72 ans. Son parcours en fait

---

<sup>148</sup>N'Gambé, *Peut-on encore...*, pp.83-84.

<sup>149</sup> Ibid, p.84.

l'une des figures historiques de la vie politique et militaire du Tchad durant ces trois dizaines d'années<sup>150</sup>.

**Photo 3 : Wadal Abdelkader Kamougué**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Ainsi, après avoir évoqué la question du parcours de Kamougué, nous allons prendre le cas de la vie et des réalisations de Acyl Ahmat Akhabach dans la partie suivante.

**1.4. Acyl Ahmat Akhabach**

Acyl Ahmat Akhabach est né en 1944 à Djedda(Batha). Après ses études secondaires au lycée franco-arabe d'Abeché et au lycée Félix-Eboué de Fort-Lamy, il fut envoyé à l'école des Services de Santé militaire du Faro (Marseille-France) d'où il est sorti avec le grade de sous-lieutenant.

Une fois rentré au Tchad, il fut nommé successivement sous-préfet dans le Guéra et dans le Logone occidental. Elu député à l'Assemblée nationale en décembre 1969, il fut membre de la puissante Commission d'enquête parlementaire. Après le coup d'Etat militaire du 13 avril 1975, il se réfugie en Libye et rejoint le Frolinat-volcan de Mahamat El Bakhalani. A la mort en Libye de Mahamat El Bakhalani le 27 mars 1977 dans un accident de la circulation, une âpre lutte de succession l'opposa à Abdoulaye Adoum Dana, vieux compagnons du disparus. Bien qu'il n'ait pas réussi à s'imposer à la tête du volcan, Acyl fut désigné membre du conseil de la révolution du Frolinat et chef d'état-major adjoint au congrès de la réunification tenu à Faya en 1978<sup>151</sup>. Après son coup de main contre Ati (1978), un mépris des ordres de l'état-major des forces armées populaires(FAP), accusé par le groupe de Goukouni d'indiscipline et menacé de comparution devant un tribunal militaire, il se réfugie en Libye.

<sup>150</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.84.

<sup>151</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, pp.105-106



Encouragé par les libyens, Acyl Ahmat Akhabach crée son propre mouvement, le Conseil Démocratique Révolutionnaire (CDR), devient président et prend part à la conférence de Kano II le 4 avril 1979 et à celle de Lagos. A la formation du gouvernement d'Union nationale du Tchad (GUNT) dirigé par le président Goukouni Weddeye de 1979 au juin 1982, Acyl devient ministre des affaires étrangères. En juin 1982, les FAN de Habré triomphent des forces coalisées du GUNT.

Acyl se retire alors avec ses hommes au Sud du Tchad dans la région de Lai dans le Tandjilé où il meurt accidentellement le 19 juillet 1982<sup>152</sup>.

**Photo 4 :Acyl Ahmat Akhabach**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Par la suite, notre centre d'intérêt portera sur le cas de Goukouni Weddeye.

## **2. Les personnages de Goukouni Weddeye, Lol Mahamat Choua et Hisseine Habré dans la Scène politico-militaire au Tchad**

### **2.1. Goukouni Weddeye**

Goukouni Weddeye est né vers 1944 dans le Tibesti. Entré en rébellion dans les années 1968, il devient chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> armée du Frolinat dans le Tibesti. Après sa scission avec Hissein Habré en 1977, il prend la direction du CMIAP et s'allie avec les libyens pour prendre la ville de Faya-Largeau en 1978. Un congrès pour la réunification des différents mouvements se tient dans cette ville nouvellement conquise. Il est élu président du Frolinat.

---

<sup>152</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.106

Les événements de février 1979 à N'Djamena suivis de plusieurs conférences de réconciliation l'ont porté à la tête du GUNT, composé de onze tendances aux intérêts politiques divergents<sup>153</sup>.

Chef de l'Etat tchadien de 1979 à 1982, Goukouni Weddeye a eu du mal à imposer son autorité sur l'ensemble du territoire. Il est renversé le 7 juin 1982 par les FAN de Hissein Habré. Exilé en Libye en 1982, au Bénin en 1985, puis en Algérie en 1987, Goukouni a continué d'animer le GUNT résolument opposé au nouveau régime installé au Tchad. A la chute de ce dernier en 1990, il signe un accord de paix avec le MPS de Deby et regagne le pays en janvier 1993 à la conférence nationale souveraine au cours de laquelle il brûle publiquement des armes aux côtés de Deby, donnant ainsi un signe fort de sa renonciation définitive à la violence comme moyen de conquête du pouvoir<sup>154</sup>. Mais bientôt le président Goukouni reprend le chemin de l'exil, s'installe à Alger et devient actif au sein de l'opposition tchadienne en Europe et en Afrique de l'Ouest en sa qualité de chef du Frolinat/CPR. Après l'amère expérience de la CMAP (coordination des mouvements armés et politiques), le président Goukouni forme en 2007 le groupe de Libreville, en rassemblant autour de lui les chefs de l'opposition tchadienne vivant en Europe et en Afrique centrale. Le groupe s'est donné pour but, compte tenu de l'instabilité que constitue la multiplication des mouvements rebelles, nocives à la bonne santé du pays, de servir d'intermédiaire entre le pouvoir de N'Djamena et l'ensemble de l'opposition tchadienne aussi bien armée que démocratique et les organisations de la société civile, dans la perspective d'un dialogue national inclusif. Mais le régime MPS tient à rester le maître du jeu dans toute entreprise de réconciliation et de recherche de la paix. Sur ces entrefaites survient brusquement la mort du président Omar Bongo. En l'absence de ce médiateur, le président Goukouni décide le 18 août 2009 de rentrer définitivement au Tchad que dans la sous-région d'Afrique centrale<sup>155</sup>.

Le 7 juin 1982, le GUNT est chassé du pouvoir par les FAN de Hissein Habré. Encouragé par le président algérien Chadli Bendjedid, le président Goukouni Weddeye reprend contact avec la Libye et crée à Sebha un gouvernement de salut national. Il regroupe au BET toutes les forces opposées aux FAN, notamment les FAP, le CDR, le volcan et d'autres qu'il place sous le commandement du général Negué Djogo pour relancer la lutte armée<sup>156</sup>.

---

<sup>153</sup>Entretien avec Alladoum Aain, 70 ans, ancien militaire, N'Djamena le 17/12/2021.

<sup>154</sup>Haggar, *Tchad, les partis politiques...*, pp.146-147

<sup>155</sup> Weddeye, *Combattant une vie...*p.146

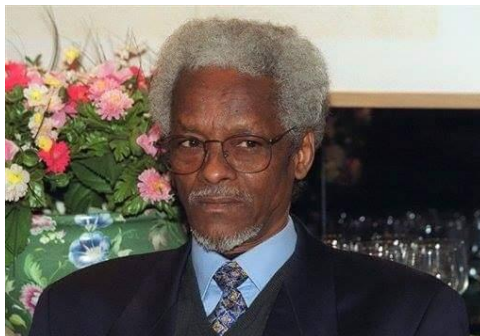
<sup>156</sup> Ibid.

Les accords de Cotonou, signés le 30 août 1985, permettent de mettre sur pied le conseil suprême de la révolution (CSR) présidé par Goukouni. L'opposition réunifiée, fortement soutenue par la Libye, lance sans succès plusieurs offensives contre les positions des FAN qui ont pour conséquences l'apparition de dissension entre les diverses composantes du GUNT, en particulier entre les FAP de Goukouni Weddeye, tombées en disgrâce aux yeux de Tripoli, et le CDR d'Acheikh Ibn-Oumar. Leurs origines remontent à des vieilles querelles tribales entre Arabes et Goranes que les défaites militaires successives contre les troupes gouvernementales rendent particulièrement aigues, chacun en rejetant la responsabilité sur l'autre. Ces querelles débouchent à la cour de l'année 1986 sur des affrontements meurtriers à Fada entre les FAP de Goukouni et les CDR d'Acheikh Ibn-Oumar. Dans le même temps, les libyens lancent des attaques contre les éléments des FAP qui sont suivies par la destitution et la mise en résidence surveillée de Goukouni à Tripoli le 30 octobre 1986. Cette situation détériore sérieusement les relations entre la Libye et le FROLINAT/FAP et contribue au rapprochement des deux parties opposées, les FAP et les FAN. Cette entente inespérée se concrétise par la signature le 24 octobre 1986, à Kounamina, d'un cessez-le-feu. Notons qu'après cet accord, le FROLINAT/FAP ne dispose pratiquement plus d'une force armée suffisamment solide, ni d'une zone de contrôle et encore moins du soutien de la Libye comme en témoigne la formation le 19 novembre 1986 du néo-GUNT présidé par Acheikh Ibn-Oumar. Par ailleurs, plusieurs de ses cadres militaires et politiques ont regagné la légalité pour y acquérir des postes de responsabilité. Quant à Goukouni Weddeye, en dépit de l'intégration de la quasi-totalité des forces armées populaires (FAP) dans l'armée gouvernementale et de la défection de ses nombreux responsables, il refuse la réconciliation nationale en s'exilant en 1987 à Alger, tout en conservant la paternité de l'appellation Frolinat/Conseil provisoire de la révolution<sup>157</sup>. Depuis lors, le Frolinat/CCR devient comme beaucoup d'autres mouvements tchadiens une organisation personnalisée sans base, uniquement liée à la personne du président Goukouni Weddeye. Opposant politique au régime de la troisième république, le président Goukouni demeure sans activité politique notable jusqu'à l'arrivée du MPS de Deby au pouvoir en décembre 1990 et ce, malgré son retour à la tête du GUNT au détriment d'Acheikh qui a commencé par manifester des signes d'indépendances à l'égard des libyens<sup>158</sup>.

---

<sup>157</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.148.

<sup>158</sup> Ibid. p.148.

**Photo 5 : Goukouni Weddye**

Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Cependant, dans cette partie il était question de présenter la personnalité de Goukouni qui était très importante dans la compréhension de l'histoire du Tchad. Ainsi, nous allons continuer avec le cas de la personnalité du président Habré dans la partie suivante.

## **2.2. Hisseine Habré**

Hisseine Habré est né le 13 août 1942 à Faya-Largeau. Il est un homme d'Etat tchadien et membre du peuple Gorane du clan Anakaza. Il est décédé le 24 août 2021 à Dakar des suites du Covid 19.

Il fut président de la république du Tchad de 1982 à 1990, à la suite du coup d'Etat qui renverse Goukouni Weddeye. Condamné à mort par contumace pour crime contre l'humanité par un tribunal de N'Djamena, il se réfugie au Sénégal, puis est inculpé de crimes contre l'humanité, crimes de guerre et actes de torture<sup>159</sup>. Son procès qui s'ouvre à Dakar en 2015 est la première utilisation de la compétence universelle sur le continent africain. Il est condamné à la prison à perpétuité en appel en 2017. Le jeune Hisseine Habré grandit dans le désert du Djourab, au milieu de bergers nomades. Intelligent, aidé par ses instituteurs, il étudie. Après l'indépendance, la politique d'africanisation des postes administratifs occupés jusque-là par des français vaut à Habré d'être nommé sous-préfet de Moussoro par le président Tombalbaye. La même année, il part étudier en France à l'institut d'études politiques et fait son éducation politique en lisant Frantz Fanon, Che Guevara et Raymond Aron. A la fin de ses études en 1972, il repart au Tchad et rejoint le FROLINAT, puis fonde les Force armées nationales du Tchad (FANT), aujourd'hui disparues sous ce nom<sup>160</sup>.

Le 21 avril 1974 dans la région de Tibesti, des rebelles toubous commandés par Hisseine Habré enlèvent un médecin allemand libéré en 1975 contre le versement d'une rançon,

<sup>159</sup><https://www.sonparcours.com/biographie-Hissene-Habre-a482.html>, consulté le 6 novembre 2021

<sup>160</sup>*Ibid.*

un coopérant français Marc Comb qui réussit à s'échapper et l'archéologue Françoise Claustre qui sera libérée le 1<sup>er</sup> février 1977 en même temps que son mari Pierre Claustre, lui-même enlevé le 26 août 1975. Hisseine Habré est tenu pour responsable de la torture et de l'exécution sommaire le 4 avril 1975 de l'émissaire envoyé par le gouvernement français pour négocier leur libération, le commandant Galopin.

Il est nommé au poste de premier ministre le 29 août 1978 par le président de la République, le général Felix Malloum. Son mandat prend fin avec la guerre qu'il a lui-même déclenchée le 12 février 1979. Hisseine Habré est le fondateur du Conseil de commandement des forces armées du Nord (CCFAN), devenu Forces armées du nord (FAN<sup>161</sup>).

Etant le chef de FAN, il renverse Goukouni Weddeye le 7 juin 1982 pour occuper le poste de président de la république. Le poste de premier ministre est supprimé le 19 juin et plusieurs opposants politiques sont exécutés. Habré transforme les FAN en armée régulière (FANT, puis crée une police politique, la Direction de la documentation et de la sécurité (DDS), responsable de milliers d'enlèvement et d'assassinats politiques<sup>162</sup>.

Le gouvernement de GUNT animé par Goukouni, chassé du pouvoir par les forces d'Hisseine Habré se retire dans le nord du Tchad. Il est aidé par la Libye qui annexe depuis 1973 la Bande d'Aouzou. La guerre s'aggrave en 1983 et les forces libyennes occupent le nord du Tchad jusqu'à la contre-offensive des forces d'Habré qui aboutit en mars 1987 à la reconquête du nord avec le soutien de l'armée française (Opération Epervier)<sup>163</sup>. Durant le conflit, les Etats-Unis auraient utilisé une base clandestine au Tchad pour entraîner des soldats libyens capturés et les organiser en force anti-Ghadafi. Ils auraient également fourni un soutien militaire et organisationnel à la DDS. L'aide de la France et des Etats-Unis a été décisive. L'occupation libyenne a pris fin en mars 1987 consacrant la victoire d'Habré<sup>164</sup>. Hisseine Habré, considérant que son régime est soutenu par les Etats-Unis se détourne de la France pensant ne plus avoir besoin de son appui. Idriss Deby le renverse alors le 1<sup>er</sup> décembre 1990<sup>165</sup>.

Hisseine Habré est soupçonné d'être responsable de la mort de presque 40 000 personnes. En janvier 1992, après le renversement du régime Habré, plusieurs fosses communes ont été découvertes à 25 km de la capitale. Certaines fosses contenaient jusqu'à 150 squelettes

---

<sup>161</sup> <https://www.sonparcours.com/biographie-Hissene-Habre-a482.html>, consulté le 6 novembre 2021.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> *Ibid.*

<sup>164</sup> <https://www.sonparcour.com/biographie-Hisseine-Habré-a482.html>, consulté le 6 novembre 2021.

<sup>165</sup> *Ibid.*

des détenus exécutés par la tristement célèbre police politique (DDS). Le rapport de la commission d'enquête comptabilise quelque 80 000 orphelins produits par la terreur du régime Habré. Des poursuites contre lui sont engagées en Belgique en application de la loi de compétence universelle qui bien qu'abrogée en 2003, s'applique dans ce cas précis (certains plaignants ayant acquis la nationalité belge). Un mandat d'arrêt international, assorti d'une demande d'arrestation immédiate est délivré par la justice belge le 19 septembre 2005 et transmis aux autorités sénégalaises. Après son arrestation le 15 novembre et une garde à vue de quelques jours, Habré est relâché, la justice sénégalaise s'étant finalement déclarée incompétente et l'affaire portée au niveau de l'Union Africaine<sup>166</sup>.

En juillet 2006, le Sénégal est mandaté par l'Union africaine pour juger Habré pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et actes de torture. Le Sénégal a alors engagé une série de réformes législatives et adopté un amendement constitutionnel afin de juger l'ancien dictateur tchadien.

Le 15 août 2008, il est condamné à mort par contumace pour crimes contre l'humanité par un tribunal de N'Djamena. Le 30 mai 2016, il est reconnu coupable de crimes contre l'humanité, viols, exécutions, esclavage et enlèvements. Il est condamné à la prison à perpétuité par le tribunal spécial africain à Dakar au Sénégal en première instance. Le 29 juillet 2016 s'ajoute à cette peine une condamnation à verser entre 10 et 20 millions de francs CFA par victime.

Le 27 avril 2017, les chambres extraordinaires africaines annoncent le maintien de la condamnation à la prison à perpétuité, peine qu'il purgera au Sénégal ou dans un autre pays de l'Union africaine. En outre, la chambre d'appel fixe le montant des dommages que Habré devra verser à 82 milliards 290 millions de franc CFA. A la suite d'une demande de son avocat arguant des risques pour sa santé en raison de la pandémie de Covid-19 et de son âge avancé, Hisseine Habré est placé le 7 avril 2020 en résidence surveillée pour 60 jours. Le 7 juin 2020, il retourne en prison. En avril 2021, la justice sénégalaise lui refuse une nouvelle demande de libération. Il reste alors en prison où il contracte le Covid-19 et succombe à cette infection le mardi 24 août 2021<sup>167</sup>.

---

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> <https://www.sonparcours.com...>

**Photo 6 : Hisseine Habré**

Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Après avoir survolé la figure de Hisseine Habré, nous prendrons le cas du président Lol Mahamat Choua dans la partie suivante.

### **2.3. Lol Mahamat Choua**

Le président Lol Mahamat Choua est né en 1939 à Mao dans le Kanem et mort le 15 septembre 2019 à N'Djamena. Ancien employé de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, membre du Mouvement Populaire pour la Libération du Tchad (MPLT) d'Aboubakar Abderaman, il a été choisi en 1979 comme le chef de l'Etat « éphémère » du Tchad (29 avril au 29 août 1979), aux termes d'un compromis entre les FAN d'Hissein Habré et les FAP de Goukouni Weddeye. Après les incidents meurtriers opposant à N'Djamena les FAP aux éléments du MPLT, à la conférence de Kano II en novembre 1979, il cède sa place à Goukouni Weddeye<sup>168</sup>. Exilé en France, Lol Mahamat Choua s'inscrit en 1981 à l'institut d'études politiques de Paris.

Après la victoire des FAN en juin 1982, il rentre au pays et devient ministre des transports et de l'aviation civile. En 1984, il est membre du comité central de l'UNIR. A l'arrivée d'Idriss Deby, Lol Mahamat Choua est nommé maire de la ville de N'Djamena et en décembre 1991, est élu président du rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP). A l'issue des assises de la CNS de 1993, il est désigné président du conseil supérieur de transition, le parlement provisoire.

Elu député à l'assemblée nationale, il devient président du groupe parlementaire, président de la commission des affaires étrangères et président du comité de suivi des accords

---

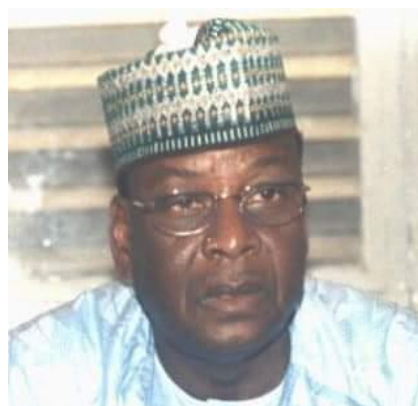
<sup>168</sup>Entretien avec Abakar Youssouf, 63 ans, commerçant, N'Djamena, 17/12/2021.

du 13 aout 2007 conclus entre le gouvernement et la CPDC. Le président Lol Mahamat Choua est un homme expérimenté, courtois, sociable et cependant autoritaire<sup>169</sup>.

Le rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP) est créé le 29 décembre 1991 à la suite d'une assemblée constitutive tenue au cinéma Normandie à N'Djamena. Enregistré au ministère de l'intérieur le 10 mars 1992 sous le folio n° 01bis, le RDP est dirigé par Lol Mahamat Choua<sup>170</sup>.

Le 15 septembre 2019, à l'âge de 80 ans, il meurt d'un cancer à N'Djamena. Ses obsèques ont lieu le 16 septembre 2019 à la place de la nation à N'Djamena en présence du président Idriss Deby qui l'élève à titre posthume à la dignité de grand-croix de l'ordre national du Tchad. Lol Mahamat Choua est ensuite inhumé au cimetière de Lamadji. Un deuil national de trois jours est décrété du 16 au 18 septembre, les drapeaux sont mis en berne et toute activité à caractère festive est interdite<sup>171</sup>.

#### **Photo 7 : Lol Mahamat Choua**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Il était question dans cette partie d'explorer de la vie et les parcours des grandes figures des rébellions au Tchad concernant la période de 1965 à 1982. Notons que ces personnalités ont véritablement marqué l'histoire du Tchad avec plusieurs œuvres et actions. Ainsi, nous allons parler sur les autres grandes figures qui ont marqué l'histoire du Tchad de 1982 à 2018.

## **II. LES GRANDES FIGURES DE L'OPPOSITION ARMEE AU TCHAD DE 1982 A 2018**

Indépendant depuis le 11 aout 1960, le Tchad est l'un des vastes pays de l'Afrique dont la vie politique est tumultueuse compte tenu des crises traversées. L'histoire politique et militaire du Tchad est ponctuée par des nombreuses personnalités ayant marqué les esprits.

<sup>169</sup> Entretien avec Abakar Youssouf, 63 ans, commerçant, N'Djamena, 17/12/2021

<sup>170</sup> Idem

<sup>171</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lol-Mahamat-Choua>, consulté le 06 novembre 2021



Ainsi dans cette partie, nous allons étudier sur la vie et les réalisations des plusieurs personnalités qui ont considérablement impacté l'histoire du pays de 1982 à 2018 tout en commençant par le président Deby jusqu'à la période de Timan Erdimi.

## **1. Les personnages d'Idriss Deby Itno, Timan Erdimi et Youssouf Togoimi et leurs actions au Tchad**

### **1.1. Idriss Deby Itno**

Le Général Deby Itno a été un homme d'Etat et militaire de formation. C'est une figure emblématique de l'histoire politique et militaire du Tchad à travers ses œuvres et ses réalisations dans le processus du développement de ce pays. Idriss Deby Itno est né à Berdoba (au Nord-Est du Tchad) le 08 juin 1952<sup>172</sup> et mort le 20 avril 2021. Il entre à l'école de Fada, et après avoir fréquenté l'école coranique de Tiné, il obtient son certificat d'étude primaire (CEP) et son concours d'entrée en 6<sup>e</sup>. Aussi, il s'inscrit ensuite au lycée Franco-arabe d'Abeché puis au lycée Jacques Moudaina de Bongor. Après avoir obtenu son baccalauréat, il entre à l'école d'officiers de N'Djamena (promotion de 1976) et à l'institut Aéronautique Amaury de la Grange. De retour au Tchad en 1979, il collabore avec Hissein Habré, entre en rébellion en mars 1980 contre le président Goukouni Weddeye après l'éclatement du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), formé cinq mois plus tard, Habré nome alors Deby comme commandant en chef des forces armées du Nord (FAN)<sup>173</sup>. Le 07 juin 1982, Habré entre dans la capitale avec Deby à ses côtés poussant le président Goukouni à s'exiler en Algérie. Il est promu colonel plus tard, Idriss Deby est devenu chef des armées adjoint en 1983. Il se rend en France en 1985 où il suit les cours de l'école de guerre inter-armée.

Dès son retour au Tchad, il est nommé conseiller du président Habré pour la Défense et la Sécurité. A la fin des années 1980, les relations entre Deby et Habré se détériorent. Un de ses cousins Hassan Djamous le remplace au poste de commandant en chef tandis qu'un autre de ses cousins Ibrahim Mahamat Itno devient ministre de l'Intérieur. Après plusieurs tentatives d'élimination et de persécutions arbitraires du régime de Habré contre la famille de Deby, ce dernier et ses cousins prennent la fuite après un coup d'état avorté. Raison pour laquelle le colonel Hassan Djamous est blessé et capturé par les hommes de Hisseine Habré et son cousin Ibrahim Mahamat Itno est tué. Idriss Deby réussit à gagner le Soudan puis la Libye où il obtient

---

<sup>172</sup> B., Ghidlain, *Démocratie et politique des droits de l'homme au Tchad avec Idriss Deby Itno de 1990 à 2012 oser un bilan*, Lomé, Edition le Guide, 2013, p.34.

<sup>173</sup> RFI Emission archive d'Afrique 2010.

l'aide du dirigeant libyen Mouammar Ghadafi contre la promesse de libérer les prisonniers de guerre libyens détenus au Tchad. Deby retourne au Soudan où il crée en mars 1990 le Mouvement patriotique du salut<sup>174</sup>.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1990, avec l'aide des services de renseignement français et de soutien de la Libye et du Soudan, ses forces s'emparent de N'Djamena et chassent Hissein Habré. Deby est alors porté à la présidence du conseil d'Etat dès le 4 décembre, puis désigné président de la république par son mouvement, alors transformé en parti politique<sup>175</sup>.

En 1993, Idriss Deby organisa une Conférence Nationale Souveraine (CNS) dans les soucis de réconcilier le peuple tchadien qui était longtemps déchiré par des guerres civiles et de poser les jalons du multipartisme. A l'issue de cette conférence, une nouvelle constitution marquant la 3<sup>e</sup> république est mise sur pied définissant les institutions démocratiques. Cette dernière a permis la tenue des élections présidentielle et législatives libres et transparentes de 1996-1997. Idriss Deby a remporté les élections présidentielles de 1996 et 2001<sup>176</sup>.

En 2003 avec l'exploitation du pétrole de Doba, Deby a pu entamer et réaliser plusieurs projets du développement. Après la modification de la constitution de 2006, plusieurs tentatives de renversement ont été déjouées ceci heureusement avec le soutien de certains pays notamment la France. Deby s'est maintenu au pouvoir et remporte les élections présidentielles de 2011 et 2016.

En 2012, Idriss Deby lance une vaste opération anticorruption dans le pays baptisée «Opération Cobra ». Le but de cette opération est de sécuriser les circuits de recette et de dépenses et de contrôler les procédures de préparation et d'exécution des marchés publics. Après un an et 23 missions de contrôle effectuées à N'Djamena et 22 provinces, environ 25 milliards de franc CFA ont été recouvrés.

En janvier 2013, sous son engagement, le Tchad envoie des troupes au Nord Mali pour participer à l'opération serval. Idriss Deby décrit alors cette situation au Nord Mali comme la conséquence directe de la dislocation de la Libye et de la dissémination de son arsenal. Cette action au Mali, en Centrafrique, au Nigeria et au Cameroun contre le terrorisme valent à Idriss Deby de recevoir un soutien fort de la France et des Etats Unis d'Amérique.

---

<sup>174</sup>M., Ousmane, « Le mouvement patriotique du salut, du mouvement politico-militaire au parti politique : 1990-2018 », Mémoire de Master en Histoire, Université de N'Gaoundéré, 2019, p.84.

<sup>175</sup> J., Bekoutou, Ephéméride : voici ce que Idriss Deby a dit le 04 décembre 1990, in *Tchadinfos*, <http://www.Tchadinfos.com>, consulté le 03-09-2020

<sup>176</sup> Ibid.

Le 30 janvier 2016, Idriss Deby est élu président de l'Union Africaine lors de la cérémonie d'ouverture du 26<sup>e</sup> sommet succédant au Zimbabwéen Robert Mugabe. Il était choisi par ses homologues de l'Afrique centrale pour un mandat d'un an. Par son engagement de lutte contre le terrorisme de la secte Boko Haram. C'est dans cette perspective que lors de son discours au sommet, Idriss Deby insiste sur la mise en place d'une force africaine qui permettait d'intervenir pour la prévention des crises.

En 2018, le président Deby organisa un forum national inclusif. Ce forum a conduit le Tchad vers la 4<sup>e</sup> république avec des institutions démocratiques et crédibles. Au cours de ce forum, plusieurs résolutions ont été prises dans l'unanimité afin de jeter les bases des institutions pour un Tchad nouveau et prospère.

En 2020, il lance lui-même une opération militaire, baptisée «Colère de Boma » contre les menaces de terrorisme de la secte Boko Haram dans la province du Lac-Tchad jusqu'à la frontière nigérienne. C'est partant de cette action salvatrice que le président de la république Idriss Deby Itno est élevé à la dignité de Marechal par la représentation nationale lors du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance le 11 aout 2020<sup>177</sup>.

L'année suivante, le MPS investi Idriss Deby comme candidat à l'élection présidentielle d'avril 2021 et ce dernier est réélu président avec 79,32% des voix. Le 19 avril 2021, des rebelles déterminés à en découdre avec le régime en place au Tchad foncent sur les forces gouvernementales. S'ensuivent des échanges nourris de coups de feu puis les rebelles décident de replier derrière des dunes de sable. La colonne dirigée par le président Deby en personne fonce sur les fuyards et tombe sur la colonne ennemie bien positionnée. Les rebelles ouvrent le feu sur les soldats qui encadrent le président Deby. Ils blessent gravement ce dernier qui rend l'âme vingt minutes plus tard dans la voiture qui le transporte vers l'hélicoptère posté à quelques kilomètres du théâtre des opérations<sup>178</sup>.

Un Conseil Militaire de Transition (CMT) dirigé par un de ses fils, Mahamat Idriss Déby, commandant de la garde présidentielle est chargé de le remplacer. Un deuil national de quatorze jours est décrété, un couvre-feu est instauré et toutes les frontières terrestres et aériennes sont fermées. Les obsèques nationales du président défunt ont lieu le 23 avril 2021 à N'Djamena avant d'être inhumé dans son village natal d'Amdjarass<sup>179</sup>.

<sup>177</sup> Adoum, « La diplomatie militaire tchadienne... », p.43.

<sup>178</sup> A.S., Terio, *Idriss Déby Itno : trois décennies de guerres et d'espoir*, Yaoundé, Ifrikiya, 2021.p.

<sup>179</sup> Entretien avec Ibet Souleymane, homme, 75 ans environ, enseignant à la retraite, Ndjamen, 10 septembre 2021.

**Photo 8 : Idriss Deby Itno**



Source : *Tchad info*, [www.tchadinfo.com](http://www.tchadinfo.com), consulté le 06 novembre 2021.

Ainsi, après avoir exploré la figure et les actions du président Deby, nous allons aborder celles de Togoimi dans les lignes qui vont suivre.

## **1.2. Youssouf Togoimi**

Né le 26 mars 1953 à Zouar dans le Tibesti, Youssouf Togoimi est diplômé de l'Ecole Nationale de la Magistrature française, section internationale de Paris. Il occupe différents postes dans l'appareil judiciaire tchadien en qualité de procureur de la République à Abeché en 1984, puis à N'Djamena. Il est successivement ministre de la Justice de 1991 à 1993, ministre des armées de 1995 à 1997, puis ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation en mai 1997 avant de démissionner du gouvernement le 3 juin 1997 pour une question d'honneur et pour protester contre la dérive dictatoriale du régime<sup>180</sup>.

Le 12 octobre 1998, Youssouf Togoimi crée le MDJT dont il est le président. Blessé fin août 2002 dans le Tibesti par une mine, il serait mort d'une embolie cérébrale à l'hôpital de Tripoli en Libye le 24 septembre 2002. Youssouf Togoimi était un nationaliste intègre, intransigeant dans ses principes.

Le Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT) est un mouvement politico-militaire créé le 12 octobre 1998 par Youssouf Togoimi, l'ancien ministre de la Défense nationale du président Deby. En réaction contre la tyrannie, le népotisme, la politique antinationale et l'attitude rancunière de Deby, le MDJT se fixe pour objectif de le chasser du pouvoir pour bâtir un Tchad laïc, libre et démocratique avec pour devise : l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Le mouvement se veut rassembleur de tous les Tchadiens<sup>181</sup>.

<sup>180</sup> Entretien avec Al-Hadj Garondé Djarma, 81 ans, écrivain, N'Djamena, 15/09/2021.

<sup>181</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, pp.159-160.

Le MDJT a implanté son maquis dans le massif du Tibesti d'où Togoimi est originaire. Disposant d'un millier d'hommes, le mouvement actif dès le mois d'octobre 1998 harcèle les forces gouvernementales en leur infligeant de lourdes pertes. Ses faits d'armes en font la principale menace du régime de N'Djamena. Cependant, son efficacité est affaiblie et ses bases minées par les désaccords qui opposent la direction politique du MDJT aux membres de sa coordination extérieure<sup>182</sup>. Ces tensions demeurées en latence ont finalement amené les membres de la représentation extérieure du mouvement, notamment Youssouf Saleh Abbas, Laona Gong Raoul, Ahmat Mahamat Karambal et Mahamat Brahim Bakhit, à démissionner du mouvement avec pour critiques « les dérives de leur chef et surtout la non tenue d'un congrès pour asseoir les organes de direction »<sup>183</sup>.

La critique est entendue. Moins d'un mois plus tard, la raison pousse les responsables à organiser le premier congrès du MDJT. Celui-ci a lieu du 11 au 19 décembre 2001 à Sebha en Libye. Il réélit Youssouf Togoimi à la tête du mouvement et en renforce la direction en nommant Adoum Maurice Hel-Bongo, l'ancien président de la CNS et Adoum Togoï, l'ancien ambassadeur du Tchad en Libye aux postes respectifs de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> vice-présidents. Tahir Ali Mahamat est désigné comme porte-parole. Le congrès décide également d'engager des négociations de paix avec le régime de N'Djamena, sous les auspices du colonel Mouammar Kadhafi. A cet effet, une commission de réconciliation nationale est constituée sous la responsabilité du général Adoum Togoï, le 2<sup>e</sup> vice-président. Les deux parties se mettent rapidement d'accord pour signer le 7 janvier 2002 un accord-cadre de paix à Tripoli, prévoyant une amnistie générale, un arrêt des hostilités, la formation d'un gouvernement de consensus dirigé par un Premier ministre issu du MDJT, la participation de ce dernier dans les autres institutions de l'Etat<sup>184</sup>.

Après 45 jours de discussions intenses à Tripoli, toutes les différentes revendications incluses dans l'accord final paraphé par les deux parties contractantes, sont systématiquement rejetées par N'Djamena. Les discussions achoppent particulièrement sur la question du poste de premier ministre dans le futur gouvernement. Face à cette situation, le président Youssouf Togoimi prend la décision de suspendre de leurs fonctions sept membres du bureau politique et de la commission de réconciliation nationale en invoquant leurs activités incompatibles avec les objectifs du mouvement. Dans la même foulée il dissout également le bureau de la

---

<sup>182</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques.....*, p.160.

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> *Ibid.*, pp.159-160.

commission de réconciliation nationale et le remplace par un comité de liaison chargé de la même mission. Dans l'attente d'un congrès extraordinaire pour régler les différends, il informe que tout acte posé par les personnes mises à l'écart n'engage pas le MDJT. La décision prise par le président du MDJT de suspendre unilatéralement sa participation aux négociations, irrite profondément le régime libyen qui s'arroge le droit de placer Youssouf Togoimi en résidence surveillée en le privant de toute communication avec sa base et ce, pendant plus de cinq mois. Il fallut les pressions du lobby Toubou en Libye pour que le président du MDJT soit autorisé à quitter le sol libyen. De retour au Tibesti, Togoimi entreprend une vaste tournée d'explication et d'informations. Mais avant qu'il n'ait eu le temps d'organiser le congrès extraordinaire prévu, sa voiture saute sur une mine, un accident à tous égards suspect. Sérieusement blessé aux jambes, il est évacué dans un hôpital de Tripoli en Libye où le 24 septembre 2002 il disparaît dans des conditions mystérieuses<sup>185</sup>.

Après la mort subite de son président, nationaliste, intègre et rassembleur, le MDJT connaît une histoire chaotique qui le conduit à une inéluctable désintégration<sup>186</sup>. En effet si le président Youssouf Togoimi était parvenu à mettre en place une organisation militaire unifiée, dotée d'un cadre institutionnel et d'un projet politique cohérent, la poursuite des objectifs du mouvement apparaît difficile sans un leader de son charisme capable d'unifier les différentes factions armées somme toute clanique<sup>187</sup>.

**Photo 9 : Youssouf Togoimi**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Cependant, après avoir étudié brièvement le parcours de Togoimi qui est une grande réalisation, nous allons prendre le cas de Timan Erdimi dans les lignes qui suivent.

<sup>185</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques....*, p.162.

<sup>186</sup> Djingammadji, *Ngarta....*, p.85.

<sup>187</sup> Ibid.p.162

### 1.3. Timan Erdimi

Timan Erdimi est né le 12 juillet 1955 à Kaoura dans l'Ennedi. Détenteur du diplôme d'instituteur bilingue du lycée Franco-Arabe d'Abeché dans les années 1970, il est d'abord intégré dans la fonction publique puis affecté à la Direction de l'Enseignement arabe au Ministère de l'éducation nationale. Plus tard, il obtient une bourse d'étude au Liban, puis en Tunisie où il s'est inscrit en licence de géographie. De retour au Tchad, en 1982 il est nommé directeur de l'usine d'engrenage de coton de Kelo en Tandjilé. Vers la fin de l'année 1991, il est rappelé comme directeur de cabinet civil du président de la république en remplacement de Tom Erdimi, son frère jumeau et ce jusqu'en 1997. Il quitte les bureaux de la présidence de la république pour être directeur général de la coton Tchad<sup>188</sup>.

Soupçonné en octobre 2005 de fomenter un coup d'Etat contre son oncle Idriss Deby, il se réfugie au Burkina Faso, puis au Soudan où il a changé le SCUD, socle pour le changement, l'unité et le développement qu'il vient de mettre sur pied en RAFD, rassemblement des forces démocratiques, transformé ensuite en RFC (rassemblement des forces pour le changement) dont il est le président. Le 15 août 2008, il est condamné à mort par contumace par Idriss Deby, en même temps que douze autres partisans du changement<sup>189</sup>.

La direction de l'URF lui est confiée dès la création le 24 janvier 2009. Malheureusement pour lui, après l'échec de la bataille d'Amdam et la signature d'un accord de paix entre le Soudan et le Tchad le 15 janvier 2010, Timan Erdimi est déporté à Doha au Qatar le 20 juillet 2010, très loin de sa base. Timan Erdimi longtemps considéré comme l'éminence grise d'Idriss Deby, était un personnage craint et très courtisé.

Le RFC est un mouvement politico-militaire né de l'union du RAFD créé en 2006 par les proches parents et collaborateurs du président Idriss Deby, et du RNDP de Bachar Assed Mahamed Aguid. Ce regroupement s'effectue au moment où l'impopularité de Deby a atteint son sommet avec le congrès du MPS de novembre 2003 au cours duquel les participants décident de modifier la constitution pour instaurer une présidence à vie. Néanmoins, face au mécontentement général des populations exacerbées et à l'incompétence d'un président de surcroît malade, certains éléments des divers clans Zaghawa estiment que la disparition brutale de Deby risquerait d'hypothéquer leur avenir. C'est pourquoi, ils prennent la liberté de critiquer

---

<sup>188</sup>*Al wihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 9/11/21.

<sup>189</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.177.

de façon acerbe son incapacité, son dilettantisme en matière de gestion de l'appareil d'Etat qu'il n'aime d'ailleurs pas partager avec quelqu'un d'autre et son aveuglement politique<sup>190</sup>.

Selon eux, Deby ne semble pas prendre conscience de la crainte de l'avenir qu'ils éprouvent si par ailleurs survenait un changement brusque de pouvoir. Dans cette éventualité, ils risqueraient de perdre tous leurs biens et postes acquis depuis l'avènement du clan à la tête de l'Etat. Nombreux sont alors les parents et proches collaborateurs de Deby, convaincus que le pouvoir de leur chef ne tarderait pas à s'effondrer. En réfléchissant à la meilleure manière de faire face aux incertitudes qui pointent à l'horizon et de préserver l'avenir de leur ethnie, l'idée d'une révolution de palais prend corps. Dans cette perspective, ils forment un petit groupe autour des jumeaux Tom et Timan Erdimi, les neveux du chef de l'Etat qui se donne pour objectif de préparer et de réussir une succession en douceur<sup>191</sup>.

Le problème pour eux est de parvenir à conserver à tout prix le pouvoir au sein du clan. Comme Deby devient un personnage encombrant, les comploteurs étudient plusieurs scénarios destinés à l'évincer. Soit ils s'assurent du contrôle de l'appareil du MPS en faisant un coup d'Etat, soit ils l'éliminent physiquement ou encore ils partent en rébellion. Finalement, ils optent pour de coup d'Etat. Son exécution incombe à la garde républicaine. Mais le 16 mai 2004, la tentative échoue à cause d'une malencontreuse fuite de l'information faite par l'un des séditieux.

C'est de cette façon qu'ont éclaté au grand jour les conflits et rivalités internes entre Deby et ses neveux. Depuis, ils ne font que s'amplifier, chaque camp fourbissant ses armes en comptant le nombre des siens. L'échec de la révolution du palais oblige auteurs tombés en disgrâce dont la vie est menacée, à prendre, à leur corps défendant, le chemin de la rébellion. Depuis lors, on assiste au fil des semaines et des mois à des nombreuses désertions dans les rangs des collaborateurs et de la garde prétorienne du chef de l'Etat. Ainsi, le 2 octobre 2005, une partie de la garde présidentielle fait défection, trouve refuge au Soudan et crée le SCUD dont le porte-parole, Yaya Dillo Djerou, est un des neveux et frères Erdimi.

Les premiers dissidents sont rejoints par un second groupe dirigé par les généraux Sebi Aguid, l'oncle du président Deby et Issakha Diar Djangoss, l'ancien commandant de l'escadron blindé de l'armée nationale. Puis le 17 février 2006 arrive au maquis un autre contingent conduit par Abakar Tollimi, ex- directeur général de la STH, société tchadienne d'hydraulique, de

---

<sup>190</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.178.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p.179.



l'ENAM et ancien conseiller de Deby. Quelques semaines plus tard, ils sont rejoints par Mahamat Abdelkerim Hanno et ses partisans<sup>192</sup>.

D'autres partisans du changement encore poste tentent dans la nuit du 14 au 15 mars 2006 un deuxième coup de force le jour où Idriss Deby revient de la conférence des chefs d'Etat de la CEMAC tenue à Libreville. Cette seconde sédition est organisée par le colonel Ramadan Bakhit. Elle échoue parce qu'elle a été déjouée par les renseignements militaires de l'armée française stationnée au Tchad mis au courant de la préparation du putsch. Ses auteurs prennent la fuite et atteignent la frontière de l'Est. Venus essentiellement du cercle rapproché du président de la République, ces derniers séditieux forment avec les groupes arrivés dans les maquis avant eux le rassemblement des forces démocratiques, le RAFD qui signifie : refus en arabe. Il est placé sous la responsabilité de Timan Erdimi, l'ancien directeur du cabinet civil du président Deby<sup>193</sup>.

Ce nouveau mouvement est issu de la dissolution du SCUD constitué par les premiers comploteurs. Malgré les préjugés défavorables des autres formations rebelles à leur égard, les dirigeants du RAFD sont convaincus qu'aucun changement de régime ne peut se faire au Tchad sans leur participation. C'est la raison pour laquelle ils s'emploient à nouer des alliances avec d'autres mouvements, avec l'arrière-pensée que la direction de tout regroupement doit leur revenir<sup>194</sup>.

Mais les choses ne se passent pas comme ils le souhaitent. Et la première tentative d'unification des factions Beri est un échec dû à leurs désaccords sur le choix du leader de la coalition. Qui, de Hisseine Koty Yacoub ou d'Abakar Tollimi ou de Timane Erdimi, sera à la tête de la coalition ?

Cette querelle de famille n'est pas encore totalement réglée, lorsque le RAFD signe en janvier 2006 des accords d'unité ou d'opérations militaires avec certains mouvements armés, d'abord avec le FUC du capitaine Mahamat Nour, qui se récusé peu après sous le prétexte d'une alliance contre-nature. En fait la rupture est certainement liée au rappel des difficiles rapports ancestraux existant entre les ethnies rivales Zaghawa et Tama. Néanmoins, son allié Hassan Saleh Algadam Aldjinedi, à la fois président de la CNT et vice-président du FUC, accepte de maintenir son association avec le RAFD ce qui aboutit à une coordination militaire dénommée

---

<sup>192</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques*, p.179.

<sup>193</sup> Entretien avec Zakaria Youssouf, 67 ans, administrateur, N'Djamena le 16/12/2021.

<sup>194</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.180.

Haut commandement militaire unifié (HCMU). Le RAFD signe ensuite le 20 octobre 2006, des accords avec deux autres organisations, le Frolinat-volcan et la RAFD de feu Adoum Moussa Seif<sup>195</sup>.

Mais dès les premiers accrochages avec l'ennemi à Hadjer-marfeine et bataille, les combattants arabes du HCMU refusent de s'engager dans la bataille en invoquant comme mobile de leur refus de porter un autre Zaghawa au pouvoir pour remplacer Deby. Il s'ensuit une rupture avec la composante arabe de l'alliance.

Le 31 janvier 2007, le RAFD et le RNDP de Bachar Assed Mahamat Aguid conviennent de former le RFC (Rassemblement des forces pour le changement) présidé par Timane Erdimi, la vice-présidence à Bachar, Allafouza Loni en est le porte-parole. Cette fois, le président du RFC élargit sa vision de l'alliance en se fixant pour objectif de conclure avec tous les acteurs politiques, c'est-à-dire, les politico-militaires et l'opposition démocratique de l'intérieur un accord destiné à rassembler à l'occasion d'une table ronde les différentes composantes de la scène politique tchadienne pour examiner les modalités d'une transition à l'issue de laquelle seraient organisées des élections libres, démocratiques et transparentes<sup>196</sup>.

En dépit de cette volonté des dirigeants du RFC, les préjugés portés contre eux restent tenace. De nombreux tchadiens continuent à penser, à tort ou à raison, qu'ils n'attendent rien d'autre de Timane Erdimi qu'une simple restauration du Debyisme sans Deby. Pour beaucoup, Timane et Deby, « c'est pile et face », ce qui réduit énormément les perspectives de changement profond auquel s'attendent les Tchadiens<sup>197</sup>.

Le RFC reste l'un des mouvements les plus actifs à l'Est du Tchad, juste après l'UFDD du général Mahamat Nouri. Disposant de plus de 800 hommes et de 126 véhicules, depuis septembre 2006, il harcèle constamment les forces gouvernementales et leur inflige de lourdes pertes à Birak, Kapka, Ganatir et un peu partout ailleurs<sup>198</sup>. En tout cas, il allait être considéré comme le premier mouvement d'opposition armé si l'on tient compte de sa structure, de son organisation, de la combativité militaire de ses éléments et du brassage ethnique, si son président ne faisait pas preuve de faiblesse et d'insuffisances.

Poursuivant sa politique d'unité, le RFC conclut en novembre 2007 des accords avec le Mosanat qui intègre le RFC et par ailleurs signe le 19 mai 2007 un protocole d'accord

---

<sup>195</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.181.

<sup>196</sup> Ibid, p.180.

<sup>197</sup> Entretien avec Abba Mahamat, 72 ans, ancien militaire, Abeché le 17/12/2021.

<sup>198</sup> Dadi, *Tchad: l'Etat...*p.181

d'unification avec le CAR d'Albissaty. Ce dernier s'en retire dès le 18 octobre 2007, pour absence de concertation entre les principaux dirigeants et non application de l'accord conclu entre le CAR et le RFC<sup>199</sup>.

Les maigres résultats de la politique d'unité, l'attaque conjointe d'Adré en février 2007 et les rudes combats de Kapka et d'Abougoulème amènent le RFC, l'UFDD du général Mahamat Nouri à prendre conscience de l'impérieuse nécessité de s'unir pour faire face aux forces gouvernementales. Cette volonté débouche le 12 décembre 2007 sur la signature d'un accord de coordination militaire où toutes les forces sont mises en commun pour combattre le régime, accord signé par trois mouvements<sup>200</sup>. Dans ce cadre, ils forment un collège constitué par les présidents de trois mouvements signataires, organe de direction chargé de superviser l'ensemble des activités de l'union, ainsi qu'un commandement militaire unifié (CMU) et un porte-parole unique.

Mais la rivalité chronique entre le général Nouri et Timan ayant pour origine la sempiternelle question qui de Nouri ou de Timan remplacera Deby ? Entrave la bonne application de cet accord ficelé à la hâte. Du coup, s'instaure entre les deux hommes un climat de suspicion, d'incohérence, d'incompréhension, de mauvaise foi, de mésentente et d'absence d'esprit d'unité ayant pour cause le contrôle de l'exécutif de l'alliance, chacun refusant d'accepter un rôle de second rang et songeant avant tout à garder le pouvoir pour son ethnie exclusivement. Ces querelles sont à l'origine du cuisant échec de l'attaque du 2 février 2008. Pour le RFC, la responsabilité de cette défaite incombe au général Mahamat Nouri<sup>201</sup>.

Paradoxalement, malgré la politique d'unité prônée par le président du RFC, les dirigeants du mouvement s'emploient à combattre par tous les moyens d'autres regroupements susceptibles de leur ravir la vedette et peut-être le pouvoir. Pour conserver cette hégémonie, ils n'hésitent pas à recourir à la corruption, à l'achat des consciences, au débauchage, au dénigrement, à la division, au sabotage. C'est de cette manière qu'ils ont combattu le FUC de Mahamat Nour Abdelkerim en 2006, l'alliance nationale du général Nouri, en 2008 et tant d'autres.

Dès le 13 mars 2008, des négociations sont engagées dans la région de Guéreda entre le RFC et une délégation composée essentiellement des membres du clan Idriss Deby, dirigé

---

<sup>199</sup> Dadi, *Tchad: l'Etat...*

<sup>200</sup> *Ibid.*

<sup>201</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.183.

par le général Adoum Togoï en vue de trouver un accord à l'amiable avec les rebelles du RFC. Finalement, le groupe du général Issakha Diar signe un protocole en vue de l'application de l'accord de Syrte scellé le 25 octobre 2007, entre le gouvernement et les principaux groupes rebelles. Il revient donc au bercail. Bien que le RFC déclare s'être débarrassé du général Issakha Diar et du colonel Bachar Issakha Tougou, les deux membres influents du mouvement, il n'en demeure pas moins qu'après leur défection, l'organisation en sort affaiblie<sup>202</sup>.

Quant à Timan Erdimi, il préfère se tenir à l'écart de tout nouveau regroupement. Si on lui fait néanmoins appel, il n'entrera dans un quelconque front uni qu'à une même condition, le RFC ne peut participer à une alliance que si sa direction lui est attribuée. Le RFC continue donc à faire cavalier seul et à harceler le régime en affichant une intransigeance sans commune mesure avec ses réelles possibilités. Cette position est maintenue jusqu'à la constitution le 24 janvier 2009 de l'UFR dont le poste de président est confié à Timan Erdimi<sup>203</sup>.

**Photo 10 : Timan Erdimi**



Source : [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com), consulté le 10/11/2021

Enfin, dans cette partie, la question se résume sur la vie et les réalisations de Deby, Togoïmi et Timan qui ont grandement contribué à l'histoire politique et militaire du Tchad avec autant d'accomplissement. Dans les lignes suivantes, notre étude s'intéressera aux figures de Mahamat Nour Abdelkerim et Mahamat Nouri.

## **2. Les réalisations de Mahamat Nouri et Mahamat Nour sur la scène politico-militaire tchadienne**

Le capitaine Mahamat Nour Abdelkerim Abdoulaye est né vers 1960 à Guéréda (Biltine). Ancien élève du lycée de Bongor, il rejoint le MPS en 1990 et devient un an plus tard préfet de Biltine. Après une courte formation et un passage au Ministère de la Défense, le

<sup>202</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...* p.183.

<sup>203</sup> Entretien avec Mahamat Zakaria, 56 ans, politicien, N'Djamena le 17/12/2021.

capitaine Mahamat Nour est nommé chef du Centre de formation militaire de Nursi (Iriba). En 1994, il suit le colonel Mahamat Garfa, son cousin germain, parti en exil à Cotonou et crée avec lui l'ANTD. Il est chargé de la coordination militaire du mouvement au Darfour. Lorsqu'en 2003, le colonel Garfa se réconcilie avec Deby, le capitaine Mahamat Nour se désolidarise de l'ANR, récupère les combattants présents au Soudan et prend contact avec le gouvernement soudanais. Parallèlement, il tisse des liens avec les milieux d'affaire du secteur pétrolier de Khartoum. A la tête des éléments paramilitaires armés par le gouvernement soudanais dont la plupart sont issus de l'ethnie Tama, il offre ses services de sécurité, comme font les miliciens arabes Djandjawid de Mousa Hilal, à la fois à l'armée soudanaise pour combattre les rebelles du Darfour et aux Chinois pour assurer la protection des zones pétrolifères qu'ils exploitent.

### **2.1. Mahamat Nour Abdelkerim**

Ayant accumulé suffisamment de moyens financiers et tissé de bonnes relations avec les autorités soudanaises, le capitaine Mahamat Nour crée le 31 octobre 2005 le Rassemblement pour la démocratie et la liberté (RDL) et relance la lutte armée contre le régime de N'Djamena.

S'alliant à d'autres factions tchadiennes, il crée le FUCD et multiplie les attaques contre l'ANT. Le 13 avril 2006, il lance un offensif éclair dans la capitale N'Djamena qui échoue. Cette défaite lui coûte la défection de ses alliés de circonstance et le retrait du soutien de ses mentors soudanais. Se sentant trahi par les uns et autres, il se résigne à signer un accord de paix avec Deby sous l'égide du colonel Ghadafi et regagne le Tchad le 17 décembre 2006. Promu au grade de général, il est nommé le 4 mars 2007 ministre de la Défense nationale<sup>204</sup>.

Se sentant humilié et frustré par le non-respect des termes de l'accord de Tripoli, le capitaine Mahamat Nour exprime son mécontentement et évoque notamment la répression effectuée par les forces gouvernementales dans la sous-préfecture de Guéréda, sa région natale. Pour toute réponse, Deby le limoge le 1<sup>er</sup> décembre 2007 et l'assigne à résidence surveillée. Il se réfugie à l'ambassade de Libye à N'Djamena avant de solliciter un sauf-conduit pour le Golfe persique.

Le capitaine Mahamat Nour Abdelkerim Abdoulaye reste traumatisé par le comportement des Zaghawa et des Goranes dans la sous-préfecture de Guéréda.

Le Front uni pour le changement (FUC) a été constitué les 26 et 28 décembre 2005 à Moudeina, à l'Est du Tchad par huit mouvements et groupes armés. Ce sont : le CNT (Concorde

---

<sup>204</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*p.218.

nationale Tchadienne) d'Hassan Saleh Algam Aldjinedi, le RDL (Rassemblement pour la Démocratie et la Liberté) du capitaine Mahamat Nour Abdelkerim, le SCUD de Yaya Dillo, le FIDEL de Younous Ibédou Awad, le MDSD d'Abdelwahid Aboud Makaye, le FNTR de Babikir Ismail, le Groupe du 8 décembre d'Abakar Tollimi, les éléments de Hissein Koty et les FRRRT de Yaya Batit Ali.

La nouvelle coalition se donne pour objectif de débarrasser le Tchad de la dictature d'Idriss Deby, d'assurer la paix et la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire, de promouvoir l'unité et la concorde nationale, la justice sociale et l'égalité citoyenne, de fonder l'Etat et de relancer le processus politique et démocratique par l'organisation d'un forum national<sup>205</sup>.

Les mouvements signataires décident la dissolution de toutes leurs organisations et leur intégration dans le front uni pour le changement démocratique (FUC), avec la mise en commun de toutes leurs ressources matérielles, humaines et intellectuelles, et la mise en place d'un commandement unique.

Le congrès extraordinaire du FUC tenu à Moudeina du 10 au 14 juillet 2006 adopte les textes statutaires et réglementaires, élit un conseil national du changement de soixante-un membres et un bureau exécutif de trente-trois membres, deux organes présidés l'un et l'autre par le capitaine Mahamat Nour. Le FUC est présidé par le capitaine Mahamat Nour, secondé par Hassan Saleh Algam Aldjinedi, 1<sup>er</sup> vice-président et Abakar Tollimi, 2<sup>e</sup> vice-président.

Disposant d'une armée fortement soutenue, entraînée et suréquipée par le Soudan, le FUC représente en 2006 le plus grand et le plus puissant regroupement placé sous le commandement du colonel Mahamat Issa. Mais en réalité, le FUC est mal parti, car il a été créé sur une base tribaliste et est animé par des arrière-pensées opportunistes. Sous l'unité de façade affichée, ses membres se livrent à des intrigues machiavéliques qui se traduisent entre autres par des trahisons, des médisances, des éliminations physiques de nombreuses personnes. Imposée par les soudanais, cette coalition révèle les contradictions qui secouent l'ensemble de l'opposition armée tchadienne. On voit ainsi le capitaine Mahamat Nour, fort de son armée homogène composée majoritairement de ressortissants Tama, bien équipée, motivée et disciplinée, passer son temps à galvaniser les siens avec des slogans autonomistes du type : libérons le Dar Tama des allogènes, notamment Goranes et Zaghawa, sources de tous les

---

<sup>205</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.219.

problèmes, le Dar Tama aux Tama<sup>206</sup>. Sur ce point, remarquons que la cohabitation entre les éleveurs, pour la plupart originaires de l'Ennedi, déplacés pendant les dures périodes de sécheresse et les Tama sédentaires et agriculteurs, n'a jamais été facile.

Par ailleurs, il était théoriquement prévu que les organisations fondatrices du FUC devaient dissoudre leurs formations initiales pour se fondre dans ce nouveau regroupement. Mais dans la pratique, chaque mouvement conserve son entité, assure la gestion de ses troupes et cherche à se renforcer au détriment des autres<sup>207</sup>. Dans cet amalgame de chefs, chacun d'eux se donne une importance démesurée et exige d'assurer la direction de la coalition. Faute d'obtenir satisfaction, le CNT d'Aldjinedi et le SCUD de Yaya Dillo contestèrent ouvertement le leadership de Mahamat Nour Abdelkerim et firent bande à part malgré les conseils appuyés des soudanais qui finirent par céder à leurs exigences.

Mahamat Nour prit bien conscience des manœuvres et combines de ses alliés, mais face à la volonté des dirigeants soudanais il se sentit obligé d'en tenir compte. Au fond, cette coalition sommairement armée ne l'avait acceptée que du bout des lèvres pour sauver les apparences, mais en réalité attendait le moment propice pour se débarrasser des autres rivaux pour se hisser à la direction du FUC.

C'est donc dans cette atmosphère empreinte de rivalités que la coalition lance le 13 avril 2006 un raid éclair qui l'amène dans les faubourgs de N'Djamena. Il a fallu l'intervention de l'aviation française, en violation flagrante des accords de coopération, pour stopper les assaillants et sauver le régime de Deby. Le FUC est contraint de se replier sur ses bases du Darfour où resurgissent les vieux démons de la division toujours latents.

L'échec de cette offensive du FUC était prévisible et peut s'expliquer par construction du FUC dès sa création. On l'a vu, de nombreux chefs entrés dans la coalition n'ont jamais accepté de gaieté de cœur le leadership du capitaine Mahamat Nour, le favori des soudanais. Chacun d'eux a eu le sentiment d'avoir été trahi. Ensuite, les dirigeants du FUC ont minimisé l'importance des forces fidèles à Deby et le degré de soutien que la France lui apporte. La mauvaise appréciation de ces données a été préjudiciable à la réussite de l'attaque. Enfin, le capitaine Mahamat Nour a sous-estimé les conséquences de sa politique tribale, à la limite haineuse, envers ses alliés allogènes de la préfecture de Guéréda. Enfin, la stratégie d'Idriss Deby pour sauver son régime a consisté à exploiter habilement le déviationnisme tribal de

---

<sup>206</sup>Ibid., p.220.

<sup>207</sup> Ibid.

Mahamat Nour en lui permettant de mobiliser les Goranes et les Zaghawa, dont une bonne partie était initialement montée contre lui.

La défaite subie par le FUC a coïncidé avec l'arrivée au Soudan en mai 2006 du général Mahamat Nouri, considéré par les autorités soudanaises comme leur nouveau cheval de Troie. Cette situation aussi nouvelle qu'inattendue marque le début de l'érosion du FUC. Cette grande coalition a failli renverser la dictature installée au Tchad mais a échoué à cause de son absence de cohésion, de l'esprit tribal de ses leaders plus enclins à se trahir, à faire des calculs machiavéliques et à se livrer à des intrigues qu'à vouloir pour le Tchad un vrai changement véritablement démocratique.

Dès le retour à leurs bases arrière, la CNT d'Aldjinedi, le groupe d'Abdelwahid Aboud le secrétaire général du FUC ainsi que ceux d'Ali Kedelaye Goukouni et Issa Moussa Tamboul et se mirent à contester ouvertement le leadership du capitaine Mahamat Nour. La faction à majorité Gorane dirigé par Ali Kedelaye Goukouni et Issa et le groupe Borogat d'Abakar Tollimi quittèrent le FUC pour rejoindre le général Nouri, le nouveau venu sur la scène de l'opposition armée, largement doté en moyens financiers et matériels par les soudanais<sup>208</sup>. Quant aux groupes arabes, ils se scindèrent en plusieurs factions : celles dirigées par Abdelwahid Aboud Makaye et le CDR d'Acheikh Ibn-Oumar quittèrent le FUC pour s'allier au général Nouri tandis que celle dirigée par Hassan Saleh Algadam Aldjinedi préféra se joindre au RFC de Timan Erdimi.

Fragilisé et trahi non seulement par ses alliés tchadiens mais aussi par ses commanditaires soudanais, le capitaine Mahamat Nour se replia sur son ethnie Tama et changea d'option en prenant contact avec le régime de N'Djamena. Des discussions s'ouvrirent à Tripoli en Libye. Contre toute attente, un accord fut signé avec Deby le 24 décembre 2006 sous les auspices du guide libyen Ghadafi, prévoyant entre autre, un cessez-le-feu, la grâce pour tous les membres du FUC, la participation du mouvement au gouvernement et enfin la renonciation par le FUC à la lutte armée et son intégration dans le processus démocratique. Non informés de cette situation, les soudanais en ont longtemps voulu au capitaine Mahamat Nour Abdelkerim pour son ingratitude.

Quant à la faction résiduelle du FUC, elle dénonça les accords de Tripoli du 24 décembre 2006 et décida à l'unanimité la poursuite de la lutte armée tout en réaffirmant son attachement aux objectifs politiques et militaires du FUC. Le comité de crise qualifia de

---

<sup>208</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.222



trahison l'acte de ralliement du capitaine Mahamat Nour et décida son exclusion définitive du mouvement. En attendant la tenue d'un congrès, le comité de crise mit en place un bureau exécutif provisoire présidé par Abderaman Koulamallah.

C'est dans un climat de suspicion, de méfiance et de recomposition des alliances et des contre-alliances que se tint du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2006 à Galdang-galdang le congrès extraordinaire du FUC, sans la participation du RDL du capitaine Mahamat Nour, exclu par les cadres politiques et militaires. Le bureau exécutif national (BEN) fut renouvelé et le conseil national du changement (CNC) fut présidé par Abdelwahi Aboud, avec comme 1<sup>er</sup> vice-président Ahmat Mahamat Yacoub et 2<sup>e</sup> vice-président Mamadou Mahamat Riguy<sup>209</sup>.

Après les accords de Tripoli du 24 décembre 2006, le capitaine Mahamat Nour retourna au Tchad et rencontra le président Deby à Guéréda, sa ville natale où étaient stationnés ses éléments. En mars 2007, promu au grade de général de corps d'armée, il entra au gouvernement comme ministre de la Défense nationale. Peut-être pense-t-il, qu'une fois dans la place il pourra combattre le système de l'intérieur ? C'est mal connaître Idriss Deby, l'homme à la tolérance zéro, à la mémoire rancunière d'un éléphant. Il n'oublie jamais quand il s'agit de se venger ou de faire payer ses anciens adversaires d'avoir été contre lui<sup>210</sup>. C'est ainsi que le président tchadien, au lieu de respecter l'accord, a commencé à le torpiller en récupérant les éléments de Mahamat Nour par les moyens éprouvés tels que la corruption, la promotion à un poste, l'argent, les promesses non tenues. Il n'est pas bon de résister à Deby. Les nouveaux ralliés ne bénéficièrent pas longtemps de la mansuétude affichée de Deby. Ils furent bientôt envoyés aux quatre coins du pays, désarmés, humiliés et parfois physiquement éliminés. En ce qui concerne Mahamat Nour, Idriss Deby l'attaqua sur ses propres terres en distribuant des armes aux allogènes Goranes et Zaghawa vivant en pays Tama<sup>211</sup>. Il les organisa en milices d'auto-défense, ce qui détériora la situation déjà précaire des pauvres Tama. Les violences intercommunautaires furent ainsi instrumentalisées. Au Tchad, elles deviennent récurrentes, aggravées par la politique du pouvoir et attisées au Dar Tama mis à feu et à sang. Les autochtones, au lieu de la paix promise, subissent un véritable calvaire dont sont responsables Goranes et Zakhawa. Beaucoup de combattants Tama se sentant trahis par Deby et par leurs chefs, refusèrent de se faire désarmer et regagnèrent le Soudan ou reprirent la lutte.

---

<sup>209</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.222.

<sup>210</sup> Entretien avec Alhadj Garondé Djarma, 81 ans, écrivain, N'Djamena le 15/09/2021.

<sup>211</sup> Haggar, *Tchad : Les partis politiques...*, p.223

Ainsi, après l'avoir dépossédé de ses hommes, même les plus proches, il ne restait plus à Deby qu'à se débarrasser de cet ancien adversaire, devenu temporairement l'un de ses ministres. Par un décret pris par Deby, le 1<sup>er</sup> décembre 2007, le général Mahamat Nour fut limogé de ses fonctions puis assigné à résidence. Pour l'humilier davantage, Deby le rétrograda le 7 juillet 2009 au rang de 2<sup>e</sup> classe et le radia du contrôle des effectifs des forces armées et de sécurité. Trahi par les siens, craignant pour sa sécurité, le général Mahamat Nour se réfugia à l'ambassade de Libye à N'Djamena avant de solliciter un sauf-conduit pour s'exiler dans le Golfe persique. N'eut été la protection du guide libyen, le général Mahamat Nour aurait été exécuté comme l'avait été avant lui le colonel Abbas Koty, Ketté Moïse, Laoukein Bardé et bien d'autres leaders de l'opposition.

En dépit des rafistolages et des colmatages, le FUC n'a pas survécu ni au ralliement de Mahamat Nour, ni à l'arrivée et au débauchage du général Mahamat Nouri et encore moins au coup de boutoir du RFC de Timan Erdimi. La désignation d'Abdelwahid Aboud à la présidence de ce qui restait encore du FUC n'a pas évité au mouvement de se désagréger selon les ethnies, clans et familles. Le reste a fini par rejoindre l'UFDD du général Mahamat Nouri<sup>212</sup>.

### **Photo 11 : Mahamat Nour Abdelkerim**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Ainsi, après les survols la vie et les réalisations de Mahamat Nour, nous allons étudier la figure de Mahamat Nouri dans la suite de ce travail.

## **2.2. Mahamat Nouri Allatchi**

Le général Mahamat Nouri Allatchi est né vers 1947 à Faya-Largeau au BET. Agent du service des postes, il a rejoint le Frolinat/1<sup>er</sup> armée en 1968, puis les FAN où il a été tour à tour membre puis inspecteur général du CCFAN (Conseil de commandement des forces armées du Nord), ministre de l'intérieur après les accords de Khartoum de 1978, ministre des transports et

<sup>212</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques.....*, p.224

de l'aviation civile (1982), directeur général de l'Air-Tchad, membre du bureau exécutif de l'Unir (1984).

A l'arrivée du MPS, il est désigné préfet du BET. Rappelé au gouvernement, il occupe les postes de ministre de l'administration du territoire (1995), ministre de l'intérieur et de la sécurité (1996), ministre de l'élevage (1996), ministre de la défense nationale et de la réinsertion de 2001 à 2004<sup>213</sup>.

Nommé ambassadeur du Tchad à Ryad en Arabie Saoudite, il abandonne son poste le 6 mai 2006 pour regagner Khartoum au moment où l'étoile du capitaine Mahamat Nour Abdelkerim, le président du FUC commence à pâlir. Il fonde en mai 2006 l'UFDP (Union des forces pour la démocratie et le progrès) devenu quelque temps plus tard l'UFDD avec l'adhésion du CDR et des rescapés du FUC.

S'étant assuré la direction de l'UFDD en février 2008, il s'allie avec le FSR d'Ahmat Hassaballah Soubiane et l'UFDD/F de Makaye pour former le 25 février 2008 l'AN (Alliance nationale). Boudé et combattu par une partie de l'opposition, notamment le RFC et l'UFCD, il a rejoint sans enthousiasme en 2009 l'UFR dirigé par Timan Erdimi. L'échec de l'attaque d'Am Dam sonne le glas de l'UFR et fait exploser l'unité factice de l'opposition. Le général Nouri quitte la coalition et crée alors l'ANCD le 15 mai 2010. Réfugié à Doha au Qatar, il s'est exilé en France en février 2011. Fort des encouragements et du soutien de ses amis soudanais, le général Nouri a regagné la rébellion avec la ferme intention de renverser le président Deby et de prendre sa place. Cette idée fixe la conduit au suicide politique.

L'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) a été créée le 22 octobre 2006 à la suite de l'unification totale et immédiate de trois mouvements armés : le CDR d'Acheikh Ibn-Oumar, le FUC d'Abdelwahid Aboud et l'UFPD du général Mahamat Nouri Allatchi. D'autres factions sont venues s'y associer le 2 novembre 2006 pour renforcer la démarche unitaire en fusionnant avec l'UFDD et en procédant au brassage immédiat et effectif de leurs forces combattantes sous un seul et unique commandement militaire<sup>214</sup>.

L'UFDD s'engage à œuvrer pour la tenue d'un forum national inclusif qui décidera du mécanisme de la transition vers des élections démocratiques, libres, transparentes et équitables.

---

<sup>213</sup> Entretien avec Al Hadj Garondé Djarma, 81 ans, écrivain, N'Djamena le 15/9/2021.

<sup>214</sup> Haggat, *Tchad : les partis politiques...*, p.225

Un bureau exécutif est mis sur pied assisté du vice-président et porte-parole Acheikh Ibn-Oumar et du secrétaire général Abdelwahid Aboud Mackaye.

Le ralliement du général Mahamat Nouri à la rébellion provoque une série de défections au sein des forces gouvernementales dont la plus significative est celle du général Tahir Guinassou, des colonels Rozi Orolli, Egreye Boloki, Ali Abdiguine, du commandant Koré Ahmat Kougyui, du capitaine Wardougou Malimi et de beaucoup d'autres. Tant et si bien que se sont regroupé autour du général Nouri diverses ethnies du Tchad, Goranes, Borogat, arabes, ouaddaiens, boulala et plusieurs autres, ce qui a donné à ce regroupement un caractère national crédible et porteur d'espoir pour beaucoup de tchadiens<sup>215</sup>.

Bien équipée en armes et autres matériels et constituant un groupement de plus de cinq mille hommes, l'UFDD devient ainsi la plus importante force de l'opposition armée opérant à l'Est du Tchad. De 2006 à novembre 2007, elle affronte les forces gouvernementales dans les batailles d'Abougoulème, Hadjer Marfaine, Hadjer Meiram, Goz-Beida, Adré, Abeché, Biltine, Am-Zoer et d'autres localités. Devenue une force militaire puissante, la coalition fait prématurément tourner la tête à certains de ses dirigeants qui manifestent à l'égard de leur compagnons d'armes appartenant à d'autres ethnies des comportements tribalistes empreints d'arrogance et de mépris. Un tel comportement ne manque pas de heurter les sentiments de nombreux combattants et de faire éloigner de l'UFDD les cadres arabes et ouaddaiens partis créer leurs propres mouvements<sup>216</sup>.

Déjà la faction ouaddaenne, la plus forte et la plus nombreuse en combattants, s'est lésée dans la distribution des postes de responsabilité au sein des instances dirigeantes de l'UFDD. Aussi, réclame-t-elle à cor et à cri le poste de vice-président attribué à Acheikh Ibn-Oumar. Le général Nouri, en voulant satisfaire cette revendication géo-ethnique, provoque le départ de l'UFDD des éléments arabes du CDR et du FUC qui vont former leur propre organisation dénommée l'UFDD-Fondamentale dirigée par Abdelwahid Aboud, au grand dam des amis soudanais.

A la suite de ce chamboulement, apparaissent nettement trois mouvements aux ambitions politiques différentes : l'UFDD du général Mahamat Nouri, le plus nombreux, le plus composite et le mieux équipé, puis le RFC de Timan Erdimi, le deuxième en nombre de combattants suffisamment entraînés, et enfin l'UFDD/Fondamentale qui a moins de

---

<sup>215</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques.....*, p.225.

<sup>216</sup> *Ibid.*, p.226

combattants mais tous très aguerris aux combats. Consciente qu'aucun des trois mouvements ne peut seul affronter l'armada de Deby fortement équipée en hélicoptères pilotés par des mercenaires payés au prix fort, l'UFDD se rapproche de ses rivaux d'hier pour créer un commandement militaire unifié, mais sans pour autant régler préalablement la question fondamentale de la direction<sup>217</sup>.

Malheureusement, après la libération de la quasi-totalité de la ville de N'Djamena le 2 février 2008, la mésentente entre le général Nouri et Timan Erdimi sur la lancinante question qui prendra la place de Deby fait perdre la victoire à la rébellion. Revenue de cette malheureuse aventure et se sentant revigorée à la suite de quelques ralliements d'autres groupes, l'UFDD prend les devants et désigne le général Nouri président de la CMU et Timan Erdimi vice-président. Cette proposition fermement soutenue par les soudanais est catégoriquement rejetée par Timan Erdimi<sup>218</sup>.

La débâcle de février a eu également d'autres conséquences fâcheuses pour le mouvement du général Nouri. En effet, le 9 mars 2008, la faction ouaddaïenne dirigée par le colonel Adouma Hassaballah et ses alliés quittent l'UFDD du général Nouri à cause du favoritisme que celui-ci pratique au profit de son clan au détriment des autres ethnies pour créer l'UFCD (Union des forces pour le changement et la démocratie). Cette nouvelle formation s'allie avec les éléments du Mosanat, transfuges du RFC<sup>219</sup>.

Il y eut encore une série d'autres défections dont les plus remarquées furent celles du colonel Barkai Hamid, chef d'état-major et 1<sup>er</sup> Adjoint qui exprime son ras-le-bol pour le pilotage à vue du mouvement, du chef d'état-major Ordjei Wardougou et d'autres petits groupes qui déposèrent les armes sans tambour ni trompette et disparurent dans la nature.

La défection du groupe majoritaire ouaddaïen a considérablement affaibli le mouvement du général Nouri. Aussi, s'approche-t-il du FSR, d'Ahmat Hassaballah Soubiane, un nouveau venu sur la scène de la rébellion armée et de l'UFDD/F d'Abdelwahid Aboud pour créer le 25 février 2008 une nouvelle alliance politico-militaire dénommée : Alliance nationale (AN) présidé par le général Mahamat Nouri<sup>220</sup>.

---

<sup>217</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.222.

<sup>218</sup> Buijtenhuijs, *Le Frolinat et les guerres...*, pp.76.83.

<sup>219</sup> Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p.227

<sup>220</sup> Ibid.p.228

Face aux multiples épreuves qui secouent l'UFDD telles que : l'absence totale d'activités politiques coordonnées, la gestion financière et administrative opaque à la mode Deby, la concentration du pouvoir de décision entre les mains d'une poignée de personnes sans vision nationale, la mauvaise gestion des problèmes ethniques et claniques récurrents, source de division, bref les mauvaises habitudes héritées de l'Etat MPS transposées au niveau du mouvement, tous ces divers facteurs ont poussé les militants à réclamer l'organisation d'un congrès. Mais le général Nouri s'oppose à la tenue d'un congrès de l'UFDD et récuse tout débat démocratique qui risque de mettre en cause sa gestion et son leadership. Il préfère organiser en lieu et place une série de réunions des responsables politiques et militaires pour calmer la fronde née de la mauvaise gestion militaire, administrative et financière du mouvement et du ras-le-bol exprimé par certains chefs militaires face à la dérive autoritaire.

Les problèmes de fond de l'UFDD demeurent non résolus. C'est surtout le refus de Nouri d'organiser le congrès qui pousse deux membres du bureau politique, Abida Mahamat Gourbal et Moussa Tao Mahamat à quitter l'UFDD le 24 juillet 2008 et à créer un autre mouvement politico-militaire baptisé les forces nouvelles (FN). Plus tard, comme le bureau de l'UFDD continue de sombrer dans les ténèbres du Darfour par la perte de confiance des hommes de troupe en leurs chefs, chaque groupe ethnique ou régional s'organise du mieux qu'il peut pour attirer sur lui les bonnes dispositions de Deby afin de jouer sa propre carte le moment venu. C'est la raison pour laquelle le groupe d'Issa Moussa Tamboulet et Ali Kedelaye de créer en, mars 2009 un mouvement alternatif dénommé : Union des forces pour la démocratie et le développement rénovée (UFDD/R), tout en restant membre de l'UFR. Excédées par l'indécision et les comportements des chefs rebelles tchadiens, les autorités de Khartoum menacent de les expulser vers Doha, au Qatar et de signifier à tous les mouvements d'opposition tchadienne leur départ sans délai du territoire soudanais et/ou la remise de leurs armes et matériel de guerre. Dans les milieux de la résistance tchadienne, c'est la débandade. L'UFDD du général Nouri quitte l'UFR pour créer le 15 mai 2010 une nième coalition, l'Alliance nationale pour le changement démocratique (ANCD), déterminée à poursuivre la lutte<sup>221</sup>.

---

<sup>221</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, pp.228-229.

**Photo 12 : Mahamat Nouri Allatchi**



Source : *Alwihda info*, [www.alwihdainfo.com](http://www.alwihdainfo.com), consulté le 17 juin 2021.

Ainsi, dans ce chapitre, il était question d'étudier sur la vie et les accomplissements de plusieurs grandes figures de l'opposition armée et aussi du gouvernement qui ont marqué l'histoire du pays. En outre, nous allons analyser de la communauté internationale concernant la question tchadienne dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE 3 : LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES AU TCHAD ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE**

Parmi les thèmes les plus utilisés dans les discours, celui de souveraineté nationale doit être traité à part, car il concerne le domaine des ingérences étrangères et le Tchad y est particulièrement exposé. La notion d'ingérence connaît un sens renforcé depuis quelque temps en Afrique. Toutes les ingérences contribuent à brouiller encore davantage les données du problème, au milieu, le Tchad est ballotté, bousculé, humilié et sa souveraineté ne représente plus grand-chose<sup>222</sup>.

La rébellion commença au Tchad à l'automne 1965 à Mangalmé. Ce fut d'abord une révolte de paysans exaspérés par des abus ou des maladresses de l'administration auxquels s'ajoutaient des diversions nées d'une querelle de chefferie. Mais la rébellion va s'étendre rapidement dans les années 1966 à 1968, aidée par l'étranger (Soudan d'abord, Libye et la France en suite) ou va se constituer une organisation extérieure, le Frolinat qui à ses débuts sera tout à fait inconnu, fortifia bon nombre de rebelles dans leur rejet de l'administration.

Ainsi, dans ce chapitre, il sera question d'étudier les rapports de la communauté internationale dans les différentes crises tchadiennes. Nous allons énumérer en première position les ingérences de la France, Soudan et la Libye dans les conflits tchadiens avant d'analyser les rôles de certains pays et organisations (internationales et régionales) concernant la politique de la réconciliation nationale et la gestion des conflits au Tchad.

### **I. LES INGERENCES EXTERIEURES**

Le Tchad avait subi la guerre presque en permanence depuis l'indépendance, un clan ou un groupe ayant toujours accaparé le pouvoir. Ce fut au début François Tombalbaye devenu N'Garta Tombalbaye, que des élections libres portèrent au pouvoir, qui s'illustra par la répression politique la plus terrible de toute l'histoire du pays et provoqua la naissance du premier mouvement armé, le Frolinat. Tombalbaye était alors soutenu par les pays étrangers, son ethnie, les Saras, originaires du Sud et, pour la plupart, chrétiens qui dominaient la vie politique et bénéficiaient de privilèges de la part du régime. Après la victoire des forces issues du Frolinat, février 1979, ce furent les nordistes musulmans qui parvinrent au pouvoir, et les

---

<sup>222</sup> C. Bouquet, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, L'harmattan, 1982, p.217.



présidents qui se succédèrent à la tête du pays ne dérogeaient pas à la règle : favoriser leur clan et déclencher un mécontentement chez les autres, qui prenaient régulièrement les armes. Citons parmi eux Hisseine Habré, Goukouni Weddeye, anciens présidents, qui étaient des Gouranes. Le règne de Hisseine Habré, de plus de sept ans, favorisa l'émergence de son groupe ethnique et le mécontentement des Zaghawa, qui se rebellent et le renversèrent pour porter au pouvoir leur nouveau chef Idriss Deby, avec l'appui de la France, de la Libye et, plus particulièrement, du Soudan qui mit à la disposition de son poulain son propre territoire et une aide logistique sans précédent pour renverser le pouvoir de Hisseine Habré, ce qui arriva le 1<sup>er</sup> décembre 1990, date qui correspond également à la naissance d'un processus démocratique inédit instauré par le mouvement patriotique du salut (MPS), le parti du nouveau président Idriss Déby<sup>223</sup>. Mais très vite, le processus démocratique se heurta à ses limites car le pouvoir fut vite accaparé par le clan du président, composé de Bideyate appartenant à l'ethnie Zaghawa. Les mécontentements s'exprimèrent au grand jour et gagnèrent même les proches du régime, un groupe de militaires de l'ethnie Bideyate se rebellent et s'alliant avec les Goranes, les arabes et les ouaddaiens, tous originaire du Nord musulman, qui décidèrent de renverser le régime grâce à l'appui du Soudan<sup>224</sup>.

Dans cette partie il est question d'énumérer les implications libyennes, du Soudan et celles de la France dans les conflits tchadiens.

### **1. L'implication libyenne et du Soudan**

La majorité des mouvements politico-militaires ne survivent qu'avec la complicité des pays limitrophes du Tchad qui les aident diversement en moyens financiers et logistiques. Leurs troupes sont cantonnées aux frontières du Soudan, de la RCA, du Nigeria et de la Libye d'où ils lancent les attaques meurtrières contre les forces gouvernementales tchadiennes.

#### **a-La Libye**

Tout au long de ses 42 ans au pouvoir, depuis son arrivée en 1969, Mouamar Kadhafi a mené vis-à-vis du Tchad une politique d'influence. Le président libyen soutien officiellement et finance aussi des mouvements rebelles.

La majorité des mouvements politico-militaire ne survivent qu'avec la complicité des pays limitrophes du Tchad qui les aident diversement en moyen financiers et logistiques. Leurs troupes sont catonnées aux frontières du Soudan, de la république centrafricaine, du Nigéria et

<sup>223</sup> A., Koulamallah, *La bataille de N'Djamena, 02 février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp.21-22.

<sup>224</sup> Ibid. p.23.

de la Libye d'où ils lancent des attaques meurtrières contre les forces gouvernementales tchadiennes<sup>225</sup>.

Selon le CEMGA du Tchad, la dernière attaque des rebelles de 2021 qui occasionna la mort du maréchal Deby, fut préparée en Libye. Pour lui c'est la Libye qui a armé les rebelles du FACT et aussi les a servi le territoire libyen comme base arrière<sup>226</sup>.

L'arrivée au pouvoir du colonel Mouammar Kadhafi, le 1<sup>er</sup> Septembre 1969 avait de profondes répercussions sur le conflit tchadien. En intensifiant de mille manières le fait que la Libye octroyait aux insurgés tchadiens du Frolinat et les autres mouvements rebelles, le jeune colonel entendait affirmer un certain nombre de priorités qui marquèrent les relations de son pays avec le Tchad jusqu'à la moitié des années 2005.

Il s'agissait d'abord de soutenir une lutte de libération contre un Etat jugé néocolonial : le soutien français à Tombalbaye ne se démentait pas alors que la coercition s'appliquait sur les couches instruites arabophones, les plus susceptibles à gagner la sympathie du dirigeant libyen. Il fallait également pour la Libye retrouver la sphère d'influence que lui avait acquise à la fin du XIX<sup>ème</sup> l'expansion de la Senoussiya jusqu'à la République centrafricaine. Dans l'esprit du dirigeant libyen, plus que de volonté de puissance, il s'agissait de restauration d'une influence que la colonisation française avait mise à mal. En ce sens, ce type d'ambition n'est pas essentiellement différent de celle de l'Egypte sur son ancienne colonie soudanaise même si les moyens ont varié<sup>227</sup>. Enfin, il s'agissait dans la mesure du possible de valoriser la dimension arabe de cette politique dans la mesure où l'arabisme a été pratiquement jusqu'aux sanctions internationales décidées en 1992 un pan essentiel de la diplomatie libyenne, mais ne s'y est jamais réduit.

Les causes de l'ingérence libyenne au Tchad semblent s'expliquer par plusieurs faits. Le nom de la Libye est cité dans la crise tchadienne à partir de 1965, date à laquelle le Derdei Weddeye Kichidemi s'y est exilé, suite aux événements de Bardai. Les tchadiens originaires du BET en Libye formèrent un front en 1968 qui devient la deuxième armée de marche du Frolinat. Quand le Derdei s'est installé à Sebha en 1965, le roi Idriss prit cause de son hôte : les militaires libyens avaient même aidé les gardes nomades rebelles Toubous à attaquer le 5 mars 1968 le

---

<sup>225</sup>Haggar, *Tchad : les partis politiques...*, p-100.

<sup>226</sup> Déclaration du général Abakar Abdelkerim Daoud à la Télé Tchad dans Tribune des armées en juin 2021

<sup>227</sup> International Grosis Group, Tchad : vers le retour de la guerre ?, Rapport Afrique N°111, Nairobi/Bruxelles, Juin 2006, pp.19-20.

poste d'Aozou tenu par un élément de l'ANT. C'est le premier acte inamical libyen. En 1971, Ghadafi reconnaît officiellement le Frolinat, lorsque le Soudan lui avait fermé ses portes<sup>228</sup>.

Le rôle de la Libye apparaît beaucoup plus trouble. Le colonel Kadhafi s'est signalé, ces derniers temps, par des pistes de positions étranges. Son soutien à Amin Dada a été un fiasco ; son aide au Front uni du Sud après la défection de Goukouni Weddeye a été une volte-face étonnante ; son rôle dans les conférences de réconciliation demeure donc préoccupant.

L'occupation de la bande d'Aozou attire l'attention d'une part sur les véritables intentions de la Libye au Tchad, et d'autre part sur l'impuissance des autres pays d'Afrique noire à se mettre en travers de celles-ci. S'appuyant sur l'accord Missolini-Laval de 1935 (approuvé par les parlements français et italien, mais non ratifié par les chefs d'Etat), la Libye outrepassé les règles internationales. En écartant à son gré certains chefs du Frolinat pour en armer d'autres plus dociles envers sa politique, en s'imposant comme juge et partie lors des accords de Sebha, elle ne peut cacher sa volonté de faire du Tchad son domaine d'influence. Elle semble vouloir régler les problèmes des minorités opprimés en les incluant dans son propre territoire. Les motivations de Kadhafi étaient-elles d'ordre économique ou d'ordre politique ? Certes, il y a sans doute du pétrole et de l'uranium dans le Nord du Tchad, et les 5/6<sup>e</sup> du territoire sont peuplés de musulmans. Cherchait-il alors l'annexion pure et simple ? Il est difficile de savoir jusqu'où veut aller le leader de Tripoli, mais une chose est certaine : la Libye est, avec la France, le seul pays étranger présent presque en permanence sur le territoire du Tchad par militaires interposés. Les libyens fournissent des armes, dont certaines sont très sophistiquées, ils ont accordé un temps d'antenne sur radio-Libye au Frolinat et autres mouvements armés, pour que celui-ci diffuse quotidiennement une propagande particulièrement judicieuse et relativement efficace, ils ont mis en veille le thème islamique habituellement utilisé pour justifier leur soutien à des mouvements de libération, et ont aidé le colonel Kamougué dans sa rébellion, alors que celui-ci était responsable des massacres de musulmans dans le Sud. Ils ne donnent pas l'image d'un pays qui cherche une solution aux problèmes tchadiens, mais ils donnent un véritable sens au terme de « déstabilisation » employé par la France pour expliquer sa propre présence<sup>229</sup>.

---

<sup>228</sup> A., Rahma, « Guerre civile du Tchad : chronologie et réflexion », Mémoire de Maitrise de Philosophie, université de N'Djamena, 2007-2008, p.91.

<sup>229</sup> Bouquet, *Tchad, genèse d'un conflit...*, pp.218-219.

Kamougué quitte Moundou pour un bref aller-retour à Tripoli afin d'accéder la livraison du matériel militaire et des moyens financiers promis par les autorités libyennes<sup>230</sup>.

En fait la Libye conditionna son soutien au CCFAN par l'occupation d'Aouzou. Goukouni Weddeye disait : « Si nous voulons lutter contre le régime de N'Djamena, nous devons fermer les yeux sur le problème de la Bande d'Aouzou que nous réglerons après. » Goukouni fut aidé par la Libye en tout de 1973 à 1979. Elle avait aidé le GUNT de Weddeye au pouvoir à N'Djamena de 1979 à 1982. Elle avait continué à aider Goukouni évincé de N'Djamena de 1983 à 1987<sup>231</sup>.

Devant la recrudescence des évènements et combats au Tchad, le colonel Ghadafi, qui avait toujours considéré le Tchad comme son arrière-cour et s'était engagé dans le conflit entre les Tchadiens en engageant même, en 1982, son armée aux cotés des rebelles de Goukouni Weddeye, décida de réunir ceux qui étaient opposés à Idriss Deby et de les amener à prendre le pouvoir central.

Gadhafi avait soutenu les frères ennemis (Hisseine Habré et Goukouni) pour se faire la guerre afin d'oublier de construire leur pays. Cette stratégie permettait au guide de mener à bien et ce, de manière sournoise son sujet projet expansionniste. Comme le dit un adage : « l'homme propose, Dieu dispose ». Tout s'écroula avec sa mort tragique comme un château construit sur une dune de sable.

L'arrivée au pouvoir d'Idriss Deby était en partie due aux soutiens de Ghadafi avec l'accord de la France. L'une des causes de ce soutien de Ghadafi est qu'il voudrait voir partir Hisseine Habré qui l'avait humilié en battant ses troupes dans le désert concernant la question de la bande d'Aouzou. Alors, il avait bondi sur cette occasion pour se venger mais par des tchadiens interposés : Deby contre Hisseine Habré<sup>232</sup>.

Jusqu'à nos jours, la Libye continue toujours de poursuivre sa politique d'ingérence dans les affaires tchadiennes. Pendant le temps de Deby, la Libye a servi de base et logistiques militaires à plusieurs mouvements armés qui ont véritablement impacté l'histoire du Tchad. C'est pourquoi disait le CEMGA du Tchad concernant la toute dernière attaque des rebelles qui a occasionnée la mort du maréchal Deby : « Ces rebelles sont venus de la Libye. Ils étaient armés et financés par certains dirigeants libyens. Les libyens cherchent toujours la

<sup>230</sup>Weddeye, *Combattant, une vie...*, p.18.

<sup>231</sup> Rahma, « Guerre civile du Tchad : chronologie et réflexion », p.92.

<sup>232</sup> P., Banyam, « Le rôle des frontières tchadiennes dans les conflits internes et externes », mémoire de master en gestion des conflits et paix, IDDH, 2012, p.102.

déstabilisation et l'insécurité de leurs pays voisins afin d'imposer leur hégémonie, disait le général »<sup>233</sup>.

Ainsi après avoir parlé des ingérences libyennes dans les conflits tchadiens, nous allons essayer d'éclairer l'implication soudanaise au Tchad concernant le problème de la rébellion dans la partie suivante.

### **b- L'implication du Soudan**

L'histoire des relations entre le Soudan et le Tchad est fortement liée au Darfour depuis la création du FROLINAT en 1966. L'implantation du FROLINAT dans l'Ouest soudanais transforme cette province en sanctuaire pour les opposants aux différents régimes tchadiens. Les prises de pouvoir successives par les rébellions tchadiennes ont été possibles grâce au soutien du Soudan et de la Libye<sup>234</sup>.

Voisin immédiat de l'Est, le Soudan est le premier pays à soutenir les opposants tchadiens aux différents régimes depuis Tombalbaye jusqu'à celui de Deby. Rappelons la fuite à Khartoum, via Bangui de Mahamat Albaghli lors des événements du 16 septembre 1963 à Fort-Lamy. Sa prise de contact avec le Dr. Hassane Al-Tourabi, leader des Frères musulmans a été suivie d'effet. C'est au Soudan que Hassane Ahmat Moussa, originaire du Ouaddai, avait créé le premier mouvement d'opposition MNLT en 1963 qui deviendra FLT en 1965. Ensuite fut créé en 1966 au Darfour toujours au Soudan, le Frolinat par des tchadiens révolutionnaires formés au Ghana dont son premier secrétaire général fut Ibrahim Abatcha. Le Soudan considère le Ouaddaï comme l'extension du Darfour laissé à la disposition du Frolinat<sup>235</sup>. La politique arabe du Soudan sur le Tchad est le relais de la politique égyptienne, bastion du panarabisme islamique. L'aide financière et matérielle, et le soutien moral des pays arabes au Frolinat passent par le Soudan.

Le Soudan avait plusieurs raisons de soutenir le Frolinat. Entre autres, la fraternité arabo-islamique entre soudanais et tchadiens, la présence sur le territoire tchadien des nombreux israéliens qui apportent un soutien matériel et technique à la rébellion soudanaise du Sud contre le pouvoir central de Khartoum<sup>236</sup>.

---

<sup>233</sup> Déclaration du général Abakar Abdelkerim Daoud à la Télé-Tchad dans Tribune des armées, Juin 2021

<sup>234</sup> M.Roland, « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur un présumé complot », *Politique africaine*, N° 130, février 2013, p.84.

<sup>235</sup> Ibid., p.88.

<sup>236</sup> M.S, Yacoub, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-Mouna, 2005, p.45.

Après la victoire des forces issues du Frolinat, février 1979, ce furent les nordistes musulmans qui parvinrent au pouvoir, et les présidents qui se succédèrent à la tête du pays ne dérogeaient pas à la règle : favoriser leur clan et déclencher un mécontentement chez les autres, qui prenaient régulièrement les armes. Citons parmi eux Hisseine Habré, Goukouni Weddeye, anciens présidents, qui étaient des Gouranes. Le règne de Hisseine Habré, de plus de sept ans, favorisa l'émergence de son groupe ethnique et le mécontentement des Zaghawa, qui se rebellèrent et le renversèrent pour porter au pouvoir leur nouveau chef Idriss Deby, avec l'appui de la France, de la Libye et, plus particulièrement, du Soudan qui mit à la disposition de son poulain son propre territoire et une aide logistique sans précédent pour renverser le pouvoir de Hisseine Habré, ce qui arriva le 1<sup>er</sup> décembre 1990, date qui correspond également à la naissance d'un processus démocratique inédit instauré par le mouvement patriotique du salut (MPS), le parti du nouveau président Idriss Déby<sup>237</sup>. Mais très vite, le processus démocratique se heurta à ses limites car le pouvoir fut vite accaparé par le clan du président, composé de Bideyate appartenant à l'ethnie Zaghawa. Les mécontentements s'exprimèrent au grand jour et gagnèrent même les proches du régime, un groupe de militaires de l'ethnie Bideyate se rebellèrent et s'alliant avec les Goranes, les arabes et les ouaddaiens, tous originaire du Nord musulman, qui décidèrent de renverser le régime grâce à l'appui du Soudan<sup>238</sup>. Ce fut le début d'une longue et permanente défection des militaires gouvernementaux qui grossirent les rangs des rebelles. Notre voisin s'était en effet retourné contre son ancien allié Idriss Deby, estimant qu'il s'était montré ingrat en aidant et armant les rebelles soudanais du Darfour, qui opéraient à partir du territoire tchadien pour déstabiliser le Soudan. A partir d'octobre 2005, quarante soldats gouvernementaux opposés au président se joignirent à un groupe de rebelles tchadiens opérant dans l'Est du pays et résidant au Soudan.

En dépit du refus du RFC, une des composantes essentielles de la rébellion, de souscrire à l'accord, les soudanais, une fois de plus, apportent une aide considérable en armes, véhicules et argent à cette énième structure de l'opposition armée. Renverser Idriss Deby devient pour les soudanais une telle obsession qu'elle les rend souvent sourds à nos alertes sur la politique qu'ils mènent dans l'opposition armée et la valse des hommes qui se succèdent à sa tête.

Hélas, impuissants à nous opposer à nos bienfaiteurs, nous finirons toujours par nous soumettre à leurs sollicitations (aider la rébellion contre le régime de Deby), au risque de nous trouver hors-jeu en cas de résistance à leur stratégie. Ceux qui ont déjà voulu s'y opposer l'ont

---

<sup>237</sup> A., Koulamallah, *La bataille de N'Djamena, 02 février 2008*, Paris, L'harmattan, 2014, p-21-22.

<sup>238</sup> *Ibid*, p.23.

appris à leurs dépens. Aujourd'hui, quelques années plus tard, j'analyse l'erreur que les soudanais ont commise en appelant dans la précipitation à la création de l'alliance nationale, un mois après l'échec de l'assaut sur N'Djamena, à la fin de février 2008<sup>239</sup>.

De nos jours, contre le régime d'Idriss Deby, le même président Oumar Hassane El Bechir persiste et s'ingère dans la politique intérieure du Tchad en servant d'arrière base aux rebelles tchadiens et d'intermédiaire entre ceux-ci et les pays arabes qui leur fournissent des armes et toutes assistances militaires et humanitaires. Ce sont les : Mahamat Nour, Mahamat Nouri, Tom Erdimin Abdelwahid Aboud, Hassaballah Adoum, etc.

Le Soudan tient à maintenir et développer son influence culturelle au Tchad. Les tchadiens du Nord sont très séduits par la musique soudanaise. Ils copient des manières et adaptent des modes d'habillements des soudanais. Le Soudan et la Libye pourtant pays musulmans, rivalisent au Tchad sur les questions d'influence politique, idéologique et religieuse<sup>240</sup>.

Ainsi après avoir brossé la question sur les ingérences du Soudans au Tchad, l'analyse sera sur les implications françaises concernant les problèmes de la rébellion tchadienne.

## 2. L'implication française

En effet, l'intervention de l'hexagone dans le conflit tchadien remonte dès les premières ères de la crise. Au printemps 2006, la France apparaît comme le pays le plus en flèche dans le soutien à Idriss Deby. Cette apparente permanence du soutien français aux dirigeants ou rebelles tchadiens ne doit pas faire illusion. En fait, les français ont souvent accompagné les changements à la tête de l'Etat tchadien qu'ils soutiennent jusqu'à la dernière minute : le coup d'Etat contre François Tombalbaye, la mise à l'écart du général Malloum, le renversement de Hisseine Habré, les attaques de 2005 ont, chacun dans des circonstances propres démontré que les décideurs français savaient faire preuve de réalisme lorsque leur client avait perdu la mise, même si leur revirement tardif se révélait souvent couteux en vies tchadiennes<sup>241</sup>.

C'est pourquoi disait le ministre de la défense tchadien concernant la mort de Deby : «Nous avons été agressés par des puissances, des grands pays... ils ont tué notre chef

<sup>239</sup>Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.119.

<sup>240</sup> A., Rahma, « Guerre civile du Tchad : chronologie et réflexion », Mémoire de Maitrise de Philosophie, Université de N'Djamena, 2007-2008, p.90.

<sup>241</sup>« Le piège tchadien », *Le Monde*, 16 avril 2006, p.32.

d'état... », C'est-à-dire qu'il soupçonne la France d'avoir guidé les rebelles jusqu'à la région du Kanem parce que le président Deby commence par devenir indocile<sup>242</sup>.

En 1966, face à une situation difficile devant une rébellion active, voire dangereuse, et s'exerçant sur la moitié du territoire national, le président Tombalbaye fait appel aux forces françaises. Dès lors, les troupes françaises sont partie prenante dans le conflit tantôt du côté du gouvernement, tantôt du côté des mouvements rebelles. Les événements les plus récents, c'est-à-dire ceux du 2 février 2008 sont édifiants à ce sujet. Ainsi, l'ambiguïté de la politique métropolitaine dans la crise tchadienne est l'une des causes qui rendent le problème de plus en plus complexe. Dans ce jeu, la France ne vise d'autre intérêt que de vouloir garder son emprise sur son ancienne colonie. La France est intervenue ouvertement dès les années 60 à la demande du pouvoir sudiste incapable d'éradiquer la rébellion nordiste. Une première intervention a été déclenchée à la fin août 1968. Et face à l'aggravation de la situation, une seconde intervention s'est opérée en avril 1969. Par la suite, la présence française s'est faite plus discrète sous la forme de coopération militaire. Mais face à la dégradation de la situation politique au Tchad au cours de la décennie 70 en raison de l'implication massive de la Libye dans le conflit tchadien, la France a repris ses interventions militaires afin de barrer la route à l'expansionnisme libyen. A cela s'ajoute la permanence du dispositif militaire français très actif au Tchad<sup>243</sup>.

Les forces militaires de la France sont déployées au Tchad suivant les accords de coopération militaire du 1960. Ce déploiement consiste à intervenir dans les crises politico-militaires qui perdurent. Les interventions militaires françaises au Tchad ne se comptent plus. Elles sont mêmes ignorées des médias et de la population. Il est question ici d'analyser les interventions de la France et ses militaires dans les différentes crises au Tchad depuis 1965 à 2018. Ainsi, nous allons essayer de travailler sur quelques opérations militaires françaises au Tchad.

Le régime militaire qui succède au règne de Tombalbaye exige après cinq ans de sa prise du pouvoir le départ des forces françaises, la stabilité du pays s'avère fragile en conséquence, les rapports avec la France ont déjà commencé à se détériorer. Le général Felix Malloum confie la direction du gouvernement à Hisseine Habré, qui dut céder la place en 1979 au nordiste Goukouni Weddeye, à la suite de la première bataille de N'Djamena. La France qui avait

---

<sup>242</sup> Déclaration du ministre de la Défense tchadien le général Daoud Yaya à l'Assemblée nationale le 24 septembre 2021.

<sup>243</sup> M.A., Koulbou, « La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit international' », Thèse de doctorat en Droit, Université Nancy 2, 2002-2003, pp.176-177.



bombardé et brûlé les villages du Nord du Tchad pour sauver le régime du président Tombalbaye en 1969 a fait pareille en 1979 pour sauver le régime du président Malloum. En 1978-1980, cette opération militaire française dite Tacaoud au Tchad a pour mission de contrer l'avancée du Frolinat de Goukouni Weddeye. En 1980, la seconde bataille de N'Djamena permit à Goukouni d'évincer son rival, Hisseine Habré, avec l'aide décisive des troupes de la Djamahiriya arabe libyenne de Ghadafi<sup>244</sup>.

Les troupes libyennes se retirèrent dans le cadre d'un accord conclu avec le gouvernement français. En 1982, Goukouni Weddeye fut renversé à son tour par Hisseine Habré, qui dut faire appel l'année suivante aux troupes françaises pour contenir une nouvelle invasion rebelle. En 1982, le gouvernement français apportât donc son aide logistique au président Hisseine Habré pour lui permettre de prendre le pouvoir. En 1983, les partisans de Goukouni s'emparent de Faya avec l'aide des troupes libyennes, tandis que les troupes françaises se déploient dans le centre et le Sud du pays déclenchant ainsi l'opération Manta<sup>245</sup>.

Depuis les accords révisés en 1976, la France s'était engagée à ne plus intervenir dans les combats se limitant à un rôle d'encadrement militaire. Mais prétextant du pays par les forces libyennes. La France déclencha ainsi le plan Manta en 1983. L'objectif de cette intervention dénommée opération Manta du nom d'un poisson jugé dangereux, était de dissuader l'ennemi.

Tandis que l'opération Epervier avait été déployée en février 1986 pour mettre un terme aux offensives rebelles et libyennes contre le régime de l'ancien président tchadien Hisseine Habré (1982-1990).

En décembre 1990, le président Habré est renversé par Idriss Déby. De 1990 à 1991, les forces militaires de la France font leur retour à N'Djamena afin de protéger l'aérodrome, les installations militaires et le pouvoir central contre les différentes offensives des mouvements rebelles. A plusieurs reprises, notamment en 2006, les troupes et les avions français lui ont déjà sauvé face aux avancées des différents mouvements d'opposition armés. Cette fois encore, même si les 1500 parachutistes et les avions du dispositif français Epervier, déployés au Tchad depuis 1986 n'ont pas officiellement participé aux combats, les forces françaises ont empêché les rebelles de s'emparer du pouvoir, l'aéroport de N'Djamena, à partir duquel les avions et les hélicoptères de combat du gouvernement ont pu bombarder les colonnes rebelles. Elle l'a

---

<sup>244</sup> M., Djimrabaye, « La présence de l'armée française au Tchad de 1960-2011 », mémoire de master en histoire, université de N'Gaoundéré, 2011-2012, p.63.

<sup>245</sup> Agence tchadienne de presse, « Le CSM, dit non à une orientation politique qui ne tiendrait pas compte des intérêts du Tchad », 1982, *info-Tchad* n° 3347 du 28/04, p.1-3.

encore sauvé par trois fois en 2008 comme on l'a rapporté plus haut. Le régime du présent gouvernement ne survit que grâce à la présence des forces militaires et politiques de la France<sup>246</sup>. Selon les déclarations officielles, l'armée française ne serait pas intervenue directement dans les combats. Mais un journal comme *La Croix* affirme l'inverse : des troupes françaises auraient pris part aux combats et des officiers auraient coordonné une attaque de l'armée tchadienne contre les groupes rebelles. Et il est évident que, de toute façon, le soutien logistique de l'armée française a été déterminant. Ainsi, en sécurisant l'aéroport de N'Djamena, sous prétexte de permettre l'évacuation des ressortissants étrangers, les troupes françaises ont permis à l'aviation gouvernementale de disposer d'une base majeure pour ses hélicoptères de combat, qui semblent avoir été décisifs dans les affrontements sans compter les ravitaillements en munitions<sup>247</sup>.

Après maintes discussions, surtout avec les autorités françaises, qui cherchent à nous dissuader d'avancer vers N'Djamena (A. Koulamallah), j'ignore si nous continuerons sur notre lancée. Les échanges que les français et moi entretenons n'augurent pas du tout d'une neutralité de la France dans ce conflit tchado-tchadien. Il semble clair que le président Nicolas Sarkozy n'entend pas voir son protégé Idriss Deby renversé par des hommes que l'on dit les jouets du régime islamiste du Soudan<sup>248</sup>.

Des menaces à peine déguisées des autorités françaises, j'informe Timane Erdimii, président du rassemblement des forces du changement, mouvement auquel j'appartiens (A. Koulamallah). Timane voit autrement que les diplomates français les événements, si nous avions tenu compte de l'avis de la France, la victoire du 2 février 2008 n'aurait jamais eu lieu. Nos craintes vis-à-vis de la France, prétendument amie et neutre dans ce conflit, ne cessent de s'exacerber, et nous comprenons non sans une certaine déception que nous devons continuer à entretenir nos contacts avec elle sans toutefois laisser paraître nos réelles intentions : pénétrer dans N'Djamena et renverser le régime. Dans la capitale, où la faiblesse des armées gouvernementales se montrerait au grand jour, les appels incessants et à toutes les heures de la nuit des autorités françaises laisseraient transparaître leurs inquiétudes et leurs déconvenues. La France se dirait qu'elle avait peut-être surestimé la vaillance des troupes d'Idriss Deby qu'elle soutenait, et davantage encore au cours des prochains jours, ce qui serait déterminant dans le sauvetage du régime<sup>249</sup>. Dans les heures qui suivraient, la France prendrait la lourde

---

<sup>246</sup> Djimrabaye, « La présence de l'armée... », pp.65-66.

<sup>247</sup> Ibid. p.67.

<sup>248</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.25.

<sup>249</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.26.

responsabilité de s'ériger une fois de plus en gendarme se trompant d'époque d'une Afrique prisonnière de ses despotes. Nous pensions que le tout nouveau président Nicolas Sarkozy aurait une vision plus moderne des relations entre France et Afrique. Les déclarations rassurantes du ministre des affaires étrangères Bernard Kouchner affirmant à la presse la neutralité de son pays relèveraient plus de vœux pieux que de réels engagements, et les combats de février 2008 seraient une nouvelle occasion gâchée pour la France de montrer un visage ami. Pour l'heure, en attente sur la route de N'Djamena, nous sommes encore naïfs et accordons beaucoup de crédit à la neutralité de la France.

A vrai dire, aujourd'hui, je ne sais pas si nous étions si crédules ou si nous espérons que la France se rachèterait alors une réputation au Tchad. Mais hélas, durant toute notre chevauchée, les mirages F1 et avions de reconnaissance n'avaient cessé de nous traquer et de livrer des informations cruciales aux hélicoptères de l'armée tchadienne, leur permettant ainsi de mieux nous bombarder. Dès lors, les survols de l'aviation française excédèrent nos militaires, et nous les entendions souvent dans nos talkies walkies crier leur colère. Selon eux, il fallait attaquer l'aviation même si elle ne nous bombardait pas. Les responsables politiques que nous étions multipliaient les interventions pour calmer leurs ardeurs. La situation était déjà difficile, et il ne fallait surtout pas rendre l'affaire plus compliquée qu'elle ne l'était déjà avec l'entrée de la France comme force belligérante de poids. Les événements qui se succèderaient nous éclaireraient sur le véritable rôle joué par l'ancienne puissance coloniale<sup>250</sup>. J'exprime à plusieurs reprises à mes interlocuteurs français notre opinion à l'égard de leur pays, mais leur réponse est toujours la même : « les survols ne signifient pas que la France vous attaquera. ». Si cela est vrai en cet instant précis, les jours qui suivraient offriraient le spectacle d'une tout autre conduite de la France. Ses forces entreraient militairement dans le conflit en tirant sur les nôtres et en sécurisant des zones stratégiques, sans oublier son rôle décisif dans le transport des troupes gouvernementales aux moments cruciaux des combats dans la capitale<sup>251</sup>.

Les déclarations de Bernard Kouchner, samedi soir, étaient assez prudentes, mais dès le 4 février, sous pression de la France, le conseil de sécurité de l'ONU a condamné les attaques rebelles à l'unanimité. Dans une déclaration non contraignante, il demande aux Etats membres de soutenir le gouvernement tchadien. La dépêche de l'AFP qui a transmis cette déclaration confirme que le gouvernement français envisage maintenant d'intervenir avec plus d'agressivité contre les forces rebelles. L'armée française, dès samedi matin, a déjà tiré sur nos forces dans le secteur de l'aéroport et s'est déployée dans tout le quartier résidentiel, autour de la présidence de la république. Ses chars sont en place, empêchant la progression de nos hommes vers la présidence, que les français ont complètement sécurisée. L'opération Epervier, présente au Tchad depuis 1986, regroupe plus de 1500 hommes que des militaires stationnés au Gabon ont maintenant renforcés<sup>252</sup>.

<sup>250</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.27.

<sup>251</sup> *Ibid.* p.28.

<sup>252</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.93.

Ce déploiement nous pose un problème (disait A. Koulamallah) : il est difficile pour nos hommes de distinguer soldats gouvernementaux et forces françaises, encore plus difficile entre chars T-55 des tchadiens et blindés français. La France est à présent une force belligérante contre les mouvements d'opposition armés, et les positions de ses officiels dans les médias ne laissent plus aucun doute sur la volonté de Sarkozy de voler aux secours de son protégé Deby<sup>253</sup>.

Il faut coûte que coûte que le président français sauve le soldat Deby, et ses militaires stationnés au Tchad s'y attèlent, n'hésitent pas tirer sur nos hommes et à affaiblir nos positions dans le secteur présidentiel. Depuis plusieurs années, l'ancienne puissance coloniale a cessé ses interventions directes dans les conflits tchadiens, mais son surgissement dans les combats de N'Djamena montre que, hélas, elle renoue avec ses vieux démons dans le seul dessein de perpétuer le pouvoir d'un homme à son service.

Dans les années 1960, des dizaines des militaires français sont mort dans des combats contre le Frolinat, qui s'opposait à la dictature implacable du président Tombalbaye, un despote au service de la France, qui s'est illustré par un règne impitoyable, le plus féroce de toute l'histoire politique du Tchad. Sur son ordre, des milliers d'opposants ont été tués dans les prisons, de sinistres razzias lancées dans les villages du Nord du pays, ainsi rayés de la carte, avec le silence complice de la France. Cette dictature inhumaine a suscité plusieurs révoltes dans cette partie du Tchad, ce qui explique pourquoi les nordistes sont devenus de redoutables guerriers qui ont plusieurs fois défié l'armée française. Ce passé pourtant lointain est si bien resté dans la mémoire collective des tchadiens que, le 2 février, alors que les soldats français s'interposaient pour empêcher notre progression, des combattants de nos rangs n'ont pas hésité à tirer sur eux aux alentours de l'aéroport et dans le quartier Beguinage, au centre de la ville. Le dimanche matin, 3 février, l'intervention française a été encore plus agressive, Nicolas Sarkozy ayant décidé de sauver à tout prix le régime. Les témoignages des soldats français que nous consultons sur le site de You Tube corroborent nos affirmations : c'est à bord d'un ERC-90, blindé léger français, que les premiers tirs contre nos forces ont commencé. Le lieutenant Rambert du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie déclare :

« Mon brigadier a riposté à la 7,62 coaxial, qui est très précis et a été apprécié par les fantassins. Nous avons ensuite tiré avec un obus fumigène pour les masquer et ensuite on a tiré un obus explosif sur un tireur ». Puis il ajoute : « Pour les combats de dimanche, nous avons tiré pour boucher les intervalles et pour que les fantassins valorisent le terrain autour d'eux et on a cessé les structures des unités adverses. »

---

<sup>253</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.93.

source Le maréchal des logis-chef Eric Poney déclare pour sa part : « On a riposté sur des fantassins postés dans le secteur présidentiel. »<sup>254</sup>

Aucun doute : la France a choisi la confrontation. En même temps, ses avions ont transporté des troupes gouvernementales vers la capitale, l'armée de Deby, en pleine déconfiture, ayant besoin de sang neuf. Ses soldats désertaient en effet leurs postes et, sans les renforts français, le serait emparée du pouvoir sans guère de difficultés. La collaboration entre l'armée tchadienne et les forces françaises est incontestable : les officiers français adressent des ordres à leurs collègues tchadiens qui ne dirigent plus cette guerre dont l'enjeu leur échappe. La France tente de sauver un dirigeant qui vient d'être admis dans le cercle de la FrancAfrique, où n'entrent que ses amis ou plus exactement des chefs d'Etat qui préfèrent renoncer aux principes d'indépendance pour se mettre au service exclusif d'une ancienne puissance coloniale qui n'a pas renoncé à considérer l'Afrique comme son pré carré<sup>255</sup>. Ce sont des français qui, désormais pilotent les hélicoptères, dont les tirs deviennent plus précis, les mercenaires ukrainiens que Idriss Deby a recrutés étant très inefficaces et ne constituant pas une menace bien sérieuse.

Dans cette partie nous avons travaillé sur la question des ingérences extérieures dans les conflits tchadiens, notamment l'implication française, soudanienne et libyenne. Ainsi, dans la partie suivante, nous allons essayer de parler sur le grand rôle de certains pays et organisations concernant la gestion des crises et la réconciliation au Tchad à travers les différentes conférences et assises.

## **II. POLITIQUE DE RECONCILIATION NATIONALE AU TCHAD**

Dans le cadre de la réconciliation nationale au Tchad, plusieurs pays et organisations ont joué un rôle important et déterminant dans l'organisation des rencontres entre les factions et les signatures d'accords entre les parties concernées. Malgré le recours à la force pour régler ces conflits, option qui peut être compréhensible pour tout Etat de maintenir l'ordre, de garantir le fonctionnement des institutions, la sécurité des personnes et des biens, les différents gouvernements n'ont jamais exclu la politique de la réconciliation qui se caractérise par la négociation et la médiation pour éteindre les foyers de tension. Qu'il s'agisse du régime de Tombalbaye, de celui du général Félix Malloum, Hisseine Habré ou du régime actuel, des solutions certes isolées sont trouvées grâce à la médiation d'un Etat tiers, une institution

---

<sup>254</sup> Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.94.

<sup>255</sup> Ibid., pp.94-95.

internationale ou régionale ou par un contact direct entre le gouvernement et les opposants politico-militaires. Ainsi, dans cette partie, nous allons travailler sur quelques interventions ou tentatives de règlementation des certains pays ou organisations pour mieux maîtriser le problème tchadien.

## **1. Les accords au Soudan, en Libye et au Nigeria**

Dans le cadre de la réconciliation nationale au pays de Toumai, trois pays ont joué un rôle capital dans l'organisation des rencontres entre les factions et les signatures d'accords entre les parties concernées.

### **a- Les accords au Soudan**

Autrefois, les rapports étaient tendus lorsque le Tchad avait accusé le régime de Khartoum d'abriter un sanctuaire du Frolinat et autres mouvements. Depuis, les relations se sont rétablies sous un meilleur jour, et le président du Soudan a montré beaucoup de détermination dans la recherche d'une solution négociée au Tchad.

Il avait quelques bonnes raisons : le Soudan a connu le même problème de minorité nationale, et il a échappé de peu à une sécession du Sud. Il en reste quelques traces, et il n'est pas du tout certain que l'agitation soit définitivement calmée. De plus, le Soudan a accueilli plusieurs centaines de milliers d'exilés et d'immigrés tchadiens qui risquent à la longue de devenir encombrants. Par contre, le régime de Khartoum n'a probablement pas d'ambitions territoriales au Tchad, ni d'arrière-pensées économiques. Il n'empêche que tous ses efforts de médiation ne sont pas gratuits. Les accords de Khartoum, d'où est née la charte fondamentale ont amené Hisseine Habré au pouvoir, et la solidarité islamique a été renforcée. Ce n'est pas vraiment une ingérence, mais un intérêt particulier pour les affaires du voisin. Signé entre le CSM et le CCFAN a permis à Habré de rentrer au pays et de devenir premier ministre en 1978. La formation du gouvernement de transition dirigé par Malloum et Hisseine Habré ne durera pas. Très vite des mouvements vont naître entre les deux camps sur les interprétations de certaines clauses de l'accord. Donc l'accord de Khartoum porte même les germes des conflits. Malgré l'appel au calme et à l'apaisement de la communauté internationale et notamment les facilitateurs et El-Nimery, le 12 février 1979 une guerre civile éclate à N'Djamena occasionnant des dégâts considérables avec des conséquences à l'intérieur du pays<sup>256</sup>. D'autres conférences de réconciliation seront organisées notamment au Nigéria (Accord de Lagos, Kano 1 et Kano

---

<sup>256</sup>Yacoub, *Des rebelles aux seigneurs...*, p.76.

2). Ces différents accords parrainés par la communauté internationale et facilitateurs africains ont permis la mise en place de premier gouvernement de transition dirigé par Lol Mahamat Choua qui n'a duré que quelques mois et un second gouvernement dirigé par Goukouni Weddeye de 1979 à 1982. Les divergences vont surgir entre les différentes tendances de ces gouvernements. Ce qui occasionnera le départ de Hisséine Habré avec ses éléments de FAN au Soudan. A partir de 1982 Habré s'organise depuis le Soudan pour la conquête du pouvoir en Juin 1982 en renversant le régime de GUNT de Goukouni Weddeye.

Après quelques années, le Soudan a décidé de réunir les tchadiens sous une seule sale afin de parvenir à une solution aux problèmes et aboutir à une paix durable. C'est ainsi qu'en 2008 après les différents événements meurtriers qu'a connu le Tchad, plusieurs rencontres seront organisées à Khartoum dans la capitale soudanaise.

Les amis soudanais, comme nous aimons à la désigner, nous retinrent quelques jours de plus à Khartoum pour prolonger les discussions avec le gouvernement, qui envoya une délégation sous la supervision des médiateurs libyens. Cette délégation était essentiellement composée de membres des services des renseignements tchadiens. Ramadan Souleman, directeur d'exploitation de l'agence nationale de sécurité, placé directement sous l'autorité du président de la république, la conduisait. La délégation gouvernementale devait théoriquement appliquer les accords de Syrte signés quelques jours plus tôt et demanda à se rendre dans nos camps, dans le Darfour, pour désarmer nos forces et les intégrer dans l'armée tchadienne. Reconnaissons aussi que les soudanais reçurent la délégation tchadienne par pure forme. Deux rencontres eurent lieu : l'une à l'hôtel Hilton de Khartoum, réunissant le gouvernement et les mouvements armés en présence des observateurs libyens et soudanais ; la deuxième, le lendemain, dans le bureau du puissant chef de la sécurité soudanaise Salah Gosh, qui ne laissa pratiquement pas les délégués du gouvernement prendre la parole et conclut assez rapidement que, dans une telle situation, des négociations étaient impossibles. Quoi qu'il en fût, nos exigences et celles du gouvernement étaient en totale contradiction.

Ainsi après avoir parlé sur les différentes accords entre les tchadiens conclus au Soudan, il est temps de parler sur les interventions libyennes dans les gestions des conflits au Tchad.

### **b- Les accords en Libye**

Par contre, le rôle de la Libye apparait beaucoup plus trouble. Le colonel Kadhafi s'est signalé, ces derniers temps, par des pistes de positions étranges. Son soutien à Amin Dada a été un fiasco ; son aide au Front uni du Sud après la défection de Goukouni Weddeye a été une

volte-face étonnante, son rôle dans les conférences de réconciliation demeure donc préoccupant<sup>257</sup>.

L'occupation de la bande d'Aouzou attire l'attention d'une part sur les véritables intentions de la Libye au Tchad, et d'autre part sur l'impuissance des autres pays d'Afrique noire à se mettre en travers de celles –ci. S'appuyant sur l'accord Missolini-Laval de 1935(approuvé par les parlements français et italien, mais non ratifié par les chefs d'Etat), la Libye outrepassa les règles internationales. En écartant à son gré certains chefs du Frolinat pour en armer d'autres plus dociles envers sa politique, en s'imposant comme juge et partie lors des accords de Sebha, elle ne peut cacher sa volonté de faire du Tchad son domaine d'influence. Elle semble vouloir régler les problèmes des minorités opprimés en les incluant dans son propre territoire. Les motivations de Ghadafi sont-elles d'ordre économique ou d'ordre politique ? Certes, il y a sans doute du pétrole et de l'uranium dans le Nord du Tchad, et les 5/6<sup>e</sup> du territoire sont peuplés de musulmans. Cherche-t-il alors l'annexion pure et simple ?

Il est difficile de savoir jusqu'où veut aller le leader de Tripoli, mais une chose est certaine : la Libye est, avec la France, le seul pays étranger présent presque en permanence sur le territoire du Tchad par militaires interposés. Les libyens fournissent des armes, dont certaines sont très sophistiquées, ils ont accordé un temps d'antenne sur radio-Libye au Frolinat et autres mouvements armés, pour que celui-ci diffuse quotidiennement une propagande particulièrement judicieuse et relativement efficace, ils ont mis en veille le thème islamique habituellement utilisé pour justifier leur soutien à des mouvements de libération, et ont aidé le colonel Kamougué dans sa rébellion, alors que celui-ci était responsable des massacres de musulmans dans le Sud. Ils ne donnent pas l'image d'un pays qui cherche une solution aux problèmes tchadiens, mais ils donnent un véritable sens au terme de « déstabilisation » employé par la France pour expliquer sa propre présence<sup>258</sup>.

Concernant le protocole d'accord signé à Tripoli entre cinq chefs de tendances tchadiennes et leurs représentants signataires de l'accord de Lagos :

Nous, soussignés chefs et représentants de différentes tendances signataires de l'accord de Lagos, partie prenantes au présent protocole d'accord. Convaincus que l'unité est une nécessité impérieuse pour la lutte contre l'impérialisme, le néocolonialisme et la dictature. Réaffirmons l'importance de la nécessité de consolider les liens entre l'opposition et le gouvernement. Déterminer à poursuivre les processus de paix jusqu'à l'instauration d'un régime démocratique, populaire et socialiste au Tchad. Décider à mettre un terme à nos divergences et à conjurer nos

<sup>257</sup> D., Nebardoum, *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.56.

<sup>258</sup> Bouquet, *Tchad, genèse...*, pp.218-219.



efforts sur tous les plans. De réaliser une unité politique et militaire pour continuer afin de parvenir à une fin heureuse et une paix durable et de mettre provisoirement en place une équipe gouvernementale dynamique, compétente et représentative etc.<sup>259</sup>.

Le 7 janvier 2002, le principal mouvement rebelle tchadien (MDJT), et le gouvernement de N'Djamena ont conclu à Tripoli un accord de réconciliation, prévoyant un cessez-le-feu immédiat, (article 1). L'accord a été conclu au terme de trois jours de négociation dans la capitale libyenne par le ministre tchadien de l'intérieur Abderahman Moussa, Adam Togoï en présence du ministre libyen de l'Unité africaine Ali Abdelsalam Triki. Cet accord prévoit la libération par les deux parties des prisonniers qu'elles détiennent, des négociations sur la participation du MDJT au pouvoir et la fusion des rebelles dans les forces armées tchadiennes. L'accord prévoit également la promulgation de l'amnistie générale, (article 2). La Libye parraine ces négociations, a été chargée de superviser l'application de cet accord de réconciliation, (article 5).

Cet accord de paix soulève autant de questions qu'il en résout. Conclu sous forte influence libyenne, cet accord de réconciliation aura peu de chance d'être respecté par les deux parties en conflit. En revanche, le secrétaire général de l'OUA, Amara Essy s'est félicité de la signature de cet accord. Il estime que ce dernier contribuera au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Tchad, ainsi que dans la région dans son ensemble<sup>260</sup>.

Devant la recrudescence des combats au Tchad, le colonel Kadhafi décida de réunir ceux qui étaient opposés à Deby et de les amener à un accord de réconciliation nationale. Nous restâmes (A. Koulamallah) plus de trois mois, en 2007, à Tripoli, négociant avec la délégation gouvernementale tchadienne. Reconnaissons qu'aucune des deux parties ne favorisait la signature d'un accord sérieux. Le mépris avec lequel la délégation gouvernementale menait les débats était si inacceptable que nous ne pensions alors qu'à revenir vers nos bases arrière et à en découdre en terrain militaire. Idriss Deby n'entendait décidément rien céder et réfutait toute idée de paix avec les leaders politiques de la rébellion qui, pour la plupart, avaient été ses plus proches collaborateurs<sup>261</sup>. Le chef du mouvement rebelle le plus influent après le ralliement de Mahamat Nour Abdelkerim du front uni pour le changement, de l'ethnie Tama, souvent en conflit avec les Zaghawa, devenu ministre de la défense de Deby.

<sup>259</sup>Weddeye, *Combattant, une vie...*, p.464.

<sup>260</sup> M.A., Koulbou, « La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit international », Thèse de doctorat en Droit, Université Nancy 2, 2002-2003, pp.179-180.

<sup>261</sup>Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.23.

Kadhafi décida encore de réunir les différentes parties pour trouver une solution aux problèmes tchadiens afin de parvenir à une fin meilleure et une paix durable. C'est ainsi que après le retour et la lourde défaite cuisante qu'a connue la rébellion tchadienne le 02 février 2008, d'autres tentatives de réconciliation ont été entamées en Libye. Le dirigeant libyen s'était alors engagé dans la résolution du conflit en organisant régulièrement des rencontres de paix. Il entreprit de réconcilier les belligérants tchadiens et de prévenir une reprise des combats qui s'annonçait meurtrière. Après nos sincères aspirations à la paix, à l'abrégement de la terreur et de l'angoisse dans lesquelles vivaient nos chers compatriotes se heurtèrent à l'arrogance et à la condescendance du régime, notre attention se porta ailleurs disait Abderamane Koulamallah<sup>262</sup>.

Ainsi, après avoir abordé brièvement le rôle de la Libye dans les accords entre les Tchadiens, l'analyse suivante portera sur le rôle du Nigeria dans les conflits tchadiens.

### **c- Les accords au Nigeria**

Plusieurs tentatives de réconciliation nationale entre les factions tchadiennes rivales ont été menées sous les auspices du Nigeria en pleine guerre civile. Il s'agissait des conférences de Kano 1, Kano 2 et de la rencontre de Lagos.

C'est le voisin frontalier du Sud-Ouest aux eaux du Lac-Tchad. Sa politique est tout à fait différente de celle du Soudan et de la Libye.

En 1977, les responsables politiques nigériens avaient exprimé leur souhait d'être associés à la réconciliation entre Tchadiens. C'est ainsi qu'en 1979, le Nigeria abrita toutes les conférences de réconciliation entre les tchadiens. Il accorda asile au président démissionnaire, le général Felix Malloum, de mars 1979 à mai 2002.

**La conférence de Kano I sur la réconciliation nationale au Tchad :** Le 16 mars 1979, un accord est signé à Kano après de multiples discussions. Les différents protagonistes assistés des pays voisins du Tchad parviennent à un accord<sup>263</sup>. Elle survient un mois après le déclenchement de la guerre civile du 12 février 1979 entre le CSM et les FAN. Le gouvernement nigérian propose sa médiation en vue de régler pacifiquement et mettre fin aux hostilités. La conférence fut convoquée à Kano du 10 au 14 mars 1979, réunissant non seulement les deux belligérants mais aussi les autres factions du FROLINAT. Un accord en plusieurs points fut

---

<sup>262</sup> Ibid., p.29.

<sup>263</sup> A., Allam-Mi, *Autour du Tchad en guerre*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.32.

conclu engageant quatre parties tchadiennes ayant pris part aux assises à savoir les FAN d'Hisseine Habré, les FAT dont la direction passa du général Malloum au Colonel Kamougué, le MPLT d'Aboubakar Abderaman et Goukouni Weddeye, président du Conseil Révolutionnaire.

**La conférence de Kano 2 :** Une seconde conférence se tient au même endroit du 03/04/1979 au 10/04/1979, mais elle échoue car : Goukouni Weddeye et Hisseine Habré refusent la participation libyenne à la conférence, et ont quelques dissensions avec le Nigéria<sup>264</sup>. Ils leurs reprochent de vouloir imposer leur protectorat sur le Tchad qu'ils situent dans leurs zones d'influence respective. Le Nigéria, en effet considère qu'il a un rôle important à jouer compte tenu du double fait qu'il est un des pays les plus riches de la région, et en même temps le plus peuplé. Ils s'opposent également à la venue de cinq nouveaux mouvements non présents à la première conférence<sup>265</sup>.

**Accord de Lagos sur la réconciliation nationale du Tchad :** A Lagos, les autorités nigérianes annoncent la tenue d'une conférence sur le problème du Tchad et invitent toutes les parties concernées à y assister. Le 13 aout, la question de la participation ou non à la conférence de Lagos est donc posée. Après avoir débattu de cette question en conseil des ministres, le gouvernement laisse le soin aux partes signataires de l'accord de N'Djamena de décider de leur participation. Chaque mouvement est chargé de réunir ses cadres politiques pour décider de sa présence ou non à la conférence de Lagos II. A Lagos, outre la délégation de N'Djamena, les représentants des pays participants ainsi que de l'OUA, huit autres délégations tchadiennes sont présents<sup>266</sup>. A l'issue de ladite conférence, le gouvernement provisoire fut déclaré illégal en violation avec les accords de Kano et les participants recommandent aux protagonistes de nouveaux accords.

## **2-L'OUA, l'Union africaine, l'Union Européenne, et l'ONU concernant la politique de la réconciliation au Tchad**

Tout au long de la crise, l'OUA, l'UA, l'UE et l'ONU ont entreprit de multiples démarches diplomatiques à travers de nombreuses tentatives et conférences des chefs d'Etats

---

<sup>264</sup> S.A., Adoum, « Les crises politiques tchadiennes de 1966 à 1990 », Mémoire de Master en histoire, UY1, 2010, pp.120-121.

<sup>265</sup> J., Dupont, « Le Tchad : cause, évolution et bilan de 15 ans de guerre civile », Mémoire de Maitrise en Droit, 1980, p.40.

<sup>266</sup> Weddeye, *Combattant, une vie...*, p.43.

en vue de parvenir à une solution pacifique et durable concernant le problème des rébellions au Tchad

#### **a- L’OUA et la politique de la réconciliation**

Concernant les crises tchadiennes, l’Organisation de l’Unité Africaine a entrepris des nombreuses conférences dans le but de parvenir à une solution et la résolution des différends entre les Tchadiens.

**La première conférence de Nairobi :** Elle entre dans le cadre traditionnel du sommet des chefs d’Etats africains et du gouvernement de l’OUA. Ce 18<sup>e</sup> sommet qui s’est déroulé du 24 au 27 juin 1981 inscrit à son ordre du jour l’épineuse question de la crise tchadienne. A la fin des travaux, la conférence recommande entre autres la création d’un organe politique ou d’un comité permanent chargé de régler le conflit. Ce comité permanent est composé de trois catégories de pays ayant chacun une mission spécifique.

La première catégorie composée de pays ayant accepté de fournir des contingents militaires pour constituer la force africaine de maintien de la paix. La deuxième catégorie est composée des pays ayant acceptés d’envoyer des observateurs militaires. Il y a enfin une troisième catégorie des pays membres du comité permanent.

Le déploiement des troupes interafricaines suppose donc le retrait des troupes<sup>267</sup>.

**La deuxième conférence de Nairobi :** Ce fut une conférence extraordinaire de l’OUA destinée à préparer le déploiement de la force interafricaine au Tchad. Après deux jours de débat, c’est-à-dire du 10 au 11 janvier 1982, le comité permanent propose un calendrier de son plan d’action et préconise entre autre :

- La proclamation d’un cessez-le-feu fixé pour le 28 février 1982 ;
- L’ouverture des négociations entre les parties en conflits afin d’aboutir à une réconciliation prévue pour le 15 mars 1982 ;
- L’organisation des élections générales, les législatives et les présidentielles pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin ;
- Le mandat de la force neutre panafricaine expirerait le 30 juin, date à laquelle elle devrait quitter le Tchad ;

---

<sup>267</sup> Adoum, « Les crises politiques... », pp.126-127.

- Le non usage des armes par la force interafricaine, sauf en cas de légitime défense.

Ce calendrier pose non seulement le problème du financement du déploiement des casques blancs mais aussi de la définition de sa mission. Il est souligné lors de la première conférence de Nairobi que les pays qui enverront les contingents militaires doivent assurer eux-mêmes l'approvisionnement en vivres et en armes de leurs troupes. Ces pays vont se tourner alors vers les puissances étrangères pour solliciter des aides pour financer cette opération. A ce problème logistique s'ajoute la contradiction qui tourne autour de la mission de la force interafricaine. Le gouvernement tchadien et le Secrétaire général de l'OUA n'ont pas les mêmes approches sur le rôle de la mission de cette force. Pour Goukouni Weddeye, les forces interafricaines doivent prendre une part active aux combats aux côtés des forces armées tchadiennes contre la rébellion d'Hisseine Habré. Alors que pour Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA, les casques blancs doivent être une force d'interposition entre les parties en conflit.

Malgré la contradiction relative au rôle des casques blancs, ces derniers ont été déployés sur le terrain, mais leur présence n'a pas empêché la reprise des combats entre le GUNT et les troupes d'Hisseine Habré<sup>268</sup>.

**La première conférence d'Addis-Abeba :** Elle se déroule dans le cadre du 19<sup>em</sup> sommet des chefs d'Etat de l'OUA. Initialement prévue pour le 23 novembre 1982 à Tripoli, la conférence fut reportée en juin 1983 suite aux divergences entre les membres sur la représentativité de la délégation tchadienne. Les pays dits progressistes sont favorables pour que le fauteuil du Tchad soit occupé par le représentant du GUNT. En revanche, les pays dits modérés soutiennent la délégation venue de N'Djamena. Cet antagonisme fut né de la stratégie libyenne visant à compromettre la légitimité du pouvoir de N'Djamena :

En 1982, le colonel Kadhafi a vraiment tenté de contester le siège du Tchad aux assises de l'OUA, à M. Hisseine Habré. Son intransigeance sur la représentation du Tchad a été pour beaucoup dans l'avortement des réunions d'octobre et de novembre 1982 de Tripoli. Le colonel Ghadafi a alors publiquement déclaré préférer sacrifier la présidence de l'OUA au Tchad »<sup>269</sup>.

Ainsi, le consensus n'a pas été trouvé et il fut alors décidé le report du 19<sup>e</sup> sommet à Addis-Abeba au siège même de l'OUA. La conférence démarre le 5 juin 1983 à Addis-Abeba par un consensus. Le comité de sages créé pour la circonstance reconnaît la légitimité de la

<sup>268</sup> Adoum, « Les crises politiques... », pp.127-128.

<sup>269</sup> A., Dadi, *Tchad : L'Etat retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1988, p.189

délégation venue de N'Djamena. Alors, les représentants du GUNT sont priés de quitter la salle<sup>270</sup>.

**La deuxième conférence d'Addis-Abeba :** C'est une table ronde initiée par l'OUA et les chefs d'Etat africains pour réconcilier les frères ennemis du Tchad. Elle se tient dans un contexte de reprise de la guerre par le GUNT dans la partie nord du pays et aussi par la France et la Libye aux cotés des différents belligérants.

Initialement prévu pour le 26 décembre 1983, la conférence se déroule effectivement du 12 au 13 janvier 1984. Mais très vite elle se butte sur les questions protocolaires. Hisseine Habré ayant déjà pris part à quelques conférences africaines ou franco-africaines voudrait participer en tant que gouvernement légitime du Tchad : « Hisseine Habré pense déjà avoir acquis sa légitimité participant à la conférence franco-africaine tenue à Kinshasa en octobre 1982. C'est aussi en marge de cette conférence qu'il rencontre pour la première fois le président François Mitterrand »<sup>271</sup>. En revanche, le GUNT exige que la délégation venue de N'Djamena soit considérée comme une simple tendance politico-militaire.

Après de longues tergiversations, les autorités éthiopiennes publient un communiqué faisant état du refus de la délégation de N'Djamena à négocier.

Après avoir parlé sur le rôle de l'OUA, nous allons parler sur les interventions de l'Union africaine dans les crises tchadiennes.

#### **b- L'Union Africaine et la médiation au Tchad**

L'UA s'aligne généralement sur la rhétorique du gouvernement tchadien faisant de cette crise une simple tentative de renversement d'un gouvernement légal et élu par des bandes armées sorties de nulle part. De ce point de vue, s'impliquer dans une négociation incluant les rebelles tchadiens est aperçu comme contraire à la charte de l'UA. Le dernier communiqué de la 138<sup>e</sup> réunion du conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a été clair sur ce point. Condamnant les attaques du 11 juin 2008 par des groupes armés contre le territoire tchadien, le CPS a réaffirmé son rejet total de toute tentative de prise de pouvoir par des moyens anticonstitutionnels car cela représenterait une violation de l'Acte constitutif de l'UA. La rébellion tchadienne est donc peu encline à faire confiance à une instance africaine regroupant des chefs d'Etat soupçonnés d'adopter une solidarité naturelle à l'endroit de leur homologue

<sup>270</sup> Adoum, « Les crises politiques... », p.128.

<sup>271</sup> R., Buijtenhuijs, *Frolinat et les révoltes populaires du Tchad : 1965-1976*, La Haye, Mouton, 1978, p.228.

Idriss Deby Itno. De son côté, s'il se satisfait de la solidarité de l'UA, il n'est pas sûr que le gouvernement tchadien souhaite une implication permanente des instances africaines pouvant être l'occasion d'ingérences extérieures inopportunes dans ses affaires nationales. Sur ce point au moins, il existe un consensus entre les protagonistes tchadiens qui semblent avoir en commun une vision utilitariste de l'implication de l'UA. En outre, Deby se méfie de l'équilibre de pouvoir au sein de l'union africaine, qu'il soupçonne d'être du côté du Soudan. En raison de ces obstacles, l'action de l'UA s'est jusqu'à présent limitée à des déclarations exprimant les profondes préoccupations des dirigeants africains et exhortant les différentes parties tchadiennes au dialogue. Il a fallu attendre les événements de février pour que l'UA mandate le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi et le congolais Sassou Nguessou à être médiateurs permanents dans la crise tchadienne<sup>272</sup>.

La dégradation des relations entre le Tchad et le Soudan a conduit l'UA à jouer le rôle de médiateur pour éviter une confrontation directe entre les deux pays pouvant nuire au processus d'intégration africaine. A plusieurs reprises, l'UA a pris la tête des initiatives dans ce sens aussi bien Alpha Oumar Konaré que son successeur à la tête de la commission de l'UA, Jean Ping, faisant la navette entre N'Djamena et Khartoum, leur agenda consistant sans grand succès à convaincre les deux parties de cesser de soutenir leurs rebelles respectifs. En revanche, les efforts ont porté leurs fruits avec l'accord de Dakar en mars 2008 entre Deby et El Bechir, obtenu après la médiation du président sénégalais Abdoulaye Wade, mandaté par l'UA. De fait, l'UA fait le pari que l'enjeu crucial dans la sous-région est la résolution de la crise du Darfour. De ce point de vue, la crise tchadienne ne serait au mieux qu'un effet collatéral du Darfour et au pire qu'une tentative de déstabilisation d'un gouvernement légal et élu par des bandes armées invitées par l'UA à déposer les armes et à rentrer dans le jeu démocratique. De renchérir nous avons aussi l'accord de Doha de 2009 sous les auspices de l'Union africaine dans le but de parvenir à une paix durable.

Le Tchad et le Soudan ont signé à Doha un nouvel accord de paix sur une réconciliation entre les deux pays dont les relations sont mauvaises en raison des rébellions qui s'activent sur leurs territoires. Selon cet accord conclu sous les auspices de l'émir du Qatar, de l'Union africaine et du leader libyen Mouammar Kadhafi, les deux pays s'engagent à ne pas s'ingérer dans leurs affaires intérieures respectives et à ne pas soutenir de groupes rebelles hostiles. Cet

---

<sup>272</sup> R., Buijtenhuijs, *Frolinat et les révoltes populaires du Tchad : 1965-1976*, La Haye, Mouton, 1978, p.228.

accord, qui n'est pas le premier, intervient toutefois alors que l'on parle beaucoup ces derniers temps de l'imminence d'une attaque rebelle au Tchad<sup>273</sup>.

Après Tripoli, Khartoum, Ryad et Dakar, c'est à Doha cette fois que le Tchad et le Soudan se sont promis de normaliser leurs relations tumultueuses. Signé après cinq jours de discussion par le chef de la diplomatie tchadienne et par le ministre de la coopération internationale du Soudan, ce document prévoit notamment l'application des accords déjà conclus et jamais appliqués et la fin de la guerre que se mènent les deux pays par rébellion interposées. Il devrait permettre à N'Djamena et Khartoum de mieux maîtriser les mouvements rebelles entre leurs territoires<sup>274</sup>.

### **c- L'Union Européenne et la politique de la paix au Tchad**

**Accord du 13 aout 2007 :** Le Tchad vit une situation politique difficile depuis des années après son indépendance en 1960. Ce problème ne cesse de mettre le pays dans le climat d'instabilité. Les premières élections présidentielles ont lieu en 1996 et les législatives en 1997. Quelques années plus tard, furent organisées les élections présidentielles en 2001 et en 2002, les élections législatives mais le constat était amer. Les causes des crises politiques au Tchad s'orientent vers la mauvaise gouvernance et l'usage des fraudes massives lors des élections. Ne pouvant rester indifférente face à ces crises répétitives, l'UE s'est engagée comme facilitateur de dialogue entre les partis politiques tchadiens dont l'accord du 13 aout 2007 est le socle. Mais, avant cet accord, le gouvernement a tenté de rassembler les partis politiques pour signer un accord mais la stratégie adoptée n'a pas plu aux partis de l'opposition. C'est ainsi que cet accord n'a pas eu lieu et a laissé la place à l'accord du 13 aout 2007 et celui du 02 avril 2013<sup>275</sup>.

Vu l'état de la situation entre les partis de la majorité et de l'opposition, le conseil ordinaire des ministres tenu le 08 juin 2006 sous la houlette du président de la république a instruit le gouvernement à prendre l'initiative d'un dialogue politique interne, tchado-tchadien avec tous les acteurs politiques.

Le personnel de l'Union Européenne en l'occurrence, le commissaire Louis Michel n'a cessé d'encourager les responsables des partis politiques à revenir au dialogue. Il a notamment pris part à deux réunions qui lui ont permis de s'entretenir avec les représentants politiques de

<sup>273</sup> Entretien avec Dr Souleymane Abdoulaye Adoum, 50 ans, historien et enseignant, N'Djamena, 09/09/2021

<sup>274</sup> [www.duckduckgo.com/ Union africaine/Accord/Doha/Tchad-Soudan](http://www.duckduckgo.com/Union%20africaine/Accord/Doha/Tchad-Soudan), consulté le 16 juillet 2021

<sup>275</sup> G.Djiminguem, « L'union européenne dans le dialogue politique au Tchad de 2000 à 2013 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2016, p.92



la majorité présidentielle et de l'opposition armée et démocratique<sup>276</sup>. A cette occasion, il a invité les responsables politiques et toutes tendances à reprendre leurs travaux dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique du 13 août 2007 qui prévoit une réforme du système électoral et l'organisation d'élections libres et transparentes pour 2009. Il a déclaré :

J'exhorte tous les hommes politiques responsables au Tchad à relancer la dynamique de dialogue politique et à se rencontrer pour renouer les fils du dialogue. Et il a ajouté : les problèmes du Tchad ne peuvent être résolus que si les tchadiens le veulent. Aussi, la majorité et l'opposition doivent consentir à s'accorder mutuellement des gages de confiance<sup>277</sup>.

A ce niveau, le chef de la délégation de l'Union Européenne encourage les acteurs de la vie politique du Tchad à s'unir et rendre possible ce dialogue car on ne peut réaliser quelque chose d'important sans unanimité ni sans abnégation. Ainsi, les partis politiques de l'opposition et de la majorité doivent être confiants dans cet élan. En effet, le Tchad constitue une priorité pour l'UE. Par l'entremise de la métropole (la France). L'UE devient progressivement un partenaire privilégié dans le cadre de la coopération et d'aide au développement. Elle entreprend et mène des activités déterminantes dans la vie politique du Tchad. Cependant, l'UE porte en elle des ambitions conduisant à la consolidation à la paix.

Cette circonstance (guerre civile, rébellion) a poussé l'UE à mener avec une attention particulière le dialogue entre le gouvernement tchadien et les partis politiques de l'opposition, et cela s'est matérialisé par la signature de l'accord politique du 13 août 2007 à N'Djamena. Sachant que c'est dans l'application des accords que souvent le bât blesse, l'accord du 13 août 2007 a introduit des dispositifs de suivi et d'appui, ce qui est une nouveauté importante par rapport aux différents accords signés au Tchad et par rapport à la conférence nationale souveraine(CNS). Ce comité de suivi et d'appui, associant les signataires, les institutions en charge ou impliquées dans l'exécution et les partenaires au développement du Tchad (UE, UA, ONU, OIF, France, RFA, USA, Suisse), est un véritable organe de veille et d'alerte qui se réunit chaque mois.

Un premier défi a été relevé et gagné. C'était celui de regrouper autour d'une table, dans une salle, des représentants du pouvoir et ceux de l'opposition pour des discussions franches sur les problèmes qui préoccupent les tchadiens dans leur ensemble et convenir des solutions consensuelles. Cela est à mettre à l'actif de la communauté internationale, l'union européenne en particulier, a défié tous les scepticismes pour inviter les uns et les autres à ces

<sup>276</sup> R.D., Gari, « Les partis politiques légalisés au dialogue », *le progrès*, N°- 1978, juin 2006, p.3.

<sup>277</sup> Djiminguem, « L'Union européenne... », p.36.

pour parler. Un deuxième défi a été relevé et gagné. C'était celui de convenir des solutions novatrices renforçant la démocratie et ouvrant des perspectives de paix durable, de construction d'un Etat de droit véritable afin de s'engager dans la voie de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté. Cette victoire est à l'actif des négociateurs, à l'actif de la CPDC pour avoir demandé souvent avec témérité et pugnacité.

Un troisième défi à relever demeure, et qu'il faut absolument gagner. C'est celui de l'exécution correcte et diligente des points inscrits dans l'accord du 13 août 2007. Dans le passé, de tels textes sont restés lettre morte et cette non application soulignait un certain nombre de traits communs : le ralliement plutôt que l'accord politique, le démantèlement de l'opposition armée plutôt que sa reconnaissance, la réduction des partis politiques à des individus sommés d'occuper des postes et de s'enrichir avant d'être démis. Si le pouvoir essayait d'aller dans cette direction, cela serait la preuve qu'il a signé que pour amadouer les européens avant l'opération de l'Eufor. Mais en tout état de cause l'exécution complète de cet accord est certes ouverte aux partis signataires et aux partenaires accompagnant la démarche mais aussi en grande partie à l'ensemble des acteurs politiques et sociaux tchadiens<sup>278</sup>.

La France a également salué cette initiative et attache un grand prix à sa réalisation.

L'intervention de l'UE au côté du Tchad est d'une grande importance.

Son engagement qui s'identifie dans le cadre de médiation reste l'objet d'inspiration de multiples crises politiques enregistrées au cours des décennies passées. Cet esprit de changement a favorisé le rassemblement des différents acteurs politiques pour la signature de l'accord du 13 août 2007.

**L'Accord du 02 Avril 2013 :** La révision de l'accord de Cotonou(2005) s'est prolongé jusqu'en 2013. L'Union Européenne a souhaité améliorer le partenariat avec les pays ACP sur une bonne base légale. La coopération doit favoriser le développement économique, culturel et social. L'instrument utilisé est le fonds Européen de développement(FED), financé directement par les Etats membres, hors du cadre financier et du budget de l'UE. Le 10<sup>e</sup> FED couvre la période 2008- 2013 et le montant global de la contribution de l'UE est de 23 milliards d'Euros. L'UE est en effet un acteur global majeur, sinon le premier donateur de l'aide extérieure. Deux axes principaux résument cette intervention : contribuer à la prospérité, à la stabilité et à la sécurité au-delà de ses frontières. En ce qui concerne le Tchad, les priorités ont été identifiées pour les 9<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> FED dans le domaine de la santé, l'aide aux réfugiés, la sécurité alimentaire, l'appui

---

<sup>278</sup> Djiminguem, « L'Union Européenne... », p.40.

à la filière bovine, l'appui à la filière gomme arabique, de la bonne gouvernance des finances publiques et l'appui au commerce, du développement rural et local, de la gestion des ressources naturelles, la mise en place des systèmes d'information pour l'aménagement du territoire, des infrastructures notamment des routes et d'accès à l'eau, l'appui à la réforme de la justice, à la réforme des forces de sécurité intérieure, à la mise en place d'un système électoral ( L'UE agit comme facilitateur du dialogue politique inter tchadien)<sup>279</sup>.

Inspirée par la volonté des citoyens à bâtir leur avenir en commun, la constitution des Etats établissant l'UE veut que les pays membres attribuent des compétences pour atteindre leurs objectifs communs. L'Union coordonne les politiques des Etats membres visant à atteindre ses objectifs et exerce sur le mode communautaire les compétences qu'ils lui attribuent.

L'Union Européenne cherche à organiser les relations entre les Etats membres. Elle a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples<sup>280</sup>. Les principaux objectifs poursuivis sont : la fin des guerres civiles, la promotion du progrès économique et social (la réalisation du marché intérieur depuis 1993, le lancement de la monnaie unique en 1999), l'affirmation de l'identité européenne sur la scène internationale (l'aide humanitaire aux pays du tiers monde, la politique étrangère et de la sécurité commune, l'intervention pour la gestion des crises internationales, les positions communes au sein des organisations internationales), la justice, paix, et la sécurité.

L'accord du 02 avril 2013 vient renforcer le processus démocratique lancé dans l'accord du 13 aout 2007. Presque tout le monde, aussi bien à l'étranger qu'au Tchad, avait salué le mérite de l'accord du 13 aout 2007 qui a aidé à stabiliser la vie politique du pays sur pratiquement un quinquennat, avec au bout du compte l'organisation de toutes premières élections communales. Aussi, faut-il le rappeler que, l'accord du 02 avril se veut le prolongement de celui du 13 aout. Ce dernier met en place le cadre national de dialogue politique (CNDP) constitué de tous les partis politiques légalisés et fonctionnant aux lois de la république ainsi que les membres désignés représentants de la société civile. Le CNDP quant à lui est placé sous l'autorité du président de la république entant que garant de son fonctionnement. Il comprend une assemblée générale et un bureau de coordination. Le cadre a

---

<sup>279</sup> Djiminguem, « L'Union Européenne... », pp.40-60.

<sup>280</sup> Ibid., p.77.

pour but d'entretenir la concertation entre les parties prenantes, sous réserve du respect des mécanismes institutionnels prévus par les lois de républiques.

Le CNDP est censé apaiser les vives tensions politiques de l'époque et conduire aux élections libres et transparentes. L'Union Européenne est très impliquée dans un partenariat constructif avec les autorités tchadiennes<sup>281</sup>.

Au terme de cette partie qui porte sur l'Union Européenne dans le dialogue politique au Tchad, il a été question d'appréhender l'impact et le rôle de l'UE dans la facilitation du dialogue dans les crises politiques.

#### **d- L'ONU et la politique de la paix au Tchad**

En effet, les Nations Unies sont omniprésentes au Tchad à travers leurs institutions spécialisées qui mènent des activités remarquables dans plusieurs domaines. Les domaines d'intervention de l'ONU au Tchad se situent à trois niveaux : l'aide d'urgence en cas de crise politique ou de catastrophe naturelle, l'aide au développement économique et social et l'impulsion donnée au processus de paix et à la réconciliation nationale.

L'ONU a toutefois joué un rôle non négligeable dans la stabilité du Tchad en facilitant le bon déroulement du retrait libyen de la bande d'Aouzou et la réconciliation entre les différents mouvements armés tchadiens. En application de l'article premier de l'accord signé entre le Tchad et la Libye sur les modalités pratiques d'exécution de l'arrêt rendu le 03 février par la CIJ concernant le règlement de l'affaire d'Aouzou (avec l'influence libyenne, Aouzou a opposé la faction de Hisseine Habré et celle de Goukouni Weddeye et Felixe Maloum), les deux parties sollicitent les Nations Unies pour envoyer des observateurs onusiens afin d'assister à toutes les opérations de retrait libyen de la bande d'Aouzou et de constater le caractère effectif de ce retrait.

L'article premier de cet accord prévoit aussi que les opérations de retrait de l'administration et des troupes libyennes s'effectuent le 15 avril 1994 sous la supervision d'une équipe mixte composée de 25 officiers libyens et 25 officiers tchadiens, et basée au poste administratif d'Aouzou<sup>282</sup>.

---

<sup>281</sup> Djiminguem, « L'Union Européenne... », pp.40-60.

<sup>282</sup> M.A., Koulbou, «La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit international », Thèse de doctorat en Droit, Université de Nancy 2, 2002-2003, p.400.

Conformément aux souhaits des deux pays, le secrétaire général des Nations Unies a d'abord envoyé dans la région une équipe de reconnaissance composée de personnel civil et d'observateurs militaires qui a été chargée de faire un examen rapide des conditions sur le terrain. L'équipe dirigée par le colonel malaysien B Mazlan est effectivement arrivée à Tripoli le 15 avril 1994 et s'est rendu dans la bande d'Aouzou où elle a rencontré l'équipe mixte tchado-libyenne.

Sur la base de ses entretiens avec les autorités tchadiennes et libyennes, et compte tenu d'une évaluation préliminaire de la situation sur le terrain, l'équipe onusienne a fait part de la possibilité de déployer des observateurs des Nations Unies pour surveiller le retrait de l'administration et des troupes libyennes de la bande d'Aouzou.

Effectivement, les Nations Unies ont envoyé un groupe d'observateurs militaires qui sera connu sous le nom de Groupe d'Observateurs des Nations Unies dans la Bande d'Aouzou (GONUBA). Ainsi le conseil de sécurité a autorisé par la résolution 915 du 4 mai 1994 le déploiement de ce groupe d'observateurs dans la bande d'Aouzou pour une période d'une quarantaine de jours. Déjà, le 14 avril 1994, le conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 910 par laquelle il décide que les vols de l'avion de l'équipe de l'ONU chargée d'enquêter sur un éventuel déploiement d'observateurs de l'ONU pour observer le retrait de la Libye de la bande d'Aouzou bénéficieront d'une dérogation à l'embargo aérien. Il décide également que l'embargo aérien à l'encontre de la Libye prévu par la résolution 748 ne s'appliquera pas aux appareils effectuant des vols à destination ou en provenance de la Libye pour assurer les transports liés au mandat de la GONUBA<sup>283</sup>.

Le GONUBA était composé de neuf observateurs des Nations Unies et six personnels de soutien. Les observateurs ont été fournis par le Bangladesh, le Ghana, le Honduras, le Kenya, la Malaisie et le Nigeria. La tâche confiée au GONUBA consistait à aider les parties à appliquer l'arrêt rendu par la CIJ concernant le différend territorial et de contribuer à promouvoir des relations pacifiques entre les deux pays. La mission GONUBA a été un succès car elle a apporté son soutien à l'équipe mixte tchado-libyennes et a été présente dans toutes les phases de l'évacuation des troupes libyennes. Les opérations se sont déroulées conformément au calendrier prévu. Dans chaque cas, un membre de l'équipe libyenne et membre de l'équipe

---

<sup>283</sup> M.A., Koulbou, «La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit international », Thèse de doctorat en Droit, Université de Nancy 2, 2002-2003, pp.400-401.

tchadienne ont certifié que le retrait avait effectivement eu lieu. Le GONUBA était chaque fois présent en qualité de témoin<sup>284</sup>.

Au terme de ces opérations, M. Abderaman Izzo Miskine, ministre de l'intérieur et de la sécurité du Tchad et M. Mohamed Mahmud Al Hijazi, secrétaire du comité populaire général de la justice et de la sécurité publique de la Libye ont fait une déclaration conjointe indiquant que le retrait de l'administration et des forces libyennes de la bande d'Aouzou s'était achevé le 30 mai 1994 à la satisfaction des parties et sous la surveillance du GONUBA. Le chef des observateurs militaires du GONUBA a signé la déclaration en qualité de témoin<sup>285</sup>. Dans cette partie, il est question d'énumérer la contribution de la communauté internationale (ONU) à la réflexion initiée au sein de la Conférence Nationale Souveraine du Tchad. Il se propose de rappeler les grands principes auxquels les nations unies sont attachées et sans l'application desquels il n'y a pas de véritable démocratie. Cet apport à la concertation nationale est le fruit de la coopération au sein d'une mission quadripartie ( ONU, gouvernement, Etats Unis d'Amérique et la France) afin de mettre à la disposition des décideurs un document de référence rapide tant du point de vue de la substance que du point de vue matériel, pour les aider à prendre des décisions éclairées et éviter des potentielles guerres civiles et la montée en puissance de la rébellion.

L'objectif général visé est de permettre à tous les citoyens de participer au processus de démocratisation. Pour ce faire des choix préalables et déterminants doivent être faits concernant : les délais pour la normalisation, le système électoral et le mode de scrutin, les niveaux d'élections (collectivités territoriales, monocaméralisme, bicaméralisme), l'ordre des consultations, la responsabilité institutionnelle des élections, la sécurité des élections.

Concernant les opérations électorales, l'ONU a proposé un nombre important d'éléments de réponses afin de faciliter les processus électorales. Pour que les tchadiens aient l'occasion de voter sans contrainte et en connaissance de cause, il faut réunir les éléments suivants :

- Une machine électorale adéquate et indépendante, comprenant des lieux de vote fonctionnels, un personnel préparé, du matériel électoral et de vote disponible, un système de collecte et de recensement définitif des résultats efficace et transparent ;

---

<sup>284</sup> M.A., Koulbou, «La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit international », Thèse de doctorat en Droit, Université de Nancy 2, 2002-2003, pp.400-401.

<sup>285</sup> *Ibid.*, pp.401-402.

- Un électorat organisé et formé, c'est-à-dire : inscrire sur les listes électorales, informé des opérations dont il sera l'acteur principal, sensibilisé le plus possible à la pleine signification civique du scrutin, des candidats et des répondant aux exigences de la constitution et de la loi électorale, des solutions s'imposent pour résoudre les difficultés inhérentes à l'organisation d'élection au Tchad<sup>286</sup>.

En apportant ces éléments des réponses et propositions au Tchad, l'ONU et les autres pays amis ont considérablement aidé à la réconciliation nationale et au dialogue pendant la conférence nationale souveraine en 1993. Notons que pendant ce temps, le Tchad a connu un climat des hantises des guerres (rébellion, guerre civiles, conflits ethniques et religieux) qui a véritablement impacté la vie politique et le développement du pays.

Cependant, l'ONU a proposé des nombreuses solutions pour parvenir à une paix durable. Ils ont touché presque tous les points sensibles à la réconciliation et le bon fonctionnement de l'Etat. Nous avons aussi le séminaire panafricain concernant la gouvernance et développement du 15 au 27 Mai 1994 avec l'appui du PNUD. Rappelons que ce forum entre dans la logique des préventions des conflits et la réconciliation nationale afin de parvenir au développement durable. Le Tchad a eu le privilège d'organiser à N'Djamena du 15 au 27 mai 1994 avec l'appui du PNUD un séminaire panafricain sur la question du gouvernance et développement afin de remédier les problèmes de guerres civiles et rébellion. Les principales conclusions de ce séminaire sont l'importance reconnue de la gouvernance pour le développement de l'Afrique, la nécessité de faire des améliorations notables dans ce domaine, la responsabilité qui incombe aussi aux gouvernements qu'aux sociétés civiles dans ce processus et l'appui que doit apporter la communauté internationale pour soutenir les efforts que fait l'Afrique pour améliorer la gouvernance. Les différents forums s'inscrivent bien dans cette logique.

Les débats ont mis en exergue notamment le problème de l'homme en terme de changement de mentalité, la nécessité d'une constitution reflétant les aspirations des populations et répondant à leurs besoins, le respect par chacun et par tous des droits fondamentaux de la personne humaine ainsi que les libertés publiques, la nécessité d'organiser des élections libres, démocratiques et transparentes dans un climat de réconciliation et de paix et le caractère indispensable de l'éducation civique à l'échelle de tout le pays, comme de chaque

---

<sup>286</sup> Bureau du coordinateur résident des Nations Unies au Tchad, « Contribution à la réflexion sur la forme de l'Etat et le processus électoral au Tchad », 1993, p.29.

pays de l'Afrique<sup>287</sup>. Toute chose dont le non-respect conduit comme nous le verrons plus loin, à des conflits de toutes sortes. Les résultats des travaux autour de ces différents points ont abouti à des recommandations pertinentes qu'il convient de rappeler ici.

1-Que des dispositions constitutionnelles claires, préparées dans un processus de participation et répondant aux besoins des populations, reconnaissent et garantissent d'une part la promotion et la protection des droits élémentaires de l'Homme, d'autre part une séparation des pouvoirs qui implique dans le cadre des liens organiques et des prérogatives définis par la constitution, un exécutif, un législatif et un judiciaire indépendant, une presse libre, compétente et une société civile dynamique<sup>288</sup>.

2-Que la primauté du droit devienne effective dans nos Etats et que l'impunité disparaisse à jamais. Cela signifie que les citoyens soient bien informés de leurs droits et aient confiance que ces droits sont garantis par un système judiciaire fonctionnel et indépendant. La primauté du droit est aussi un moyen efficace pour lutter contre la corruption dans les secteurs publics et privés et promouvoir un climat propice au développement. En outre, pour une primauté effective du droit, les citoyens doivent jouir d'un accès équitable au système judiciaire, ce dernier dépendant lui-même de l'existence en nombre suffisant de cadres juristes indépendants, spécialisés dans tous les domaines et d'un système de cours fonctionnel et neutre.

3-Que l'obligation de rendre compte et la transparence dans la gestion de la chose publique soient de rigueur et rentrent dans les mentalités. Elles permettent au gouvernement non seulement de jouir de la confiance du public, mais aussi de promouvoir une gestion économique saine tout en évitant des éventuelles rébellions<sup>289</sup>.

4-Que l'ouverture politique et la tolérance soient de mise si l'on veut promouvoir un plus grand pluralisme, une meilleure participation au processus de prise de décision, une plus grande capacité et une plus grande responsabilité du gouvernement.

A cela s'ajoutent la place accordée aux minorités, la représentation des groupes défavorisés et la possibilité offerte aux partis politiques de l'opposition tout comme la rébellion de participer au processus de gouvernance. Le fonctionnement efficace de la législature, l'indépendance de la presse et des médias sont deux éléments essentiels pour

---

<sup>287</sup> PNUD, deuxième Forum sur la Gouvernance en Afrique (FGA II), Rapport final, 1998, p.105

<sup>288</sup> Ibid.

<sup>289</sup> Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, PNUD, « Gouvernance et gestion des conflits au Tchad », document national présenté au forum de Bamako sur la gouvernance et la gestion des conflits pour une paix et un développement durable en Afrique, mai 1999, pp.4-5.



l'institutionnalisation de l'ouverture politique et de la tolérance. Sont également nécessaires une législation et un cadre réglementaire qui limitent effectivement les pratiques discriminatoires et facilitent l'accès et l'affectation équitables des ressources.

5-Que la participation populaire à la gouvernance et au processus de prise de décision soit effective si l'on veut que les gens pensent qu'ils ont leur mot à dire et que leurs préoccupations sont prises en compte.

6-Que tout débat sur la gouvernance prenne en compte la nécessité d'un renforcement des capacités des ressources humaines et de développement institutionnel<sup>290</sup>.

Enfin, dans ce chapitre, il a été question d'aborder le rôle de la communauté internationale dans les conflits au Tchad. Ces rôles se caractérisent soit par ingérences dans les affaires tchadiennes soit par l'organisation des assises afin de réconcilier les frères ennemis tchadiens. Ainsi, nous allons travailler dans le chapitre suivant sur les différents impacts des mouvements d'opposition armés au Tchad dans le domaine du développement sur tous les plans que ça soit politique, économique, humaine ou culturel.

---

<sup>290</sup> Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, PNUD, « Gouvernance et gestion des conflits au Tchad », document national présenté au forum de Bamako sur la gouvernance et la gestion des conflits pour une paix et un développement durable en Afrique, mai 1999, pp.5-6.

## **CHAPITRE 4 : IMPACTS DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES SUR LE DEVELOPPEMENT AU TCHAD**

Le Tchad est l'un des pays situés en Afrique sahélo-saharienne qui, depuis l'indépendance obtenue le 11 août 1960, n'a jamais connu la paix. Juste après le 11 août 1960, cinq ans de suite, les conflits naissent. Partout, des soulèvements populaires contre le régime en place se firent jour, entraînant la rébellion armée débouchant à la guerre civile et plusieurs autres événements.

Les conséquences du conflit tchadien et des mouvements d'opposition armés sont considérables allant de la destruction des infrastructures socio-économiques, politiques jusqu'à la décomposition du tissu social, sans compter les pertes en vies humaines et le déplacement massif des populations dans les pays voisins. Ici notre analyse s'articulera sur les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels.

### **I. IMPACTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES**

L'histoire du Tchad depuis l'indépendance a été dans une large mesure rythmée par le fait militaire. L'armée et la guerre ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution politique de ce pays. Les militaires ou les hommes en armes ont eu à investir la sphère de l'Etat. La militarisation du système politique par des coups d'Etats s'est multipliée pendant les années 1975, 1979, 1982, 1990 et 2008 tout en causant d'énormes problèmes politiques et économiques. Dans cette partie, nous allons analyser les impacts politiques et économiques des rébellions tchadiennes.

#### **1. Incidences politiques**

Du point de vue politique, les différents événements qu'a connus le Tchad depuis 1965 à 2018 ont davantage creusé le fossé déjà existant entre les peuples tchadiens, renforçant l'antagonisme des différents leaders politique du Nord jusqu'au Sud<sup>291</sup>. L'administration était désorganisée. Sur le plan des ressources humaines, il a fallu procéder à plusieurs recensements du personnel civil et militaire<sup>292</sup>. Dans le domaine des infrastructures, les bâtiments de

<sup>291</sup> M.Yared, « Tchad : vers un nouveau Biafra ? », *Jeune Afrique*, n° 959, Paris, 23 mai 1979

<sup>292</sup> M.S.Yacoub, « Les populations musulmanes du Tchad et le pouvoir politique : contribution à l'étude des problèmes de la construction de l'Etat au Tchad », Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris IV, 1983, pp. 57-73.

l'administration ont été détruits, les biens mobiliers, publics ou privés ont été pillés<sup>293</sup>. Les différents leaders des différentes tendances se taillent des fiefs en zones d'occupation où ils improvisent des administrations populaires qu'ils gèrent pour leur propre compte. Les populations sont tenues au respect par les différentes armées, qui obéissent plus ou moins aux chefs des tendances. Chaque région occupée est gérée par le ou les forces qui l'occupent. Le Tchad méridional fonctionne durant cette période(1979) en quasi-autarcie car il avait organisé une administration séparée de cinq préfectures où les taxes civiques et les impôts y sont prélevés, les douanes perçues, la production du coton directement exportée. Mais l'idée du fédéralisme était rejetée par la majorité des sudistes<sup>294</sup>.

Pour Sabre Ibet, l'opposition armée a entraîné la division du pays en plusieurs tendances depuis le temps du FROLINAT tout en suscitant la division du pays en deux parties : le nord des musulmans et le sud des chrétiens. La dictature s'est instaurée dans le pays et l'administration a disparu au profit d'un pays néant. La loi, l'unité et la constitution n'existent plus cédant la place à un Etat de nature où chacun peut faire sa loi<sup>295</sup>.

Concernant la politique du développement, ces mouvements armés avec les différents conflits ont entraîné le retard observé dans tous les secteurs de la vie nationale. A titre d'exemple, depuis trois décennies, le Tchad n'a construit que 300 kilomètre de routes bitumées, il ne compte qu'une seule université avec une capacité inférieure à la demande, seuls quatre hôpitaux centraux sont fonctionnels pour une population de sept millions d'habitants<sup>296</sup>.

Face aux dérives dictatoriales du président Tombalbaye, Ibrahim Abatcha, secrétaire général adjoint de l'Union nationale tchadienne (UNT) s'exila à Accra. Il multiplia ses contacts avec les émigrés tchadiens résidant dans certains pays arabes et de la RCA. Il débarqua au Caire et envoya en formation en Corée du Nord plusieurs personnes. Celles-ci quittèrent le Caire à destination de la Corée où ils suivirent un entraînement militaire de six mois. De retour au Caire ils regagnèrent Khartoum. Un autre groupe venant de la république centrafricaine vint s'ajouter aux autres à Khartoum. Pendant sa campagne de sensibilisation, Abatcha a eu le ralliement des

---

<sup>293</sup> Ministère du plan et de l'aménagement du territoire. PNUD, « Gouvernance et gestion des conflits au Tchad », document national présenté au forum de Bamako sur la gouvernance et la gestion des conflits pour une paix durable en Afrique, mai 1999, p.10.

<sup>294</sup> P.M, Duclan, « La guerre civile de 1979 : impact socio-culturel dans le département de Kouch ouest de 1979-2009 », mémoire de maîtrise en histoire, université de N'Djamena, 2006-2007, p.61

<sup>295</sup> Entretien avec Sabre Ibet, écrivain et bibliothécaire du CEFOD, 56 ans, N'Djamena le 14/09/2021

<sup>296</sup> Communiqué du ministère de la santé concernant la politique de la santé, 1997.

étudiants de l'université El-Azhar du Caire en Egypte. Chez ses étudiants, la conscience politique était plus développée. A ce sujet, Bouquet Christian écrit :

Ils constataient que la politique francophone du président Tombalbaye les écartait injustement des postes de commande, les diplômés qu'ils obtenaient dans les pays arabes, qui leur auraient permis d'avoir des bonnes places en Libye, au Soudan ou en Egypte ne leur servaient à rien dans leur propre pays à cause de l'obstacle de la langue française.<sup>297</sup>.

Il y a aussi l'occupation des postes étatiques par des analphabètes qui mélangent la gestion de l'état à la religion, la famille et le régionalisme. Ils entravent ainsi le développement de la vie politique du pays<sup>298</sup>. De cette explosion, des pouvoirs parallèles se sont créés par des hommes en armes des différents mouvements politico militaires. Gali Ngothé Gatta parle du retour au système d'administrations des « républiques des villages d'antan », où le chef est celui qui n'a non seulement une arme de guerre, mais qui sait aussi se montrer fort<sup>299</sup>.

Les accords de Kano prévoyaient la création d'un gouvernement d'union nationale de transition qui fut effectivement formé le 29 avril 1979. Mais l'Etat tchadien s'était effondré. L'armée française ayant laissé passer les forces de Goukouni (accord de dégagement), l'administration territoriale disparut dans le Nord qui fut entièrement submergé par le Frolinat. Les sudistes repliés dans leur région d'origine refusèrent de reconnaître le GUNT et formèrent à Moundou un comité permanent présidé par le colonel Kamougué. Finalement, aux accords de Lagos du 21 août 1979, il fut convenu de créer un nouveau GUNT où seraient représentées toutes les tendances du Nord comme le Sud. Ce gouvernement fut présidé par Goukouni Weddeye le 10 novembre 1979<sup>300</sup>.

Il faut souligner que cette union a été brève et ambiguë car le deuxième GUNT échoua à son tour. Le Sud qui avait conservé une organisation particulière n'y participa qu'à contrecœur et l'entente ne règne pas parmi les tendances nordistes. Le 20 mars 1980, la guerre reprit entre les FAN d'Hisseine Habré et les autres tendances qui formaient une coalition hétéroclite. Le 16 mai, les dernières troupes françaises évacuèrent N'Djamena. Pendant neuf mois, au cœur de la capitale, les affrontements se poursuivent sans résultat<sup>301</sup>. Pour venir à bout des FAN, Goukouni dut faire appel à la Libye avec laquelle un traité d'alliance fut signé le 15 juin. Le 15 décembre 1980, une intervention massive des libyens parvint à chasser Habré de la capitale.

<sup>297</sup> C., Bouquet, *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982, pp.128-129.

<sup>298</sup> Entretien avec Youssouf Hassan, 37 ans, Ingénieur, N'Djamena le 17/10/21.

<sup>299</sup> G.N., Gatta, *Tchad, guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, L'Harmattan, 1986.

<sup>300</sup> B., Lanne, *Rébellion et guerre civile au Tchad (1965-1983)*, Paris, CNRS, 1983, p.774.

<sup>301</sup> Duclan, « La guerre civile... » p .62.

Pendant onze mois, treize mille soldats stationnèrent au Tchad dans le nord. Goukouni signa à Tripoli avec la Libye un accord dit de fusion. Les sudistes qui n'avaient pas accepté de bon gré la présence libyenne firent annuler l'accord. Soulignons en même temps que la désintégration de l'Etat tchadien a été totale et l'installation du système anarchique qui s'en est suivie durera assez longtemps. Puisque les tchadiens éprouvent de jour en jour d'énormes difficultés pour construire un Etat unitaire de diriger un peuple uni, il va falloir « à quelque chose, meilleur est bon » que les autres pays voisins et amis s'ingèrent dans les affaires du Tchad et sous prétexte de l'aider à se redresser, s'imposent au contraire. Ce fut le cas de la force interafricaine. Cette force vint s'installer au Tchad sans que l'on sache de façon précise le rôle qu'elle devait jouer. La défaite de Goukouni fut consommée le 7 juin 1982 par l'entrée des FAN à N'Djamena. En pleine saison des pluies, Habré réussit la conquête presque sans coup férir d'un Sud divisé à cause des conflits de leadership entre Kamougué et ses collègues. Ceci a occasionné le déclenchement d'un combat entre les hommes de Kamougué et ceux de Naimbaye dans la ville de Moundou. La volonté de réconciliation brandie tout au début a vite fait place aux exactions et massacres de grande envergure. Le système est basé sur la maîtrise du renseignement, l'entière mainmise sur les services financiers et l'intégration des FAN dans le pouvoir. Les directions des douanes, de la trésorerie et de l'amortissement ne recevaient l'ordre que de la présidence alors que le ministre de tutelle était là mais n'avait aucun pouvoir. Les FAN s'arrogent le droit de vie et de mort sur toute la population<sup>302</sup>.

Pour renchéris, Claude Soubestre affirme que les événements causés par les différents groupes rebelles ont irrémédiablement impacté la vie politique du Tchad tout en mettant la structure diplomatique dans un état chaotique. Pour lui, cette désorganisation généralisée par les inconvénients qu'elle suscitait, ne facilitait pas la tâche des diplomates. Mal payés, les fonctionnaires désertaient leurs bureaux à l'exception de ceux qui pouvaient monnayer leurs services. Ainsi les proposés au téléphone échangeaient-ils les communications internationales contre des marchandises couteuses. Ceux qui refusaient cet arrangement devaient attendre longtemps qu'une ligne soit enfin disponible<sup>303</sup>.

Lors de leur entrée dans la ville de N'Djamena, les FAN trouvèrent une situation dégradée. L'insécurité empêchait la reprise de toute activité. Les caisses étaient vides. Les agents de la fonction publique, non payés depuis trois ans n'assuraient plus leur service. Les

---

<sup>302</sup> M., Robert, « Evolution socio-économique et environnementale de la région du Logone oriental », Thèse de Doctorat en géographie, université paris I panthéon-Sorbonne, 2007, p.404.

<sup>303</sup> C., Soubeste, *Une saison au Tchad : Juillet 1979- février 1985*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.46.

véhicules de fonction et les matériels de bureau avaient été emportés par les prédécesseurs et vendus à vil prix au Cameroun en 1981. Les archives étaient détruites et éparpillées dans la cour des ministères aggravant davantage le fonctionnement de l'administration tout en entravant la vie politique du pays<sup>304</sup>.

L'équilibre et la paix recherchés depuis ne sont point atteints. Les divergences et les oppositions persistent, les tensions restent toujours vives et les rébellions comme des poudrières en sursis. Une armée nationale n'existe pas. Les officiers constituent un tiers de son effectif. La région dont le chef de l'Etat est natif compte plusieurs généraux dans l'armée. Les postes de responsabilité et des services des finances dans l'administration, l'armée, la gendarmerie, la police, la douane sont occupés par les proches du pouvoir, qui le plus souvent ne remplissent pas les critères requis de compétence. Certains services de l'Etat ont été privatisés et leur gestion a été confiée aux membres de la famille du pouvoir. Citons : l'établissement de la carte nationale d'identité, du passeport de voyage, du permis de conduire, de la carte grise et la douane. C'est le retour au temps du premier régime de Tombalbaye que les nordistes musulmans ont accusé de ne privilégier que les Sudistes. Et cette politique de favoritisme est justifiée par le fait qu'il existe encore de la rébellion et qu'il faut faire confiance seulement qu'aux siens (membres de sa famille pour ne pas être trahit)<sup>305</sup>.

Ainsi pour Dr Souleymane, les organisations politico-militaires ont grandement contribué à la défaillance de politique de l'Etat. Pour lui, la démocratie ne peut pas s'affirmer et la prise du pouvoir se fait toujours par la voie des armes, c'est pourquoi nous avons toujours eu des présidents militaires qui ne savent rien de la gestion administrative<sup>306</sup>.

Ainsi après avoir énuméré les impacts politiques, il est temps de parler sur l'aspect économique dans la partie suivante.

## **2. Dans la sphère économique**

Dans la sphère économique, au lendemain de la guerre civile, il n'existe pas de trésor public. Du moins ce qui existe est contrôlé et géré par des factions à tendances politico-militaires.

---

<sup>304</sup> O., Nadji, *La guerre de N'Djamena (Tchad)*, 1979-2006, Paris, l'Harmattan, 2009, p.19.

<sup>305</sup> A..Rahma, « Pouvoir et religion pour la compréhension de la guerre civile du Tchad », Mémoire de DEA en Philosophie, Université d'Abomey-Calavi, 2013, p.26.

<sup>306</sup> Entretien avec Dr Souleymane Abdoulaye Adoum, 50 ans, enseignant historien, N'Djamena le 09/09/2021.

Les détenteurs d'armes de guerre se plongent dans le pillage, le vol des biens autant privés que publics. La notion de la gestion rationnelle des biens publics s'est simplement effacée au profit d'un égocentrisme notoire. Les bâtiments administratifs : hôpitaux, écoles, bureaux ont été systématiquement confisqués et transformés en logements des particuliers. Malheureusement pour le Tchad, on constate de nos jours encore la confiscation des bâtiments publics qui devraient en principe servir de logement aux cadres administratifs par les détenteurs des armes surtout dans les villes comme Moundou, Abeché, Sarh, N'Djamena<sup>307</sup>.

Les mouvements rebelles ont entravé les investissements des entreprises étrangères, les commerçants ne viennent plus à cause de l'insécurité. Même à l'intérieur du pays, les commerçants ne peuvent plus voyager et l'Etat est préoccupé par le budget militaire au détriment de l'économie du développement.<sup>308</sup>

Le Tchad connaît sur le plan économique une quasi-banqueroute. Les raisons sont bien connues. On pourrait mentionner entre autres : l'insécurité, de l'irresponsabilité, mauvaise gestion, le laisser-aller, le gaspillage mais également et surtout à cause des rébellions et des guerres civiles. A cela s'ajoute également :

Un système de fraudes, de corruption et de concession, et par conséquent les recettes fiscales et douanières ne rentrent pas dans les caisses de l'Etat (à cause des rébellions, guerres civiles et l'occupation de l'Etat à régler ces dernières) ;

- Certains organismes à caractère industriel et commercial vitaux pour le pays échappent à tout contrôle étatique et sont gérés selon la fantaisie de quelques faux mandarins puisque l'Etat est occupé par les problèmes des rébellions qui ne cessent de prendre de l'ampleur ;

- Que les fonds d'investissement nationaux ou internationaux sont détournés, soit avant même que les projets reçoivent un début de commencement, soit en cours de réalisation. Ce qui signifie que dans tous les cas, projets ne se sont pas du tout soit réalisés, soit ils le sont partiellement réalisés ;

- Que les secours en denrées et en argent destinés à aider les pauvres et lutter contre cette calamité sont rarement bien utilisés ;

---

<sup>307</sup> J., Dupont, « Tchad, causes-évolution et bilan de 15 ans de guerre civile », Mémoire de Maitrise en Droit, 1980, p.67.

<sup>308</sup> Entretien avec Dr Souleymane Abdoulaye Adoum, 50 ans, enseignant historien, N'Djamena le 09/09/2021.

- Que le budget de l'Etat subit une hémorragie terrible et considérable par le jeu de fausses factures, de marchés fictifs ou autres moyens de pillage de deniers publics parce qu'il y a la présence des factions rebelles qui préoccupe et entrave le bon fonctionnement de l'Etat<sup>309</sup>.

Concernant le secteur agricole, l'agriculture est un secteur déterminant de l'économie tchadienne. Les populations cultivent le coton et des produits vivriers. Cette agriculture était florissante dans la partie orientale et méridionale à cause de la fertilité du sol. Mais la naissance de la rébellion engendre un cycle de répression contre les coton cutteurs. Les rebelles incendiaient les villages producteurs du coton. Ainsi, en 1969, le village de Boum Kebir fut incendié par les rebelles.

Plus tard, avec l'installation de Hisseine Habré au pouvoir, les rebelles qui opéraient au Sud appelés « Codos » vont aussi s'attaquer à la culture du coton. Dans la région de Donia (Sud du Tchad), les codos ont menacé de couper les bras à ceux qui oseraient cultiver le coton. L'acharnement des rebelles contre le coton montre qu'ils veulent asphyxier économiquement les régimes tout en s'attaquant aux intérêts français<sup>310</sup>.

Aussi, la situation économique du Tchad qui, sous la période coloniale était marquée par la présence des grandes firmes telles que France Congo et le groupe Unilever contraste largement avec la situation économique des années de troubles. Durant cette période, les simples échanges économiques entre les différents centres urbains étaient impossibles à cause de la propagation de l'insécurité sur les trajets liant N'Djamena à ces villes. Les échanges commerciaux entre les villes tournent au ralenti. Constatant l'impossibilité de réaliser les bénéfices au Tchad, beaucoup des commerçants s'en vont. Ainsi, lors de la première bataille de N'Djamena, des grands commerçants que comptait cette ville se retrouvent à Kousseri<sup>311</sup>.

L'effondrement des échanges commerciaux cause le ralentissement du fonctionnement des entreprises et même la fermeture de quelques-unes d'entre-elles. Les établissements économiques qui étaient au nombre de 389 ne seront que 60 en 1992. Cette décroissance du nombre des établissements économiques durant la période allant de 1960 à 1992 illustre bien la déstabilisation économique du Tchad<sup>312</sup>. Le ralentissement économique dû à la mort des entreprises ne peut qu'engendrer un manque à gagner pour l'Etat. A cela, s'ajoute la partition

<sup>309</sup> Agence Tchadienne de Presse, n°4451, 26/9/1978, p.7

<sup>310</sup> S.Bakari, « Les tentatives de règlement pacifique de la crise tchadienne : 1978-1997 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'Gaoundéré, 2003, p.29.

<sup>311</sup> Ousmane Senoussi, 85 ans, commerçant, Abeché le 20 juillet 2021.

<sup>312</sup> « Mémorandum de la caisse nationale du patronat du Tchad à la conférence nationale souveraine », in *N'Djamena Hebdo*, n° 74, 11 février 1993, p.5.



du pays. Cette partition fait que le Sud est géré par le comité permanent. Dès lors, les recettes générées par quelques entreprises comme la Cotontchad ne rentraient plus dans le trésor public, plongeant le pays dans une crise financière sans précédent.

La situation financière était catastrophique. La masse salariale durant les périodes de guerre était estimée à 13 milliards. L'Etat tchadien qui faisait mensuellement 200 millions de recettes pour faire face à 600 millions de dépenses selon le ministre des finances de l'époque, Mahamat Saleh Ahmat, ne pouvait se targuer de payer normalement ses fonctionnaires<sup>313</sup>.

L'état anémique des finances de l'Etat est aussi illustré par la situation des banques. La circulation fiduciaire est passée de 16 milliards en décembre 1978 à 23 milliards en novembre 1979. Ceci est le signe d'une hémorragie. Beaucoup de capitaux sont envoyés à l'étranger. Cette dégénérescence financière et économique était couronnée par un pillage des biens et une destruction systématique des infrastructures. Les objets tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs sont pillés. Souvent, ces objets sont envoyés hors du Tchad pour être vendus à vil prix. L'entrée de la ville de Maroua était devenue un lieu de vente de ces objets. Cette situation due au stationnement des réfugiés à l'entrée de la ville avant l'octroi de l'autorisation de transit ou d'entrée, explique l'appellation de Frolinat donnée à cet endroit. En ce qui concerne les infrastructures, il faut noter qu'elles ont aussi été touchées par les multiples guerres. Le cinéma Vog et la cathédrale de N'Djamena sont détruits à moitié. La destruction la plus spectaculaire est celle d'un système de communication par satellite installé le 12 février 1979 à N'Djamena et qui est détruit le même jour. Les propos suivants : « Villas pillées, bâtiments publics éventrés par le canonnage et les mitraillages » résument en partie le degré de la destruction infrastructurelle<sup>314</sup>.

De tous les régimes qui se sont succédé à la tête du Tchad, celui de Hisseine Habré mérite une attention particulière. Il profite du climat de violence causé dans le Nord du pays pour trouver un slogan mobilisateur qui lui permet de ruiner la population. Ce slogan était l'effort de guerre. La contribution à l'effort de guerre se faisait en espèces et en nature. Aucune couche sociale n'était épargnée. Les femmes ont joué un rôle important dans le triomphe de l'opération or dont la première est effectuée par Hadjé Halimé Bakhit qui avait offert ses boucles d'oreilles en guise de soutien aux soldats dans leur lutte contre la rébellion. Cet acte marque le début d'une série d'opération au cours desquelles les pièces d'or sont collectées. Et

---

<sup>313</sup> « Pourquoi Hisseine Habré gagne-t-il ? », *Jeune Afrique*, n° 1023, 20/08/1980, p.63.

<sup>314</sup> Y.K., Bezo, *Tchad : Anthologie de la guerre civile*, N'Djamena, Documentation présentée par l'auteur, 1981, p.48.

comme il fallait s'y attendre, ces pièces et bijoux sont remis à l'épouse de Hisseine Habré. Cette exploitation matérielle des populations était accompagnée d'un pillage systématique des ressources financières du pays. Ainsi, au moment de quitter le Tchad suite à la forte pression militaire exercée sur lui par les rebelles dirigés par Idriss Deby. Hisseine Habré a vidé les caisses de l'Etat. Entendu par la commission d'enquête sur les crimes commis par Habré, l'ex-trésorier général, Chemi Kogremi a confirmé le prélèvement par Hisseine Habré d'une somme colossale.<sup>315</sup>.

Les statistiques internationales confirment les choix du gouvernement tchadien en faveur des dépenses d'armement au détriment des dépenses de santé, d'éducation et d'autres politiques économiques. A partir de 2005, le budget de la défense est devenu l'un des plus importants postes budgétaires. Si l'on note en 2010 une augmentation réelle (mais encore largement insuffisante) des budgets des ministères de l'éducation nationale et de la santé publique, le ministre de la défense représente avec un budget de 108,621 milliards de FCFA, la deuxième enveloppe budgétaire (après celle du ministère des infrastructures). Selon le SIPRI, en 2008 les dépenses tchadiennes représentent 7,1% de son PIB. Ce qui place le pays devant les Etats-Unis (4,3%), la France (2,3%), le Brésil (1,5%) et la Grande-Bretagne (2,5%). Les experts du FMI ont estimé que depuis la signature de l'accord de paix avec le Soudan, le 15 janvier 2010, les recettes affectées aux secteurs sociaux auraient dû être plus élevées. Aujourd'hui il n'en est rien<sup>316</sup>.

Le journal tchadien *N'Djamena bi-hebdo* a cherché à mesurer l'impact des dépenses militaires sur le développement économique. Résultats : avec la somme investie dans un hélicoptère russe MI-24 dont le gouvernement a acquis deux exemplaires, quatre grands hôpitaux régionaux auraient pu être construits. Renoncer à l'achat d'un MI-8, il y en aurait 5 aurait pu aider le Tchad à construire 23 écoles à cycle complet. Pour le journal, «Au regard de ces dépenses militaires folles, la volonté des autorités de lutter contre la pauvreté est molle. Si on tient compte de l'analyse de la situation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, le Tchad reste l'un des pays les plus pauvres de la terre, classé au 171<sup>e</sup> rang sur 177 de l'indicateur du développement humain (IDH) ». La pauvreté touche 55% de la population globale et jusqu'à 87% en milieu rural<sup>317</sup>.

<sup>315</sup> « Les crimes économiques », *N'Djamena Hebdo*, n° 53-54, 18 juin 1992, p.24.

<sup>316</sup> *Le Progrès*, n°2824, février 2010, p.7.

<sup>317</sup> *N'Djamena bi-hebdo*, n°1250, 14 au 17 janvier 2010, p.4.

## II. IMPACT SOCIO-CULTUREL

Avant son accession à l'indépendance le 11 août 1960, le Tchad a connu à l'instar des autres pays d'Afrique colonisés par la France un système de multipartisme. Mais rapidement le pays a évolué vers des pouvoirs politiques durs, autoritaires et rébellions étouffant toute liberté tout en causant d'énormes conséquences humaines et culturelles. Ce type de gouvernance a conduit infailliblement vers un cycle infernal, à la violence et aux répressions. Ainsi dans cette partie nous allons étudier les conséquences humaines et culturelles de la rébellion au Tchad.

### 1. Conséquences humaines

Dans un pays où la rébellion est la condition sine qua non de rétablissement de l'ordre, les dégâts sont toujours importants et retardent le développement du pays. Nous soulignons dans cette partie les pertes en vie humaine.

C'est ainsi que depuis 1965 à nos jours, l'on note des milliers des militaires et civiles morts au cours de différentes opérations menées par la rébellion au Tchad. Il y avait eu d'exactions et de massacres commis par les différentes forces armées et rebelles au Tchad. Chaque famille pleurait ses morts. Les hommes étaient devenus des gibiers à abattre, les fous n'étaient non plus épargnés. Les personnes qui ont été capturées étaient d'abord ligotées avant d'être arrosées par balle ou égorgées comme un mouton.

Quant à la population tchadienne, elle a subi des conséquences de la violence armée et de la terreur politique qui a poussé un bon nombre à s'exiler dans les pays voisins comme le Cameroun, Nigéria, Centrafrique et le Soudan<sup>318</sup>. D'abord, il convient de noter que les guerres fratricides doublées de la terreur politique ont eu pour conséquences immédiates la disparition d'un nombre très élevé des personnes. La période allant de 1965 jusqu'à 2018 avec les régimes policiers, on remarque que le coût humain de ces violences est toujours tout à fait lourd de conséquences. La première bataille qui découle d'un différend entre les deux camps armés a comme bilan estimé de 4 à 5000 morts. En dehors des victimes qui ont perdu la vie, on note également d'autres qui ont subi des dommages corporels. Le Tchad a perdu inévitablement la plus grande partie de sa population au profit des pays voisins. D'autres par contre regagnent leurs localités d'origine où ils se sentent en sécurité. Ces instabilités politiques étaient telles que certaines personnes préfèrent sortir du Tchad vers les pays les plus sollicités par les réfugiés.

---

<sup>318</sup> S.H., Ngaro, *Une jeunesse dans la guerre au Tchad*, Charleston USA, Yagabi, 2015, p.72.

C'est ainsi que des décembre 1967, en vue de se mettre à l'abri des exactions des rebelles et des forces gouvernementales, le Derdei des toubou et un millier de ses hommes prennent le chemin de l'exil en Libye, les habitants de la partie orientale se réfugient au Soudan. La fréquence des rébellions dans la zone, fait que plus de 80% des jeunes de 15 ans et plus sont incorporés dans la rébellion. Lorsque les militaires étaient installés dans les différentes zones pour contrecarrer les actions des rebelles, ils commettaient des exactions provoquant la fuite de toute la population y compris les chefs des villages. Les chefs des villages tout comme la population étaient constamment en fuite. C'est ainsi que les chefs des villages avaient perdu leur autorité et ne pouvaient pas maîtriser la population et la hiérarchie n'est plus respectée. Les valeurs traditionnelles ne sont plus aussi respectées. Nous avons constaté la dégradation du tissu social et la désorganisation de l'ordre social. Nous ne pouvons donner avec exactitude le nombre des tchadiens morts ou blessés à cause de ces différents mouvements armés, puisque beaucoup d'archives ont disparu avec les différentes guerres<sup>319</sup>.

Les rébellions et les guerres civiles ont profondément atteint la société tchadienne. Dès la naissance des mouvements armés et l'éclatement des guerres civiles, la terreur astreint la société et les populations à des migrations massives vers les régions peu touchées par les combats ou vers les régions dont elles sont originaires. Dans l'immédiat, la cohésion nationale a cédé la place à un repli identitaire qui se manifeste de plus en plus de façon ostentatoire dans les grands centres urbains. Des nouveaux quartiers se constituent sur des bases ethniques et qui parfois portent des acronymes identitaires. C'est ainsi qu'apparaissent dans la capitale des quartiers comme « Wallia hadjarai » dont la majorité des résidents sont des Hadjarai, ressortissants de la région du Guéra, dans le quartier « Kanembouri » ne sont regroupés que des kanembou tous originaires du Kanem, dans le quartier « Sara Moursal » ne résident en majorité que des Sara originaires des régions méridionales, etc. Ainsi, se développent des solidarités ethniques au détriment du nationalisme de plus en plus fortes et qui s'institutionnalisent parallèlement à l'administration centrale autour des chefs appelés « chefs des races » dont la mission est de défendre les intérêts de la communauté qu'il représente devant toutes les circonstances<sup>320</sup>. Face à l'absence de l'autorité de l'Etat, ces chefs des races s'arrogent des pouvoirs leur permettant d'agir en lieu et place de la justice ou de l'administration. Certains de leurs actes sont ostentatoirement contraires aux lois et règlements en vigueur mais, comme tout concourt en faveur des ethnies dominantes, c'est-à-dire celles au pouvoir, on les laisse

<sup>319</sup> H., Djessandjim, « Les événements du 16 septembre 1963 de fort-Lamy : causes et conséquences », Mémoire de Maîtrise en Histoire contemporaine, Université de N'Djamena, 2006, p.66.

<sup>320</sup> G.N., Goté, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985, p.165.

faire, aggravant ainsi la rupture du tissu social. Ce phénomène exacerbe les violences interethniques. Aujourd'hui, le Tchad est plus que jamais divisé non seulement en Nord Sud mais en Nord-Nord, Sud-Sud et les rivalités pénètrent et gangrènent les groupes ethniques, les clans et même les familles<sup>321</sup>.

La décomposition du tissu social est un phénomène vécu au quotidien par les tchadiens. La méfiance interethnique renforce le clivage au sein de la communauté tchadienne. Le groupe tenant le pouvoir est craint par les autres citoyens. Les amitiés sont souvent tissées avec beaucoup de réserves quand il s'agit de les faire en dehors des siens. Bref, les tchadiens sont soumis à des nouvelles habitudes dominées par le repli identitaire à cause des mouvements armés et rebelles. Ainsi, la cohabitation entre les différentes communautés devient de plus en plus difficile. D'où les violences interethniques et communautaires qui figures aujourd'hui au quotidien de l'actualité tchadienne. Pour renchérir, de 1963 à 2018, le Tchad a connu plusieurs conflits internes ou mouvements rebelles dont les conséquences sont graves pour le peuple tchadien et les séquelles sont encore ressenties. Plusieurs tchadiens (civils et militaires), ont perdu la vie dans ces conflits ou rébellions et d'autres sont restées handicapées pour toute leur vie suite aux blessures reçues pendant cette période tumultueuse. Parmi ces blessés, il y a ceux par balle, par mines, des attaques rebelles ou terroristes, les blessés volontaires et les traumatisés.

Les blessés par balle et par tirs sont ceux survenus dans les différents conflits internes au Tchad dès 1965, cinq ans après l'indépendance, les émeutes de Mangalmé suite à l'oppression, suppression des autres partis politiques et l'arrestation des leaders politiques du Nord, ont fait plusieurs conséquences selon le bilan officiel<sup>322</sup>.

Les révoltes Moubi à Mangalmé et des Toubou à Bardai ont fait aussi plusieurs blessés et morts dont le chiffre exacte n'est pas connu. De 1969 à 1970, le conflit opposant les rebelles du Frolinat au gouvernement de Tombalbaye a fait 1404 blessés<sup>323</sup>. Le 13 avril 1975, le coup d'Etat militaire renversant le président Tombalbaye a fait 25 blessés à la fin du push<sup>324</sup>.

La guerre civile de 1979 a fait quant à elle plus de 1000 blessés et milliers des morts parmi les civiles sans compter ceux des militaires. Celle de 1980 a aussi fait un nombre important des blessés. Du 21 mars au 15 mai, une équipe médicale française, dénommée

---

<sup>321</sup> Buijtenhuijs, *Le frolinat et les révoltes...*, p.97

<sup>322</sup> A.Djingammadli, *Ngarta Tombalbaye*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.139

<sup>323</sup> Hagggar, « La situation politique... », p.262

<sup>324</sup> A.G.Djarma, *Témoignage d'un militant du frolinat*, Paris, l'Harmattan, 2003, p.117.

Elément militaire médicalisé d'intervention rapide (EMMIR), a pris en charge plus de 1600 blessés dans son poste<sup>325</sup>.

Les blessés proviennent exclusivement des quartiers tenus par le GUNT. Avec l'intensité des combats qui ne respectaient pas les règles du Droit international humanitaire, l'équipe médicale française se retira au Cameroun où elle obtint du gouvernement camerounais une autorisation de s'installer dans le chef-lieu frontalier de Kousséri. Là, deux postes furent installés pour soigner les blessés de guerre : un poste pour les blessés du GUNT, EMMIR2 et un autre pour les blessés des FAN, EMMIR1. Au total, 4500 blessés des deux parties ont été pris en charge par l'équipe médicale française<sup>326</sup>.

La prise de N'Djamena le 7 juin 1982 par les FAN après un combat sporadique a fait un nombre considérable des morts et une dizaine de blessés<sup>327</sup>. En 1983, après le départ des troupes libyennes qui assuraient la sécurité de Goukouni Weddeye, un combat acharné opposant les FAN d'Hissein Habré au FAT au Centre-Ouest du pays a fait 200 morts et 400 blessés<sup>328</sup>.

Dans le Nord du pays, les attaques rebelles de 1999 par le MDJT n'a pas été sans conséquence humaine. Aussi, en 2006, le Front uni pour le changement (FUC) de Mahamat Nour, Mahamat Nouri et Timan Erdimi a mené des attaques depuis le Nord du pays et le bilan des morts et blessés est très élevé. L'attaque de la ville de Guéréda le 1<sup>er</sup> décembre 2007 a fait 82 blessés et celle d'Abeché a fait une centaine de blessés ainsi que plusieurs morts. Le 02 février 2008, un deuxième conflit meurtrier similaire à la guerre civile de 1979, commencé au Nord par une coalition des rebelles de l'UFDD n'a pas été sans conséquence humaine. Suite à des violents combats qui ont d'abord commencé à Massaguet, localité située à 80 km de N'Djamena, 149 soldats ont été blessés et plusieurs centaines autres ont trouvé la mort<sup>329</sup>. Le terrain de combat s'est déplacé dans la capitale le 2 février 2008. Ce grand combat a causé la mort de plusieurs militaires et rebelles tout comme civils et beaucoup d'autres ont été blessés. Le nombre des blessés s'élève à plus de 1000 d'après le rapport du CICR, qui s'occupait d'apporter les soins aux blessés<sup>330</sup>. Les combats dans les faubourgs de la capitale ont été

<sup>325</sup> C., Soubeste, *Une saison au Tchad : Juillet 1979-février 1985*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.30.

<sup>326</sup> R., Buijtenhuijs, *Le froinat et les guerres civiles au Tchad*, Paris, Karthala, 1987, p.211.

<sup>327</sup> M.S., Yacub, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-mouna, 2005, p.118.

<sup>328</sup> G.N., Goté, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985, p.165.

<sup>329</sup> Anon, Rapport de la commission d'enquête sur les événements survenus en République du Tchad du 28 janvier au 8 février 2008 et leurs conséquences, [www.fidh.org/IMG/pdf/Rapportcommis](http://www.fidh.org/IMG/pdf/Rapportcommis), 2008. consulté le 26 septembre 2016.

<sup>330</sup> LTDH, « Rapport sur les droits humains suite aux événements du 02 au 03 février 2008 à N'Djamena et leurs conséquences », [www.lib.ohchr.org/.../ONG-ONG-UPR-S5-2009ansx3-EPU-ONG-Tchad](http://www.lib.ohchr.org/.../ONG-ONG-UPR-S5-2009ansx3-EPU-ONG-Tchad). Consulté le 26 septembre 2016.

particulièrement violents entre les forces armées tchadiennes et les mouvements rebelles. Ces combats d'une rare violence ont causé des pertes en vies humaines et des blessés parmi les civils qui s'élèveraient à des centaines de blessés et d'énormes dégâts matériels. Les deux jours de combats ont mis en scène d'une part les forces gouvernementales appuyées de 4 hélicoptères de combat de type MI 17 et MI 24, des chars d'assaut T55 et bien d'autres armes lourdes, et par ailleurs, les groupes rebelles estimés à plus de deux mille hommes, eux aussi bien armés sont arrivés à bord de plusieurs centaines de pick-up. Les affrontements ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la capitale, les plus touchés sont Moursal, Sabangali, à l'Est de la capitale et Diguel et Abena, qui sont situés au Sud, ce combat a commencé dès le matin du 02 février 2008 jusqu'au lendemain soir.

Les rebelles sont arrivés par les quartiers Nord, puis ont ensuite pris position dans les quartiers Est et Sud. Ils se sont ensuite dirigés vers le marché central, afin d'atteindre la présidence. Ces combats ont duré 24 heures. Ils se sont ensuite retirés par la sortie Nord et Est. Pour faire une idée de la violence des combats, il faut se référer aux dégâts matériels enregistrés, au nombre de morts et de blessés, surtout parmi la population civile qui dépassent de loin le bilan de l'attaque du 13 avril 2006 (dont les combats avaient surtout touchés les quartiers Est de la ville). Selon les informations recueillies, le bilan serait approximativement d'un millier de blessés civils selon les sources hospitalières et plusieurs centaines de morts. Le nombre des blessés de cette guerre est inestimable d'après le surveillant général de l'Hôpital militaire d'instruction. Le nombre des blessés s'élèverait à plus d'un millier, civils tout comme militaires dans le combat du 02 et 03 février 2008 sans compter la grande bataille de Massaguet et celle de l'Est. L'Hôpital était débordé et les blessés ont été transférés vers les hôpitaux de la capitale et les cas les plus graves sont évacués vers l'extérieure.

Le bilan établi par la commission nationale d'enquête sur les événements survenus en février est significatif de la violence des combats tant dans la capitale que dans le reste du pays : 977 morts, 1758 blessés, 32 cas de viols déclarés, 380 détenus enregistrés<sup>331</sup>.

En 2009, un autre combat a opposé à l'Est du Tchad les forces armées tchadiennes aux groupes d'oppositions, faisant une centaine de blessés et autant des morts<sup>332</sup>.

---

<sup>331</sup> E.P., Iyakno, « La prise en charge des blessés de guerre du Tchad de 1963-2016 : Acteurs, méthodes, impact et limites », Mémoire de Master en Histoire, Université de N'Gaoundéré, 2016, p.35

<sup>332</sup> [www.reliefweb.int/report/chad/tchad-la-réponse-du-cicr-aux-récents-combats-dans-lest](http://www.reliefweb.int/report/chad/tchad-la-réponse-du-cicr-aux-récents-combats-dans-lest), consulté le 23 décembre 2020.

Les vastes étendues du territoire national sont polluées des mines et reste des explosifs de guerre à cause de la rébellion permanente dans le pays. La présence de ces engins est synonyme de danger quotidien et permanent pour les populations concernées, qui sont privées de la simple liberté de circuler. Le danger est aggravé par la nature du terrain, l'effort conjugué des vents et d'autres intempéries modifie les repères.

De 2006 à 2008, plusieurs victimes ont été recensées : en 2006, 140 victimes, en 2007, 190 et 112 en 2008. En 2014, 14 incidents sur 19 ont fait plusieurs victimes. Ces incidents ont fait 74 victimes sur le total de 79 victimes. Toutes les victimes étaient civiles. Le 10 février 2014, au cours d'un incident alarmant, cinq civils ont été tués et quinze autres ont été blessés par des mines anti-personnel alors qu'ils traversaient à bord de leurs véhicules un champ de mines non balisé au Nord du Tchad. Huit des victimes étaient des enfants (2 morts, 6 blessés) et trois étaient des femmes (dont deux filles). En 2014, plus de 90% des victimes ont été identifiées au Nord du Tchad dans les provinces du Tibesti, Borkou et Ennedi. En fin 2014, au moins 2978 victimes de mines et de REG avaient été identifiées, 1179 d'entre elles sont mortes, 1601 ont été blessés, l'état des 198 restant est inconnu<sup>333</sup>.

D'autre part, il y a aussi les militaires, rebelles ou des civils qui ont été victimes d'un traumatisme suite aux événements douloureux de la guerre qu'ils ont traversé, en voyant comment leurs amis de combat ou l'un des membres de la famille tombés devant eux. Cela produit donc un choc cérébral nécessitant une intervention médicale psychiatrique, sinon la victime fini par devenir folle. Pour d'autres soldats, le fait d'avoir tué plusieurs personnes finissent par causer un traumatisme dans la plupart des cas. Plusieurs soldats, rebelles ou civils tchadiens dont nous ne pouvons pas évaluer le nombre ont été victimes de cette blessure. A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas du tireur de mortier des événements de 1979, qui fut atteint d'un traumatisme et a entamé la prière pendant qu'il tirait le mortier, et même quand on le conduisait à l'hôpital il continuait la prière sur le brancard<sup>334</sup>.

Les impacts des mouvements rebelles ne sont pas seulement perceptibles sur les structures sociales et humaines de la société tchadienne, mais ils ont également affecté le système ou le plan culturel dans son ensemble<sup>335</sup>.

---

<sup>333</sup> PNUD, « Action contre les mines au Tchad, Centre National de Déminage, [www.bibliomines.org/fileadmin/tx.../NMASTchad-2008-2011-1-pdf](http://www.bibliomines.org/fileadmin/tx.../NMASTchad-2008-2011-1-pdf), 2008, consulté le 10 octobre 2016

<sup>334</sup> Abdraman, militaire et ancien rebelle, 58 ans, homme, N'Djamena le 24/08/2021

<sup>335</sup> S.A., Adoum, « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables », *Presses Universitaires de France*, n : 248, 4/ 2012, pp.45-55.



## 2. Conséquences culturelles

Les différents événements que le Tchad a connus depuis 1965, ont pesé lourd sur l'éducation nationale, la santé et la culture. La présence permanente des militaires dans le pays provoque la peur, la panique dans tout le pays, autrement dit la population est traumatisée. Puisque la population est traumatisée, les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école. Ainsi peu d'enfants sont scolarisés. Cela a pour conséquence : les années blanches non décrétées par le gouvernement, certains grands élèves se sont fait enrôler dans la délinquance, d'autres sont allés en aventure. IL y a eu démotivation pour l'école, certains élèves préfèrent s'adonner au petit commerce leur procurent des moyens de subsistances. La guerre a généré dans l'esprit des élèves une mentalité de partisan de moindre effort, préférant passer même sans niveau en classe supérieure, encouragé en cela par certains parents. Les différents événements ont favorisé chez les élèves le repli sur soi, le repli identitaire. Ce cas s'observe dans les batailles rangées entre élèves appartenant à des groupes ethniques différents parfois antagonistes, exacerbant ainsi les contradictions existant jusqu'ici à l'état latent.

La culture de la violence a été inculquée à la population par le biais des différentes guerres que le pays a connu. Cette culture de violence inculquée à la population affecte tout l'environnement tchadien. Les gens armés n'hésitent pas à en faire usage en toutes circonstances, exaltant la notion de bravoure et de défi, cultivent le repli sur soi, favorisant ainsi les clivages ethnico-religieux, véritables facteurs de blocage et d'entrave de l'éclosion d'une conscience nationale.

L'impact des mouvements d'opposition armés n'est pas seulement senti sous un seul angle, mais aussi sur presque toute la population. Les conditions de travail sont déplorables (pas des locaux, pas de matériels didactiques, indiscipline caractérisée des populations devenus sources d'insécurité pour eux-mêmes et aussi pour le système éducatif). Il faut ajouter à cela l'insuffisance ou le retard des salaires. Certains fonctionnaires influencés par les différents événements causés par l'opposition armée sont contraints à s'exiler et d'autres morts. Toutes ces choses ont tellement impacté sur la culture, la vie, la population et le système éducatif tchadien. Nous avons constaté la dégradation du tissu social et la désorganisation de l'ordre social. Concernant la désorganisation de l'ordre social, les interdits sont violés, l'obéissance et le dévouement cèdent la place à la désobéissance des fils à leurs parents. Malheureusement les différents événements ont considérablement impacté la culture tchadienne tout en modifiant d'énormes habitudes. Se retrouver en famille la nuit autour du feu pour les contes qui donnent la leçon de morale et constitue la principale manière de transmission des informations (sources

orales) n'existe pas. Pour des raisons de sécurité, les gens ne se regroupent pas et ils en ont perdu l'habitude.

La guerre a amené le choc entre deux sociétés : la première est celle qui s'accroche à la terre, à la tradition, donc détentrice des us et coutumes et de la pharmacopée. La seconde est celle qui détient des diplômes. Les deux sociétés n'ont pas la même vision des choses. Les phénomènes de la rébellion ont amené également la trahison, la dénonciation dans la famille. Cela a pour conséquence la méfiance, l'indifférence dans les familles et même dans les couples. L'organisation autour de chef de famille, chef de clan a disparu pour laisser la place au chacun pour soi. Avant les années 1970 jusqu'à la veille des événements de 1979, les agriculteurs et éleveurs cohabitaient normalement sans aucun problème majeur. Cette cohabitation qui était paisible au départ, a traversé ces dernières années une période de crise.

Un autre changement sur le plan culturel est constaté après la guerre de 1979, est la disparition progressive des greniers. Avant la guerre, on trouvait dans chaque famille des greniers qui servaient à garder les récoltes : le mil était gardé dans un grand grenier, l'arachide était gardé dans les grosses jarres, le sésame quant à lui était gardé dans son grenier spécial fabriqué des feuilles d'arbres. Ces différents greniers ont presque disparu après la guerre de 1979 lorsque les populations des différentes localités fuyaient pour se sauver la vie, les termites et les incendies ont tout détruit. Quand la stabilité est revenue, les populations préfèrent s'acheter des sacs en nylon en provenance du Nigéria pour la conservation de leur nourriture<sup>336</sup>.

Face à la situation déjà alarmante, les troubles politiques viennent entraver les développements du secteur éducatif. En effet, dès les premières ères des révoltes populaires, les infrastructures scolaires étaient les principales cibles des insurgés, car selon eux elles symbolisaient l'oppression néo-colonialiste. Ainsi, la destruction des bâtiments éducatifs dans les zones occupées par les mouvements rebelles accentua l'arrêt des activités scolaires pendant plusieurs années. Par ailleurs, le déclenchement de la guerre civile du 12 février 1979 étend cette situation sur l'ensemble du territoire national, comme l'a fait remarquer M.N'ganbé, « l'université avait fermé ses portes le 12 février 1979. Seul l'enseignement primaire était assuré. Au Nord, on ne parle plus d'école et les tendances du Frolinat organisaient des véritables

---

<sup>336</sup> S.A., Adoum, « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables », *Presses Universitaires de France*, n : 248, 4/ 2012, pp.45-55.

rackets dans leurs zones libérées ». Au Sud, écoles et dispensaires marchaient tant bien que mal<sup>337</sup>.

A la reprise des activités éducatives en 1982, l'école tchadienne se trouve confrontée au manque des personnels qualifiés et à l'insuffisance des infrastructures et des équipements adéquats. Ainsi, cette institution n'existe que de nom dans le pays.

Les équipements sont pour la plupart vétustes, inadaptés. Le budget national ignore ce domaine ou département qui conditionne l'avenir. Seule l'aide internationale et la contribution des parents d'élèves permettent de maintenir cette institution sous perfusion. Les effectifs sont pléthoriques et il n'est pas rare de rencontrer des classes abritant plus de deux cents élèves<sup>338</sup>.

Dans l'enseignement secondaire, la situation n'est guère brillante. Outre les conditions pédagogiques déplorables, les établissements secondaires sont affectés par des conflits à caractère tribal entre les élèves. Les causes ici sont le mépris de l'autre, enseigné par les parents depuis la maison. Dans ce contexte, le milieu scolaire est transformé en champ de bataille où chaque enfant soit vient avec une arme, soit s'insère dans un groupe ethnique avec un réflexe défensif en cas d'attaque par les autres. L'enseignant a été souvent menacé par suite d'une leçon d'histoire relative à une quelconque ethnie. Beaucoup d'enseignants d'histoire en ont payé les frais en perdant leur vie. Malgré les dispositions prises par le ministère de l'éducation nationale, cette situation demeure d'actualité puisque les sanctions ne peuvent être appliquées à l'encontre des élèves récalcitrants parce que ces derniers appartiennent à la classe dirigeante<sup>339</sup>.

En ce qui concerne l'université, les conditions minimales n'existent pas. Les étudiants n'obtiennent leurs bourses qu'avec d'énormes retards et ils n'ont ni bibliothèques fonctionnelles, ni moyens de transport, ni dispensaire médical.

Cette université, qui a été conçue pour 600 étudiants, en compte aujourd'hui 3000, et les structures d'accueil ne suffisent plus depuis longtemps. Etant donné que les enseignants à tous les niveaux accusent des arriérés de salaires, les grèves se succèdent avec des conséquences néfastes pour les élèves qui ne bénéficient que rarement d'une scolarité suivie.

Au regard de cette analyse, les conséquences des rébellions et des guerres civiles dans le secteur de l'enseignement sont incalculables. Le développement de tout pays passe

---

<sup>337</sup> M., N'ganbé, *Peut-on encore sauver le Tchad ?*, Paris, Karthala, 1984, p.41.

<sup>338</sup> *N'Djamena Hebdo*, n°261, 19 décembre 1996, p.32

<sup>339</sup> S.A.Adoum, « Les crises politiques tchadiennes de 1966 à 1990 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p. 106.

nécessairement par la formation des cadres compétents et à tous les niveaux des activités professionnelles. Or dans les conditions actuelles, le système éducatif tchadien n'est pas en mesure d'assurer une formation efficiente des jeunes dont l'ambition est de relever le défi. Conscient de la situation, le gouvernement cherche à pallier cette insuffisance par la création des universités et des instituts de formation professionnelles mais le problème des ressources humaines se pose. Par ailleurs, le Tchad a signé des accords culturels et scientifiques avec certains Etats de la sous-région d'Afrique centrale, en l'occurrence la république du Cameroun, pour permettre à ses ressortissants de bénéficier des enseignements universitaires et professionnels adéquats. Mais les problèmes de financement d'études restent à résoudre. Aujourd'hui, plus de 10 000 étudiants tchadiens se sont inscrits dans les universités camerounaises. Tous ces étudiants ne bénéficient ni de subventions ni de bourse d'étude de la part du gouvernement tchadien<sup>340</sup>.

Enfin, dans ce chapitre, il était question de monter les différentes conséquences des mouvements d'opposition armés au Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018 sur tous les plans (politique, économique, humaine et culturel).

---

<sup>340</sup> S.A.Adoum, « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables », *Presses Universitaires de France*, n°248, 4/2012, pp.45-55.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de ce travail, il importe de repréciser que la préoccupation qui a guidé cette étude portait sur « Les mouvements d'opposition armés au Tchad et leurs incidences sur le développement au Tchad (1965-2018) ». Dans ce travail, il était question de chercher à comprendre la question des rébellions au Tchad et leurs incidences ou leurs impacts sur le développement au pays de Toumaï.

En effet, nous sommes partis du contexte de création et fonctionnement des mouvements d'opposition armés au Tchad. Ainsi, l'injustice sociale, économique, politique et la diversité ethnique et régionale du Tchad exploitée par le pouvoir colonial a été aiguisée dès l'indépendance. Les décisions des dirigeants sont toujours contestées par une partie de la population qui ne se reconnaît pas en eux. Les particularismes tribaux ou régionaux ont prévalu à tel point qu'un gouvernement présidé par un sudiste est toujours considéré par les nordistes comme un pouvoir sudiste ou injuste et vice-versa. La solution envisagée par le président Tombalbaye n'a pas pu sauver le pays au contraire elle a plutôt enfoncé le Tchad. L'instauration du parti unique et les abus administratifs qui ont suivis ont conduit le pays à la faillite politique et économique. Elle se manifeste par des arrestations des leaders politiques du Nord rendant ainsi la situation politique de plus en plus tendue.

Ainsi, des manifestations populaires ont été organisées. La riposte sanglante à celles-ci provoque la rupture du régime avec la communauté du nord. Le mécontentement populaire se généralise et avec la révolte paysanne des Moubis en 1965, commence le début d'une rébellion des populations des régions septentrionales et centre du pays. Cette situation fût très mal gérée par les populations des régions insurgées qui ne purent faire des véritables concessions de paix. L'attitude politique du gouvernement face à la révolte paysanne instaure un climat de méfiance et de haine entre les communautés du nord et celles du sud. Ce fut dans ces conditions que le FROLINAT fût créé en 1966 pour s'opposer ouvertement au régime de François Tombalbaye. À la naissance du FROLINAT, le président Tombalbaye engage une réforme politique fondée sur la révolution culturelle, laquelle vise à favoriser une solidarité identitaire au sein des communautés du sud en vue de vaincre la rébellion du nord. Cependant, la mise en œuvre de cette politique fera de nombreuses victimes parmi les populations concernées entraînant ainsi la réaction de l'armée qui finira par renverser le régime de Tombalbaye le 13 avril 1975. Le

pays fut alors géré pendant trois années par une junte militaire dirigée par le général Félix Malloum.

En arrivant au pouvoir par la force en avril 1975, sans expérience et sans projet politique, le président Malloum a connu vite l'échec concernant la politique de réconciliation nationale. Cet échec est considéré comme le résultat d'une injustice sociale, économique et politique par les différents opposants du FROLINAT. Cette situation a favorisé la naissance des autres mouvements armés.

Ainsi, de Hisseine Habré à Idriss Deby Itno, la gestion politique, administrative, économique et sociale des gouvernements est au centre des débats. Le partage et l'équilibre du pouvoir occasionnent des dissensions entre les tenants du pouvoir et l'opposition. Dès lors, on assiste à la prolifération des mouvements politico-militaires sur la scène politique nationale.

En effet, afin de bien mener leurs actions et mettre l'ennemi (État) dans un état chaotique, les groupes rebelles pratiquaient le plus souvent la politique d'union pour anéantir l'adversaire. C'est-à-dire faire des coalitions avec les autres mouvements rebelles afin de mieux lutter contre le pouvoir central. C'est pourquoi nous avons: la coalition au temps de FROLINAT, l'Alliance Nationale de la Résistance, le Front Uni pour le Changement Démocratique, etc.

Concernant la question des idéologies et objectifs, tous les mouvements rebelles que le Tchad a connu ont presque les mêmes objectifs et idéologies. Ceux-ci se caractérisent par la lutte contre le pouvoir central et la prise du pouvoir d'une part, et la lutte contre les régions du Sud ou celles du Nord d'autre part. Ces idéologies et objectifs se justifient par la lutte pour le pouvoir et les questions religieuses et ethniques.

En plus des idéologies et objectifs, les mouvements d'opposition armés au Tchad ont mené des nombreuses actions tout en causant autant d'événements qui ont considérablement impacté le développement au Tchad. Parmi ces événements nous avons le coup-d 'Etat de 1975 ayant occasionné la mort de Tombalbaye, la guerre civile de 1979, la chute de Hisseine Habré en 1990 lors la prise du pouvoir par Idriss Deby Itno, la bataille de 2006 et aussi l'événement de 2008, etc. Toutes ces actions ont véritablement bouleversé l'histoire du Tchad.

Secundo, l'histoire des mouvements armés au Tchad est caractérisée par des nombreuses figures ou personnalités qui ont joué un rôle déterminant concernant la rébellion au Tchad. L'Histoire de ces nombreuses figures se justifie par des luttes armées, des coup-d'Etat et des nombreuses guerres civiles qui ont bouleversé le Tchad depuis 1965 jusqu'à 2018. Au

rang de ces grandes figures, nous avons: Ibrahim Abatcha, Açyl Ahmat Akhabach, Félix Malloum, Lol Mahamat Choua, Goukouni Weddeye, Hisseine Habré, Idriss Deby Itno, Timane Erdimi, Mahamat Nour, Youssouf Togoimi et Mahamat Nouri.

En effet, concernant la communauté internationale et les ingérences extérieures durant les crises tchadiennes, plusieurs pays africains ou occidentaux se sont impliqués soit par une ingérence directe dans le conflit soit pour une médiation en vue d'un retour de la paix au Tchad. Les ingérences extérieures dans les conflits au Tchad sont motivées par diverses raisons, surtout géostratégiques. Elles remontent du début de la crise tchadienne. La rébellion du FROLINAT, MPS et bien d'autres doivent leurs victoires aux soutiens militaires, financiers, diplomatiques et religieux des pays arabo- musulmans, principalement la Libye, le Soudan et aussi la France. Les interventions françaises dans la situation du conflit sont complexes. Il est difficile de situer la position française concernant les conflits au Tchad. Parfois la France est aux côtés des rebellions et parfois elle est avec les gouvernements. Tous les acteurs internes bénéficient d'une manière ou d'une autre des soutiens français. Cependant, à partir des années 1980 jusqu'à 2018, le conflit tchadien connaît des implications extérieures diverses.

Par contre, concernant les conflits tchadiens, les interventions de l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Union Africaine, de l'Union Européenne et de l'ONU furent remarquablement déterminantes à travers les médiations de certains chefs d'état et les conférences des organisations pour une solution pacifique. Elles ont joué un rôle important dans le processus de la paix et de la résolution des conflits au Tchad.

Enfin, les incidences et les conséquences des mouvements d'opposition armés sont considérables et nombreuses, allant de la destruction des infrastructures socio-économiques, politiques jusqu'à la décomposition du tissu social sans oublier les pertes en vies humaines et le déplacement massif des populations vers les pays voisins d'où la question des réfugiés Tchadiens en Afrique centrale et au Soudan.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT D'HISTOIRE  
\*\*\*\*\*  
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUP



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF HISTORY  
\*\*\*\*\*

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **ABOUBAKAR ABDELKERIM Chiguefat**, Matricule **190513** est inscrit en Master II dans ledit Département, option Histoire des relations Internationales. Il mène, sous la direction du Pr **Faustin KENNE** (Maître des conférences) une recherche Universitaire sur le thème : « *Les Mouvements d'Opposition Armés au Tchad de 1965 à 2018 : Impacts pour le Développement* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des Centres de documentations, d'Archives et toutes autres Institutions Nationales ou Internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le .....**7 MAI 2021**.....

  
**Le Chef de Département**  
*Bokagne Betobo Edouard*  
 Maître de Conférences



## ANNEXE 2 : Accords du 13 Août 2007 relative aux Partis politiques

Les partis signataires de l'accord du 13 Août 2007

### Partis signataires de l'Accord Politique 13 août 2007

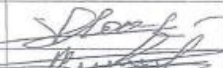
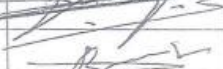
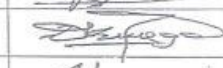

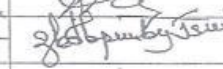


#### Partis de la Majorité Présidentielle

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
1	MPS	Mahamat Hiréne Secrétaire Général	
2	RNDT- le Rasail	Pahimi Kadacké Président	
3	P.N.D.R.	Ahmat Abdoulaye Ogrum Président	
4	ASTD	ABDERRAHMAN OUSMANOULLA Président	
5	MSA/R.	IBRAHIM AHMED Koulomalla Président	
6	UNDD/PC	ALLAKERE ARTHOMAS Président	
7	C.N.D.S.	HASSAN AHMAD PATCHA Président	
8	ADF	DJERAREOU BAKITA Président	
9	MPDI	Mahamat Attehouyou Président	
10	VIVA-RNDP	HASSAN TERAP Secrétaire Général	

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
11	UPTAN	Abdoulaye Salié Président	
12	MSOT	MAKASIMAVE MONTÉYO Président	
13	ANSD	MAMA IGRI TAÏDA Président	
14	MRP	NGARLESTE NGARTOURBA Secrétaire Général	
15	PDDT	ABDOUAYE ISSAKHA ABIKER Président	
16	RDC-PT	ZOLIRIBA NA-HONKROUKOU Président	
17	RDT	DEOUKARE NANIMIAN YASE Président	
18	RDAH	Atibou noucougan Atibou Président	
19	RDR	Dr BENA HIR JADE Président	
20	PUNDO	Dr. Mahamat Ousmane Ousmane Président	


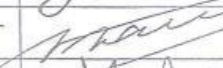

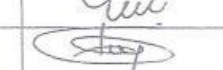
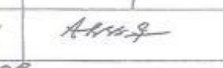

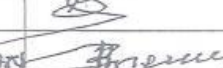
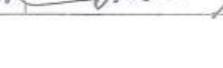


N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
21	PRT	AHMAT-NUSSOUR-AFFI NE PRESIDENT	
22	PDT	BERGUE Koguy Fidel PT president	
23	R.F.D.T	BAGAZI FLEPANDI PAUMOTI President	
24	RDP / R	GHASS HAHAMATI Solé President	
25	CAMELEON	KRAM-ALI-ABEL SECRETARIE G. NATIONAL	
26	M.U.R	President Saleh Basma Ali	
27	PDAST	CHOUK TROUAYE PRESIDENT	
28	MDN	LAO KISSATI NISSAER President National	
29	RSD.T	MIANBE ROMIAN President National	
30	RDDT	MOHE NGAZO President National	

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
31	UPD	Hassan Younouf Moussa President	
32	MORENAT	SEGUEMBAYE NAKIRI-President	
33	RDCPIR	ABBA RAMAT OUDATALLAH S.E	
34	PND	Joseph Atahoua Bello President	
35	U.V.	LAMASSA Assemblée President	
36	RPR LINGUI	DANENBAYE VINCENT ALLANE VICE - PRESIDENT	
37	AIDPS	Moussi Toure President	
38	LINGUI	Da MABANI MAHAMAT OUMAR President National du parti	
39	APUD	Louigiue Ngaransou Secrétaire Général	
40	MUDT	Koué Deglemine President	

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
41	PNGT	SOULEYMANE KAYE Secrétaire Général	
42	A.R.T	OUHAR BOUKAR Président	
43	A.NP	FATIME NAGUIB BOUMIE Présidente	
44	UDT	Mou KLAKO KARHOGA Secrétaire Exécutif	
45	C.N.P.D.T	MBAÏLELOU NDOKO M.A. NASTÉ, Président	
46	R.H.T	Issaka Roumat Alhassane Président	
47	AND/R	Djé Koussounda Tapambaye Président	
48			
49			
50			

**Partis signataires de l'Accord Politique  
13 août 2007**

**Partis de l'Opposition Démocratique**

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
1	U.D.R	J. B. Aliougue, Président	
2	AND	Salidou GARBA, Président national	
3	URD	Koum Ouyful WA - Président	
4	R.D.P	Lol Mahamat CHOUA Président National	
5	PLD	IBNI OUDAR DAHABAT SALEH Secrétaire Général	
6	C.D.F	GOLTOR ALI GABRIEL Secrétaire Général	
7	M.N.R/RD	ABAZO HANG ZABA - SOUKI - Président	
8	MOST	HANIT NAHARAT DAHABO Président	
9	R.P.T	GANGHNON MBAMBARAL NADBANG, Président	
10	ARD	M. NAÏMBAYE LUSSIMIAN Président	

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
11	A.C.T.U.S	Adjam PATILET Coordonateur National	
12	FPJ	Dje DORBOUKI ROUBOU Président	
13	PDI	NGARNDIGUINA NIEKWAZE Jeremie Vice President	
14	CSDT	M <sup>me</sup> HOUGA DANAO Vice Présidente	
15	PUK	Salamat Saleh Président	
16	UNDR	Salah Kebrabo, Pt	
17			
18			
19			
20			

**Partis signataires de l'Accord Politique  
13 août 2007**

**Partis Adhérents / Majorité Présidentielle**

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
1	AL-BJAMA - A	SHOURANG NGAMINI HABSI = Président	
2	PURN	Hachim : Président	
3	RDPPE	ISSAABAKORHINTPR	
4	PDDL	Mus Douyjo né Ilojima Koumatorou : PR	
5			
6			
7			
8			
9			
10			

**Partis signataires de l'Accord Politique**  
13 août 2007

**Partis Adhérents / Opposition Démocratique**

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
1	ROPAD	NANGA MBATH SNI à la Commission nationale et à la Commission nationale publique appoint	
2	FARIPD	Adoum Mahamat KONIO Secrétaire	
3	<del>Union Démocratique de Renouveau pour le Soudan (UDRS)</del>	<del>Parti fondé par M. HADJI GADAYE KISSO (Nouvelles Forces)</del>	<del></del>
4	<del>Union Démocratique de Renouveau pour le Soudan (UDRS)</del>	<del>Parti fondé par M. HADJI GADAYE KISSO (Nouvelles Forces)</del>	<del></del>
5	Parti démocratique pour l'Afrique Médiane (PDAF)	Président National LAURE LAOUMEUR FONDEUR	
6	M.J.P.T	PRESIDENT NATIONAL MADJINGAYE TOUBARA	
7	ARDETT	IDRISS ISSA ABDOUAYE S.G.A	
8	Parti social démocrate P.S.D	Abdelbaki Issa Issa Président National	
9	PDRT	Abdourahmane Adoum Mahamat Président	
10	CNPST Action	MBERKOU BOU HADJI Président National	

N° Ordre	Dénomination des Partis	Nom et Titre	Signature
11	Parti du peuple pour le changement PPC	Mahamat Abdo Abdo Président National	
12	RDFST	Chancen de l'Equipe BLAVI ADON - Président	
13	LIET/les Verts	Badong Mipou Secrétaire	
14	RTL	TAO Man sur SU	
15	UNAT	DJAGAB BOBA Vice président	
16	R E L	Issa Ibrahim Ione vice président	
17			
18			
19			
20			

**Les 9 lois et 02 décrets de l'accord du 13 août 2007**

- Portant attributions des chefs des circonscriptions administratives, dans le sens de leur stricte neutralité dans les activités politiques partisans ;
- La loi n°20/PR/2008 portant création d'une Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), incorporant les aménagements suggérés par l'accord, à savoir une composition rigoureusement paritaire et un fonctionnement consensuel, le renforcement de son autorité sur l'ensemble des opérations électorales ;
- La loi n°03/PR/2009 portant Code Electoral insérant les aménagements suggérés par l'accord, entre autres : l'érection du département et des arrondissements de la ville de N'Djamena en circonscriptions électorales pour les législatives ;
- La loi n°621/PR/MIS/2009 portant détermination des modalités d'application des lois n°20/PR/2008 et n°03/PR/2009, texte de compromis rapprochant certaines dispositions de ces lois par rapport aux termes de l'accord ;
- L'Ordonnance n°11/PR/2008 modifiant la loi n°19/PR/03 portant Composition, Attributions et Fonctionnement du Haut Conseil de la Communication (HCC), pour renforcer le professionnalisme des membres ;
- La loi organique n°05/PR/2009 portant modification de la loi organique n°24/PR/2006 et de la loi organique n°19/PR/98 portant organisation et Fonctionnement du Conseil Constitutionnel pour permettre la présence des représentants des candidats et/ou des partis en compétition dans les travaux de réception et de compilation des résultats au greffe du conseil constitutionnel ;
- La loi organique n°05/PR/2009 portant modification de la loi n°06/PR/1998 portant Organisation et Fonctionnement de la Cour Suprême pour permettre la présence des représentants des candidats et/ou des partis en compétition dans les travaux de réception et de compilation des résultats au greffe de la Cour Suprême ;
- La loi n°019/PR/2009 portant Charte des partis politiques édictant de nouvelles règles pour la création des partis politiques ainsi que rationaliser et moderniser la gestion administrative et du patrimoine des partis politiques ;
- La loi n°020/PR/2009 portant Statut de l'Opposition Politique au Tchad garantissant le droit des partis politiques et des citoyens de se déclarer de l'opposition d'une part, interdisant et réprimant les intimidations et autres mesures discriminatoires pour fait d'appartenance à l'opposition politique d'autre part ;
- La loi n°025/PR/2009 déterminant les rapports entre les partis politiques et leurs militants élus, interdisant aux élus à l'assemblée nationale et aux assemblées locales (conseil régional, conseil départemental, conseil municipal et communauté rurale) de démissionner des partis qui les a investis ou de changer de parti, sous peine de perte de leurs mandats ;
- La loi portant statut et attributions des autorités coutumières et traditionnelles.

**Source :** Rapport sur la mise en œuvre de l'accord du 13 août 2007 : bilan et perspectives.

### Protocole d'accord du 02 avril 2013

L'an deux mille treize et le deux avril (2013 et 02/04), nous, partis politique et associations de la société civile légalement constitués et fonctionnant conformément aux lois de la République ;

Considérant les pertinents acquis de l'accord du 13 août 2007 qui ont permis à la classe politique de stabiliser la vie politique nationale ;

Convaincus de la nécessité de poursuivre la gestion du processus politique selon le même élan, convenons ce qui suit :

Article 1 : il est mis en place un cadre de dialogue politique constitué de tous les partis politiques légalisés et fonctionnant conformément aux lois de la République ainsi que les membres désignés représentants de la société civile.

Article 2 : le cadre de dialogue politique est placé sous l'autorité du président de la République entant que garant de son fonctionnement et comprend :

- 1- Une assemblée générale regroupant tous les partis politiques et les membres désignés représentant de la société civile.
- 2- Un bureau de coordination de 17 membres

Article 3 : au sens de l'article 2, sont désignés membre du bureau de coordination les personnalités suivantes :

Majorité : Mahamat Hissène, Abdéramane Djasnabaille, Pahimi Padacket Albert, Mahamat Youssouf Annadif, Issaka Rahmat Alhamdou, Franck Nakingar Djirangaye.

Opposition politique : Sandé Ngarnoudjibé, Beassoumda Djebaré Julien, Ngarlejoy Yorongar, Abdoulaye Mbodou Mbami, Mboga Toukimbaye, Djimet Clément Bagaou.

Société civile : Mme Naimou Beguy Perside, Mahamat Bodingar, Barka Michel

Facilitateurs : Jean Alingué Bawoyeu, Lol Mahamat Choua

Article 4 : le cadre du dialogue a pour objet d'entretenir la concertation entre les parties prenantes, sous réserve du respect des mécanismes institutionnels prévus par les lois de la République.

Article 5 : au sens de l'article 4, l'agenda politique immédiat est arrêté comme suit :

- Organisation au recensement biométrique en 2013 ;
- Organisation des élections locales en 2014 ;
- Organisation des autres élections nationales conformément à leur calendrier en 2015 et 2016.

A cette fin, le gouvernement a mis en place une administration électorale comprenant :

- Une CENI tripartite de 31 membres issus des partis politiques de la majorité (12) ; les partis politiques de l'opposition (12) ; les représentants de la société civile (6) ; le 31<sup>ème</sup> membre est une personnalité indépendante désignée d'accord partie ;
- Un Bureau Permanent Electoral (BPE) tel qu'il a été prévu, organise et fonctionnant sous l'emprise de l'accord politique du 13 août 2007.

Source : Mbaidedji, N. F., "accord politique du 02 avril 2013 : pour quels enjeux politiques", *Tchad et Culture*, N°316, 2013.

**Source : CEFOD**

**ANNEXE 3 : Accord de Syrte**

PROTOCOLE D'APPLICATION

DE L'ACCORD DE SYRTE

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

ET

LE RASSEMBLEMENT DES FORCES POUR LE  
CHANGEMENT



Vu l'Accord de Paix signé le 25 octobre 2007 à Syrte, en Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, entre le Gouvernement de la République du Tchad d'une part, et

- 1 l'Union des Forces pour le Changement et la Démocratie (UFDD)
- 2 le Rassemblement des Forces pour le Changement (RFC)
- 3 la Concorde Nationale Tchadienne (CNT)
- 4 l'Union des Forces pour la Démocratie et le Développement Fondamentale (UFDDF) d'autre part,

Suite aux échanges constructifs qui ont eu lieu entre les émissaires du Gouvernement et la délégation du Rassemblement des Forces pour le Changement à OUADI BARID ;

**Le Gouvernement de la République du Tchad et le Rassemblement des Forces pour le Changement conviennent de ce qui suit :**

**Article 1:** Le Gouvernement de la République du Tchad et le Rassemblement des Forces pour le Changement s'engagent à respecter un cessez-le-feu entre leurs forces. Ce cessez-le-feu qui entre en vigueur dès la signature du présent protocole englobe la cessation des provocations, les actions parallèles et toute campagne médiatique de l'une des deux parties contre l'autre.

**Article 2 :** Les deux parties s'engagent à libérer leurs prisonniers de guerre respectifs dans un délai n'excédant pas trente (30) jours à compter de la date de signature du présent protocole.

**Article 3:** Après la signature du présent protocole, le RFC remet à la commission mixte Gouvernement - RFC l'ordre de bataille de sa branche armée en vue de son cantonnement et de sa prise en charge ainsi que la liste de ses cadres civils appelés à réintégrer la Fonction Publique. La durée de cantonnement ne doit pas excéder deux (2) mois, conformément à l'exécution des clauses du présent protocole d'application

**Article 4 :** Les éléments du RFC seront réintégrés dans l'armée et les services paramilitaires en tenant compte de leurs grades au moment de leur départ en opposition.

Pendant le recensement, ils seront cantonnés à IRIBA (Département de Kobé). Ils ne pourront circuler en armes en dehors de cette circonscription.

Les déplacements en dehors du lieu de cantonnement sont autorisés par le Préfet et enregistrés auprès de l'autorité administrative de la région de destination.

**Article 5 :** A l'issue du recensement des éléments armés, le Gouvernement soumettra à l'Assemblée Nationale un projet de loi d'amnistie au profit des éléments du RFC cités dans les listes militaires et civiles.

L'amnistie ne concerne pas les personnes ayant commis des infractions relevant du droit commun.

**Article 6 :** A leur reversement dans les rangs de l'Armée Nationale et des services paramilitaires, les éléments du RFC retrouveront leurs grades et seront inscrits au tableau d'avancement conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 7 :** Un programme de démobilisation et de réinsertion sera élaboré dès la signature du présent protocole d'accord.

**Article 8 :** Le Gouvernement s'engage à faire participer le RFC à la gestion de la chose publique à tous les niveaux de l'Etat.

**Article 9 :** Le RFC peut se constituer en parti politique conformément aux textes régissant la vie politique au Tchad.

**Article 10 :** Le Gouvernement s'engage à appliquer les conclusions des Etats généraux de l'Armée, de la Justice et de l'Education Nationale.

En outre, il restaurera l'autorité de l'Etat, renforcera la démocratie, assurera l'assainissement des finances publiques et la bonne gouvernance, conformément à ses engagements pris devant la Représentation Nationale.

**Article 11** : Le Gouvernement de la République du Tchad poursuivra ses efforts en vue de régler définitivement les conflits inter tchadiens par la voie pacifique et en particulier avec les mouvements politico-militaires.

**Article 12** : Dans le cadre de son programme de développement, le Gouvernement accordera une attention particulière aux régions affectées par les guerres et les aléas naturels.

**Article 13** : La Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste est garante du présent protocole d'accord.

**Article 14** : Un Comité de suivi présidé par la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste et composé des représentants du Gouvernement de la République du Tchad et des représentants du Rassemblement des Forces pour le Changement sera créé pour assurer le suivi de l'exécution du présent protocole.

Fait à Iriba le, 18 Août 2008

Pour le Gouvernement de la  
République du Tchad  
Le Médiateur National

Abderahman Moussa

Pour le Rassemblement des Forces  
pour le Changement  
Le Commissaire chargé de la Défense

Issack Becher Togou

Pour la Grande Jamahiriya Arabe  
Libyenne Populaire et Socialiste  
Le chargé d'Affaires

Emhemmed M. SHLEBACK

## ANNEXE 4 : Accord de Syrte coordonné par la Cen-Sad

### ACCORD DE PAIX ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD ET LES MOUVEMENTS CI-APRES:

- Union des Forces pour le Développement et la Démocratie (UFDD) .
  - Rassemblement des Forces pour le Changement (RFC).
  - Concorde Nationale Tchadienne (CNT) .
  - Union des Forces pour la Démocratie et le Développement Fondamentale(UFDDF).
- Conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et des traités de l'Union Africaine, de la Communauté des Etats Sahélo-sahariens relatives au règlement des conflits par la voie pacifique,
- Répondant à l'appel du Frère Guide MOAMMAR AL GHADDAFI, guide de la Révolution du Grand Fatah, Haut Médiateur de la Paix dans l'espace CEN-SAD, et la médiation louable de son Excellence Omar Hassan Al Bashir, Président de la République du Soudan.
- Conscients de la nécessité de l'instauration d'une paix juste et durable sur l'ensemble du territoire national tchadien, et convaincu de la volonté claire du Gouvernement de la République du Tchad et des mouvements ci-après:-
- Union des Forces pour le Développement et la Démocratie (UFDD)
  - Rassemblement des Forces pour le changement (RFC)
  - Concorde Nationale Tchadienne (CNT)
  - Union des Forces pour la Démocraties et le Développement Fondamentale(UFDDF),
- pour privilégier le dialogue dans la résolution des problèmes du pays.
- Résolus à consolider l'Etat de Droit, la réalisation du développement économique et du progrès social, le plein exercice des libertés fondamentales sur la base de l'égalité des citoyens;

Le Gouvernement de la République du Tchad et les Mouvements politico-militaires ci-après: Union des Forces pour la Démocratie et le Développement (UFDD), Rassemblement des Forces pour le Changement (RFC), Concorde Nationale Tchadienne (CNT), Union des Forces pour la

*(Handwritten signatures and initials)*

Démocratie et le développement Fondamentale (UFDD) conviennent de ce qui suit:-

### Article 1

Le respect total de la Constitution de la République du Tchad.

### Article 2

Le cessez-le feu immédiat à compter de la date de signature de cet accord.

### Article 3

L'Amnistie Générale à l'endroit des membres civils et militaires des Mouvements signataires de cet accord, et la libération des prisonniers des deux parties.

### Article 4

La participation des mouvements signataires du présent accord à la gestion des affaires de l'Etat. Ils seront représentés à tous les niveaux du pouvoir exécutif conformément à l'accord conclu entre les deux parties.

### Article 5


Les Mouvements signataires du présent accord peuvent s'ils le désirent constituer un ou des parties politiques conformément aux dispositions et textes régissant la vie politique en République du Tchad.

### Article 6

L'intégration des Forces des Mouvements signataires de cet accord dans les rangs des forces de Défenses et de Sécurité et des formations paramilitaires conformément au statut et règlement en vigueur. Cette mesure s'appliquera en concomitance avec la collecte des armes.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the right and several smaller ones on the left.

### Article 7

Le stationnement des Forces des Mouvements dans leur position actuelle en attendant de les intégrer dans l'armée tchadienne. La Grande Jamahiriya, le Tchad et le Soudan collaboreront afin de subvenir aux dépenses nécessaires jusqu'à leur réinsertion dans les Forces Tchadiennes, ou leur démobilisation et leur désarmement dans une période de ~~trois~~ mois à compter de la date de la signature de cet accord. 

### Article 8

La réhabilitation dans leurs droits des militaires radiés et des fonctionnaires civils écartés dans leur cadre d'origine, et ouvrir la porte à l'insertion des autres cadres suivant leurs compétences.

### Article 9

La mise en place d'un Comité de concertation entre le Gouvernement du Tchad et les Mouvements signataires du présent accord pour déterminer la participation de ces Mouvements à tous les niveaux du pouvoir exécutif.

### Article 10

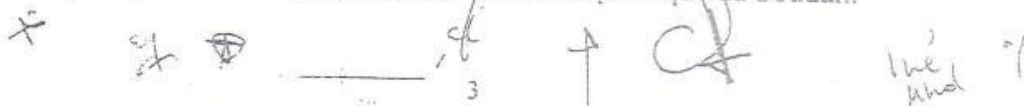
Les médiateurs sont garants de l'application de cet accord.

### Article 11

Un Comité présidé par la Grande Jamahiriya et constitué par le Soudan, des représentants du Gouvernement du Tchad et les Mouvements signataires de l'accord sous l'auspice du Guide Moammar Al Ghaddafi pour superviser et assurer le suivi de l'exécution de cet accord.

### Article 12

Une Réunion nationale Tchadienne se tiendra à Tripoli (Grande Jamahiriya) en présence des représentants du gouvernement Tchadien et les Mouvements signataires de l'accord, et tous les parties politiques et les institutions de la société civile dans le but d'apporter leur soutien à cet accord sous les auspices du guide de la Révolution, le Président de la République du Tchad et le Président de la République du Soudan.



Fait à Syrte 25/10/2007

Les signatures

Pour la République du Tchad  
*A. Younis*  
.....  
*[Signature]*

Pour L'Union des Forces pour le  
Developpement et la Démocratie (UFDD)  
.....  
*[Signature]*

Pour le Rassemblement des Forces  
pour le Changement  
( RFC )  
.....  
*[Signature]*

Pour le Concorde National Tchadien  
(CNT)  
*[Signature]*

Pour L'Union des Forces pour le Developpement et la Démocratie  
Fondamentale (UFDDF).  
.....  
*[Signature]*

Pour La Grande Jamahiriya Arabe  
Libyenne Populaire Socialiste  
.....  
*[Signature]*

Pour la République du Soudain  
ESAMANI ELWASILA ELSAMAWI  
STATE MINISTER FOR FOREIGN AFFAIRS

Pour la Communauté des Etats du Cen-Sad  
.....  
*[Signature]*

*[Handwritten signature]*

**ANNEXE 5 : Accord de Tripoli**

**Accord de Paix  
entre le Gouvernement de la Republique du  
Tchad et le Mouvement pour la Democratie et  
la Justice au Tchad (MDJT)**

Se referant à la charte des Nations Unies , de l'Organisation de l'Unite Africaine, du traite de la communaute des Etats Sahelo - Sahariens en vue du reglement des conflits par la voie pacifique .

Convaincu que le developpement global ne peut se realiser sous la paix , la securite et la stabilite .

Le frere Colonel Moammar Kadhafi, Guide de la Grande Revolution d'Alfatah a invite le gouvernement de la Republique du Tchad et le M.D.J.T. a aboutir au reglement du conflit qui les oppose .

En reponse à l'appel du Guide de la Grande Revolution d'Alfatah en sa qualite de coordinateur permanent et parrain du processus de la paix, conformement au mandat qui lui a ete confere par le sommet du conseil de la presidence de la Sin Sad, tenue a Ndjamena les 4 et 5 fevrier 2000 .

Les deux parties se sont reunies a Tripoli le 4/1/2002 et ont convenus de ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Cessez-le-feu immediat entre les deux parties et l'abstention de tout acte militaire direct ou indirect, l'arret de toutes les campagnes mediaticques entre elles et la garantie de la libre circulation des personnes et des biens .



**ARTICLE 2**

La promulgation de l'amnistie générale et la libération des prisonniers et des détenus des deux camps.

**ARTICLE 3**

Ouvrir pour la réalisation de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement socio-économique dans la région.

**ARTICLE 4**

Faire participer le M.D.J.T. au gouvernement et dans les autres institutions de l'Etat. Les modalités de cette participation seront déterminées par la commission politique et juridique.

**ARTICLE 5**

Une commission militaire tripartite du gouvernement du Tchad, de la grande Jamahiriya et du MDJT est chargée de déterminer les endroits de stationnement et de présence des forces.

**ARTICLE 6**

Les forces du MDJT seront intégrées à l'Armée Nationale Tchadienne conformément aux modalités arrêtées par la sous-commission militaire et de sécurité.

**ARTICLE 7**

Une commission tripartite de suivi du gouvernement, de la Jamahiriya et du MDJT sera chargée de l'application du présent accord.

**ARTICLE 8**

La formation de trois sous-commissions techniques (politique et juridique, militaire et de sécurité et socio-économique) chargées de rédiger les détails du présent accord

dans un delai n'excédant pas deux mois a partir de la date de signature du present accord.

### ARTICLE 9

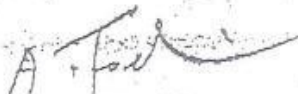
Les annexes convenues font partie integrante du present accord .

### ARTICLE 10

La Grande jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste parraine l'application des clauses dudit accord.

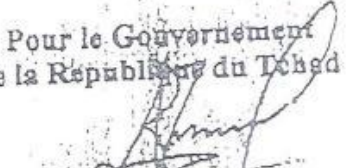
Fait a Tripoli le 07/01/2002

Pour la Grande Jamahiriya Arabe  
Libyenne Populaire et Socialiste



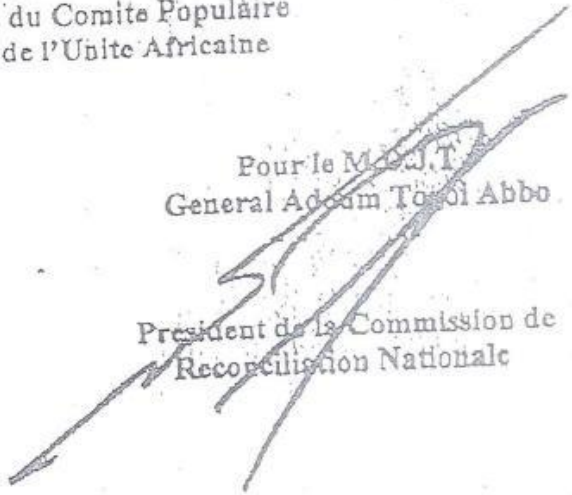
Dr. Ali Treiki  
Secrétaire du Comité Populaire  
Général de l'Unité Africaine

Pour le Gouvernement  
de la République du Tchad



Abdoumalik Moussa  
Ministre de l'Intérieur  
et de la sécurité

Pour le M.C.A.T.  
General Adam Togo Abbo



Président de la Commission de  
Réconciliation Nationale

## ANNEXE 6 : Accord de Karthoum

LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION DU TCHAD APPROUVE  
SANS RESERVE L'ACCORD C.S.M. - C.C.F.A.N.

Le Front Populaire de Libération du Tchad (F.P.L.T.) dirigé par le Dr Awad MOUKHEAR NASSER approuve et souscrit sans réserve l'accord de paix intervenu le 5 février entre le Conseil Supérieur Militaire et le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord (C.C.F.A.N.).

Dans un communiqué que nous vous livrons intégralement, le bureau politique du F.P.L.T. se félicite de cet accord et exprime le désir de contribuer à la construction nationale. Le communiqué suggère par ailleurs que la langue arabe soit considérée comme seconde langue officielle du pays, dans la perspective de l'élaboration des nouvelles institutions de l'Etat.

Cette première réaction est un pas encourageant vers la réconciliation nationale à laquelle aspire le Tchad. L'accord du 5 février stipule la formation d'un gouvernement d'union nationale dans un délai cadre de deux mois. La libération des prisonniers politiques exigée par cet accord, est déjà entrée en application avec la mise en liberté lundi d'une centaine de détenus. Le communiqué du FPLT arrive à point nommé pour prouver que l'œuvre d'unification des fils du pays se poursuit.

"- Convaincu de la sincérité de la politique de réconciliation nationale prônée depuis le 13 avril 1975 par le Conseil Supérieur Militaire ;

"- Conscient que la paix et l'Unité Nationale constituent un facteur vital pour le développement économique, culturel et social de notre pays ;

.../...

Front Populaire.../2

- Désirant apporter notre contribution à la construction nationale et décidé à affronter ensemble les problèmes qui se posent à la Nation Tchadienne ;

Le Bureau politique du Front Populaire de Libération du Tchad s'est réuni du 9 au 12 février 1978 à KHARTOUM sous la présidence du frère Docteur Awad MOUKHTAR NASSER.

Après analyse approfondie de l'accord conclu entre le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord, accord qui a fait l'objet du communiqué conjoint rendu public le 5 février 1978.

Le bureau politique du Front Populaire de Libération du Tchad décide ce qui suit :

1°) - Approuve et souscrit sans réserve à l'accord conclu entre le Conseil Supérieur Militaire et le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord.

2°) - Demande par ailleurs au Conseil Supérieur Militaire de tenir compte lors de l'élaboration des nouvelles institutions du pays de la suggestion suivante :

LA LANGUE ARABE DOIT ETRE CONSIDEREE COMME SECONDE LANGUE OFFICIELLE DU PAYS

Le bureau politique du Front Populaire de Libération du Tchad adresse sa reconnaissance et ses félicitations au président GLAFAR MOHAMED NIMEIRY et à son gouvernement pour les efforts (combien louables qu'ils n'ont cessé d'apporter à notre pays pour l'aboutissement total de la paix et de l'Unité Nationale."

FAIT A KHARTOUM, LE 12 FEVRIER 1978

DR. AWAD MOUKHTAR NASSER  
PRESIDENT DU BUREAU POLITIQUE DU FRONT  
POPULAIRE DE LIBERATION DU TCHAD.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- Allam-Mi, A, *Autour du Tchad en guerre*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Bachelard, G, *Nouvel esprit Scientifique*, Paris, PUF, 10<sup>e</sup> Edition, 1968.
- Balandier. George, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.
- Bangoura, M.T, *Violence politique et conflit en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Bertacchini. Y, *Petit guide à l'usage de l'Apprenti chercheur en Sciences humaines et sociales*, Toulon, Collections Presses Technologique, 1964.
- Bezo. Y.K, *Tchad : Anthologie de la guerre civile*, N'Djamena, Al-Mouna, 1981.
- Bouquet C, *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982.
- Bouthoul Gaston., *Traité de Sociologie, les guerres éléments de Polémologie*, Paris, Payot, 1951.
- Buijtenhuijs. Robert, *Frolinat et les révoltes populaires du Tchad : 1965-1976*, La Haye, Mouton, 1978.
- ..... *L'Islam au Tchad*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 1990.
- ..... *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987.
- Camus. A, *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951.
- Charlot, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971, Seconde Edition.
- Chidlain B, *Démocratie et politique des Droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Deby Itno de 1990 à 2012 oser un bilan*, Lomé, Le Guide, 2013.
- Claustre. F, *L'affaire Claustre, Anthropologie d'une prise d'otage*, Paris, Karthala, 1990.
- Dadi, A, *Tchad : L'Etat retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Debos, M, *Le métier des armes au Tchad*, Paris, Karthala, 2013.

- Dinch, Alli, *Droit international Public*, Paris, LGDJ, 2<sup>e</sup> Edition, 1980.
- Djarma, A.G, *Témoignage d'un militant du Frolinat*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Djingammadji, A, *Ngarta Tombalbaye*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Duverger, Maurice, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964.
- Fllieule.C, *Lutter ensemble. Les Théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Galli, N, G, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985.
- Gerard. Roger, *Sociologie politique*, Paris, Montchrestien, 1998, 5<sup>e</sup> Edition.
- Goukouni. M.T, *L'Osmose ou le miracle d'Idriss Deby Itno, Tchad : de l'Etat néant à l'Etat émergent*, N'Djamena, Al-Mouna, 2018.
- Goukouni,Weddeye, *Combattant une vie pour le Tchad*, Paris, Espaces Signes, Tome 2, 2019.
- Grawitz. M, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1986.
- Haggar, *Tchad : les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- .....*Tchad, témoignage et combat d'un exilé*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Jean.Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2002.
- Koulamallah. A, *La bataille de N'Djamena, 02 février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2014.
- Lanne,B , *Rébellion et guerre civile au Tchad (1965-1983)*, Paris, CNRS, 1983.
- Lexique de Sociologie*, Paris, Dalloz, 4<sup>e</sup> Edition, 2013.
- Mahamat, *Le Camion à cabine jaune de Hisseine Habré*, Paris, L'Hamattan, 2014.
- Moses, Finley, *L'invention de la politique*, Paris, Flammarion, 1985.
- Moussa, H, *Le boulet tribal*, N'Djamena, Sao, 2002.
- N'gambé, M, *Peut-on encore sauver le Tchad ?*, Paris, Karthala, 1984
- Nadji, *La guerre de N'Djamena (Tchad), 1979-2006, un survivant raconte*, Paris, L'Harmattan, 2009.

- Nebardoum, D, *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Netcho.Abbo, *La révolte des Moubis*, Paris, Sépia, 1977.
- Ngardiguina, A, *Tchad : Radioscopie des médias*, Yaoundé, Ifrikiya, 2013.
- Ngaro, S.H, *Une jeunesse dans la guerre au Tchad*, USA Charleston, Yagabi, 2015.
- Raymond, Luc, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Dunod, 2<sup>e</sup> Edition, 1995.
- Soubeste, C, *Une saison au Tchad : juillet 1979- février 1985*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Terio, A,S, *Idriss Deby Itno : Trois décennies de guerres et d'espoir*, Yaoundé, Ifrikiya, 2021
- Tubiana, J, *Laisser tomber les rebelles : dimensions locales et régionales du rapprochement Tchad-Soudan*, Genève, Small Arms Survey, 2011.
- Varsia, Kovana, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Yacoub, M.S, *Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre*, N'Djamena, Al-Mouna, 2005.

### DICTIONNAIRES

- André. A, *Dictionnaire de politique*, le présent en question, Larousse, 1979
- Bemba. J, *Dictionnaire de la Justice internationale, de la paix et du développement*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Dictionnaire d'économie et de Sciences Sociales*, Paris, Ellipses, 2010.
- Dictionnaire des idées politiques*, Paris, Sirey, 1998
- Roger. Brunet, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Montpellier, Reclus-La Documentation Française, 2003.
- Toupictionnaire : *Le dictionnaire de politique*

### ARTICLES

- Adoum. S.A, « Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables », *Presse Universitaire de France*, N°248, 4/2012, pp.5-9.
- Agence Tchadienne de Presse, « Le CSM, dit non à une orientation politique qui ne tiendrait pas compte des intérêts du Tchad », *Info-Tchad*, N°3347, 29/4/1982, PP.1-13.

Di.Seiter, « Maurice Duverger et les partis politiques », *Revue internationale de Comparée*, Vol 17, <https://doi.org/10.3917/ripc.171.0055>, consulté le 20 décembre 2020, PP.23-34.

Gérard-François, « Géopolitique et population au Tchad », *Outre-Terre*, N°20, 2007, p.270.

Haidar Ibrahim, « Al-amnuqratiya fi Soudan », in *Ouvrage collectif sur les « Sécuritocratie »*, ARI, 2011, p. 12.

Ratou.D.Gari, « Les partis politiques légalisés au Dialogue », *Le Progrès*, N°1978, Juin 2006, PP.14-23.

Roland. M, « Le Tchad entre deux guerres ? Remarques sur présumé complot », *Politique Africaine*, N°130, février 2013, p.14

Soudan. F, « Tchad ce qui va se passer », *Jeune Afrique*, N°942, 1983, p.37.

Yared. M, « Tchad : vers un nouveau Biafra ? », *Jeune Afrique*, N°959, Mai 1979, p.56.

### **THESES ET MEMOIRES**

Bakari, S, « Les tentatives de règlement pacifique de la crise tchadienne : 1978-1997 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2003.

Banyam, P, « Le rôle des frontières tchadiennes dans les conflits internes et externes », Mémoire de Master en Gestion des Conflits et Paix, IDDH, 2012.

Bichara,A.A, « La diplomatie militaire tchadienne dans l'espace CEMAC de 1960 à 2015 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2020.

Djessandjim, H, « Les événements du 16 septembre 1963 de Fort-Lamy : causes et conséquences », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'Djamena, 2006.

Djimrabaye, Mouamour, « La présence de l'armée française au Tchad de 1960 à 2011 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2012.

Duclan, P.M, « La guerre civile de 1979 : impact socio-culturel dans le département de Kouch Ouest de 1979-2009 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'Djamena, 2007.



Dupont ,Joel, « Le Tchad : cause, évolution et bilan de 15 ans de guerre civile », Mémoire de Maitrise en Droit, Université de Paris, 1980.

Gokam ,Djimingem, « L'Union Européenne dans le dialogue politique au Tchad de 2000 à 2013 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2016.

Haggar, B.I, « La situation du Tchad de l'Indépendance à la chute de Tombalbaye », Thèse de Doctorat en politique et Droit du Développement, Paris, Université de Poitier, 1992.

Iyakno.E.P, « La prise en charge des blessés de guerre du Tchad de 1963-2016 : Acteurs, méthodes, impacts et limites », Mémoire de Master en Histoire, Université de Ngaoundéré, 2016.

Koulbou. M.A, « La crise de l'Etat tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'Etat en Droit International », Thèse de Doctorat en Droit, Université de Nancy 2, 2002-2003.

Madjigoto. R, « Evolution socio-économique et environnementale de la région du Logone Oriental », Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris Panthéon-Sorbone, 2007.

Mahamat M.M, « Les gouvernements du Tchad : Hommes et enjeux (1959-2008) », Mémoire de Master en Histoire, Université de N'gaoundéré, 2009.

Moustapha, Ousman, « Le Mouvement Patriotique du Salut, du mouvement politico-militaire au parti politique : 1990-2018 », Mémoire de Master en Histoire, Université de N'gaoundéré, 2019.

Rahma.A, « Guerre civile au Tchad : chronologie et réflexion » Mémoire de Maitrise en Philosophie, Université de N'Djamena, 2008.

Rahma.A, « Pouvoir et religion pour la compréhension de la guerre civile du Tchad », Mémoire de DEA en Philosophie, Université d'Abomey-Calavi, 2013.

Souleymane.Adoum, « Les crises politiques tchadiennes de 1966 à 1990 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2010.

Yacoub. M.S, « Les populations musulmanes du Tchad et le pouvoir politique : contribution à l'étude des problèmes de la construction de l'Etat au Tchad », Thèse de Doctorat du 3<sup>e</sup> Cycle en Histoire, Université de Paris IV, 1983.

Yanlomtouloum. D, « L'analyse sur la dimension Nord-Sud des rébellions et guerres civiles au Tchad : de 1960-1983 », Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de N'Djamena, 2002.

### **LES JOURNAUX**

*Le Progrès*, N°2824, février 2010, p.14

*N'Djamena Bi-Hebdo*, N°1250, janvier 2010, p.11

*N'Djamena Hebdo*, N°74, février 1993, p.15

*Agence Tchadienne de Presse*, N°4451, 26/9/1978, p.13

*N'Djamena Hebdo*, N°261, 19 décembre 1996, p.9

*Journal Le Temps*, N°329, 15/1/2003.

Interview de M. Acheikh Ibn-Oumar, *Alwihda*, février 2009, p.6

« Le piège Tchadien », *Le Monde*, avril 2006, pp.7-9

### **RAPPORTS ET COMMUNIQUES**

Anonyme, Rapport de la Commission d'enquête sur les événements survenus en République du Tchad du 28 janvier au 8 février 2008 et leurs conséquences.

Bureau du coordinateur résident des Nations Unies au Tchad, « Contribution à la réflexion de l'Etat et le processus électoral au Tchad », 1993.

Communiqué de presse N°001/FUC/05, fait à Moudeina le 28 décembre 2005.

Communiqué du Ministère de la Santé concernant la politique de la Santé, 1997.

Déclaration du général Abakar Abdelkerim Daoud à la Télé Tchad dans Tribune des armées en juin 2021.

Déclaration du Ministre de la Défense Tchadien le général Daoud Yaya à l'Assemblée Nationale le 24 septembre 2021.

International Grossis Group, Tchad : Vers le retour de la guerre ?, Rapport Afrique n°111, Nairobi/Bruxelles, juin 2006.

Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, PNUD, « Gouvernance et gestion des conflits au Tchad », document national présenté au Forum de Bamako sur la gouvernance et la gestion des conflits pour une paix et un développement durable en Afrique, mai 1999.

PNUD, deuxième forum sur la gouvernance en Afrique (FGALI) rapport final, 1998.

### **SOURCES ELECTRONIQUES**

Anon, Rapport de la commission d'enquête sur les événements survenus en République du Tchad du 28 janvier au 8 février 2008 et leurs conséquences, [www.fidh.org/MG/pdf/Rapport commis, 2008](http://www.fidh.org/MG/pdf/Rapport%20commis%202008.pdf), consulté le 20 décembre 2020

DL.Seiler, « Maurice Duverger et les partis politiques », Revue internationale de Comparée, Vol 17, <https://doi.org/10.3917/ripc.170055>, consulté le 20/12/20.

<https://www.sonparcours.com/biographie-Hisseine-Habre-a482.html>, consulté le 6/11/21

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Ibrahim-Abatcha>, consulté le 6 novembre 2021

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Lol-Mahamat>, consulté le 6 novembre 2021

<https://www.Universalis.fr/encyclopedie/Tchad/3-évolution-politique-depuis-l'indépendance>, consulté le 6/9/2021

*Le Foco*, [www.duckdukgo.com](http://www.duckdukgo.com), <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Foco>, consulté le 8/11/2021.

LTDH, « Rapport sur les Droits humains suite aux événements du 02 au 03 février 2008 à N'Djamena et leurs conséquences », [www.lib.ohchr.org/.../ONG-ONG-UPR-S5-2009ansx3-EPU-ONG-Tchad](http://www.lib.ohchr.org/.../ONG-ONG-UPR-S5-2009ansx3-EPU-ONG-Tchad), consulté le 26 septembre 2016.

PNUD, « Action contre les mines au Tchad, centre national de déminage », [www.bibliomines.org/fileadmim/tx.../NMAS-Tchad-2008-2011-1-pdf,2008](http://www.bibliomines.org/fileadmim/tx.../NMAS-Tchad-2008-2011-1-pdf,2008), consulté le 10 octobre 2016.

[www.reliefweb.int/report/chad/tchad-La-réponse-du-CICR-aux-récents-combats-dans-l'est](http://www.reliefweb.int/report/chad/tchad-La-réponse-du-CICR-aux-récents-combats-dans-l'est), consulté le 23 décembre 2020.

## Sources orales

<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>AGE</b>	<b>GENRE</b>	<b>PROFESSION</b>	<b>DATE ET LIEU D'ENTRETIEN</b>
A.Garondé Djarma	81 ans	M	Ecrivain	15/09/21 à N'Djamena
Abakar Youssouf	63 ans	M	Commerçant	17/12/21 à N'Djamena
Abba Mahamat	72 ans	M	Ancien militaire	17/12/21 à Abeché
Abdoulaye Adam	67 ans	M	Commerçant et ancien rebelle	26/09/21 à N'Djamena
Abdramane	58 ans	M	Militaire et ancien rebelle	24/08/21 à N'Djamena
Adoum Oumar	35 ans	M	Enseignant	11/08/21 à Abeché
Alladoum Alain	70 ans	M	Ancien militaire	17/12/21 à N'Djamena
Djido Mahamat	45 ans	M	Journaliste	18/12/21 à N'Djamena
Foksia Etienne	45 ans	M	Enseignant	15/09/21 à N'Djamena
Ibet Souleymane	75 ans environ	M	Enseignant	10/09/21 à N'Djamena
Ibrahim Hassane	43 ans	M	Enseignant	17/12/21 à N'Djamena
Issakha Atteib	57 ans	M	Historien	16/12/21 à N'Djamena
Mahamat Zakaria	56 ans	M	Politicien	17/12/21 à N'Djamena
Ousmane Senoussi	85 ans	M	Commerçant	20/07/21 à Abeché
Sabre Ibet	56 ans	M	Ecrivain et bibliothécaire	14/09/21 à N'Djamena
Souleymane Abdoulaye Adoum	50 ans	M	Enseignant historien	09/09/21 à N'Djamena
Zakaria Youssouf	67 ans	M	Administrateur	16/12/21 à N'Djamena

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> -----	i
<b>REMERCIEMENTS</b> -----	ii
<b>SOMMAIRE</b> -----	iii
<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS</b> -----	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> -----	vi
<b>RÉSUMÉ</b> -----	vii
<b>ABSTRACT</b> -----	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> -----	1
<b>1- Contexte général de l'étude</b> -----	1
<b>2- Motivations du choix du sujet</b> -----	1
<b>3- Intérêt du sujet</b> -----	2
<b>4- Cadre géographique et humain</b> -----	3
<b>5- Cadre temporel</b> -----	6
<b>6- Clarification conceptuelle</b> -----	7
<b>7- Revue de la littérature</b> -----	12
<b>8- Problématique</b> -----	16
<b>10- Cadre théorique</b> -----	17
<b>11- Sources et Méthodologie</b> -----	19
<b>12- Difficultés rencontrées</b> -----	21
<b>13- Annonce du plan</b> -----	22
<b>CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE CREATION ET FONCTIONNEMENT DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES AU TCHAD</b> -----	23
<b>I. GENERALITE</b> -----	23
<b>1. L'injustice sociale, économique et politique</b> -----	25
<b>2. Coalition entre les différents mouvements d'opposition armés pour la conquête du pouvoir</b> -----	36
<b>II. IDEOLOGIES, OBJECTIFS ET ACTIONS DES MOUVEMENTS ARMES AU TCHAD DEPUIS 1965 JUSQU'A 2018</b> -----	48
<b>1. Idéologies et objectifs</b> -----	49
<b>2. Les différentes actions des mouvements armés au Tchad depuis 1965 à 2018</b> -----	52

<b>CHAPITRE 2 : LES GRANDES FIGURES EMBLEMATIQUES DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES ET LEURS ACTIVITES AU TCHAD</b> -----	58
<b>I. LES GRANDES FIGURES DE L'OPPOSITION ARMEE AYANT MARQUE L'HISTOIRE DU TCHAD DE 1965 A 1982</b> -----	58
1. Les personnages d'Ibrahim Abatcha, Felix Malloum, Wadel Abdelkader Kamougué et Acyl Ahamat Akhabach et leurs activités-----	58
2. Les personnages de Goukouni Weddeye, Lol Mahamat Choua et Hisseine Habré-----	64
<b>II. LES GRANDES FIGURES DE L'OPPOSITION ARMEE AU TCHAD DE 1982 A 2018</b>	71
1. Les personnages d'Idiss Deby Itno, Timan Erdimi et Youssouf Togoimi et leurs actions au Tchad-----	72
2. Les réalisations de Mahamat Nouri et Mahamat Nour sur la scène politico-militaire tchadienne-----	83
 <b>CHAPITRE 3 : LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES AU TCHAD ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE</b> -----	95
<b>I. LES INGERENCES EXTERIEURES</b> -----	95
1. L'implication libyenne et du Soudan-----	96
2. L'implication française-----	102
<b>II. POLITIQUE DE RECONCILIATION NATIONALE AU TCHAD</b> -----	108
1. Les accords au Soudan, en Libye et au Nigeria-----	109
2-L'OUA, l'Union africaine, l'Union Européenne, et l'ONU concernant la politique de la réconciliation au Tchad-----	114
 <b>CHAPITRE 4 : IMPACTS DES MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMES SUR LE DEVELOPPEMENT AU TCHAD</b> -----	129
<b>I. IMPACTS ECONOMIQUES ET POLITIQUES</b> -----	129
1. Incidences politiques-----	129
2. Dans la sphère économique-----	133
<b>II. IMPACT SOCIO-CULTUREL</b> -----	138
1. Conséquences humaines-----	138
2. Conséquences culturelles-----	144
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> -----	148
<b>ANNEXES</b> -----	151
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> -----	172
<b>TABLE DES MATIERES</b> -----	181